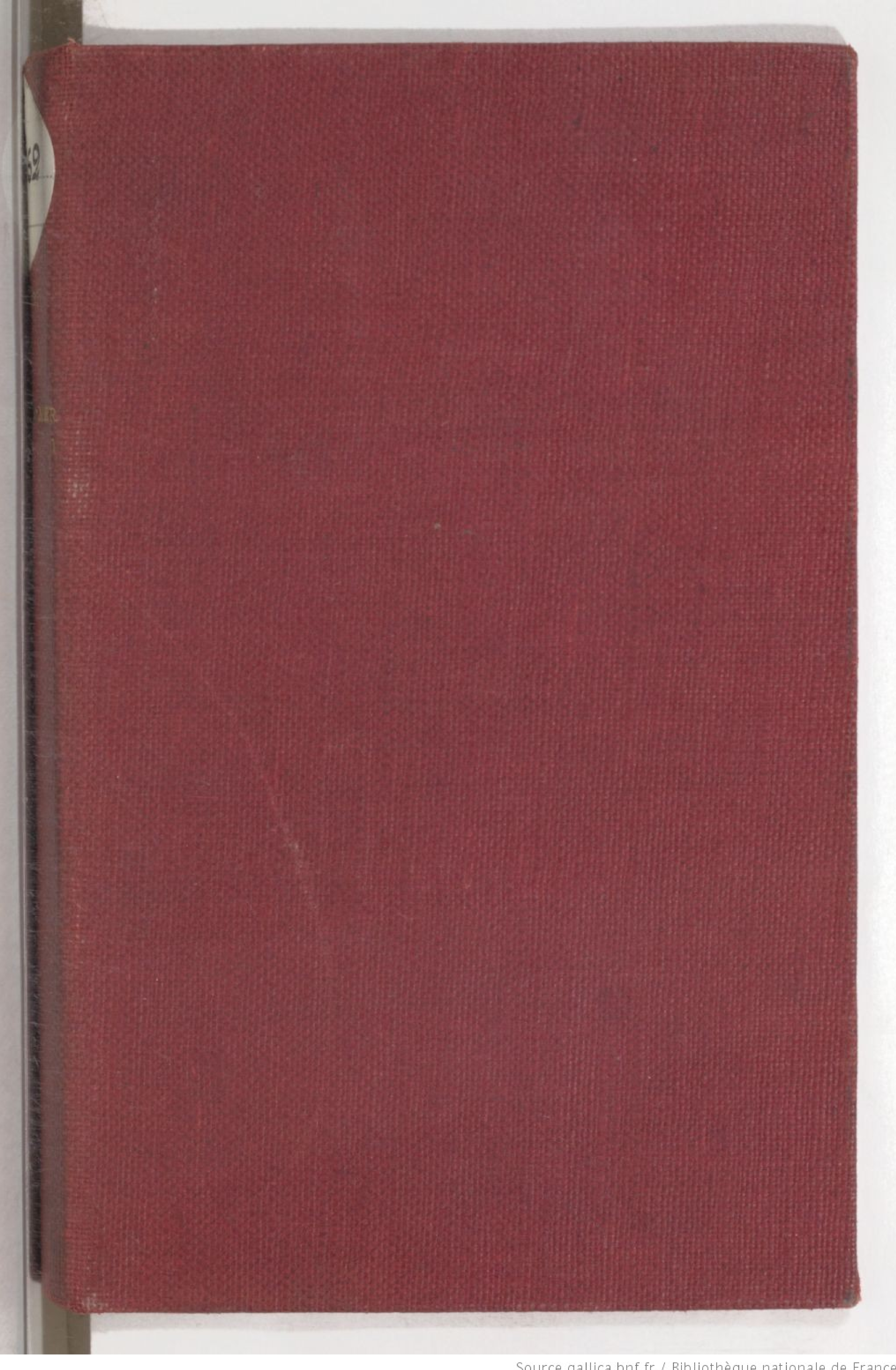
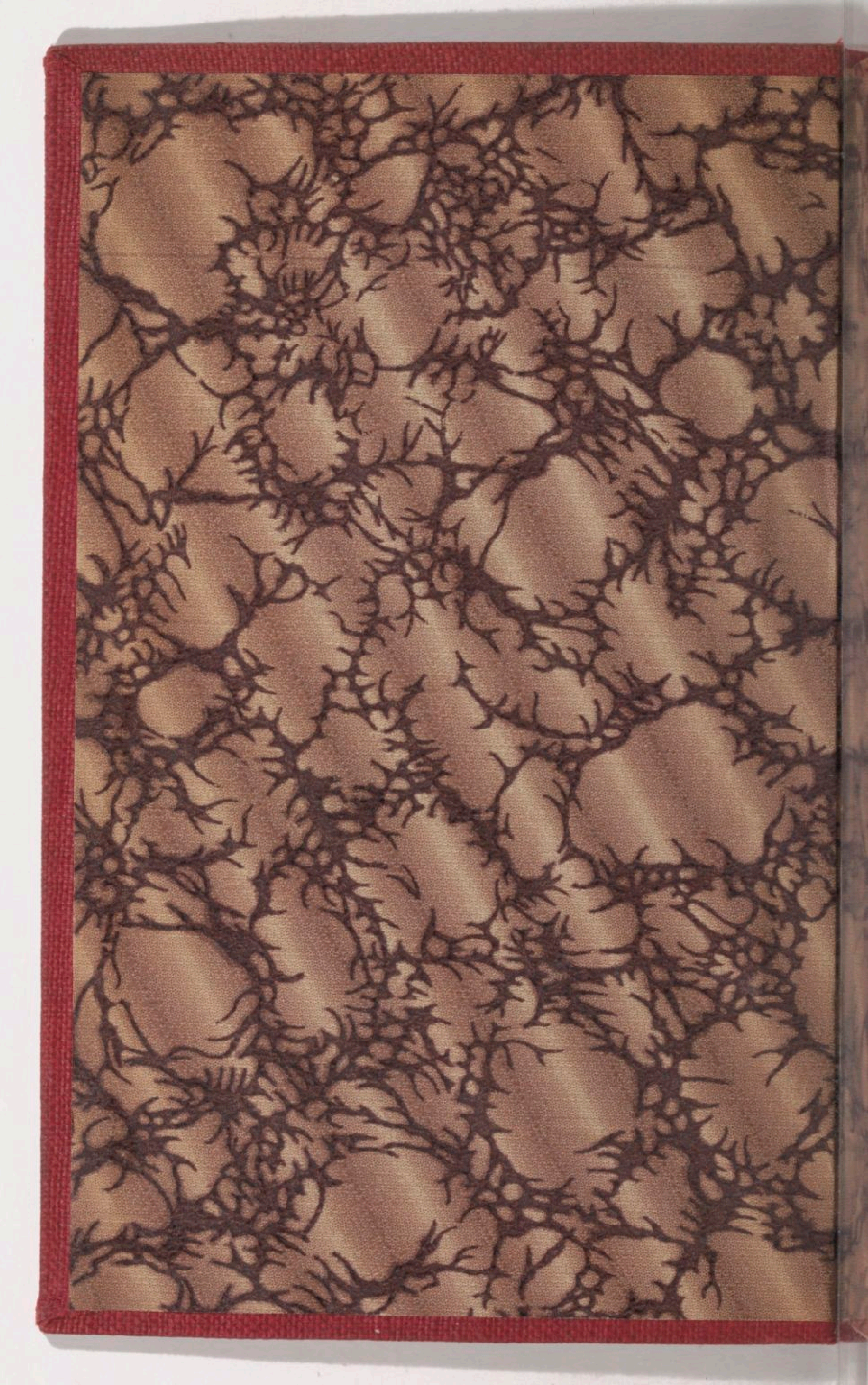
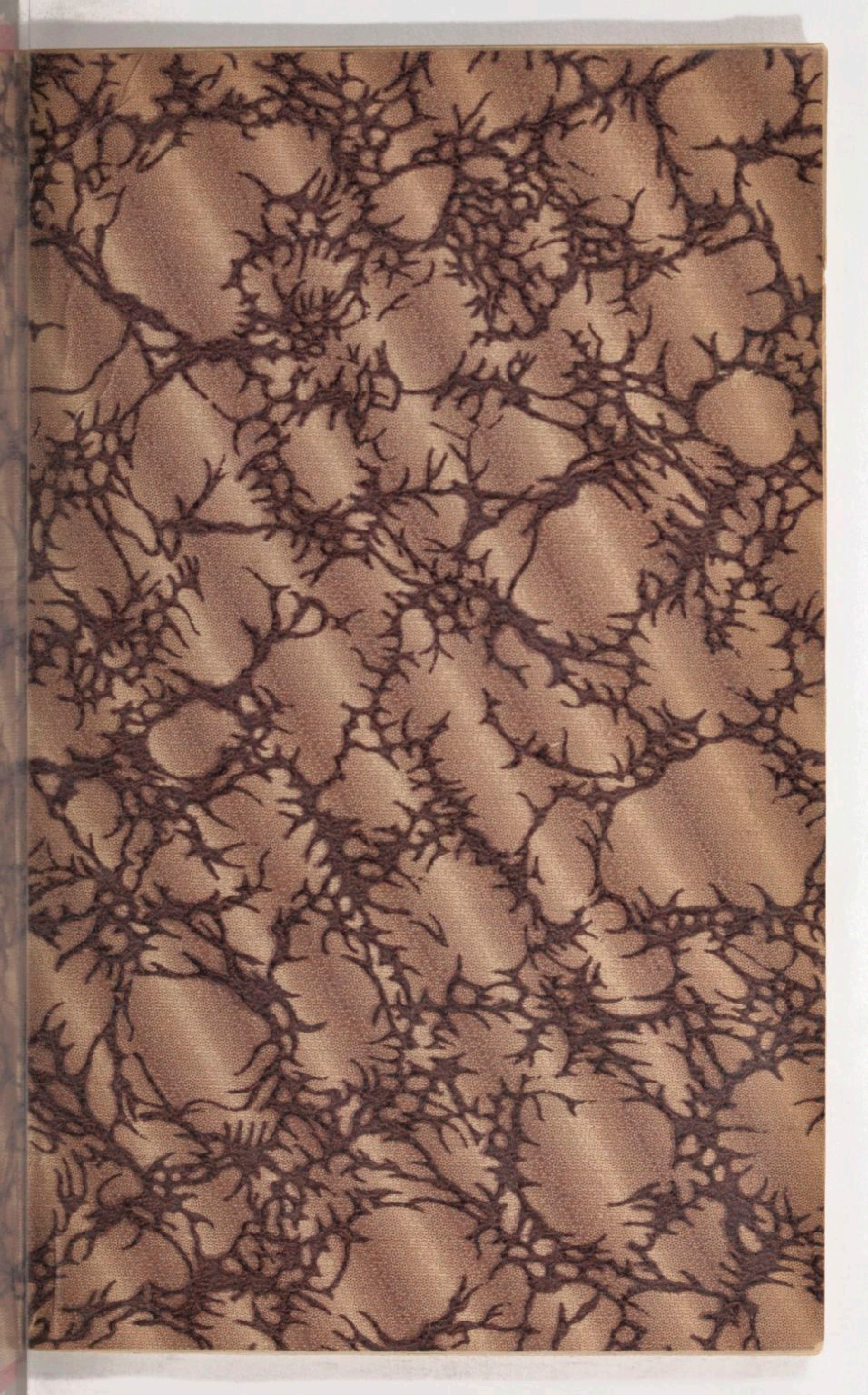


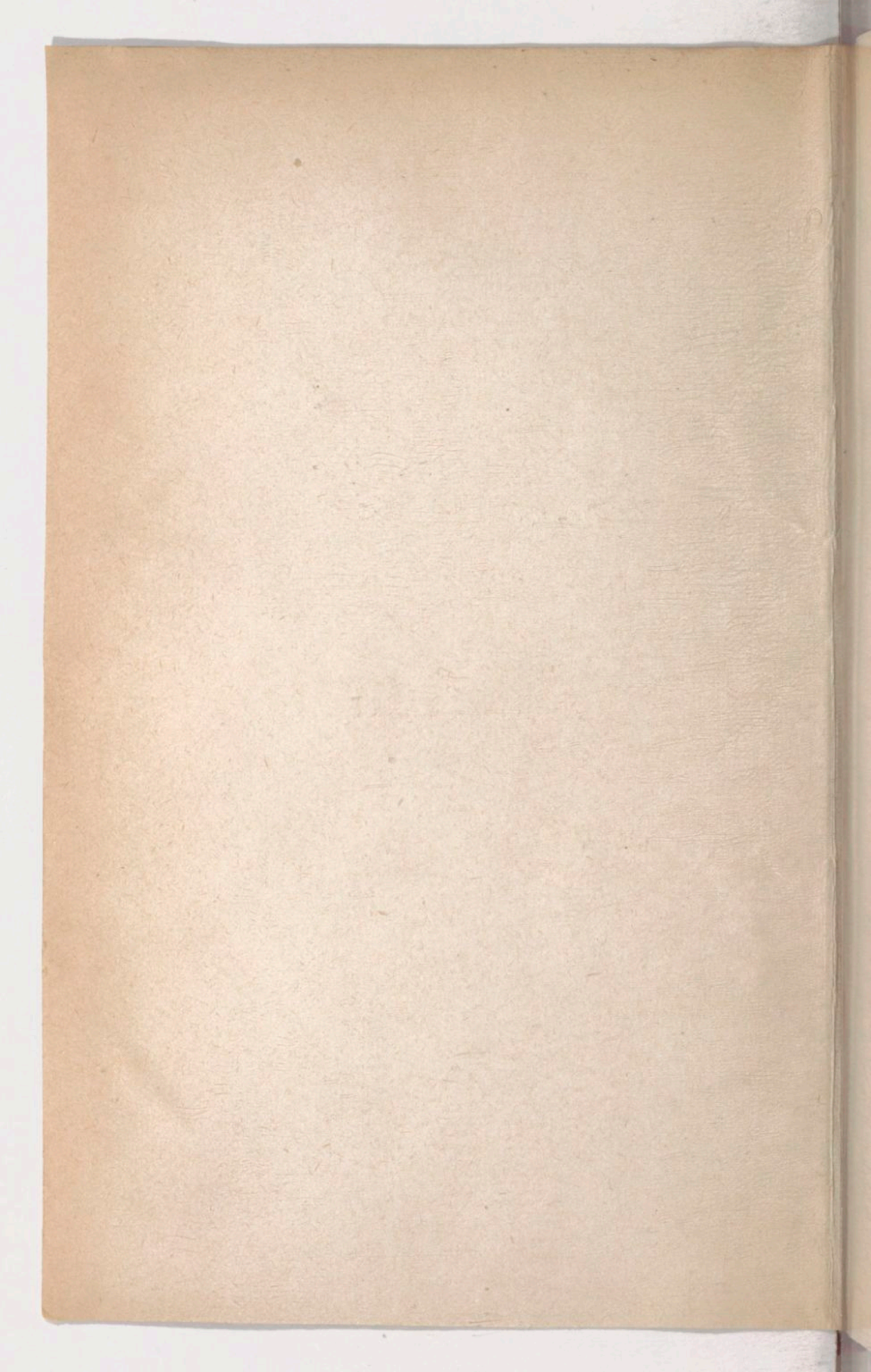
Fernand Fleuret. Serpent-de-Mer et Cie... [5e édition.]

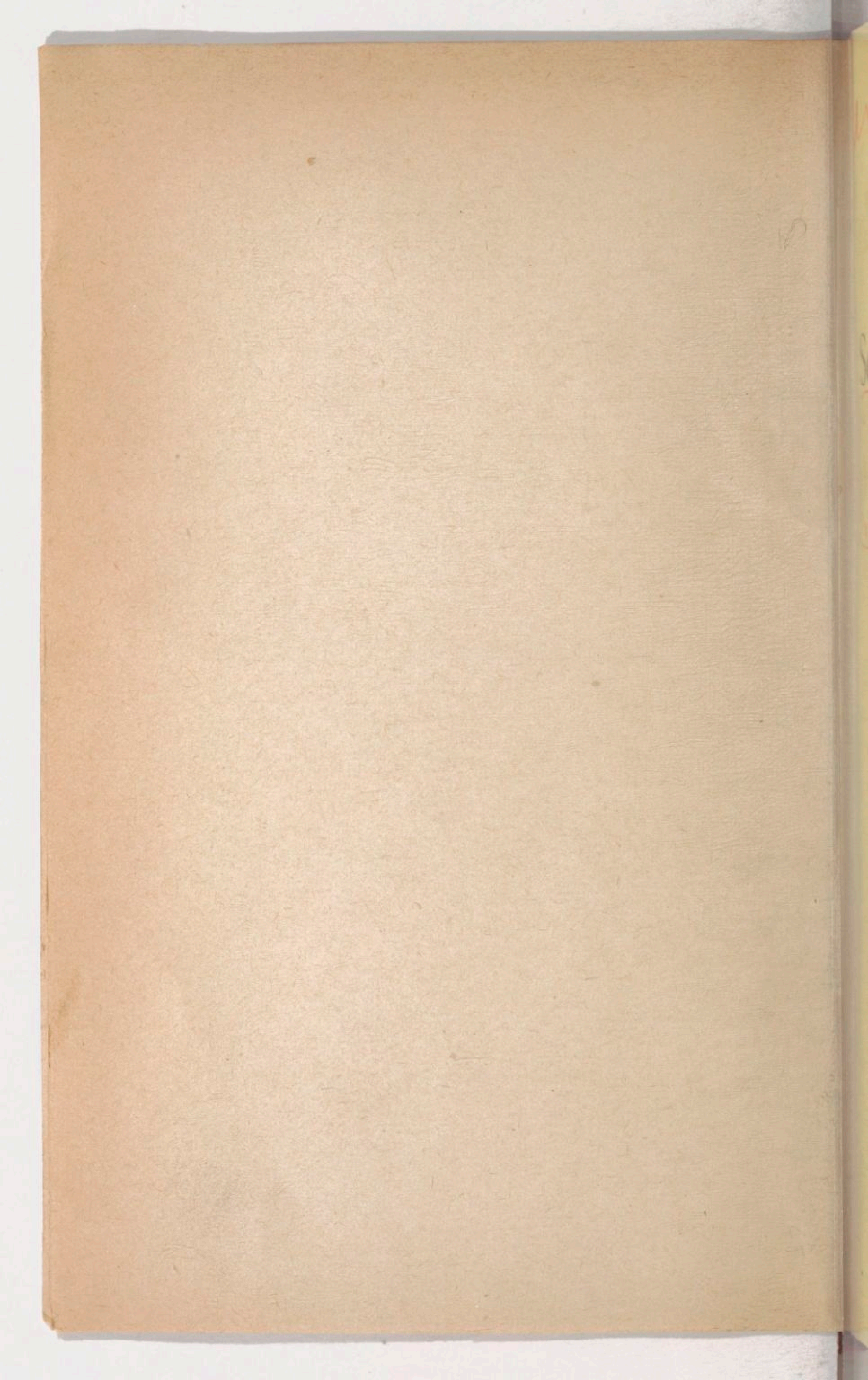

BnF Gallica











FERNAND FLEURET

Serpent-de-Mer & Cie

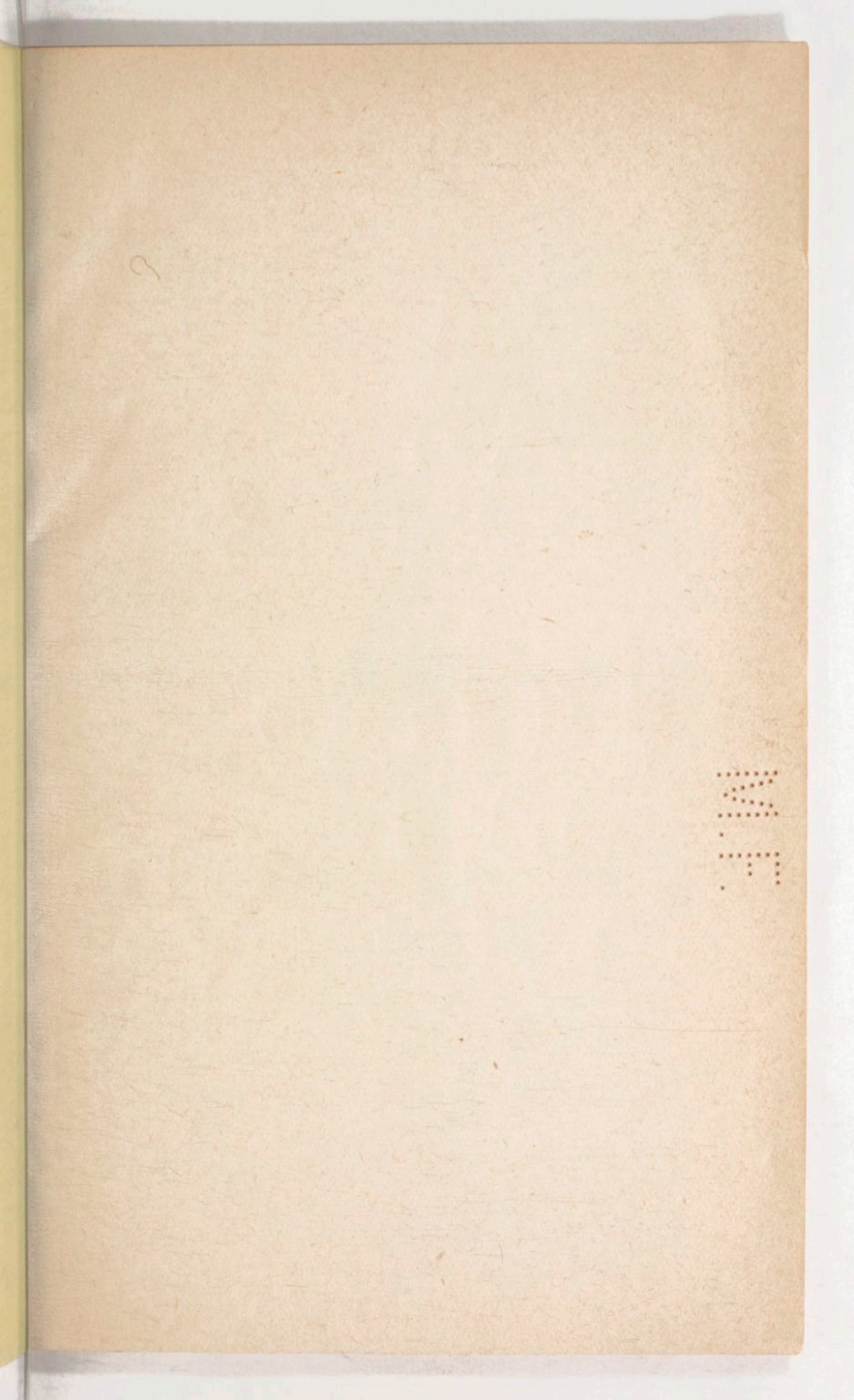
LA LETTRE DE PRÊTRE-JEAN, PSEUDO-ROI D'ABYSSINIE. LE PETIT JEHAN DE SAINTRÉ. L'ÉNIGME DES XV JOYES DE MARIAGE. L'ARGOT DU XVIe SIÈCLE DE LA BESTIALITÉ. LE MICROCOSME DE MAURICE SCÈVE. LA PUCE DE MADAME DESROCHES. L'ABBÉ DE CHOISY HABILLÉ EN FEMME. CRÉBILLON FILS. POINT DE LENDEMAIN. RÉTIF DE LA BRETONNE. PANARD, GALLET ET L'ANCIEN CAVEAU. DÉSAUGIERS. HENRY MONNIER. STENDHAL, RACINE ET SHAKESPEARE. DES LIVRES DE CUISINE. LE GRAND SERPENT-DE-MER.

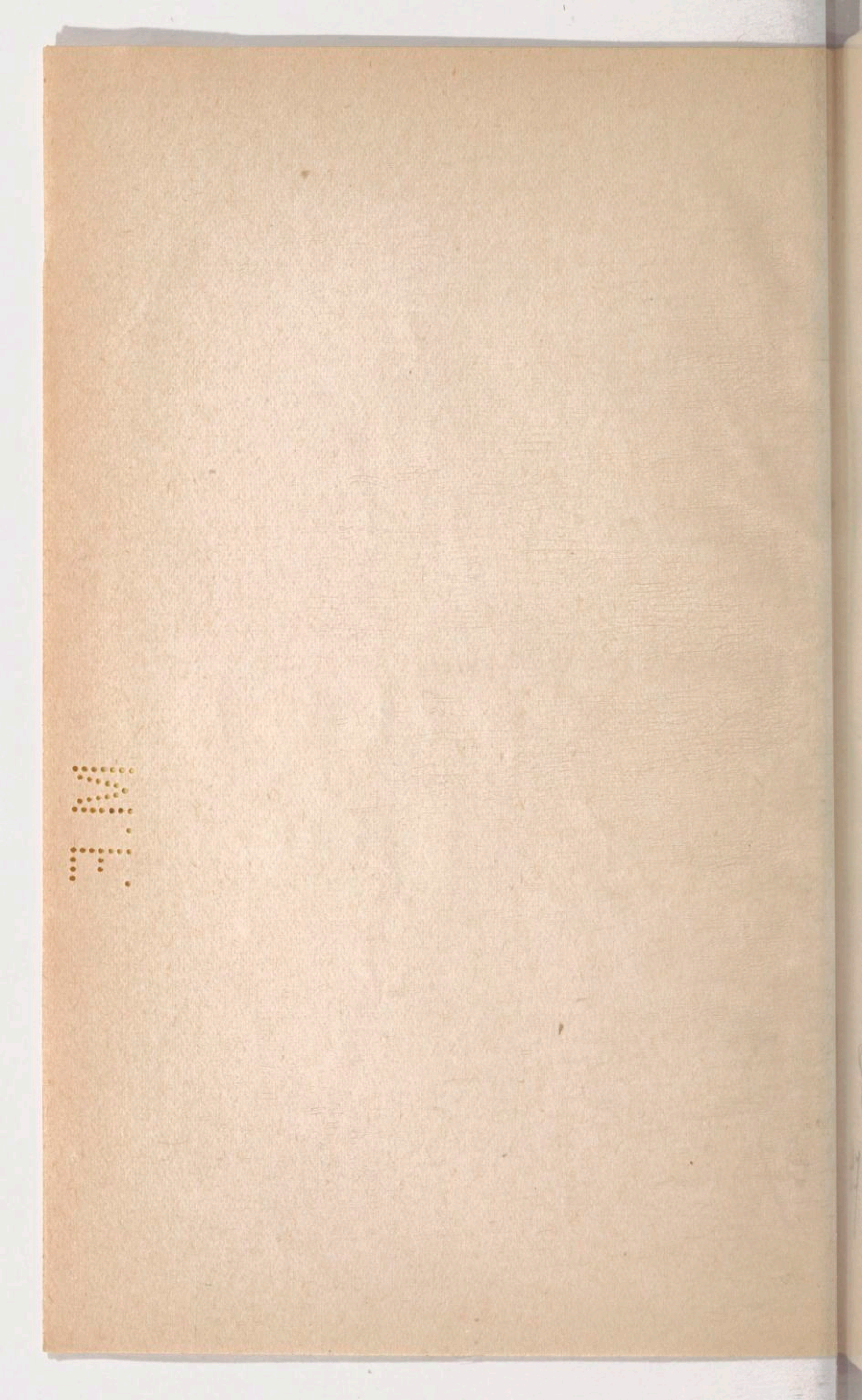
CINQUIÈME ÉDITION



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

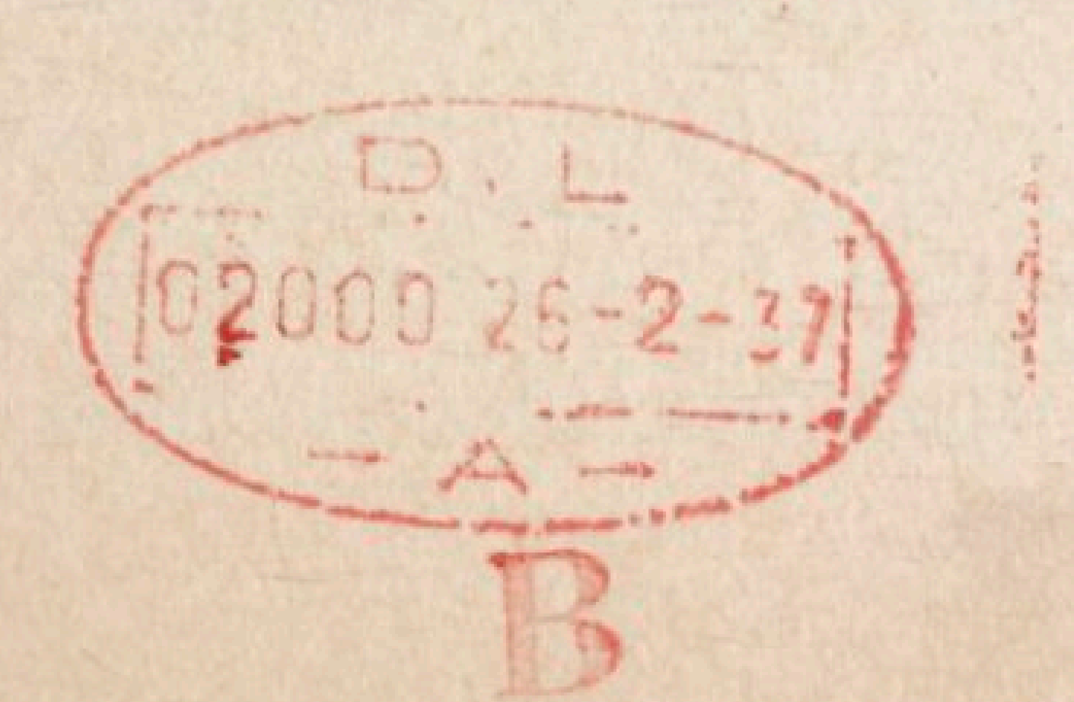
MCMXXXVI





SERPENT-DE-MER & Cie





DU MÊME AUTEUR

Poésies

FRIPERIES, bois coloriés de Raoul Dufy (*N. R. F.*).. 1 vol.
LE CARQUOIS, grav. sur cuivre de Galanis (*Le Monde Nouveau*)........................ 1 vol.
FALOURDIN, Satire (*N. R. F.*).................... 1 vol.
LE TRIOMPHE DU PIN DE BOURGUEIL (*Garnier*)...... 1 vol.
EPITRES PLAISANTES (*Champion*).................. 1 vol.

Romans et Nouvelles

III CONTES ANCIENS (*Monde Nouveau*)............ 1 vol.
LES DERNIERS PLAISIRS (*N. R. F.*)............... 1 vol.
LE CENDRIER (*N. R. F.*)......................... 1 vol.
SŒUR FÉLICITÉ, Eaux-fortes d'Yves Alix (*Sans-Pareil*) 1 vol.
HISTOIRE DE LA BIENHEUREUSE RATON, FILLE DE JOIE (*N. R. F.*)............................ 1 vol.
AU TEMPS DU BIEN-AIMÉ (*Ecrivains Associés*)...... 1 vol.
JIM CLICK, OU LA MERVEILLEUSE INVENTION (*N. R. F.*) 1 vol.
ECHEC AU ROI ! (*N. R. F.*)...................... 1 vol.

Traductions

LA COMTESSE DE PONTHIEU (*La Sirène*)........... 1 vol.
AMIS ET AMILES, SUIVI D'ASSENETH (*Chiberre*)....... 1 vol.
L'ARCHIDIABLE BELPHÉGOR DE NICOLAS MACHIAVEL, Eaux-fortes d'Alexandra Grincowski (*Orion*)...... 1 vol.

Théâtre

LA CÉLESTINE (avec Roger Allard). Eaux-fortes de C. Le Breton (*Trianon*)........................ 1 vol.
L'ECOLE DES MAITRES (avec Roger Allard). Eaux-fortes d'Yves Alix (*Les Amis du Dr Lucien Graux*)...... 1 vol.
FRATERNITÉ (avec Georges Girard), suivi de CARAVACA, ARTISTE PEINTRE (avec Amadeo Legua) (*N. R. F.*). 1 vol.

Divers

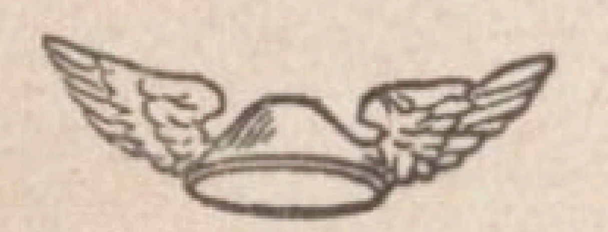
LES AMOUREUX PASSE-TEMPS, *ou choix des plus gentilles et gaillardes inventions des XVIe et XVIIe siècles* (*Ed. Montaigne*) .... 1 vol.
LES ŒUVRES SATYRIQUES DE BERTHELOT (*Sansot*) .. 1 vol.
L'ENFER DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (avec Guillaume Apollinaire et Louis Perceau) (*Mercure de France*)................................ 1 vol.
LE CABINET SATYRIQUE (avec L. Perceau) (*Fort*)... 1 vol.
LES NYMPHES DE VAUX (*N. R. F.*)................ 1 vol.
DE GILLES DE RAIS A GUILLAUME APOLLINAIRE (*Mercure de France*.......................... 1 vol.
DE RONSARD A BAUDELAIRE (*Mercure de France*).... 1 vol.

FERNAND FLEURET

—

Serpent-de-Mer & Cie

LA LETTRE DE PRÊTRE-JEAN, PSEUDO-ROI D'ABYSSINIE. LE PETIT JEHAN DE SAINTRÉ. L'ÉNIGME DES XV JOYES DE MARIAGE. L'ARGOT DU XVIe SIÈCLE. DE LA BESTIALITÉ. LE MICROCOSME DE MAURICE SCÈVE. LA PUCE DE MADAME DESROCHES. L'ABBÉ DE CHOISY HABILLÉ EN FEMME. CRÉBILLON FILS. POINT DE LENDEMAIN. RÉTIF DE LA BRETONNE. PANARD, GALLET ET L'ANCIEN CAVEAU. DÉSAUGIERS. HENRY MONNIER. STENDHAL, RACINE ET SHAKESPEARE. DES LIVRES DE CUISINE. LE GRAND SERPENT-DE-MER



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXXXVI

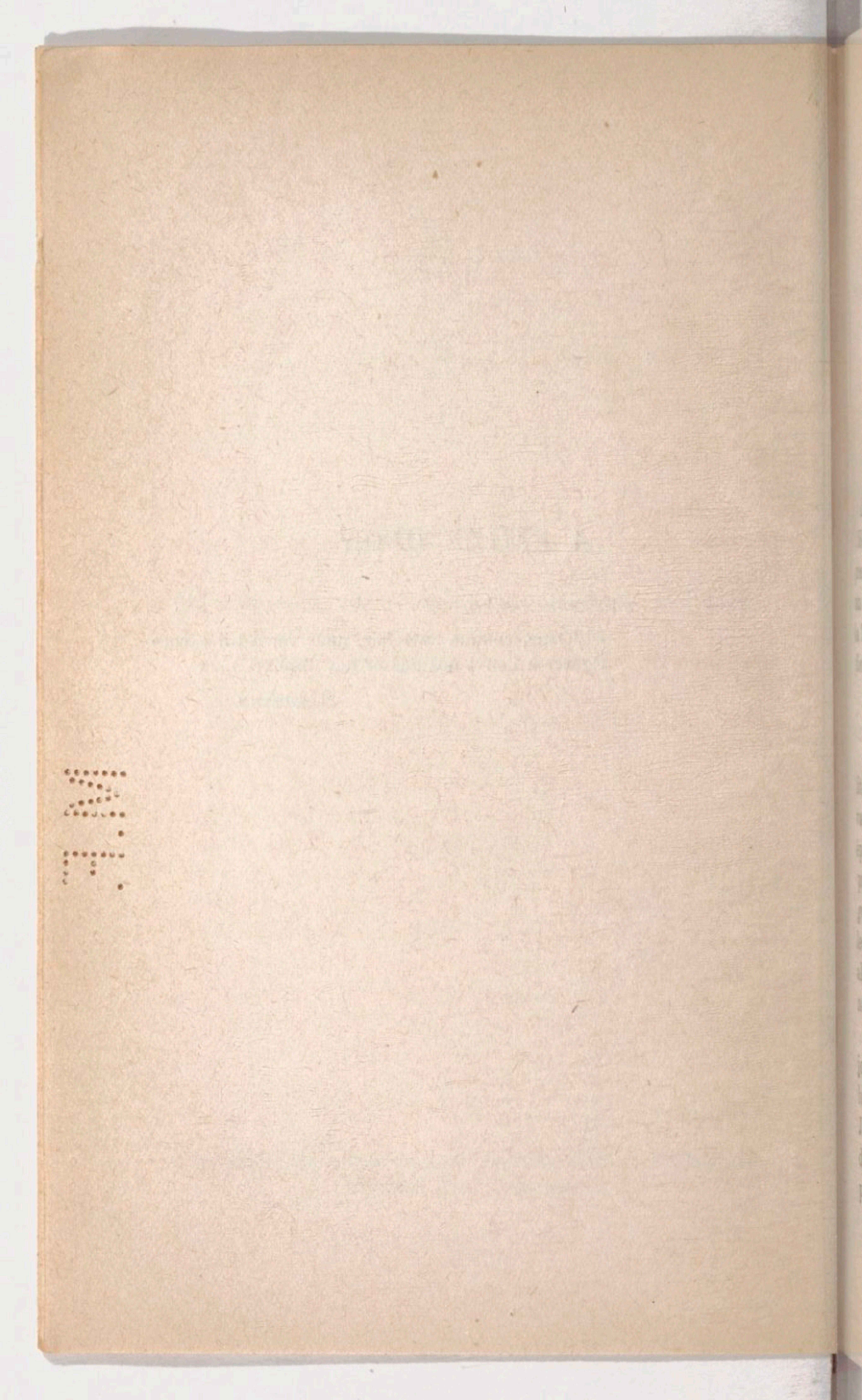
Il a été tiré

11 exemplaires sur fil Montgolfier, numérotés de 1 à 11

A ÉMILE DRON

« L'Orne, comme autrefois, nous verra-t-il encore
Égarer à l'envi nos pas et nos discours ?... »

MALHERBE.



LA LETTRE DE PRÊTRE-JEAN
PSEUDO-ROI D'ABYSSINIE

Le Prêtre-Jean figure dans Joinville et dans le *Dit de l'Herberie*, de Rutebeuf. C'est peut-être avec ce dernier sa première manifestation littéraire. Le satirique fait parler un marchand d'orviétan qui arrive des *dézers d'Ynde*, de la *Terre de Linaride*, ancien douaire de la fille de Jonas, ce *fier admiral de Persie*,

Qui tint toute la terre jusqu'à la mer Rougie,

lit-on dans un roman du cycle carlovingien. Le marchand vante les herbes médicinales qu'il a recueillies aux pays des épices, *qui de granz vertus sont emprises*, et aussi les pierres précieuses, *dyamants*, *crespérites*, *Jagonces*, *marguarites*, *grenaz*, *stopazes*, *tellagons* et *galofaces*, qu'il a troquées dans les ports, car il n'a osé entrer dans les terres de *Prestre-Jehan*, alors en guerre, et l'on ne se doute pas des périls qui menacent celui qui porte des trésors !...

Quant à Joinville, il raconte qu'au temps que le roi séjournait à Chypre, des messagers *Tartarins*, ou Tartares, lui firent entendre qu'ils allaient conquérir le royaume de Jérusalem sur les Sarrazins. A son tour, le roi Louis envoya des ambassadeurs aux Tartarins, et il les chargea d'une chapelle d'écarlate pour les attirer à notre croyance, avec des

images taillées de l'Annonciation, du Baptême du Christ, de la Passion, de l'Ascension et de l'Avènement du Saint-Esprit, plus des calices, des livres sacrés, tout ce qu'il fallait pour célébrer la messe, et deux frères prêcheurs pour la chanter. Ils se nommaient Guillaume de Ruysbroek, en français latinisé *Rubruquis*, Barthelémi de Crémone et le clerc Gosset. Les ambassadeurs royaux, partis d'Antioche, mirent bien un an de marche en chevauchant dix lieues par jour pour atteindre une plaine stérile, sujette aux Tartares, une immense « berrie de sablons », qui commençait par de très hautes et merveilleuses roches, au bout du monde, vers l'Orient, et que nul homme n'avait encore passées. Il y avait là plusieurs cités anéanties et de grands monceaux d'ossements. Ils apprirent qu'en cette terre était enclos le peuple de Gog et de Magog, qui doit ravager le monde, quand l'Antéchrist viendra pour tout détruire.

Mais que signifiaient ces villes ruinées, ces grands monceaux d'ossements ? On dit aux messagers que le peuple des Tartarins, tenu à mépris par les sujets de *Prêtre-Jean* et de l'Empereur de Perse, s'était révolté sous la conduite d'un homme sage, et qu'il avait tué tous ceux qui leur faisaient obstacle, sauf les prêtres et les religieux. Enfin, un prénommé *Georges* avait été élu roi par l'un des princes de la tribu, lequel avait fait un songe où Dieu lui était apparu pour lui ordonner de choisir un chef, aux fins d'aller combattre l'Empereur de Perse et le chasser de son royaume. Celui-ci s'enfuit jusqu'à Jérusalem. Tout le peuple tartarin avait reçu le baptême et les messagers du roi contèrent qu'il y avait dans le camp huit cents chapelles sur des chars.

Or, le roi des Tartarins agréa les messagers et leurs présents et il les renvoya au roi de France avec ses ambassadeurs. Ceux-ci remirent les lettres de leur maître, et ces

lettres disaient d'une façon tout orientale, c'est-à-dire fort ambiguë :

C'est une bonne chose que la paix, car, en terre de paix, ceux qui vont à quatre pieds mangent l'herbe paisiblement, et ceux qui vont à deux labourent la terre, dont les biens viennent paisiblement. Et nous te mandons cette chose pour t'avertir, car tu ne peux avoir la paix si tu ne l'as avec nous. Car *Prêtre-Jehan* se leva contre tel roi et tel autre, et tous nous les avons passés au fil de l'épée. Ainsi nous te mandons que chaque année tu nous envoies tant de ton or et de ton argent, que tu nous retiennes pour amis ; et si tu ne le fais, nous te détruirons, toi et tes gens, ainsi que nous avons fait de ceux que nous avons ci-dessus nommés.

« Sachez, ajoute Joinville, que le roi se repentit d'y avoir envoyé. »

Je passe et passerai beaucoup de circonstances et de chassés-croisés antérieurs ou postérieurs à ces faits, mais il y a quelque chose qui échappe à Joinville et au lecteur : une défaite, une de ces catastrophes cachées qui se produisent après un trop long *bourrage de crâne*, pour employer une expression qui a fait fortune dans la guerre et la diplomatie, et qui abordera aux temps futurs. En effet, ce roi que Joinville appelle du gentil nom de *Georges*, comme nous dirions *Georgy*, et que Jacques de Vitry, évêque de Saint-Jean d'Acre, nomme *David* ; ce conquérant chrétien, qui s'était emparé de la Perse et allait peut-être barrer la route de Damiette aux Infidèles, n'était autre que *Gengiskan* !... Vainqueur du fameux *Prêtre-Jean*, l'on avait toutefois continué de lui faire incarner ce personnage. Ainsi s'effondrait la plus ferme, la plus fascinante espérance, le mythe dont le bon roi et le Saint-Père avaient entretenu la chrétienté afin de ranimer son zèle pour la croisade.

Mais ce nom même de Gengiskan est une erreur de chro-

nologie, dont la plupart des historiens n'ont pas encore démordu. Mort aux environs de 1226, il laissa plusieurs descendants, et le *David* de Jacques de Vitry pourrait bien être celui qui ruina l'espoir du roi, du pape et des chevaliers. De plus, il était le petit-fils du vaincu, Gengis ayant épousé la fille de *Prêtre-Jean*, tout comme Alexandre avait épousé la fille de Darius !... Est-ce un fait réel, ou bien y eut-il « contamination » de la légende alexandrine ?

Ce n'est que mystère, brumes et contradictions que la vie de ces hordes nomades qui voyageaient sans archives dans leurs maisons roulantes, aux sons indolents des guitares. Du moins, leurs traditions orales agglomérèrent plusieurs personnages en un seul, les voyageurs primitifs les transmirent en les déformant encore par ignorance des langues et de la carte ; puis arrivèrent les historiens et les philologues. Excès de science ! Tout est à recommencer sur la base naïve des premiers fondateurs. Le principal objectif de ce trop court essai n'est que d'étudier les origines de la célébrité universelle de *Prêtre-Jean*, origines littéraires s'il en fut, mais établies, fondées pour des desseins très positifs de politiques et de trafiqueurs.

§

Quelque temps après la défaite des Musulmans de Perse, c'est-à-dire la chute d'Edesse en 1141, aux mains du Mongol Yélioustasché, fondateur du Karakitaï, le chroniqueur Otto von Freisingen écrivait que le *Prêtre-Jean*, prince oriental descendant des Rois Mages et porteur d'un sceptre d'émeraude, voulant secourir Jérusalem dut renoncer à passer le Tigre, à cause des rigueurs du climat. Otto von Freisingen tenait le renseignement de l'évêque

arménien de Gébal, ou Gabula, ville de la côte de Syrie, au sud de Laodicée. Un autre chroniqueur, Albéric des Trois-Fontaines, le tenait aussi du même patriarche, du moins par la voie du pape Eugène III. Ces deux récits furent uniformément transcrits l'an 1145. Ce *Jean* avait encore porté la guerre dans la Médie et la Perse, et s'était emparé d'Ecbatane.

Or, on a établi une relation entre le chef mongol et le *Prêtre-Jean*, parce que le premier, d'après les *Annales d'Admont*, dans la *Germanie Monumentale*, portait le nom de *Johannes presbyter*, *rex Armeniæ et Indiæ*. Mais il faut savoir que les territoires classés sous le nom d'Indes se divisaient en trois parties distinctes et mentionnées différemment, selon les voyageurs et les cartographes. D'après Nicolo di Conti, l'en-deçà de l'Indus était *l'Inde primitive* ; de l'Indus au Gange, *l'Inde deuxième*, et, au delà du Gange, *l'Inde troisième*, dénomination que l'on retrouve sur les planisphères de Fra Mauro. Pour Jourdain de Séverac, ce sont *l'Inde mineure*, *l'Inde majeure* et *l'Inde troisième*. Le planisphère de marine de Sanudo les reproduit ainsi : *India parva quæ est Ethiopia* ; *India Magna* ; *India interior*, *Johannes presbyteri*. Pour Jean du Plan Carpin, l'Inde Mineure est aussi celle du *Prêtre-Jean*, cependant que Séverac et Sanudo lui attribuent *l'Inde Troisième*, d'où il faut conclure, écrit d'Avezac, que le nom d'*Inde Majeure* embrasse toute la contrée au delà de l'Indus jusqu'à la Chine méridionale, ou *Mangia*.

Peu après la communication du patriarche de Gébal, et par une sorte d'enchaînement secret qui relie les expéditions européennes en Terre-Sainte avec l'appui possible d'un prince chrétien déjà vainqueur de l'Islam, divers souverains d'Occident et le pape Alexandre III reçurent une lettre du roi-pontife leur signalant et l'étendue de ses richesses et l'accroissement de son empire. Rien n'y man-

quait, ni le Paradis-Terrestre, ni les femmes, ni les prodiges, ni la beauté des sites, ni les rivières de pierres précieuses, ni les animaux sauvages et singuliers qui sont l'attrait des chasseurs. On n'en use guère autrement aujourd'hui pour solliciter, par l'affiche et la photographie, les engagements dans l'armée coloniale. J'ai pu contempler une carte italienne d'Éthiopie, destinée à la propagande intérieure ; il s'y voyait des gisements précieux de pierres et de pétrole, des ours, des singes, des girafes, et un lion couché en joue par un nemrod qui ressemblait à Tartarin, celui de Tarascon...

En résumé, c'était tenter le siècle par son goût du merveilleux, de la « romancerie », excellente expression qui refleurit au XVII[e] siècle sous la plume d'un poète-cosmographe trop méconnu, Pierre Bergeron.

On dit aussi que cette lettre aurait été d'abord adressée à Manuel I Comnène, empereur de Byzance, qui l'aurait transmise à Frédéric Barberousse. Cela ne laisse pas d'être plaisant, comme on le saura par la suite, non plus que de voir Marsden, l'éditeur anglais des *Travels* de Marco Polo, admettre l'authenticité de cette épître, dont il existe une centaine de manuscrits, selon Zarncke, dans son *Priester Johannes.*

Mais la voici, traduite du latin, après l'avoir été prétendument du grec. J'en transcris un texte renouvelé, de la fin du XV[e], trouvant celui de Jubinal, publié à la suite de son *Rutebeuf*, d'une orthographe trop hérissée et d'une langue trop contaminée de picard pour les lecteurs ordinaires.

LETTRE DE PRÊTRE-JEAN

Prestre Jehan, par la grace de Dieu, roy tout puissant sur tous les roys chrestiens, mandons salut à l'Empereur de Romme et au Roy de France, nos amys. Nous vous faisons

sçavoir de nous, de nostre estat, et du gouvernement de nostre terre : c'est assavoir de noz gens et des manieres de noz bestes. Et pour ce que vous dittes que noz Grecz ou gens gregeois ne s'acordent à adorer Dieu comme vous faittes en vostre terre, nous vous faisons sçavoir que nous adorons et croyons le Pere le Filz et Sainct-Esperit, qui sont trois personnes en une deité, et ung vray Dieu tant seulement. Et vous certifions et mandons, par noz lettres scellées de nostre scel, de l'estat et maniere de nostre terre et de noz gens, et se riens voulez que faire puissions, mandez le nous, car nous le ferons de tres bon cueur ; et si vous voulez venir par deça en nostreterre, pour le bien que nous avons ouy dire de vous, nous vous ferons Seigneurs après nous, et vous donnerons grands terres, seigneuries et habitacions pour le present.

Item sachez que nous avons la plus haulte et digne couronne qui soit en tout le monde ; aussi comme d'or, d'argent et pierres précieuses, et de bonne fermetez (*enceintes*) de villes, citez, chasteaulx et bourgs.

Item sachez que nous avons en nostre puissance quarante et deux roys tout puissans et bons crestiens,

Item sachez que nous soustenons et faisons soustenir de nos aulmones tous les povres qui sont en nostre terre, soient privez ou estrangiers, pour l'amour de Jhesucrist.

Item sachez que nous avons promis et juré en nostre bonne foy de conquerre le sepulcre de Nostre Seigneur Jhesucrist, et aussy toute la terre de promission. Et se vous voulez venir par deça nous vous mettrons, se Dieu plaist, à chemin, mais que vous ayez grande et bonne hardiesse en vous, ainsi comme il nous a esté rapporté, et bon courage vray et loyal. Mais entre vous autres Françoys, avez de vostre lignage et de vos gens qui sont avec les Sarrazins, esquels vous avez fiance et cuydez qu'ils vous aident et doivent aider, et ilz sont faulx et traistres hospitaliers. Et sachez que nous les avons tous bruslez, ars et destruitz, ceulx qui estoient en nostre terre : car ainsi le doit on faire de ceulx qui vont contre la foy.

Item sachez que nostre terre est divisée en quatre parties, car y sont les Yndes. Et en la majeur Ynde gist le corps sainct Thomas l'apostre, pour lequel Nostre-Seigneur Jhesucrist fait plus de miracles que pour sainctz qui soyent en paradis. Et icelle Ynde est es parties d'Orient, car elle est pres de Babilone la Deserte, et aussi elle est pres d'une tour qu'on

appelle Babel. En l'autre partie, devers Septentrion, est grant abondance de pain, de vin, de chair, et de toutes choses qui sont bonnes à soustenir et nourrir corps humain.

Item en nostre terre sont les olifans et une autre manière de bestes que on appelle dromadaires ; et chevaulx blans, et beufz sauvaiges qui ont sept cornes, et ours blancs et lyons moult estranges de quatre manieres, c'est assavoir rouges, vers, noirs et blans ; et asnes sauvaiges qui ont deux petites cornes et lièvres sauvalges qui sont grans comme ung mouton, et chevaulx vers qui courent plus que nulle autre beste et ont deux petites cornes.

Item sachez que nous avons oyseaulx qui s'appellent griffons, et portent bieng ung beuf ou ung cheual en leur nid pour donner à menger à leurs petits oyseaulx.

Item sachez que nous avons une autre maniere de oyseaulx lesquels ont seigneurie sur les autres oyseaulx du monde, et ont couleur de feu, et leurs esles sont trenchentes comme rasoirs, et sont appellez Yllerions, et en tout le monde n'en a fors que deux, et vivent l'espace de soixante ans, et puis s'en vont noier en la mer. Toutesfoy, ils pondent premier, et couvent deux ou trois eufz, lesquelz ilz couvent l'espace de quarante jours, et puis esclosent et deviennent petits oyseaulx. Et adonc les grans, c'estassavoir pere et mere, s'en partent et s'en vont noier en la mer, comme dit est ; et tous oyseaulx qui adoncques les encontrent leur font compaignie jusques à la mer, et ne se partent point de eux jusques à tant qu'ilz soient noiez ; et, quand ilz sont noiez, ils retournent et viennent aux petits oyseaulx, et les nourrissent jusques à tant qu'ilz soient grans et qu'ilz puissent voler et leur vie pourchasser.

Item sachez que par deça sont aultres oyseaulx qui sont appellés tigres, et sont de si grand force et vertu qu'ilz emportent bien ung homme tout armé et son cheual et le tuent.

Item sachez que en une aultre partie de nostre terre, deça le desert, y a une manière d'hommes qui sont cornus, lesquelz n'ont que ung œil devant et trois ou quatre derrière, et y a des femmes qui sont pareilles aux hommes.

Item en nostre terre y a une autre manière de gens qui ne vivent fors que de chair crue d'ommes et de femmes et de bestes, et ne doubtent point à mourir. Et quand l'ung d'eulx est mort, et fust leur pere ou leur mere, ilz les mangent tous crudz, et dient que bonne chose naturelle est de menger chair

humaine, et font ce en rémission de leurs péchés, et celles gens sont mauldis de Dieu, et sont appelez Gotz et Magotz, et est plus de nacions de celles gens que de toutes aultres gens lesquelz se espandront par tout le monde en la venue de l'Antecrist. Car ilz sont de son alliance et de sa compagnie. Et celles gens ont ceux qui encloyrent le roy Alexandre dedans Macedoine et le mirent en prison, et leur eschappa. Toutes foys Dieu leur envoyera du ciel foudre et feu ardent, qui tous les ardra et confondra, et l'Antechrist aussi, et par telle maniere seront destruitz et gastez ; toutesfoys nous en menons bien de ces gens avec nous en la guerre, quant nous y voulons aller, et leur donnons congé et licence de menger noz ennemis, quand ilz les peuvent gagnier, si que de mille n'en demeure ung qui ne soit dévoré et gasté. Et puis les faisons retourner en leur terre, car s'ilz demeuroient longuement avec nous, ils nous mangeroient tous.

Item nous avons une aultre manière de gens en nostre terre qui ont les piez rons comme ung cheual, et aux talons derriere ont quatre costes fortes et trenchans, de quoy ilz se combatent tellement que nulle armeures ne leur peuvent durer ; si sont bons crestiens, et labourent voulentiers leur terre et la nostre et nous donnent grans truaiges (*tributs*) chascun an.

Item nous avons en une aultre partie du desert une terre qui dure soixante-dix journées de long et quarante de large : on l'appelle Féminée la grant. Et ne cuydez pas que ce soit en terre sarrazine ; car celle que nous disons est en nostre terre ; et en icelle terre sont trois roynes sans les aultres dames qui tiennent leurs terres d'elles.

Et quant icelles troys roynes veullent aller en bataille, chascune d'elles maine avecques soy cent mille femmes en armes, sans les aultres qui mainent les chariots, les chevaulx, les olifans qui portent les armes et les viandes, et sachez qu'elles se combattent fort comme si elles fussent hommes. Et sachez que nulz hommes masles ne demeurent avec elles fors que dix jours, lesquels durant ils se peuvent deporter et solacier avecques elles et engendrer, et non plus, car si plus y demeuroient ilz seroient morts. Mais ilz s'en peuvent bien aller et estre dix jours dehors leur pays, et puis au bout des dix jours, ils peuvent retourner et y estre aultres dix jours comme d'avant.

Item celle terre est environnée d'ung fleuve qui vient de paradis terrestre, et est appellé Cyson, et est si grant que nul

ne le peut passer si non en grands nefz ou grans barques.

Item sachez que auprès de ce fleuve a une autre rivière qu'on appelle Piconie, qui est assez petite et ne dure que dix journées de long et six de large, et les gens sont aussi petits comme icy ung enfant de sept ans, et leurs chevaulx petits comme ung mouton, et sont bons chrestiens et labourent voulentiers, et nulle personne ne leur fait guerre fors que les oyseaulx qui viennent chascun an, quant ils doivent cueillir leurs bledz et semer et vendenger. Et adoncques le roy d'icelles terre s'arme de tout son pouoir contre lesdits oyseaulx, et font grant tuerie les ungs contre les aultres Et puis les oyseaulx s'en retournent.

Item sachez que en nostre terre sont les sagittaires, qui sont depuis la saincture en amont en fourme d'homme et en aval de fourme de cheval, et portent en leurs mains arcs et fleiches, et traient plus fort que nulle autre manière de gens, et mangent chair crue.

Item sachez aussi que certaines manieres d'aultres gens y a en nostre terre, lesquelles gisent hault sur les arbres de peur des dragons et des aultres bestes, et les prennent aucuns de nostre court et les tiennent enchaînez, et les gens y viennent les veoir par grant merveille.

Item sachez que en nostre terre sont les licornes qui ont en leur front une corne tant seulement, et si en y a de trois manieres : de vers, de noirs, et aussi de blans ; et occissent le lyon aucunes fois. Mais le lyon les occist moult subtilement ; car quand la licorne est lassée, elle se met de costé ung arbre, et le lyon va entour, et la licorne le cuyde frapper de sa corne, et elle frappe l'arbre de si grand vertu qu'elle ne la peut oster ; adoncq le lyon la tue.

Item sachez que en l'autre partie du désert sont les Joyans qui souloient avoir XL coudées de hault, et maintenant n'en ont que vint, et ne pevent yssir du desert ; car à Dieu ne plaist mie. Car se ilz estoient dehors ilz pourroient bien combattre à tout le monde.

Item sachez que en nostre terre y a ung oyseau qui est appelé Fenix, et est le plus bel oyseau de tout le monde, mais en tout le monde n'en y a que ung, lequel vit cent ans, et puis se monte vers le ciel, si près du soleil, tant que le feu se prend à ses helles, et puis descend en son nid et se ard. Et des cendres de luy se concrist ung ver qui se tourne et devient oyseau, en

a fin de cent jours, aussi beau comme par devant estoit son pere.

Item en nostre terre y a habondence de pain, de vin, de chair, et de toutes choses qui sont bonnes à soustenir corps humain.

Item sachez que en une partie de nostre terre ne peut entrer nulle beste qui de sa nature porte venin.

Item sachez que entre nous et les Sarrazins court une rivière que l'on appelle Ydonis, laquelle vient de paradis terrestre, et est toute plaine de pierres précieuses, et court par nostre terre en maintes parties de petites rivieres et grandes, et là se trouve on moult de pierres ; c'estassavoir esmeraudes, safirs, jaspes, cassydoines, rubis, charboucles, scobasses, et plusieurs aultres pierres précieuses que n'ay pas nommées, et de chascunes sçavons le nom et la vertu.

Item sachez que en nostre terre a une herbe appellée permanable ; et qui la porte sur soy, il peut enchanter le dyable, et luy demander qui il est, et où il va, qu'il fait par terre, et le peut-on faire parler : et pour ce le dyable n'ose estre en notre terre.

Item sachez que en nostre terre croist le poivre, lequel n'est jamais semé, et croist entre les arbres et les serpens ; et quand il est meur, nous mandons noz homme pour le cueillir et ils mettent le feu dedens le bois, et tout se ard : et quant le feu est passé, ilz font grans monceaux de poyvre et de serpens et le vente l'en au vent, et puis on le porte à l'ostel, et le lave on en deux ou trois eaues, et puys on le fait sécher au soleil ; et en icelle maniere devient il noir, bon et fort.

Item sachez que en nostre terre a une montaigne appellée Olimphas, et au pié d'icelle montaigne a une fontaine que qui en peut boire de l'eau troys foys à jeun, il n'aura maladie de trente ans, et quant il en aura beu il luy sera advis que aura mengé des meilleurs viandes et espices du monde, pource qu'elle est toute plaine de grace de Dieu et du Saint-Esperit. Et qui se peut baigner en icelle fontaine, s'il est en l'aage de deux cents ans ou de mille, il retournera en l'aage de trente ans par semblance. Et sachez que nous fusmes nez et sanctifiez au ventre de nostre mere, et si nous avons passez cinq cens soixante et deux ans, et nous sommes baignez dedens la fontaine six foys.

Item sachez que en nostre terre est la Mer d'Araine, et court

moult fort, et fait ondes terribles, et nul homme ne la peut passer fors que nous, pour rien qu'il face, et nous faisons porter à nos griffons, ainsy comme fist Alexandre quant il alla conquerre certaines places en celuy pays.

Item de cousté celle mer, passe ung fleuve et en celuy treuve l'en moult de pierres precieuses, et maintes bonnes herbes, qui sont bonnes en toutes medecines.

Item sachez que entre nous et les Juifs passe une rivière qui est plaine de pierres precieuses, et court tant fort que nulle personne ne la peut passer, excepté le samedi qu'elle repose, et tout ce qu'elle treuve elle emporte en la Mer d'Arayne. Item en celle partie a ung pas qu'il nous fault garder, car nous avons en icelle frontiere quarante et deulx chasteaulx, plus beaux et plus fors qui soient au monde, et avons gens qui les gardent, c'estassavoir dix mille chevaliers, et six mille arbalestriers, et quinze mille archiers, et quarante mille sergents à cheval et en armes, qui gardent les passages devant ditz, pour tant que si le grand Roy d'Israel venoit avec sa compagnie ne puisse passer avec ses Juifz, lesquelz sont plus bien deux foys que de Crestiens ni de Sarrazins, car ils tiennent les deux parties du monde, et sachez que le grand Roy d'Israel a avec soy troys cens roys et quatre mille princes que ducs que comtes, tous Juifz et qui a luy obeissent.

Item sachez que si les Juifs povoient passer iceluy pas, tous seroient morts, Crestiens et Sarrazins.

Item sachez que nous laissons passer chascun samedi huit cens ou mille Juifs pour marchander avec nos gens. Mais ilz n'entrent point dedens nos fermetez, mais marchandent dehors, de la doubte que nous avons d'eulx, et ne marchandent fors que en placques d'or et d'argent, car ilz n'ont point d'autre monnoye et quand ilz ont fait leur marchandise, ilz en retournent en leur pays.

Item sachez que nous avons quarante et deux chasteaulx qui sont près l'ung de l'aultre d'un trait d'arbaleste et non plus.

Item sachez que nous avons à une lieue près de là une cité qui s'appelle Oriende la grant, la plus belle et la plus forte qui soit au monde. Et ung de nos roys la garde, lequel reçoit du grand Roy d'Israel le tribut, car il nous doibt chascun an deux cens chevaulx chargez d'or et d'argent et de pierres précieuses, et oultre, la despense qui se fait en icelle cité et es dessus-ditz chasteaulx.

Item sachez, quant nous leur faisons guerre, nous occisons trestous ceulx qui sont en nostre terre. Et pour ce ne s'osent mouvoir ne faire guerre. Et sachez que les Juifves sont les plus belles femmes du monde et les plus chaudes ; et sachez que pres d'iceluy fleuve, qui est d'Arayne, vient la mer Areneuse, et nul homme ne la peut passer, fors quant le vent fiert dessus ; adonc s'espend par la terre et le peut on bien passer, mais que on se haste de retourner. Car se on ne le faisoit, on demeureroit dedans la mer, et toute l'arenne qui ne s'en peut retourner se convertist en pierres précieuses, et nul ne les peut vendre jusques à tant que nous les ayons veues, et se nous vous les pouvons prendre à l'estime de nos marchans, et se nous ne les voulons, ilz les portent où ilz veulent.

Item en une partie de nostre terre, a une montagne que nul ne peut habiter, pour la très grant chaleur qui y est, et illec se nourrissent aucuns vers qui ne peuvent vivre sans feu et sont appelez Salemandres. Et au pié de cette montaigne nous tenons tousjours quarante mille personnes qui font illec grant feu. Et quant iceulx vers sentent la chaleur du feu, ils yssent de la terre et entrent au feu, et illec font ung poils itel comme les vers qui font la soye ; et d'Iceluy poil faisons noz robbes et celles à noz femmes, pour vestir aux festes annuelles. Et quand nous voulons laver icelles robes, nous les mettons au feu, et lors se retournent belles et fresches comme devant.

Item sachez que nul roy crestien n'a tant de richesses comme nous avons, pour ce que nul homme ne peut estre povre en nostre terre, mais qu'il vueille gaigner.

Item, sachez que monseigneur sainct Thomas fait plus de miracles vers nous que sainct qui soit en paradis, car il presche une foys l'an corporellement en son église, à toutes gens et presche en ung de nos palays que vous orrez.

Item sachez que en une aultre partie de nostre terre, y a des gens d'estrange façon, c'estassavoir qui ont un corps d'homme et la teste de chien, et on peut entendre leur langaige ; et sont bons pescheurs, car ilz entrent de nuyt et de jour au plus parfond de la mer, et sont ung jour sans yssir dehors, et prennent de telz poissons qu'ilz veulent, et viennent tout chargez en leurs maisons qui sont soubs terre. Et nous espions où ils les mettent, et en prenons tant que nous voulons. Et sachez que icelles gens font assez de maulx à nos bestes saulvaiges, car ilz

les mengent et se combatent contre gens d'armes et archiers. Et font souvent de telles batailles.

Item en nostre terre a une maniere d'oyseaulx qui trop malement sont de plus chaulde nature que les aultres. Car quant ilz veulent pondre, ilz pondent au fons de la mer et font xxx eufz, et quand ils veulent retourner ilz montent sur le hault de l'air, au droit de leurs eufz, et à la chaleur d'eulx et de l'air, ils couvent leurs eufz et deviennent oyseaulx, et au chef de xx jours, yssent de la mer, puis s'en vollent, et nous en prenons plusieurs. Car ils sont bons à menger tant comme ilz sont jeunes et se nature estoit faillye à homme ou à femme, mais qu'ilz menguassent de ces oyseaulx, tantost leur nature retourneroit, et seroient plus fors que par devant.

Item en nostre terre est l'arbre de vie, duquel sault le cresme, et icelluy arbre est tout sec et ung serpent le garde et veille tout l'an, le jour et la nuyt, fors que la nuyt de la saint Jehan qu'il se dont jour et nuyt. Et adonc nous allons à l'arbre pour avoir du cresme, et en tout l'an n'en yssent que trois livres qui viennent goutte après goutte, et quant nous sommes auprès d'iceluy cresme, nous le prenons, et puis nous en retournons tout bellement, de peur que le serpent ne s'esveille : et cellui arbre est près de paradis terrestre d'une journée. Et quant ledit serpent est éveillé, il se courouce et crye tant fort que on l'entent d'une journée de loing ; et si est deulx foys plus grant que ung cheval, et à neuf testes et deux esles, et court après ça et là. Et quant nous avons passé la mer, il s'en retourne, et nous portons la cresme au patriarche de Saint-Thomas, et ycelluy le sacre de quoi nous sommes tous baptisez, nous crestiens : et le demourant, nous l'envoions au patriarche de Jherusalem, et icelluy l'envoye au Pape de Rome ; lequel le sacre et multiplie par huille d'olive, et puis l'envoye par toute crestienté de dela la mer.

Item en nostre terre n'a nulz larrons privez ne estrangiers ; car Dieu et Sainct Thomas les confondroient et nous les ferions mourir de mauvaise mort, si nous les y savions.

Sachez que nous avons chevaulx vers qui portent un chevalier tout armé iii ou iiii jours sans manger.

Item quant nous allons en bataille, nous faisons porter devant nous, par quatorze roys, aournez d'or et d'argent, quatorze confanons aournez de diverses pierres précieuses ; et

aultres roys qui viennent après portent banieres de cendal moult richement aournées.

Item sachez que devant nous vont armez quarante mille clercs et autant de chevaliers et deux cens mille homes à pié, sans les charrettes qui portent les viandes, et sans les olifans et les chameaulx qui portent les armures

Item quant nous allons en bataille, nous recommandons nostre terre au patriarche de Sainct-Thomas.

Item sachez que quant nous chevauchons simplement, nous faisons porter devant nous une croix de bois, tant seulement pource que nous ayons remembrance de Nostre-Seigneur Jhesucrist, qui souffrit mort et passion pour touz pescheurs delivrer de la mort d'enfer.

Item à l'entrée de chascune de noz citez sont troys croix de bois, qui signifient les deux croix où les deux larrons pendirent et celle où nostre seigneur Jhesucrist fut crucifié, affin que les gens adorent la saincte croix.

Item quant nous chevauchons simplement, nous faisons aussi porter devant nous un bassin d'or plain de terre, en signe que nous sommes tous venus de terre, et qu'il nous fault en terre retourner, et faisons porter ung aultre bassin tout plain d'or, pour monstrer que nous sommes le plus puissant roy et le plus digne de tout le monde. Item sachez que nulle personne n'ose faire le péché de luxure en nostre terre, car incontinent il seroit ars ou bruslé ; et pour ce establit Dieu le sacrement de mariage.

Item sachez que nulle personne n'ose mentir en nostre terre, car il seroit mort ou pendu.

Item sachez que nous visitons tous les ans le benoist corps de sainct Daniel le prophete, qui est en notre desert, et menons avec nous dix mille clercs, autant de chevaliers, et deux cens chasteaulx, que nous faisons mener sur olifans, qu'on dresse de nuyt, pour nous garder des dragons qui ont sept testes sur chascun d'eulx. Et sachez que en celuy desert y a des meilleures dattes, qui pendant es arbres et sont bonnes vertes et meures, yver et esté, et dure le desert quattre vintz et soixante journées, et illecques entour est l'entrée de nostre terre, et qui va par le desert ne treuve ville ne chasteau, de XI journées et on n'a mestier de porter viandes, car on trouve du fruict devant dit assez, qui saoule un homme, ainsi comme il est rempli de la grace de Dieu.

Item que ung messagier ne pourroit aller par toute nostre terre en xv moys, tant elle est grande.

Item que nostre palais est en la manière que je vous diray, car l'entrée est de telle maniere que ne peut ardoir pour nul feu qui soit, et sur le palais a deux polmeaux d'or, et sur chacun polmeau a deux charboucles, pour quoy il resplandit de nuyt et de jour, et les grans portes de nostre dit palais sont de cassidoine meslées avec pierres précieuses, et le portail de libane, et fenestres de cristal, et noz tables de marbre et devant nostre palais a une place en la quelle nos jouvenceaux se deportent chascun jour.

Item sachez que la chambre où nous gisons est toute couverte d'or et de pierres précieuses.

Item que le lit où nous gisons est tout semé de saphirs, pour ce que nous avons chasteté en nous, et nous avons belles femmes, et nous ne gisons avec elles, que trois moys l'an ; c'estassavoir en may, en octobre et en janvier, et est tant seulement pour engendrer.

Item que devant la porte de nostre palais y a ung mirouer au milieu de la place, lequel Virgille par son engin y mist, et le voit on de xv journées de loing, et convient pour aller audit mirouer monter par trois cents lxx pas de degrez, tous faictz de pierres précieuses.

Item sachez que en nostre court viennent chascun an xv roys, et xl ducz et xl comtes, pour nous faire aucun service que ilz nous doibvent faire chascun an, sans les Françoys qui nous font service chascun jour.

Item, que nous faisons tous les Françoys qui viennent en nostre terre chevaliers, et leur donnons bonnes villes fermées et grans terres, car ils gardent nostre terre et nostre table, et nostre chambre, et pource que nous fyons en eulx plus que en nulles autres gens.

Item sachez que en nostre table mangent chascun jour xx archevecques et xl evecques, et le patriarche de Saint-Thomas qui se siet à table au dessubz de nous, pour ce qu'il a le pouvoir du pape de Rome, et avons autant d'abbés comme il y a de jours en l'an, et chascun vient chanter une foys l'an en l'autel sainct Thomas et nous y chantons toutes les festes annuelles : et pour ce sommes nous appellé prestre Jehan car nous sommes prestre selon le sacrifice de l'autel, et roy selon justice et droicture. Et sachez que je suis sanctifié avant que

je fusse né. Car Dieu envoya à mon père ung ange, lequel luy dist : qu'il fist ung palays qui seroit, par la grace de Dieu, chambre de paradis pour ton enfant qui est à venir : car il sera le plus grant roy terrien de tout le monde, et vivra longtemps ; et qui sera au palais n'aura fain ne soif et ne pourra mourir. Et quant mon pere se esveilla de son dormir, il eut grant joye, et commença le palays, tel comme vous orrez.

Premierement, les paroys sont de cristal et la couverture de dessus est de pierres precieuses, et par dedens est aournée de estoilles, en semblance de celles des cieulx, et le pavement est de cristal, et audict palays ne trouverez fenestre ne porte ; et dedens le palays a quatre mille et deux cents pilliers faictz d'or et d'argent, et de pierres precieuses de toutes manieres. Et illecques tenons nostre court es festes annuelles, et sainct Thomas presche aux gens. Item y a au milieu du dict palays ung pillier que Dieu y posa et audit pillier Dieu y a fait une grace : car dudit pillier sault vin, et eaue, et qui en boit n'a desirs des biens temporelz ; ne scet on où elle va, ne dont elle vient.

Item une aultre grant merveille y en a nostre palays, c'est-assavoir que nul menger ni boyre n'y est appareillé, fors que en une escuelle ung gril et un tailloir, qui sont pendus à ung pillier. Et quant nous sommes à table, et nous désirons avoir viandes, elles nous sont appareillées par la grace du Sainct Esperit. Et sachez que tous clercs qui au monde sont ne sauroyent dire ne retraire les biens qui sont en nostre palays et en nostre chapelle .Et sachez que tout ce que nous avons escript est vray comme Dieu et ne menterions pour riens, car Dieu et sainct Thomas nous confondroient, et perdrions nos dignitez.

Se vous voulez de nous quelque chose que nous puissions mandez le nous ; car nous le ferons de tresbon cueur. Et vous prions qu'il vous soit en remembrance du sainct passaige et que ce soit prochainement ; et ayez bon cueur, grand hardiesse en vous, et soiez remembrans de mettre à mort ces faux templiers et payens ; et vous prions que vous nous envoyez responce par le porteur de ces presentes ; et prions au roy de France qu'il nous saulve tous ces chrestiens de delà la mer et qu'il nous envoye aulcun vaillant chevalier, qui soit de la bonne generation de France, en priant Nostre-Seigneur qu'il vous doint perseverance en la grace du Sainct Esperit. Amen.

Donné en nostre sainct palays, l'an de nostre nativité cinq cens et vii.

C'y finissent les diversités des hommes, des bestes et des oyseaulx qui sont en la terre de prestre Jehan.

§

Malgré les investigations de Zarncke, écrit M. Constantin Marinescu, de l'Académie Roumaine, dans sa thèse sur le *Prêtre-Jean*, qui semble définitive, on n'a pas trouvé au moins une trace de traduction grecque de cette missive si propre à être connue et avidement lue dans l'empire byzantin comme en Occident.

Quant à Oppert — *Der Presbyter Johannes* — il pense que les souvenirs bibliques contenus dans cette lettre font penser à un ecclésiastique, et que les quatre rois qui auraient rempli auprès de *Prêtre-Jean* les offices de sénéchal, de bouteiller, de chambrier et de maréchal nous ramènent aux quatre dignités de l'empire allemand. Cet heureux rapprochement a peut-être mis M. Constantin Marinescu sur la bonne voie. Pour lui, l'auteur de la *Lettre*, fabriquée peu avant 1177 selon Zarncke, n'est autre que Christian, archevêque de Mayence, dont le rôle diplomatique auprès de Frédéric Barberousse, dit-il, est assez connu. « En effet, il est désigné, ajoute Zarncke, dans une série de manuscrits, *de son vivant* même, comme étant le traducteur de la lettre grecque en latin. Mais, écrit encore Zarncke, l'absence d'une trace quelconque de cette lettre dans la littérature byzantine fait croire que son auteur se confond avec le soi-disant traducteur. Nous sommes loin, maintenant, de l'opinion de Paul Meyer, qui voulait

qu'elle fût l'œuvre d'un Latin résidant en Orient ; et de celle d'Oppert, qui proposait un chrétien nestorien.

Le supposé Christian avait lu de très près la *Lettre d'Alexandre à Olympias et Aristote*, œuvre d'un faussaire comme lui, que l'on nomme communément le pseudo-Callisthènes, et que Paul Meyer, dans son *Histoire de la Légende d'Alexandre*, ne situe pas au delà du IIIe ou du IVe siècle. La version latine, suivie de transcriptions successives de plus en plus altérées, est d'un certain Julius Valerius, que l'on place environ le VIIIe siècle, mais dont on a contesté l'existence réelle.

« C'est par l'intermédiaire du latin que les pays romans et germaniques, dit Paul Meyer, sont entrés en possession de la légende d'Alexandre... » Cet ouvrage est pour nous le résumé de tout ce que les créations inconscientes de l'imagination populaire et les imaginations réfléchies de quelques lettrés alexandrins ont entassé des récits mythiques et héroïques sur la mémoire d'Alexandre. Celui donc, ajoute-t-il, qui se proposera d'étudier cette légende n'aura pas de document plus important que le pseudo-Callisthènes.

Pourtant, une lettre originale à Olympias et Aristote dut exister, puisque Plutarque, Tertullien, Pollux et saint Augustin en ont parlé, et que Pline et Strabon paraissent en tirer témoignage en faveur du goût d'Alexandre pour l'histoire naturelle. Elle eût même été assez longue pour que Minucius Félix l'eût appelée *insigne volumen.*

Altérée dès l'époque alexandrine, écrit Berger de Xivrey, dans les *Prolégomènes* de ses *Traditions Tératologiques*, elle aura eu le sort de toute la composition romanesque dont elle faisait partie, c'est-à-dire qu'on l'adapta aux idées populaires et qu'elle nous arriva, par une série de

transformations successives, au point où nous la voyons aujourd'hui.

La version latine de Valerius se serait sans doute perdue, aussi bien que ses altérations, si Vincent de Beauvais n'en avait fait un épitome au Livre IV de son *Miroir Historial*, terminé en 1253. Ce résumé a servi de base à la plupart des fantaisies du moyen âge sur Alexandre. Dans son amour pour ce genre scolaire de composition, il ajouta une correspondance entre le Macédonien et Dindimus, le roi des brahmanes.

C'est donc à de petits ouvrages apocryphes que se réfère le Cycle d'Alexandre, dont la première histoire fabuleuse apparaît au XIe siècle, et que l'on désigne sous le titre d'*Historia Alexandri magni, regis Macedonia, de prœliis* ou simplement *Historia de prœliis*. La *Compilation de Saint-Alban*, surtout répandue en Angleterre, date du milieu du XIIe : ce sont des morceaux empruntés à la vie d'Alexandre, et dont la partie merveilleuse et tératologique s'inspire d'Orose, de Josèphe, de Solin, de saint Augustin, de Bède et d'Isidore de Séville. Quant au plus ancien roman d'Alexandre en France, c'est celui d'Albéric de Besançon, écrit au début du XIIe, et duquel nous ne possédons que les 105 premiers vers. Mais le curé Lamprecht le mit en allemand, et sans doute fut-il connu de Christian, archevêque de Mayence, qui passe, comme on l'a vu, pour avoir écrit la lettre de *Prestre-Jean*, avant 1177.

Que ces énumérations d'*Alexandre* ne débordent pas notre cadre et la chronologie. Arrêtons-les au roman de Lambert-le-Tors et Alexandre de Bernay, qui fut, sans aucun doute, connu du faussaire, lequel s'est surtout inspiré de la partie des merveilles de l'Inde, en même temps que du fonds commun de Callisthènes et de la traduction de Valérius.

Le roman de Lambert-le-Tors fut un des livres de prédilection du moyen âge, et sa vogue dura longtemps, jusqu'au milieu du xve, quand Jean Wauquelin en tira une histoire en prose, au commandement de Jean de Bourgogne, petit-fils de Philippe-le-Hardi.

De même que Wauquelin, qui lui est postérieur, le présumé Christian a puisé à des sources multiples d'histoire naturelle et de tératologie : Isidore de Séville, les *Récits Surprenants* d'Aristote, Pline, Aulu-Gelle, saint Jérôme, saint Augustin déjà cité, Avicenne et Hérodote. Mais il ne paraît guère possible qu'il ait eu connaissance d'Hésiode, Ctésias, Hegin, Oppien, voire Tzetzès. Il ignorait plus certainement encore le *Prométhée* d'Eschyle, où le héros conseille à Io d'éviter les guerriers qui n'ont qu'un œil, les Arismaques toujours à cheval, habitants des rives du Pluton, qui roule l'or dans ses flots, avant que de passer dans une terre éloignée, chez un peuple noir voisin des sources du Jour, d'où sort le fleuve d'Éthiopie... Il ignorait enfin l'*Histoire de Chaldée*, du chaldéen Bérose, où se voient des hommes ailés, à un ou deux visages, des hermaphrodites, des coclès, des hippocentaures, des chiens à queue de poisson et des chevaux à tête de chien, dont les représentations sont sculptées dans le temple de Bel. Que dis-je ? il ignorait Homère avec Scylla, les Géants, les Sirènes, les Cyclopes et les hôtes de Circé. Il ignorait la plupart de ces auteurs inconnus en 1177 pour n'avoir pas été traduits, ou n'avoir été cités qu'au passage. Cependant, leur tradition était demeurée étrangement vivace dans « l'Orient désert » : c'est pourquoi citer leurs noms magiques évoque ce que le moyen âge pouvait leur devoir par transmission inconsciente.

§

Lorsque *Prêtre-Jean* parle des *lions de quatre manières*, rouges, verts, noirs et *blancs*, il a pris ces derniers dans Lambert-le-Tors, comme le fit plus tard Jean Wauquelin. Je citerai celui-ci pour ne pas fatiguer le lecteur par une langue trop ancienne :

Quand l'ost se cuidoit reposer pour boire... vinrent une manière de blans lyons, grans et oribles comme toriaux, lesquelz, par très grant crudélité coururent sus à ceux de l'ost.

Les *ânes sauvages*, qui ont deux petites cornes, il les confond avec l'onagre fabuleux, dont il est parlé dans le traité *De Belluis* publié par Berger de Xivrey. Mais *Prêtre-Jean* les a pris dans le livre de *Melpomène*, d'Hérodote, le seul Ancien qui parle d'ânes à cornes, Ctésias n'en donnant qu'une à l'âne indien, qui est certainement la licorne.

Les *griffons* qui portent un âne, un bœuf ou un cheval dans leur nid, ou qui passent sur leur dos les voyageurs comme ils portèrent Alexandre, sont pris à Lambert-le-Tors, chez qui le Macédonien en fait attacher sept ou huit en une « chambre de bois » et de cuir frais. Un morceau de viande à la pointe d'une lance, et les griffons s'enlèvent en entraînant le roi ; mais l'excessive chaleur du soleil le contraint de descendre. La haine des griffons pour les chevaux était une idée de l'Antiquité. Virgile, au début de la VIIIe *Bucolique*, range au nombre des choses impossibles l'attelage au même joug des chevaux et des griffons.

Les *Yllérions*, ou plutôt *Alérions*, qui leur succèdent, sont des aigles héraldiques confondus avec les griffons dans Isidore de Séville : « *alis et facie aquilis similes* », et comme l'était parfois l'aigle ordinaire dans l'Antiquité. Leurs ailes tranchantes rappellent les *coudes semblables à des scies*, que, dans Callisthènes, portent les géants de la forêt d'Anaphantus.

Le *tigre* mis au nombre des oiseaux peut faire sourire de l'ignorance de l'évêque septentrional. Mais il s'est fondé sur l'étymologie donnée par Isidore de Séville, qui prétend que *tigris*, dans les langues mède et persane, signifie flèche. Varron le fait venir de l'Arménien avec la même signification. Le *vol* de la flèche et son empennage ont donc incité l'auteur à imaginer le tigre comme volatile.

Les *hommes et les femmes cornus*, « deçà le désert », qui n'ont qu'un œil devant et trois ou quatre derrière, rappellent ceux qui ont six pieds et trois yeux dans la *Lettre d'Alexandre*, et que le roi rencontre avant de trouver les colonnes d'Hercule et les palais de Sémiramis. Cela est aussi dans le *Roman* : des femmes qui ont des cornes sur le chef et des barbes jusqu'aux mamelles. L'influence de la *Lettre de Prêtre-Jean* se fait sentir dans Mandeville, qui a *vu* des femmes naines portant une corne sur la tête au pays des pygmées.

Les *anthropophages*, qui mangent aussi leurs parents morts pour aider à la rémission de leurs péchés, sont dans le *Roman*. J'en citerai la version en prose :

Alexandre entra en la terre par devers Orient, où il trouva une manière de gens d'horribles regards, remplis de toutes mauvaises œuvres, lesquels mangeoient toutes manières de chairs, et de la chair des hommes quand ilz la trouvoient.

Ils sont aussi dans Aulu-Gelle et Isidore de Séville.

Les mêmes sont nommés *Gotz* et *Magotz* dans le *Roman*. Porus les y appelle à son aide, et ils arrivent de la terre des « Turs », au nombre de quatre cent mille, jurant, par Neptune et Cerbère, qu'ils réduiront à néant la puissance d'Alexandre, et qu'ils l'enfermeront jusqu'au temps de l'Antechrist, destructeur de toutes choses. Ils figurent enfin dans Callisthènes, Josèphe et saint Jérôme. C'est avant tout un souvenir biblique d'Ezéchiel. Plan du Carpin, influencé, de même que Joinville, par la lettre de *Prestre-Jean*, prétend qu'un des noms de *Can*, ou *Cham*, c'est-à-dire *Prestre-Jean*, est *Gog*, et que celui de *Magog* désigne son frère.

Ceux qui ont les *pieds ronds comme un cheval* rappellent les femmes du *Roman* nommées *Janitres*, dont les cheveux d'or tombent jusqu'aux pieds, qui sont des pieds de cheval. Mais saint Augustin, dans la *Cité de Dieu* parle d'un homme qui a les pieds de forme circulaire : *quasi lunafas habens plantas.*

Féminée la grand est la province des Amazones, que l'Antiquité plaçait aussi en Afrique. Quinte-Curce, dans son livre VI de la *Vie d'Alexandre*, retrace la rencontre de leur Reine Thalestris avec le héros, et situe son royaume dans les campagnes de Temiscyre, entre le Phase et le Caucase. Les Amazones sont aussi dans le *Roman* de Lambert-le-Tors, et voici comment s'exprime l'amplificateur Wauquelin :

Femmes qui merveilleusement, laidement et ordement estoient parées et vestues ; et, toutefois... estoient très belles femmes ; ne avec elles il ne vit aucun homme. Ces femmes... avoient en leurs mains espées et haches qui estoient d'or et d'argent, et non de fer...

Elles se rencontrent enfin dans un Valerius amplifié, où les a recueillies Vincent de Beauvais.

Le *fleuve Cyson*, qui vient du Paradis Terrestre, est derechef un souvenir biblique, comme *Gog* et *Magog* ; mais il faut lire le Géhon.

On a reconnu les *Pygmées* dans les riverains du fleuve *Piconie*. Leur origine classique est trop connue. Mais dans les *oiseaux* qui viennent chaque année leur faire la guerre au moment de la moisson, l'on doit voir les sauterelles, que l'Antiquité figurait par les Harpies chasséss par les vents Zéthès et Calaïs. C'est pourquoi ces oiseaux s'en retournent à la première mousson. Il y a là, évidemment, une interprétation de la fable.

Les *Sagittaires* à figure humaine en amont, et en aval en forme de cheval se trouvent dans Callisthènes :

Après quelques jours de marche, nous eûmes à combattre les hippocentaures, qui furent mis en fuite ; et, au bout de cinquante jours, nous atteignîmes la terre habitable, à travers toutes sortes de dangers.

La *Licorne*, que tous les voyageurs ont vue en Ethiopie, et dont le P. Lobo lui-même, si peu crédule, a laissé une description presque enchanteresse, figure dans le *Roman d'Alexandre*. Wauquelin parle « d'une manière de bestes sauvaiges, qui avoient chacune une corne au front comme espée, et si tranchante qu'elle estoit comme une scie à pierre... »

Elles chargèrent l'armée avant que les chevaliers pussent leur faire front. Enfin déconfites, elles laissèrent 8.450 des leurs par terre. Il y avait plusieurs espèces de licornes : la plus douce aimait poser la tête sur les genoux des jeunes filles. C'est à celle-là qu'il faut croire...

Les *Joyans*, ou *Géants* qui ont quarante coudées de haut rappellent ceux de la *Lettre d'Alexandre*, qui, eux,

ont vingt-quatre coudées. Ils avaient grandi depuis. D'autres, dans le même Callisthènes, se nomment les *Ochlotes*, et n'ont que quatre coudées. Dans le *Roman*, on peut dire qu'ils foisonnent, parfois rassemblés au nombre de plusieurs milliers.

Le Phénix n'est pas dans la *Lettre d'Alexandre*, où il est représenté par deux oiseaux à tête humaine qui lui défendent d'aller plus loin et paraissent sortir de l'angélologie juive. Dans la vieille version en prose du poème français, Alexandre demande à celui qui le mène quel est le nom de l'oiseau qu'il voit perché sur un arbre, et ensuite vient la fable que l'on connaît. Mandeville, sous l'empire de la Lettre de *Prestre-Jean*, dit que le Phénix se brûle de soi-même dans un temple de la cité d'Etiope, et que de ses cendres naît un œuf, puis un oiseau parfait qui s'envole, plus grand qu'un aigle, mais à tête de paon, avec le col jaune. Il est, dit-il, très beau à voir au soleil. Ici, la fable n'est pas empruntée à Hérodote, mais, semble-t-il, à Suidas, qui prétendait, avant *Prêtre-Jean*, qu'un ver naissait des cendres de l'oiseau.

Au pied de la montagne nommée *Olimphas*, déformation d'*Olympias*, mère d'Alexandre, est située la *Fontaine de Jouvence*. C'est un souvenir du *Roman*, où Lambert-le-Tors et Bernay ont introduit trois fontaines miraculeuses. L'une ramène à trente ans un vieillard qui s'y baigne. Dans la *Lettre* du pseudo-Callisthènes, c'est une source limpide qui jette des éclairs. Dans le tableau d'une autre source féerique, si quelqu'un en mange un oiseau, on voit du feu jaillir de son corps. Le cuisinier d'Alexandre y plonge une salaison de poisson. « Aussitôt qu'il l'eut mouillé, le morceau s'anima et échappa des mains du cuisinier. » Ce fut en souvenir de *Prestre-Jean* que Pons de Léon cherchait la Fontaine de Jouvence en Floride.

La *Mer Aréneuse*, n'est autre que la *Mer Rouge*, ainsi

nommée à cause de la couleur de son sable, ou de la teinture que donnaient ses plantes riveraines. C'est encore un souvenir biblique, surtout quand il est dit qu'on la peut bien passer, mais que l'on se hâte de retourner si l'on ne veut être englouti.

Les *Salamandres*, qui vivent sur la *Montagne en feu*, ou volcan, sont empruntées à Aristote et à Pline. L'auteur emploie le mot *vers* pour le latin *vermis* ou *serpens*, parce que les Anciens rangeaient le *chelydros* ou salamandre parmi les serpents.

Les gens qui ont *un corps d'homme et une tête de chien* ont été rencontrés par Alexandre, dans la *Lettre de* Callisthènes.

Ces monstres, dans *Prestre-Jean*, sont ichthyophages : des hommes sans tête et velus, dans Callisthènes, se couvrent de peaux et se nourrissent de poissons pêchés dans la mer. Ces ichthyophages se trouvent dans Pline, Solin et Isidore de Séville : ils relatent qu'Alexandre leur interdit de se nourrir ainsi. Ils sont également dans Strabon ; la plupart des auteurs les placent sur les rives de la mer Erythrée et sur les côtes septentrionales de l'Arabie. Hérodote les montre parlant au roi d'Éthiopie. Diodore prétend qu'ils s'étendent depuis la Carmanie jusqu'au fond de la Mer Rouge. Bref, le supposé Christian s'appuyait sur des autorités d'humaniste, même pour avancer des choses vraies et vraisemblables.

L'« *Arbre de vie, duquel sort le chrême* » et gardé par un serpent, se trouve, dans le pseudo-Callisthènes, sur le bord d'un fleuve où il y a un grand nombre de serpents de rivière. C'est le morceau le plus poétique de la *Lettre d'Alexandre* :

Il y avait dans ce fleuve des arbres qui s'élevaient avec le soleil et croissaient jusqu'à la sixième heure. A partir de la

septième heure, ils allaient en décroissant jusqu'au point de disparaître. Ils avaient des larmes comme une figue qui pleure, et l'odeur la plus douce et la plus exquise. Je donnai l'ordre qu'on coupât les arbres et qu'on recueillît les larmes avec des éponges. Ceux qui se mirent à cet ouvrage furent à l'instant fouettés par des génies invisibles. Nous entendions le bruit des fouets, et nous voyions les marques des coups se former sur le dos, mais nous n'apercevions pas ceux qui frappaient. Alors, une voix se mit à dire : Ne coupez et ne recueillez rien. Si vous ne cessez toute l'armée va devenir muette... Plein d'effroi, je défendis aussitôt de rien couper ni recueillir.

Le « serpent qui crie si fort qu'on l'entend d'une journée au loin », qui est deux fois plus grand qu'un cheval et porte neuf têtes et deux ailes, mériterait toute une dissertation pour nous conduire au serpent-de-mer. Les fleuves de l'Inde et d'Asie étaient si pleins d'animaux extraordinaires que Strabon laisse entendre qu'Alexandre garda le silence sur tant de merveilles pour ne pas paraître rapporter des choses incroyables. Là encore brille l'érudition classique de l'évêque Christian : il a en vue l'*odontotyrannus amphibie*, le *ver* montrueux de l'Inde dont parlent Ctésias et Elien, de sept coudées de long, et si gros qu'un enfant de dix ans ne pouvait l'embrasser. Il n'a que deux dents superposées. Le jour il se tient dans la vase, la nuit il chasse sur terre les bœufs et les chameaux qu'il entraîne dans le fleuve et dévore. Le sommaire seulement du XVIIIe Livre de Tite-Live, puis Florus, Aulu-Gelle et Valère-Maxime l'ont mentionné avec plus ou moins d'étendue. Cependant, ce monstre à neuf têtes paraît être le mollusque dont parle Aristote, et, dans la nature contrôlable, le cousin-germain du *Sepia Octopus* de Linné.

Quant aux somptueux défilés, aux cortèges, aux descriptions de palais qui terminent la *Lettre de Prestre-Jean*,

on en trouve à chaque pas, si l'on peut dire, des modèles dans Hérodote.

§

Telles sont, *grosso modo*, les sources savantes d'un petit ouvrage qui veut paraître naïf, et qui parvient à l'être plutôt par la langue que par un art consommé. Et telle est la *Lettre de Prestre-Jean*, dont l'Occident, déçu dans son attente, va faire un négus d'Abyssinie, afin de le distinguer de Gengiskan, païen sacrilège. Mais, pour s'accorder avec les récits des voyageurs, il comptera plusieurs *Prêtres-Jean*, et tiendra le bon en réserve, le plus petit, le mignon, le nestorien, ami des chevaliers Français et Portugais. Quelle autre illusion !... Il n'y avait pas de *Prêtre-Jean* ; quelques esprits critiques et clairvoyants l'avaient déjà dit avant les orientalistes et les philologues modernes, qui en ont profité pour rendre le sujet quasiment inaccessible. Le mot *Zan*, *Gan*, *Wang*, *Kan* ou *Cham*, avaient écrit les premiers, formait la désinence des noms princiers, comme dans *Gengiskan*, et s'appliquait aussi bien à ceux des chefs et des officiers. Les Espagnols entendirent *Huan*, que j'orthographie phonétiquement pour *Juan* ; les *Portugais Joân* ; les Italiens *Gian*, abréviatif de Giovani, ou *Zan*, en vénitien ; les Français *Jean*, et les Anglais *John* ! A la vérité, aucun de ces *Zan* ou *Wang* n'était Prêtre, mais prince ou chef-pontife, absolument comme les tzars étaient papes, et il faut lire le tableau que Rubruquis, l'envoyé de Saint Louis, a tracé des fameux prêtres nestoriens pour être fixé sur leur religion, leur débauche, leur simonie, voire leur idolâtrie !

Prêtre-Jean d'Asie, *Prêtre-Jean* des Indes, ou *Prêtre-Jean* du Cathay n'étaient à tout prendre que des Tartares cruels et primitifs, qui mortifiaient encore la viande sous la selle de leurs chevaux et s'enivraient de lait fermenté. Mais la Poésie occidentale refait au pastel ce qui ne fut tracé qu'au charbon, en des temps très anciens ; et là même où s'épatait le nez d'un Mongol, elle ne veut voir que le profil fastueux d'un César asiatique...

LE PETIT JEHAN DE SAINTRÉ

Voici une nouvelle édition du *Petit Jehan de Saintré* d'Antoine de la Sale, ou La Salle, d'après le manuscrit de l'auteur, avec des *Variantes* et une *Introduction* par Pierre Champion, suivies de savantes *Notices Critiques* et d'un *Glossaire*, par Fernand Desonay.

Un texte nouveau de ce célèbre roman de mœurs du xve siècle était attendu des savants et des amateurs, car on ne pouvait le lire que dans l'édition de Gustave Hellény, publiée par Sauvaitre en 1890. Cette dernière n'était elle-même qu'une reprise du texte de Guichard, publié en 1843 sur trois manuscrits de Paris. Fernand Desonay, lui, en a étudié et comparé dix. Sans entrer dans plus de détails paléographiques et bibliographiques, la présente édition repose sur le Ms. 10057 des *Nouvelles acquisitions françaises* de la Bibliothèque Nationale, lequel provient de la Maison de Luxembourg et fut acheté en 1902. Il était de tradition que ce manuscrit, ignoré de Guichard et d'Hellény, fût de la main de son auteur. Pourtant, Pierre Champion, dans une courte étude publiée chez son frère en 1926, avait établi que ce n'était, à vrai dire, qu'une copie de scribe exécutée sous les yeux d'Antoine de la Sale, mais corrigée de sa main, du moins en partie.

L'impression de Pierre Champion est qu'Antoine a relu son chef-d'œuvre à différentes époques de sa vie, entre

1456 et 1469. « Faut-il ajouter que les manuscrits littéraires du moyen âge revus par leurs auteurs sont d'une insigne rareté ? En ce qui concerne le xve siècle, je n'en puis citer qu'un exemple, celui du manuscrit des poésies de Charles d'Orléans, que j'ai eu la bonne fortune de reconnaître. Puisse cette note, ajoutait en 1926 Pierre Champion, inviter quelque éditeur à donner, d'après ce texte, le joli roman de la *Dame aux Belles Cousines.* »

Mais quel est le sujet de l'*Histoyre et Plaisante Cronicque du Petit Jehan de Saintré et de la Dame aux Belles cousines ?* Antoine de la Sale a tracé le portrait de la coquette, ou plutôt de la femme mondaine de son temps. Il lui a opposé le jeune chevalier qu'elle « protège ». Ce freluquet de petit page, écrit Pierre Champion, nous lui donnerions un autre nom dans la littérature d'aujourd'hui. Mais Pierre Champion, d'un léger coup de pouce, fait dévier le personnage. Il sait pourtant que la coutume était alors pour les Dames d'équiper les pages et d'éduquer leur courtoisie. Les romans de Chevalerie en témoignent ; et lui-même fait allusion à Marguerite d'Ecosse donnant de l'argent et des bijoux à ces jeunes héros que les joutes préparaient à la guerre. L'amour s'en mêlait, naturellement, mais le plus souvent platonique. Cette jeune veuve de haute naissance, surnommée la *Dame des Belles Cousines*, est déjà la marraine de Chérubin ; et le sens détourné de « marraine » s'est perpétué jusqu'à nous. Inutile d'épiloguer là-dessus...

Or donc, *Belle Cousine* — on voit que le mot équivaut à « marraine » — distingue dans l'entourage du roi Jean de France, un petit page de Touraine, Jehan de Saintré, lequel n'est pas tout à fait imaginaire, car Froissart nous apprend qu'un Jehan de Saintré, dès l'année 1350, était tenu pour le meilleur et le plus vaillant chevalier de France. Il est mentionné dans les *Chroniques de Saint-Denis*, au

nombre de six chevaliers envoyés par Jean le Bon pour soumettre au duc de Normandie les propositions de paix qui aboutirent au traité de Brétigny.

Belle Cousine attire Saintré dans sa chambre, et, en présence de ses femmes, lui demande qui est sa « Dame par amours ». Comme Saintré n'en a pas encore, elle se propose pour faire son éducation de chevalier et lui suggère de la choisir pour Dame. Catéchisé, il fait son chemin à la cour. Bientôt chevalier, il s'illustre dans les tournois ; puis il tue le Grand Turc dans une expédition contre les Infidèles. Il rentre en triomphe à Paris, mais, tout à sa gloire, il s'en absente pour jouter à la cour d'Allemagne. Dépitée, *Belle Cousine* se retire dans ses terres. Là, elle fait la connaissance de Damp Abbé, et ce moine la console. C'est en revenant à la cour que Saintré apprend son infortune. Plus encore, dans un pugilat au cours d'un souper, il est vaincu par le moine ! Mais il en tire vengeance en le contraignant à un combat régulier. A la fin, il lui perce la langue et les joues. Un jury féminin, auquel il en réfère — La Sale écrit au temps des *Arrêts d'Amour* — condamne la Dame qui a préféré un moine paillard à un loyal chevalier. Le jugement est rendu en présence de *Belle Cousine*, mais sans que Saintré ait nommé personne. Interrogée à son tour, *Belle Cousine* cherche à rejeter ses torts sur son vaillant ami. Celui-ci la confond en lui rendant la ceinture qu'il lui avait arrachée le jour de son duel.

Y a-t-il, dans cette œuvre parfaitement suivie, se demande Pierre Champion, de la sensualité et du libertinage ? Nous l'y mettons, je crois, répond-il, et Antoine de La Sale, pédagogue-né doublé d'un bon psychologue, n'y a mis que de l'esprit et sa science qui n'était pas très longue, sauf en ce qui concerne les usages courtois et le Blason. Pourtant, lorsqu'au XVIIIe siècle, le comte de

Tressan remania l'histoire encore fameuse en la dépouillant de ce qui appartenait par trop au pittoresque et à l'art didactique du vieux temps, le soupçon de libertinage fut mis en valeur. Il me semble qu'il n'est pas absolument niable dans le texte ancien. Ce n'est pas, du moins, ce qui fait le plus clair de son intérêt, et ce libertinage a tant de grâce qu'on est tenté de chercher un autre mot. Car, malheureusement, « libertinage » comprend aussi bien les œuvres épicées d'Andréa de Nerciat que le discret *Point de Lendemain*, attribué à Vivant Denon mais qui est peut-être de Dorat.

Gustave Hellény, et surtout Charles Louandre, dans ses *Conteurs français* de la Bibliothèque Charpentier, prenaient *Jehan de Saintré* pour une œuvre satirique, antiféodale et antimonacale. Antimonacale, jusqu'à un certain point ; mais elle est, bien au contraire, féodale par l'importance qu'y donne l'auteur à la Chevalerie déjà déclinante, et au faste seigneurial qu'il décrit avec amour. Antimonacale et féodale, dis-je, parce que le soldat y triomphe du moine qui le remplaçait lors des expéditions où ce dernier l'envoyait dépenser sa peine et sa fortune. Pierre Champion, plus éclairé et le moins du monde sectaire, paraît être de cet avis. Somme toute, ce roman de mœurs expose les trois personnages moteurs de la société au moyen âge : la Dame, le Moine et le Chevalier.

Mais comment le vieux romancier aurait-il pu écrire une satire antiféodale ?

« *Antoine de la Sale*, dit Pierre Champion, *est un enfant de l'amour et de la Provence.* » Son père Bernard, surnommé un « second Annibal », fut un condottiere fameux qui guerroya en Italie vers la fin du XIVe siècle, soit au service de Clément VII, soit à celui de la reine de Naples et de son héritier Louis Ier d'Anjou. Antoine naquit en 1388, aux environs d'Arles, croit-on. Destiné au métier des armes,

à dix-huit ans il est à Messine avec les gens de Louis II qui va prendre possession de son royaume. Il se partage ensuite entre la Flandre et l'Italie. En 1415, on le retrouve à l'expédition de Ceuta, au nombre des chevaliers de Jean Ier de Portugal. Puis il reprend du service auprès de Louis II, et passe à son fils Louis III comme écuyer d'écurie. En récompense de ses bons offices, Yolande d'Aragon, veuve de Louis II, lui donne une maison en Arles et sous la redevance annuelle d'un chapeau de roses. Temps heureux, printemps de la France !... En 1420, il suit son maître qui va défendre sa prétention au trône de Naples contre Alphonse d'Aragon. « Sans doute, dit Pierre Champion, Antoine visite le Paradis de la reine Sybille, dans la marche d'Ancône, près de la cité de Norcia. C'est l'antre de Vénus qui retient dans ses lacs les mauvais chrétiens. » Antoine, en effet, a décrit cet antre dans la *Salade*, le premier de ses livres, qu'il composa au service de René d'Anjou, roi sans couronne et troubadour. La *Salade* fut ainsi nommée « *parce qu'en la* Salade *se met plusieurs bonnes herbes* ». C'est un ouvrage d'éducation à l'usage de Jean d'Anjou, fils de René. On y trouve un traité de morale d'après Cicéron, une chronique des rois de Sicile, du Blason et de la Chevalerie. Le merveilleux y est représenté par ce *Paradis de la Reine Sybille* que l'on peut considérer comme une déformation méridionale du Vénusberg. La *Salade* contient ce qu'un précepteur du XVe siècle, un chevalier-pédagogue pouvait enseigner à son élève. De temps à autre, remarque l'historien, un trait gai et moqueur annonce l'auteur de *Saintré*.

Mais n'anticipons pas. De Naples, Antoine passe à Rome. Là, dit heureusement Pierre Champion, la culture italienne le pénètre seulement comme le ciel latin l'enveloppe. Il s'intéresse davantage aux chevaux et aux coups

d'épée. Rentré en France dès 1429, il est viguier d'Arles, ou représentant du souverain. Son mandat expire en 1430. Il s'intéresse particulièrement aux écoles de la ville. Il a l'usufruit du château de Séderon, reversible sur sa femme, Demoiselle au beau nom de *Lyon de la Sellana de Brusa*, dite aussi *Léone de la Brossa*. Le roi René l'avait dotée de mille florins. C'est avec lui qu'Antoine s'embarque à la conquête de son royaume. Mais une fois celui-ci perdu, René reprit le chemin d'Anjou en 1402. Depuis deux ans, Antoine avait regagné la France, où il avait suivi Isabelle de Lorraine.

Ce fut à cette époque qu'Antoine rédigea la *Salade* pour son pupille et fit son début littéraire à 52 ans. Voyageur et soldat, il n'avait jamais eu le temps d'écrire...

Devenu à son tour un jeune homme parfaitement éduqué, Jean d'Anjou fut lieutenant-général de son père en Lorraine. Alors, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, confie au précepteur l'éducation de ses trois fils. Dans sa résidence de Châtelet-sur-Oise, Antoine achève, le 20 octobre 1451, la rédaction d'un ouvrage pédagogique auquel il donne son propre nom : *La Sale*. Cet ouvrage est du même goût que la *Salade*. Il contient un conte du « mari à mauvaise haleine » mis là pour une éducation de prince, La 50e des *Cent Nouvelles nouvelles*, imitée de la XIVe de Sacchetti et signée d'Antoine de La Sale, un homonyme, a plus de verdeur, mais elle ne s'adresse pas aux enfants...

La première rédaction du *Petit Jehan de Saintré* fut terminée le 6 mars 1456. De Châtelet-sur-Oise est encore daté le *Traité des Anciens Tournois et faits d'armes*. La Chevalerie n'était déjà plus qu'une pompe mondaine dont Louis de Luxembourg se montrait fort épris.

La dernière mention que l'on rencontre du nom d'Antoine de La Sale est lors de son séjour à Bruxelles, le 1er juillet 1461, sur une dédicace à Philippe le Bon

d'un exemplaire de *La Sale*. L'auteur avait alors 73 ans.

Voilà donc le feudataire, le soldat et le pédagogue qui serait censé avoir écrit une satire de la féodalité ! On lui attribue encore un autre chef-d'œuvre : les *Quinze Joyes de Mariage*. Non seulement ces preuves ne sont pas convaincantes, mais encore on ne retrouve dans la satire bourgeoise que sont les *Quinze Joyes* ni la langue, ni le style savants du *Petit Jehan de Saintré*.

Cette supposition, aujourd'hui abandonnée, a laissé place à plusieurs autres, que l'on trouvera au chapitre suivant.

L'ÉNIGME DES XV JOYES DE MARIAGE

L'on a cru, à plusieurs reprises, découvrir l'auteur du chef-d'œuvre que sont, de consentement unanime, *Les XV Joyes de Mariage*. Dernièrement, l'érudit paradoxal que fut le regretté Pierre Louÿs a fixé l'attention des curieux sur un nouveau personnage. Malgré toute la séduction de sa thèse, je me crois à mon tour obligé de la détruire, comme il a détruit celles de ses prédécesseurs. Au rebours de cet aimable sophiste, je ne proposerai personne, je n'ai pas de certitude à faire valoir ; bref, nous retournerons à l'anonyme, à l'homme de génie inconnu, le premier de nos psychologues réalistes, et l'un des Maîtres de la prose française, à côté de Joinville et de Froissart.

Mais j'ai tort de citer leurs noms, parce que le domaine de ces mémorialistes est sur un autre plan que celui des *XV Joyes*, petit ouvrage qui tient de la satire et du roman, comme à peu près, au XVIe siècle, le *Baron de Fœneste*, d'Agrippa d'Aubigné.

Le premier qui ait attribué les *Quinze Joyes* à Antoine de La Salle, le célèvre auteur du *Petit-Jehan de Saintré*, est un bibliothécaire de Rouen, André Pottier. Après en avoir découvert un manuscrit sur ses rayons, il écrivit à Techener une lettre publiée dans la *Revue de Rouen*, octobre 1830, et tirée à part in-octavo :

« Aucun critique, que je sache, ne s'est occupé de rechercher quel pouvait avoir été l'auteur de cette étude si

approfondie des vices et des travers de son temps. Le Duchat, dans l'édition de 1734, n'a proposé sur ce sujet aucune conjecture ; ce qui prouve qui ni lui, ni aucun autre n'avaient connaissance de notre manuscrit et de l'énigme qui le termine : car on se serait empressé de publier cette dernière, d'abord : puis, ensuite, on aurait tenté de l'expliquer.

« Voici cette énigme et les lignes qui la suivent, transcrites, à la fin du manuscrit, de la même main que le corps de l'ouvrage :

De labelle la teste oustez
Tresvistement davant le monde
Et samere decapitez
Tantost et apres leseconde
Toutes trois a messe vendront
Sans teste bien chantée et dicte
Le monde avec elles tendront
Sur deux piez qui le tout acquitte.

En ces huyt lignes trouverez le nom de celui qui a dictes les XV joies de Mariage au plaisir et a la louange des mariez. Esquelles ils sont bien aises. Dieu les y veille continuer.

AMEN DEO GRATIAS

« De grâce, Monsieur, quel sera l'heureux Œdipe qui surprendra le secret de ce nouveau Sphinx... Pour moi, j'avoue que j'y ai perdu mon gaulois. J'avais pourtant cru entrevoir une issue à ce dédale cryptonymique : mais mon fil, peu solide d'ailleurs, s'est rompu au quatrième vers, et le reste subsiste, impénétrable pour moi. Quoi qu'il en soit, je veux vous faire part de ma tentative d'explication...

« C'est évidemment une charade, dont il s'agit de rassembler les membres épars ; ce sont des lettres ou des

syllabes qu'il faut extraire et coordonner. Or, j'ai pensé que c'étaient des syllabes, et que, puisque l'on devait *décapiter la belle*, *sa mère*, et *le seconde*, si l'on faisait attention que ces mots étaient écrits dans l'original de manière à ne composer avec l'article qui les précède qu'un seul vocable, on devait les considérer comme autant de mots complets, et opérer sur eux en conséquence de cette donnée. L'auteur, pensais-je, s'est peut-être amusé à combiner ce redoublement d'obscurité, qui devait, selon toutes apparences, faire faire fausse route à la plupart des interprétateurs. Les syllabes obtenues par le procédé indiqué seraient *la*, *sa*, *le* ; or, c'est exactement, et avec son orthographe primitive, le nom patronymique de l'ingénieux auteur du *Petit Jehan de Saintré*, d'Antoine *Lasale*. Ce résultat une fois trouvé, des inductions, des demi-preuves se présentaient en foule pour l'appuyer.

« La date des *Quinze Joyes*, rapportée à 1450, et celle du *Petit-Jehan*, fixée à 1459, concordaient parfaitement, Le Duchat remarque que le dialecte picard règne d'un bout à l'autre du premier ouvrage. Or, *Antoine Lasale*, qui fut le courtisan assidu de Philippe le Bon, et l'un des ornements de cette petite cour libertine que Louis XI, encore dauphin et réfugié dans le Brabant, tenait à Geneppe, qui data même de cette dernière localité son célèbre roman, dut passer la plus grande partie de sa vie dans les Pays-Bas, et, par conséquent, être complètement imbu du dialecte picard. Enfin, quels rapprochements ne présenteraient pas, si l'on venait à les détailler, les compositions connues d'*Antoine Lasale* et celle que j'essaie de lui attribuer ? N'existe-t-il pas, en effet, d'incontestables analogies entre l'histoire de la *Dame des Belles Cousines*, cette peinture de mœurs élégantes, mais faciles et relâchées, dans laquelle perce, en définitive, une satire piquante de la légèreté des femmes ; entre les *Cent Nouvelles*

nouvelles, curieux répertoire d'anecdotes scandaleuses, véritable martyrologe de maris trompés, dont notre auteur dut être un des rédacteurs principaux, puisqu'une des nouvelles porte son nom, et, enfin, les *Quinze Joyes de Mariage*, railleuse antiphrase, analyse satirique de toutes les douleurs sans remède ; de toutes les infortunes sans retour dont l'auteur se plaît à tresser exclusivement le lien conjugal ? »

Bien qu'André Pottier se soit hasardé jusqu'au parallèle entre l'auteur présumé des *Quinze Joyes* et celui du *Petit Jehan de Saintré*, il avoue ingénument qu'il y perd *son gaulois*, que « son fil peu solide s'est rompu au quatrième vers ». Mais arrive M. Génin avec du renfort : il ne faut pas ainsi perdre courage et priver l'histoire littéraire d'une hypothèse qui peut devenir une certitude. Un petit coup de pouce suffit. A-t-on jamais vu un chef-d'œuvre anonyme ? N'a-t-il pas lui-même attribué la *Farce de l'Avocat Pathelin* à François Villon ? Allons-y du cinquième vers qui fait rentrer Pottier dans sa coquille : La *Messe* sans tête donne *se*. Le *monde*, formant seulement deux pieds avec la syllabe *se*, donne *semond*, il faudrait lire : *Lasale semond*, c'est-à-dire *enseigne* (Cf. *Athenæum français*, 1854, p. 228).

Tout le monde, puisque *monde* il y a, fut satisfait de l'interprétation parfaitement niaise de M. Génin, à commencer par Leroux de Lincy et Pierre Jannet, pour finir avec Gaston Paris, Ludwig Stern, Gossart, Jeanroy et Lanson, soit environ pendant soixante-dix ans.

Cependant, le Bibliophile Jacob, né malin, et dont on ne compte plus les malices, entre autres les attributions des *Mémoires de Casanova* à Stendhal et les *Historiettes* de Tallemant à Prosper Mérimée, le Bibliophile Jacob voulut montrer un tour de sa façon : il résolut l'énigme en faveur d'un incertain *Lemonde*, natif d'Escé, et auteur

présumé du *Grand Jubilé de Milan*. Voilà de l'érudition ! On peut s'en rendre compte par le *Bulletin du Bouquiniste* de 1859, page 5. Enfin, un anonyme, M. E. T (de Brest), piqué d'émulation, fit, dans le même bulletin de 1859, page 123, valoir les droits du *Sieur de Bellesme*...

Pour moi, j'incline à croire avec M. Joseph Nève (*Antoine de La Salle, sa vie et son ouvrage*, Champion, 1903) que cette charade est une « simple mystification », ou que sa transcription est défectueuse, encore que le manuscrit de Chantilly reproduise sans variante le huitain de Rouen.

Mais déjà, M. Joseph Nève avait démontré que l'attribution des *Quinze Joyes* à Antoine de La Sale ne reposait que sur des présomptions et des demi-preuves, et aussi M. Labande (*Antoine de La Salle*, *Picard*, 1904) quand MM. Joseph Bédier et Paul Hazard, dans leur *Histoire de la Littérature française*, rejetèrent la paternité de La Sale. On aimera voir citer cette belle page, moins pour les arguments qu'elle contient que pour l'idée juste et précise qu'elle donne en quelques lignes de la satire qui nous occupe.

« Soldat, précepteur de princes, grand voyageur, Antoine de La Sale a été aussi, un écrivain fécond et spirituel, d'un talent très souple. C'est pourquoi on lui a attribué volontiers toute une série d'ouvrages anonymes qui ne sont sûrement pas de lui.

« Le premier en date est le livre des *Quinze Joyes de Mariage*, un chef d'œuvre où l'observation la plus pénétrante se teinte de l'ironie la plus déliée. C'est une succession de petites scènes d'intérieur, d'une vérité et d'une couleur étonnantes, où l'on voit femme, belle-mère, chambrières et commères s'entendre comme larrons en foire pour berner et ruiner le pauvre diable de mari, qui n'en peut mais. Ce niais sentimental prend pour des « joies »

les misères du mariage, et il meurt à la peine, se croyant heureux. D'autres niais font comme lui et la farce continue. Jamais, on n'a raillé si impitoyablement les malices et les petites hypocrisies féminines, jamais on n'a été si dur pour l'aveuglement des maris trompés. C'est assurément un disciple de Jean de Meung qui a écrit ce livre, mais le style est autrement vigoureux et ramassé que celui du *Roman de la Rose*, et le trait porte plus avant. On n'a attribué l'ouvrage à La Sale que sur la foi d'une charade mal interprétée, et qui, jusqu'à présent, n'a pas été déchiffrée. Les quelques allusions historiques qu'il renferme nous autorisent à le faire remonter plus haut. C'est peut-être un épisode attardé de la querelle de Gerson et de Christine de Pisan : dans sa préface, l'auteur semble bien renvoyer au *Miroir de Mariage* de Deschamps, et il reprend à son compte le refrain d'une ballade du bailli de Valois. Sa conclusion est inattendue : il s'excuse auprès des femmes de leur avoir toujours donné le mauvais rôle. Et il se déclare prêt à écrire un autre livre où il aurait plus belle matière encore, car il y montrerait le tort que les hommes font aux femmes, « si faibles de nature et sans défense » ! Il y a dans cette volte-face finale un mélange savoureux de sincérité et d'ironie qui sont d'un pince-sans-rire. Notez qu'il ne déconseille pas le mariage : « Mais je ne tiens, pas, dit-il, telles besteries à joies ne à félicitez. » Y a-t-il un remède pour se garder de tous les maux de la vie conjugale ? Il en connaît un, mais il a peur de fâcher quelque femme, et il s'en taira pour le moment... Il y a du prêtre dans tout cela ; mais il s'agit d'un prêtre désabusé qui s'amuse, et parfois s'attriste de la folie du monde. La préface, du reste, nous renseigne assez clairement. L'auteur n'est pas marié « pour ce qu'il a pleu à Dieu, dit-il, de me mettre en autre servage, hors de franchise que je ne puis recouvrer. » Cette connaissance intime du mariage

lui vint sans doute de la confession. Et s'il y a des passages fort scabreux dans son livre, on n'y trouve du moins nulle grossièreté et pas un mot malsonnant, rien d'équivoque. Il est sévère pour les nobles qui s'écartent de l'idéal de leur classe, mais il n'a placé devant nous ni prêtres ni moines en mauvaise posture. C'était du reste un séculier, il a des coups de dent assez durs pour les Cordeliers et les Jacobins. Peut-être même appartenait-il au clergé campagnard : les maisons où il nous conduit sont en général celles de la petite noblesse provinciale de l'époque. En tout cas, cet homme d'esprit n'était plus jeune quand il a écrit son livre. Ou on ne sentirait pas chez lui cette secrète satisfaction d'avoir percé à fond la vanité de toutes choses. »

Entre MM. Joseph Nève, Labande, Joseph Bédier et Paul Hazard, avait paru l'article de Pierre Louÿs (1903) plus tard reproduit, en 1929, dans le recueil intitulé *Littérature* (Édition Montaigne). A côté de choses excellentes, il y en a de contestables, c'est le moins qu'on en puisse dire, comme *Corneille et Molière*, et d'autres d'une documentation dérisoire, comme le *Poète Sygogne*. Est-ce là où les deux éminents historiens de la *Littérature Française* ont trouvé que l'auteur des *Quinze Joyes* dût être un ecclésiastique, bien qu'ils ne citent point l'article anonyme de Pierre Louÿs, et que celui-ci se prononce non pour un séculier, mais pour un moine ? Il a paru à MM. Bédier et Hazard que les coups de dent contre les Cordeliers et les Jacobins ne pouvaient être que le fait d'un prêtre, comme si les rivalités conventuelles n'avaient jamais enfanté d'épigrammes ou de satires, et, plus souvent, de mauvais procédés.

Seul, M. Labande s'est élevé contre les conclusions de Pierre Louÿs ; ou plutôt les a-t-il considérées comme de peu de poids. Mais c'est un fait acquis qu'Antoine de

la Sale, pour ces derniers critiques, et aussi Gaston Raynaud, n'est pas l'auteur des *XV Joyes*.

Il était nécessaire d'exposer aussi brièvement que possible toutes ces opinions pour en arriver à l'article de Pierre Louÿs : *L'Auteur des XV Joyes de Mariage*.

***

« En examinant, dit Pierre Louÿs, le premier quatrain de la charade, M. Pottier avait ingénieusement observé que les trois mots à « décapiter » (*labelle*, *samere et leseconde*) étaient réunis à l'article ou au pronom précédent par des ligatures à la plume. Il supprima ces ligatures, isola les particules *la*, *sa*, et *le*, et il lut : La Salle, Antoine de la Salle. Rien n'est plus tentant que d'attribuer un bon livre à un bon auteur.

« Alors, il n'y eut qu'un cri d'approbation.

« On ne se dit pas (et tout d'abord) que la charade ainsi composée eût été passablement niaise... pour un auteur si intelligent :

« — Que d'ailleurs on n'expliquait pas pourquoi le nom de l'inconnu « venait à la messe » (vers 5 et 6) :

« — Ni pourquoi ce même nom « tenait le monde » à la main (vers 7 et 8) ;

« — Ni pourquoi, composant un métagramme élémentaire (et combien aisé !) l'auteur était allé quérir des mots inexistants, comme *labelle*, *samere* et *leseconde*, alors qu'il en avait tant de véritables à sa portée.

« On ne se dit pas — on ne voulut pas dire — que l'auteur des *XV Joyes* ne s'était pas marié, et que La Salle avait femme ;

« — Que l'inconnu était religieux et que La Salle était laïc ;

— Que les *Joyes* fourmillent de mots picards et que La Salle était de Provence ;

« — Qu'au surplus, l'esprit des *XV Joyes* et celui de *Jehan de Saintré* sont tout différents par le caractère : l'un mysogine, et l'autre, chevalier servant ; — plus encore par la valeur : le premier dépassant le second de toute la hauteur du grand talent sur le petit.

« On ne soupçonna pas davantage que la composition des *XV Joyes* pouvait être reportée avant la naissance même d'Antoine de La Salle, — ainsi que nous le verrons plus loin... »

« Ce que nous savons sur l'auteur des *XV Joyes*, continue Pierre Louÿs, se réduit à trois points :

« 1° *Il était Moine.*

« Comment aucunes dévotes créatures, pensans en la Vierge Marie et considérans contemplativement les grans joyes qu'elle povait avoir durant les saincts misteres qui furent en l'Annonciation, en la Nativité, en l'Ascension de Jhesus-Christ, et autres, qu'ilz ont mises en joyes, au nom et pour l'oneur desquelles plusieurs bons catholiques ont fait plusieurs belles et devotes oraisons à l'oneur et à la louange d'icelle benoicte Vierge Marie, moy aussi, pensant et considérant *le fait de mariage, où je ne fus oncques, pour ce qu'il a pleu a Dieu me mettre en autre servage, hors de franchise que je ne puis plus precouvrer, ay advisé que en mariage a quinze ceremonies...*, etc. »

« La phrase soulignée, cela est clair, ne souffre qu'une interprétation : l'auteur était cloîtré.

« 2° *Il était Picard.*

« Le Duchat avait déjà remarqué, dès le XVIIIe siècle, que les mots et les tournures du dialecte picard se lisaient *à chaque page* dans le texte du livre. Et tout le monde est d'accord pour le reconnaître.

« D'ailleurs, l'auteur ne nous parle guère que de sa province ou des pays voisins. Il cite une bataille, elle est « de Flandres » ; une robe, elle est de « Malignes » ; un archidiacre, il est « de Therouenne » ; un proverbe, il est du Nord :

Si en sera Martin de Cambray
Car il en sera saint sur la baudroy.

« 3° *Il vivait à la fin du XIVe siècle.*

« Cette troisième proposition demande plus de détails, car elle n'a jamais été soutenue, et pourtant ce n'est pas celle qui s'impose à nous avec le moins d'évidence. On admet que les *XV Joyes* ont été composées vers 1450. Sur quoi se fonde cette opinion ? Uniquement, il faut bien le dire, sur le désir que l'on avait d'attribuer l'ouvrage à Antoine de La Salle.

« Malheureusement, à la même époque, les *Cent Nouvelles Nouvelles* (composées vers 1452) citent les *XV Joyes* comme un très vieux livre. Voici le passage ; et il est capital :

« Car, la Dieu mercy, les *Histoires Anciennes*, comme Matheolet, Juvénal, les *Quinze Joyes de Mariage*, et aultres plusieurs dont je ne scay le compte..., etc. »

« Donc, vers 1450, on parlait des *XV Joyes* comme de Matheolus (traduit vers 1350). C'était une histoire ancienne, un livre de l'autre temps, de l'autre siècle...

« L'intervalle de 70 ans, qui est la durée d'une vie humaine, est l'espace où flottent nos hésitations. On a cru longtemps que le poème de Jean de Meung avait vu le jour vers 1330. Puis on a reculé cette date avant 1309, 1305, 1282, 1277 : on en est aujourd'hui à 1260 : et quels sont les motifs invoqués ? Considération sur la langue ? Jamais. Faits historiques, nécessairement antérieurs ou postérieurs ? Toujours.

« Les *XV Joyes de Mariage* ne contiennent que deux allusions à l'histoire de leur temps. Aucune des deux n'empêche, et bien au contraire, de reculer au XIVe siècle l'époque de leur écriture.

« Le « mari », qui est le principal personnage, et qui est représenté comme un homme d'âge moyen, a pris part autrefois à la « bataille de Flandre ». Le Duchat et Pierre Jannet notent ingénument : c'est Rosebecque. Si le personnage avait figuré à Rosebecque, n'eût-il alors que 25 ans, il en aurait 93 en 1450 (et 102 ans en 1459, autre date proposée par le même Pierre Jannet...) puisque la bataille s'est livrée en 1382 ; et cela seul dément la date alléguée pour la composition du livre. — Mais rien ne nous dit que ce soit Rosebecque. Cassel est tout aussi vraisemblable.

« La seconde allusion historique relevée dans l'ouvrage a trait au « Dauphin de Viennois » cité comme un enfant de luxe. On a supposé que cet enfant, c'était Louis XI, âgé de 27 ans en 1450. On a même avancé — Pierre Jannet *scripsit* — qu'il s'agissait du fils de Louis XI, né en 1459 et qui, au surplus, ne fut pas Dauphin à sa naissance. Ainsi les *Cent Nouvelles Nouvelles* auraient traité d' « histoire ancienne » en 1452, une véritable « histoire future », car il s'en fallait de sept ans que les personnages fussent conçus. Qui ne voit au contraire que le Dauphin choyé dont il s'agit ici... est le futur Charles VI, baptisé le 6 décembre 1368, au milieu d'un luxe inouï, qui frappa l'imagination populaire...

« Dauphin de Viennois... Le mot se lit deux fois dans l'ouvrage...

« Mais comment cette expression seule n'a-t-elle pas ouvert les yeux de tous les commentateurs ? Le mot est du XIVe. C'est ainsi qu'on appelait le Dauphin à l'origine du titre (1349). Au XVe, on dit « le Dauphin » tout

court. Monstrelet, du moins, ne s'exprime presque jamais autrement... C'est environ de 1350 à 1390 que, pour éviter une amphibologie encore possible, pour spécifier en un mot qu'on parle d'un prince et non d'un marsouin (*sic*), c'est alors qu'on appelle « Dauphin de Viennois » l'héritier de la couronne, parce que le titre est encore nouveau, étrange, mal compris...

« Résumons ci-dessous en deux lignes tout ce que nous savons de notre auteur.

« *C'était un moine de Picardie, qui écrivait peu après 1368, — vers 1380 approximativement.*

« Étudions maintenant avec ces données l'énigme qui dissimule le nom de l'auteur, et qui est redevenue tout à fait mystérieuse depuis qu'il n'est plus permis d'y lire les trois syllabes de La Salle.

De *labelle* la teste oustez
Et *samere* decapitez.

« Suivons le conseil de M. Pottier. Décapitons, mais un peu plus qu'il n'avait fait ; tranchons les deux premières syllabes de chaque mot. Que trouvons-nous ?

« D'abord : *l'abé* ou *l'abbé*, n'est-ce pas ? Les deux orthographes sont de l'époque.

« Ensuite : *Samer*. — Qu'est-ce que Samer ? Une abbaye de Bénédictins. — Où était-elle située ? En Picardie, près de Boulogne.

« Ainsi nous cherchions un moine picard, et dès les deux premiers mots, en suivant de la façon la plus simple et la plus régulière les indications de l'auteur, nous trouvons :

L'ABBÉ [DE] SAMER

« c'est-à-dire un bénédictin du Boulonnais.

« Du même coup, nous expliquons les vers 5 et 6 qui em-

barrassaient tant M. Pottier, et nous comprenons pourquoi les syllabes du nom

> Toutes trois à messe vendront (viendront)
> Sans teste, bien chantée et dicte.

« A la messe ? mais bien entendu, puisque c'est l'abbé ! Jusqu'ici nous n'avons encore que le titre de cet inconnu. Pour que son nom d'abbé soit complet il nous manque deux mots : 1° son prénom ; 2° son chiffre.

« Son chiffre... on l'a déjà deviné ! Si nous traitons « *leseconde* » comme nous avons traité *samere*, en enlevant la dernière lettre, nous obtenons « le second » ; ce qui s'écrit par le chiffre II... Notre abbé pouvait donc se nommer Jean II, Robert II, ou Louis II de Samer... Il ne nous manque plus que le prénom.

« Et aussi n'avons-nous plus que deux vers à déchiffrer. Évidemment, il est caché là.

> Le monde avec elles tendront (tiendront)
> Sur deux pieds, qui le tout acquitte.

« Ceci renferme une double indication. — Le prénom a deux pieds, deux syllabes. — Il « tient le monde » dans sa main. Ici rappelons que l'auteur des *XV Joyes* sait par cœur le *Roman de la Rose*, alors en pleine gloire. Il y puise comme dans une Bible. Il lui prend ses métaphores et ses lueurs d'érudition. Il tient de lui son mépris de la femme. Il lui doit même l'image centrale de son petit livre : cette « nasse » où il met les maris captifs, et où Jean de Meung voyait se débattre les cénobites. (Si l'auteur des *XV Joyes* est un moine, on comprend pourquoi l'éloquente tirade de Jean de Meung sur les monastères l'a tant frappé. On comprend pourquoi se trouvant lui-même « en servage », comme il le dit, il a tenté de trou-

ver dans la vie séculière — et peut-être pour se consoler — *l'exemple d'un servage qu'il pensait comparable.* Toute l'explication du livre est là. Considérez, d'autre part, que l'abbé régulier d'une congrégation est toujours le premier confesseur du pays ; que, par conséquent, les *XV Joyes* seraient l'œuvre, non d'un spectateur, mais d'un confident : détail qui vient souligner leur intérêt documentaire. Bref, il est pénétré de l'esprit qui anime notre vieille épopée fleurie. — Or, le *Roman de la Rose* nous présente un personnage ecclésiastique qu'il appelle du nom de *Pierre.* Et quelques vers plus loin, comme si un pareil nom n'était pas de lui-même assez lumineux, comme si le poète craignait de n'avoir pas été compris, il ajoute :

Par Pierre voil (je veux) le Pape entendre.

« Mais est-il besoin d'insister ? Ce prénom de deux syllabes, qui « tient le monde » dans sa main, c'est Pierre, et ce ne peut être que Pierre.

« L'énigme se lit donc ainsi :

L'Abbé de Samer, Pierre II.

« Reste maintenant à faire ce qu'on pourrait appeler « la preuve » de cette opération cryptonymique. Un nom propre ne signifie rien : il faut l'identifier.

« Existe-t-il un abbé de Samer nommé Pierre II ?

« A-t-il existé au XIVe siècle ?

« A-t-il pu écrire vers 1380, — date que nous fixions tout à l'heure ?

« Ouvrez, à la colonne 1595, le tome X de la *Gallia Christiana.* Vous y trouverez la liste des Abbés de Samer (S. Vulmanus, D. Boloniensis) et ce nom vers le bas de la page :

« *Petrus II, 25 februarii 1377, 6 juilii et 8 septembris* 1378, ex-chartis authenticis D. de Gaignières. »

***

Il est évident que Pierre Louÿs trouva d'abord l'indice, la clef de sa cryptographie dans *samère* ; qu'il venait peut-être de feuilleter le tome X de la *Gallia Christiana*, ou qu'il s'y reporta sur-le-champ. A son insu, il fut tout de suite enclin à déformer le procédé indiqué par Pottier pour faire cadrer sa trouvaille coûte que coûte, c'est-à-dire la fin avec les moyens. Mais, en y regardant d'un peu près, cela ne cadre pas du tout : ôter la tête de *labelle* donne l'*abé*, si l'on a l'idée préconçue d'un abbé. Toutefois, ce n'est point ôter la *tête* du mot mais bien l'amputer de sa suite, *l'écoüer* comme on disait au temps des *XV Joyes*. Ainsi, en suivant rigoureusement le texte, *en décapitant* les mots soulignés des deux premiers vers, nous obtenons *le* et *mer* parce qu'il est dit *décapitez* après *leseconde*, c'est-à-dire l'*e seconde*, ou l'*e* second, ligature de copiste ou obscurité volontaire de l'auteur. Le même moyen vaut pour l'*e* de *mer* : le texte le dit expressément par l'adverbe *tantost*, auquel Pierre Louÿs n'a pas prêté d'intention : *tantôt* signifie : dans un moment, en un endroit et dans un autre, *nunc et nunc*. L'on obtient ainsi *Le Mer*, vraisemblablement incomplet. Mais essayons aussi de donner le coup de pouce par dérision : *sans tête*, *décapitez* évoquant l'idée de *scier*, nous complétons *Le Mer* par cette syllabe et obtenons Le Mercier. Pourquoi à messe *vendront* qu'il faut peut-être lire ainsi, au lieu de son homonyme *vendront* = viendront ? Parce que les *merciers* vendaient leur balle le dimanche, sur le parvis des églises. Pourquoi : *le monde avec elles tendront ?* Parce que tout au monde se

fait par commerce, et que celui de mercier était le commerce le plus répandu parmi les petites gens, et parce que les *mercerots*, *camelotiers*, et différentes espèces de gueux formaient un peuple errant par le *monde* et soumis à la juridiction d'un roi universel, le Grand Coesre. *Sur deux piez*, parce que *Mercier* compte deux syllabes ; le *tout acquitte* parce que le problème est résolu. Maintenant, quel est ce *Le Mercier* ? Quel est son prénom ? Je laisse cette mauvaise plaisanterie aux émules de Paul Lacroix, Bibliophile Jacob...

Mais, comme on vient de le voir, Pottier et Pierre Louÿs pour servir chacun leur idée, n'ont pas suivi la règle du jeu : il faut lire, derechef, ce qui subsiste de l'amputation, et non composer avec cette amputation même. Ainsi fait-on dire tout ce que l'on veut à n'importe quelle devinette. Et voyez jusqu'où va Pierre Louÿs pour trouver le nom de son saint patron : jusque dans le *Roman de la Rose*, où il est écrit :

Par Pierre, voil le Pape entendre !

« Ce prénom de deux syllabes », dit-il, obsédé par saint Pierre, « qui tient le monde dans sa main ». Or, il n'est pas question de tenir quoi que ce soit, fût-ce le monde, mais de *se tenir* sur deux pieds. Et *tenir avec elles* n'a pas du tout le sens que lui donne Pierre Louÿs, malgré la syntaxe élastique qu'il prête à son auteur pour les besoins de la cause.

Il est certain que le satiriste des *XV Joyes* fut un moine, puisqu'il le dit clairement. Mais quand Pierre Louÿs ajoute qu'il a tenté de trouver dans la vie séculière, et *peut-être pour se consoler*, l'exemple *d'un servage qu'il pensait comparable*, c'est faire blasphémer le saint homme et regretter au sage ce qu'il s'est bien gardé de pratiquer.

Sur ce sujet la lecture de son *Prologue* et celle de sa *Conclusion* sont édifiantes. Quant au canal de la confession par quoi lui serait venue une telle expérience, rien dans son livre n'autorise à le penser, car rien, sauf l'adultère, ne s'en avoue au confessionnal ; et l'on s'étonne même que Joseph Bédier et Paul Hazard aient eu recours au mot *scabreux* pour qualifier quelques passages qui restent dans le ton de bonne compagnie. Ils sont beaucoup plus décents que la *Macette* de Regnier ou telles comédies de Molière, si l'on pousse la décence jusqu'à vouloir ignorer les faits les plus courants de la vie. L'auteur nous dit simplement qu'il tire son expérience de l'observation, et pour avoir « ouy dire à ceux qui bien le savoient ». Pour un écrivain qui pèse toujours bien ses mots, le *ouï-dire* n'est pas la *confession* envisagée comme sacrement.

Mais ce qui laisse à penser que l'on ne déchiffrera jamais l'énigme liminaire est que la composition par tableaux des *XV Joyes*, la physionomie et les conditions variables du mari, tantôt marchand, tantôt bourgeois, tantôt militaire, sont le fait d'une collaboration, peut-être de tout un couvent d'hommes de sens rassis et revenus des faux plaisirs du siècle, mais sans amertume ni mauvaise humeur. Ce que j'en dis n'est qu'une simple impression qui ne peut guère s'étayer sur des preuves solides. Ce fut un instant celle de Pierre Louÿs même, qui la relégua dans une note...

Que ce soit un moine ou des moines, ce ne peut être un prêtre séculier chargé d'unir les fidèles et de leur répéter avec conviction : « *Crescite et multiplicamini, et replete terram* » ; un séculier, dis-je, qui doit répondre avec Jérôme à Domnion, Jérôme pourtant si partisan de l'état de virginité et qui considérait le mariage comme un état de tribulation : « *Nom damno nuptias, non damno conjugium. Et, ut certius sententiam meam teneat, volo omnes qui prop-*

ter nocturnos forsitan metus soli cubitare non possunt uxores ducere. »

*
* *

Cette profession tout occasionnelle de militaire, peut-être intendant, n'a pas peu contribué à égarer Pierre Louÿs. Comme il s'agissait de situer Pierre II de Samer dans la chronologie de la *Gallia Christiana* et soutenir une date approximative de rédaction, il commence par discuter Le Duchat et Pierre Jannet : cette bataille de Flandres n'est pas Rosebecque, mais plutôt Cassel, en 1328. Mais ni lui, ni Le Duchat, ni Pierre Jannet, tous trois également versés dans l'ancienne langue, n'ont pensé que *bataille* signifiait *armée*, par métonymie, si son premier sens fut celui de *combat*. Puisqu'il est question du *Petit Jehan de Saintré*, on y lit que les « aultres ducs, princes, barons et nobles hommes qui estoient à cheval de 25 à 30 mille combatans, tenoient la *bataille* et que le duc de Migraine et aultres tenoient l'arrière-garde ». Ainsi donc la *bataille* signifiait encore le *gros de l'armée* (1).

(1) Une variante de l'éd. Trepperel donne *Chypre* au lieu de *Flandres*. Pierre Jannet note sérieusement que la bataille de Chypre eut lieu vers (*sic*) 1395. Il n'y eut pas de bataille de Chypre en 1395 ou environ... La prise de Famagouste par les Génois est de 1376 ; celle de Nicosie par les Égyptiens est de 1426. Mais pour s'en tenir à *bataille* comme *armée*, on peut envisager deux hypothèses. La première aurait trait aux garnisons entretenues dans Chypre par Pierre de Lusignan — mais cela nous ramènerait trop en arrière ; la seconde aurait trait à un recrutement de la *mahone*, association génoise d'armateurs, de *marchands*, de corporations religieuses et laïques, qui prêtaient leurs fonds à la République pour les chances d'une entreprise armée. Après la prise de Famagouste, la *mahone* se reconstitua en compagnie permanente sous l'invocation de saint Georges et la protection de la République, le maréchal de Boucicaut étant Gouverneur (Cf. *Hist. de l'Ile de Chypre...* par Mas Latrie, 1852, II, 366, suiv.).

Trepperel a peut-être mis *Chypre* pour cadrer avec l'expédition d'outre-mer dont il est question dans la XIIIe *Joye*.

C'est une date qui tombe, que Pierre Lou¨s s'était assurée, sans toutefois y attacher trop d'importance.

La seconde allusion historique, dit-il, a trait au « Dauphin de Viennois », et cela lui importe beaucoup plus. Pourquoi ? Parce qu'au xve siècle on disait simplement *Dauphin*. Le xive lui, qui n'avait pas l'habitude de ce terme, aurait pu confondre avec le *marsouin !* A cette époque d'abrutissement, on prenait donc le Dauphiné pour un banc de poissons, ce qu'est la mer des Sargasses pour les anguilles ?... Bref, il ajoute que la première fois où le Dauphin paraît dans le texte c'est un jeune homme, le futur Charles V, Dauphin jusqu'en 1364, et l'allusion est au passé ; la seconde fois, c'est un enfant : le futur Charles VI, Dauphin depuis 1368.

« Mais, écrit M. Werner Söderhjelm (*Nouvelles françaises au XVe siècle*, Champion 1910), si nous regardons les passages cités, que trouvons-nous ? Que la mention a un sens tout symbolique : *Je n'eusse jamais prins aultre, et eust-il été Daulphin de Viennois*, etc. : *Et se delivre sa femme d'un bel enfant, et fust ores le dauphin de Viennois.* Il s'agit naturellement dans les deux cas d'une comparaison avec tout ce qu'on sait de plus magnifique et de plus beau, sans la moindre intention de donner à cette idée une application concrète. Comment se pourrait-il, du reste, que l'auteur fît à deux endroits si rapprochés une allusion à deux Dauphins différents dont l'un serait déjà roi ? Si elle ne peut permettre des conclusions de cet ordre, la mention du titre ancien du Dauphin aurait-elle pourtant quelque valeur pour la connaissance de la date ? Il est évident que, si l'on ne parlait, en plein xve siècle, que du Dauphin tout court, le double nom indique une période plus ancienne... La difficulté consiste à savoir jusqu'à quelle époque en général cet usage s'étend. »

Encore une autre date sur laquelle il ne faut plus comp-

ter ! Mais le luxe inouï qui entoura le Dauphin de Viennois, et dont il est question dans les *Grandes Chroniques*, put rester dans la mémoire populaire, au même titre que les « entrées » de Charles VII, et plus tard le Camp du Drap d'Or. On en parla longtemps sous le chaume et de plus riches « hostels ». Quoi d'étonnant que l'expression ait pu demeurer fort au delà des dates assignées par Pierre Louÿs ?

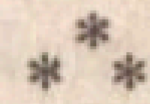
Comme il est encore question des Anglais, synonyme d'ennemis, Le Duchat émit l'hypothèse que, pour le plus tard, les *XV Joyes* auraient été composées après la bataille d'Azincourt, également en Flandre, c'est-à-dire cinq ans au delà, en 1420 « et non pas en 1450, comme l'a cru M. de la Monnoye, t. I, p. 108 de son *Menagiana* (1) ». Mais pour l'auteur du mémoire, qui tient au XIVe siècle, cela ne se peut. Aussi note-t-il à son tour, imperturbable, et en oubliant jusques à sa chronologie générale : « De 1328 à 1453, ce mot (*ennemis*) ne date rien. » C'est tellement magnifique que l'on y regarde à deux fois !... Buckingham ravageant en 1380 l'Artois, la Picardie, la Champagne et le reste ne dit rien au critique aveuglé ! Cassel, 1328, Rosebecque, 1382, qu'il vient d'écrire, non plus ! Mais le texte même des 7e, 12e, et 15e *Joyes* infirme l'extraordinaire conclusion de Pierre Louÿs : on y *corne* l'Anglais de quinze lieues ; l'on y craint que quelqu'un n'ait été pris par les Anglais, et l'on y souhaite la paix entre les deux peuples.

Voilà ce qui s'appelle posséder un texte !....

M. Werner Söderhjelm a songé aux étoffes, aux costumes, à certains détails de mobilier. Il a consulté le *Dictionnaire de l'ameublement* de Viollet-le-Duc, et il a

(1) On verra qu'il n'y a pas d'inconvénient à ce que la bataille ci-dessus fût celle d'Azincourt, si l'on tient à *bataille* pour *combat*.

trouvé que celui-ci pensait que les *XV Joyes* seraient plutôt du début du xve (t. IV, 287). Quant à l'étude statistique de la syntaxe, le savant auteur de *La Nouvelle française au XVe siècle* pense qu'elle est inopérante, puisqu'elle est fondée sur une copie. Sans doute, et l'on ajouta peut-être du texte à plusieurs reprises ; mais il y a quand même un esprit, un tour général, une sobriété qui datent un siècle, dans lequel quelques bons connaisseurs ont reconnu la marque du xve. C'est Froissart avec plus de concision et plus de nerf, un Froissart sans poésie. Il ne faut pas non plus accorder trop d'importance à l'expression « d'histoire ancienne » qui qualifie les *XV Joyes* dans la 37e *Nouvelle Nouvelle*, car les vogues littéraires passent vite et rejettent dans un passé ténébreux les gloires les plus voisines. Ainsi les poètes de 95 et de 1900 traitaient Hugo de démodé, qui était mort en 1885, après avoir enfanté Baudelaire et Verlaine, nouveaux dieux du Parnasse...



J'ai réservé pour la fin le meilleur argument. Il est d'ordre essentiellement littéraire. Pourtant, il nous livre une date qui achève de renverser la thèse de Pierre Louÿs et doit inquiéter ceux qui flottent dans l'incertitude, comme M. Werner Söderhjelm lui-même. Il s'agit du *Miroir de Mariage* d'Eustache Deschamps, long poème de 12.103 vers, et entrepris vers 1381, alors que Charles VI, déjà roi, n'avait pas encore atteint ses 14 ans : l'indice en a été trouvé par Gaston Raynaud au vers 4.649. Après une interruption de plusieurs années, le *Miroir* fut repris par le poète et interrompu vers 1396, mais plutôt avant la bataille de Nicopolis, et lorsqu'il touchait à sa fin.

« Il est permis de supposer que le poète, écrit Gaston

Raynaud (*Œuvre de Deschamps*, t. XI, Didot, 1903), s'il eût achevé son travail, aurait continué l'énumération des événements funestes à la France jusqu'au jour où il écrivait, sans oublier le Grand Schisme et ses abus, sans oublier surtout les satires qu'il prodigua toute sa vie aux gens de Cour et aux gens de finances et qu'il ne modéra guère qu'en 1389, alors que ses longues réclamations eurent reçu satisfaction par sa nomination au poste de bailli de Senlis... Le *Miroir de Mariage*, interrompu entre 1385 et 1396, c'est vraisemblablement en 1389 qu'il faut placer cette interruption due à la prudence et à la prévoyance de l'auteur, qui jugea bon de se taire à une date où, déjà, il commençait à voir diminuer son rôle de *persona grata*. Plus tard, les soucis de sa charge, des voyages à l'étranger, l'âge, les infirmités, et aussi peut-être un redoublement de prudence, l'empêchèrent de mener à fin ce long ouvrage, où, du reste, il avait épuisé son sujet, en renouvelant contre le mariage et les femmes des accusations que les moralistes de son temps ont repris à leur compte. »

Mort en 1406 ou 7, l'ancien bailli de Senlis laissa deux œuvres inachevées : *La Fiction du Lyon*, et le *Miroir de Mariage*, qui nous occupe. Or, comment Deschamps aurait-il pu communiquer le manuscrit inachevé de son poème à l'auteur des *XV Joyes*, ce dernier écrivant *peu après 1368*, selon Pierre Louÿs, et *vers 1380*, *approximativement* ? Deschamps n'avait pas encore commencé le *Miroir*. Mais en supposant que les *XV Joyes* fussent postérieures de dix ans, puisque nous sommes dans l'*approximatif*, comment « Eustace », que nous venons de voir si *prudent*, en eût-il laissé prendre connaissance ? Ce ne put être qu'après sa mort que le commerce du manuscrit fut permis à des curieux privilégiés.

Mais laissons Gaston Raynaud parler du ms. 840 du

fonds français de la Bibliothhèque Nationale : « Pour qui ce manuscrit a-t-il été fait ? La présence dans ce gros volume de bon nombre de pièces d'un caractère tout intime, et surtout de deux morceaux inachevés, la *Fiction du Lion* et le *Miroir de Mariage*, *n'ayant certainement pas vu le jour avant la mort du poète*, prouve suffisamment que la réunion et la copie des poésies a dû s'effectuer sous la direction d'un familier de Deschamps, poète lui aussi, et capable de dépouiller les papiers de son ami et de surveiller la *publication* posthume de ses œuvres. Nul mieux qu'Arnaud de Corbie, ancien collaborateur de Deschamps, ne pouvait s'acquitter d'un tel office ; et comme d'ailleurs l'on sait que Tainguy a fourni à l'ancien Chancelier de France, retiré à Jagny, la copie d'un livre de Froissart, rien n'empêche de croire, tout même concorde à laisser admettre, que c'est pour la bibliothèque d'Arnaud de Corbie que Raoul Tainguy fit exécuter, avec d'autres encore, le manuscrit des œuvres de Deschamps. Cette supposition permet de dater le manuscrit, et d'en placer la confection entre 1406, année probable de la mort de Deschamps, et 1414, année de la mort d'Arnaud de Corbie. »

Bien que ce manuscrit soit écrit des diverses mains de l'officine Raoul Tainguy, le travail a demandé beaucoup de temps. Il est, en outre, très soigné. Ceci soit dit pour nous rapprocher de l'une des dates des *XV Joyes* supposées par Le Duchat, c'est-à-dire 1420, et donner le temps au manuscrit de passer en d'autres mains, puis d'inspirer un imitateur. Cependant, les *XV Joyes* ne se firent pas d'une traite : la copie de Chantilly, bien que de 1480, est intitulée *Les X Joyes de Mariage* ; l'Anglais Marsh en connut le même titre en 1682, et Rabelais, en 1550, cite les *Neuf Joyes de Mariage* (1). On voit donc qu'il y eut plusieurs

(1) Cf. Rutebeuf : *Les IX Joies Nostre-Dame*, et les titres analogues

rédactions successives qui portèrent les *Joyes* à XV, et qui viennent appuyer quelque peu la fragile hypothèse d'une collaboration conventuelle. Mais il est malheureux que nous ignorions l'histoire du manuscrit de Raoul Tainguy, car s'il avait passé par la bibliothèque d'un couvent nous pourrions sinon connaître du moins soupçonner l'auteur ou les auteurs des *XV Joyes*. Peut-être aussi que l'ombre de Pierre Louÿs se plairait, une fois encore, à nous tendre des pièges, au sein même de la communauté...

***

Le lecteur l'a bien deviné par ce préambule, et peut-être davantage par la citation liminaire de MM. Joseph Bédier et Paul Hazard : les *Quinze Joyes de Mariage* ont pour source directe le *Miroir de Mariage* d'Eustache Deschamps. Le mot typique du titre de l'un et de l'autre achèvera de nous éclairer, car c'était une coutume autrefois répandue que des œuvres inspirées par de précédentes, déjà célèbres, en reprissent les titres pour les remettre en mémoire et s'en recommander. Mais les *XV Joyes* s'y conforment doublement, car elles répètent aussi le titre des *XV Joyes Notre-Dame*, de Christine de Pisan, que l'on croit écrites en 1402.

Le sujet du *Miroir de Mariage*, poème en XCVII divisions ou chapitres, roule sur l'indécision de *Franc-Vouloir*, dont Rabelais fera Panurge, devant le *pour* et le *contre* du mariage. Cette alternative est entretenue par son ami *Répertoire-de-Science*, d'ailleurs peu partisan du mariage, qui lui

dans les anciens psautiers ou livres d'heures. Cette remarque confirme ce que l'on vient de dire et que l'on dira plus loin au sujet de Christine de Pisan. Dans le *Prologue* des *XV Joyes*, il est fait allusion à ces titres et ces ouvrages.

conseille de consulter les auteurs et livres anciens. Le moyen âge les a tous épuisés pour justifier sa mysoginie fondée sur le péché originel, dont il rendait la femme responsable. Aussi, voyons-nous pêle-mêle saint Jérôme, « le bon bibliotique » ; Jean de Meung, Cicéron, l'Ancien Testament, les *Proverbes de Salomon*, le Théophraste de l'*Aureolus, ou liber de Nuptiis*, cité fragmentairement par saint Jérôme dans son épître *Adversus Jovinianum*, et parfois pris pour un homme sous le nom d'*Aureolus* ou *Auréole*; Benoît de Sainte More, avec le *Roman de Troie*; saint Bernard, Ovide, les *Sentences de Secundus*, Juvénal, Hérodote, avec le *Roi Candaule* ; Pétrone et sa *Matrone d'Ephèse*, d'après la rédaction d'un *Ysopet* ; Sénèque, Aristote, Platon, saint Augustin, saint Paul, Vincent de Beauvais, le *Deutéronome*, saint Grégoire, Jacques de Voragine, etc. ; mais surtout le pseudo-Valerius, que le moyen âge a toujours confondu avec Valère-Maxime, et qui est issu d'une supercherie très populaire de l'Anglais Gautier Map. En voici le titre, qui est trop souvent frelaté : *Dissuasio Valerii ad Rufinum philosophum ne uxore ducat* (cf. Gualteri Mapes, *De Nugis Curialium*, ed. by Thomas Wright, Camden Society, 1850).

Cette épître, amplification de l'*Aureolus*, avait été imitée par André Fieschi, neveu et chapelain du pape Innocent IV, dans le *De dissuasione uxorationis*. La raison de la confusion entre ce Valère et Valère-Maxime paraît être que ce dernier, dans les *Cérémonies du Mariage*, relate qu'aux yeux des Anciens se remarier était faire preuve d'une incontinence en quelque sorte illégitime ; c'était à peu près le sentiment de saint Jérôme et des Pères de l'Église.

Pour montrer la popularité universelle de l'épître de Gautier Map, disons seulement qu'elle fut imprimée parmi les ouvrages de saint Jérôme, et que les *Gesta Romanorum*,

ou *Violier des Histoires Romanes* en tirèrent une anecdote attribuée au contemporain de Tibère : celle où l'homme demande une greffe de l'arbre où trois femmes se sont successivement pendues !

Pour en finir, l'on n'aura garde d'oublier Matheolus le bigame, c'est-à-dire le remarié. Matheolus, que le moyen âge appelle aussi *Matheolulu*, *Matheolulus*, *Matheolet*, *Mathiolet* ou *Mathieu*, n'est pas, comme l'a cru l'abbé Goujet (*Bibl. franç.*, *X*, 129) un auteur supposé. Matheolus naquit à Boulogne-sur-mer. En 1287, il adressa des vers latins à Jacques de Boulogne, évêque de Thérouanne, qui venait d'être élu au siège épiscopal. Plus tard, il lui envoya un poème en vers latins dont il est dit, dans une mention manuscrite du catalogue de l'église de Saint-Bertin : « *Scripsit ad eudem Jacobum qui propter reverentiam episcopalem de Bolonia communiter appellatio est, librum de infortunio suo per tractatum quadripartium quem in librariâ suâ decanus et capitulem morinensis ecclesiæ observant.* »

Ce poème nous est surtout connu par la traduction ou l'imitation en vers de Jean Le Fèvre, natif de Ressons-sur-Matz, près de Compiègne, en Picardie, et qui vivait sous le règne de Charles V le Sage. Il fut avocat au Parlement de Paris, puis procureur du Roi, et rapporteur référendaire de la chancellerie de France. On pense qu'il entreprit sa traduction de Matheolus vers 1350, après la mort de celui-ci. Il est aussi le traducteur de la *Vieille, ou les dernières amours d'Ovide*, d'après la *Vetula* de Richard de Fournival ; des *Proverbes de Caton*, en vers, et l'auteur du *Respit de la Mort*, écrit en 1376, vers le déclin de sa vie. On lui attribue aussi les *Hymnes de la liturgie chrétienne*.

La traduction de Jean Le Fèvre eut un succès considérable, d'autant que les copistes préférèrent transcrire le

texte français, comme plus accessible aux lecteurs. De telles attaques contre les femmes et le mariage ne devaient pas rester sans réponse. Jean Le Fèvre avait dû les prévoir, car il avait eu le temps d'écrire le *Rebours de Matheolus*, bien qu'on lui en ait contesté de nos jours la paternité. Le titre du livre et son *explicit* : le *Résolu en mariage*, indiquent assez quelle en est la nature. On ne lui tint pourtant pas compte de sa résipiscence. Mais il était mort depuis longtemps quand Christine de Pisan attaqua la première le livre de Matheolus dans la *Cité des Dames*, écrite en 1403 : « Adoncques le pris a lire et le procedoy un peu avant, mais comme la matiere me sembla moult plaisant a gens qui ne [se] delectent qu'a mesdit, ne aussi de nul prouffit a aucun édifice de vertus et de mœurs, veu encore les paroles deshonnestes de quoy il touche, en visitant un pou ça et la et veue la fin, le laissay pour entendre a plus haulte estude de plus grande utilité. »

Martin Le Franc, dans le *Champion des Dames*, poème en 5 livres, dauba à son tour sur Jean de Meung « le vilain » et sur le « bygame Mathiolet », qui « mesdit des femmes et du sacrement comme un paillard retif ». Suivirent *L'amour entrant en la forêt de tristesse*, inséré dans le *Jardin de Plaisance*, et où Matheolus est condamné à être pendu et son livre brûlé, mais obtient par grâce d'être enfermé dans le *bois d'ennuy* pour le restant de ses jours ; et le *Purgatoire des mauvais maris a la loenge des honnestes dames et damoiselles*, où Matheolus est jeté dans le « Purgatoire des bygames » pour être « emply de soulphre ardent » et coiffé d'une mître infamante. Par la suite et longtemps après, d'autres ouvrages combattirent Matheolus ou s'en inspirèrent, comme la 37e des *Cent Nouvelles Nouvelles ; Le Benestier d'ordure ; le Sermon nouveau et fort joyeux auquel est contenu tous les maux que l'homme a en mariage ; Les Regnars traversant les perilleuses voyes des*

folles fiances du monde, de Jean Bouchet ; la *Sylva nuptialis*, de Névizan ; la *Légende de Pierre Faifeu*, de Bourdigné ; l'*Esperon de discipline*, d'Antoine du Saix ; *les Controverses des sexes masculins et féminins*, de Gratien Dupont ; enfin, les *Propos Rustiques*, de Noël du Fail, et la *Satyre Ménippée contre les Femmes*, de Courval-Sonnet.

Eustache Deschamps avait donc eu raison d'interrompre son travail par prudence et de le laisser inachevé. Il eut certainement connaissance, deux ans avant de mourir, de la *Cité des Dames*, l'œuvre vengeresse de Christine. On sait qu'Eustache Deschamps était le « *chier frere et amy* » de la poètesse, comme il est nommé dans l'*Epistre à Eustace Morel*, datée de 1403 ; et l'on n'ignore pas non plus l'*Epistre au Dieu d'Amours*, de Christine, qui est la défense de son sexe et le « Contre Rommant de la Rose », nommé le *Gratia Dei*, non plus que la fameuse *Vision* de Gerson contre l'immoralité de Jean de Meung (1402) ; l'histoire, enfin, de cette querelle poétique qui mêla les plus grands noms de la Cour, de l'Eglise et des Lettres, et même des Armes avec le maréchal de Boucicaut. Entrer dans le détail de la querelle entraînerait trop loin ; disons seulement que le sort du *Livre de Matheolus* et la crainte d'offenser Christine rendirent Deschamps plus circonspect, et que la première de ces raisons dut tenir l'auteur des *XV Joyes* dans la réserve de l'anonymat, surtout qu'en parodiant le titre des *XV Joyes Notre-Dame* il se jetait dangereusement dans la mêlée, du côté où il y aurait le plus de coups à recevoir. C'est dans le *Prologue des XV Joyes* que Matheolus est nommé « Archidiacre de Therouanne (Matheolus se nomme ainsi, vers 90, livre IV) ; là encore qu'il est dit que, pour entrer en mariage, il laissa « le noble privilège et estat de clerc » pour mourir remarié vers la date conjecturale de 1320.

Mais quel est donc ce livre qui inspira le *Miroir* de

Deschamps, et un autre clerc, celui-là anonyme, des *XV Joyes de Mariage ?*

Dans le préambule, Jean Le Fèvre indique qu'il est traduit du latin de Me Mathieu, et celui-ci débute par des plaintes à ses amis. Que les *jouvenceaux* en fassent leur profit : avant, il était de « clergie, à quoy il ne se peut retourner » ; maintenant il est damné de « triple dommaige », et sa femme « le mord et aboie ». Eût-il rencontré Méduse qu'il n'aurait pas fait pire rencontre, et la servitude du mariage lui pèsera jusqu'à la fin de ses jours. Séduit par les charmes de *Perrette*, il a vu avec le temps ses appas se flétrir et son caractère devenir acariâtre. Il décrit alors tous les maux que nous rencontrons dans les *XV Joyes*, dont le principal est la domination de la femme. On y retrouve surtout le discours artificieux par lequel l'épouse, surprise en flagrant délit d'adultère, finit par convaincre son mari que ses soupçons sont injurieux, qu'enfin le bonhomme a mal vu ; et encore l'anecdote de la voisine qui convainct le mari qu'il a la *vue fausse* pour apercevoir deux quenouilles de couleurs différentes quand sa femme n'en porte qu'une. En réalité, elle en cachait une autre sous son tablier. Dans toutes leurs querelles, la nourrice se range du côté de sa maîtresse. Tel est le résumé succint du Ier livre.

Le second débute par une histoire de prêtre, dont nous ne trouvons jamais de trace dans les *XV Joyes* ; mais on y rencontre l'accumulation de tous les défauts des femmes, et une anecdote réellement empruntée à Valère-Maxime, celle de la dame romaine qui montre son derrière aux juges, furieuse d'avoir perdu un procès. Une autre, celle de la *Matrone d'Ephèse*, reprise par Deschamps, mais que l'on rencontre ailleurs, comme dans le *Roman des Sept Sages* et le *Policraticus*, de Jean de Salisbury. Le mari n'a pas de plus grand ennemi que sa femme, et celles qui pleurent

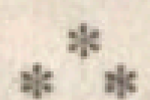
le leur n'ont rien de plus pressé que de convoler à de secondes noces. Les femmes visitent les églises, leur religion n'y est pour rien : c'est pour y faire les coquettes, y rencontrer des galants. Là encore, l'auteur des *XV Joyes* a puisé l'anecdote du pèlerinage. Elles sont désobéissantes, bavardes, luxurieuses et jalouses les unes des autres ; elles ruinent leurs maris pour rivaliser de toilettes : c'est un des plus grands reproches des *XV Joyes*.

Après quelques contes tirés du fonds commun des littératures, et dont le dernier est celui du *Belphégor* de Machiavel, Matheolus conclut qu'il vaut mieux s'ébattre avec cent femmes que d'en prendre une en mariage ; au demeurant, toutes sont faites pour tous, et tous pour toutes, comme dit le *Roman de la Rose*.

Dans le troisième livre, Matheolus, rêve qu'étant couché il converse avec Dieu. Il commence par lui demander pourquoi, si le mariage est chose si bonne, il ne s'est pas marié pour suivre la loi qu'il a édictée lui-même, et il finit par le tenir pour injuste. Ce genre de blasphème ne se trouve jamais dans les *XV Joyes*, non plus que celui qui touche les membres du clergé, dont les bénéfices, les cures, les églises et les prébendes sont les *femmes spirituelles*, avec lesquelles ils passent le temps dans le luxe et la débauche, tandis que les pauvres mariés vivent dans la douleur. Et Matheolus reproche à Dieu de laisser la femme *seignourir* sur l'homme, et c'est bien le plus grand grief des *XV Joyes*. Pourtant, c'est Eve qui a perdu Adam, elle qui a amené le péché dans le monde, causé la mort de Notre-Seigneur. Aussi les hommes seront-ils sauvés, tandis que les femmes seront vouées à la damnation. Dieu répond à Matheolus en 933 vers, pour en arriver à prouver l'excellence du mariage, qui fait du mari un martyr chrétien : aussi mérite-t-il la vie éternelle. Le mariage précelle donc sur l'état religieux, et c'est pour-

quoi Marie épousa Joseph ! Matheolus, dans son rêve, est naturellement transporté au Ciel, où les maris sont placés près des Martyrs. A sa venue tous se lèvent de leurs sièges pour accueillir avec respect un personnage tant attendu. Dieu lui montre celui qu'il lui avait réservé et fait asseoir le « vray martyr », aux sons des voix et des instruments qui célèbrent ses louanges. Mais Matheolus se réveille auprès de sa femme « molle et perverse », et ses cheveux se hérissent de peur !...

Le quatrième et dernier livre débute par une prière, afin que Dieu lui soit propice. Puis Matheolus se recommande à l'évêque de Thérouanne, qui paraît l'avoir enseigné « en l'estude d'Orléans », et aussi aux archidiacres de Flandre, de Brabant et diverses personnes de son ancien entourage, dont il fait la louange. Il passe enfin à la satire universelle des prélats, des chevaliers, des juges, des bourgeois et des laboureurs. Une telle corruption ne peut qu'amener la fin du monde et le jugement dernier. La fin de ce poème singulier, rempli de verve et d'outrance, se termine par une objurgation au lecteur, celle que l'on devine : de ne jamais se marier.



Tel est, autant que l'on peut le résumer en quelques lignes, le modèle le plus proche auquel Deschamps doit son *Miroir de Mariage*, avec la lettre de *Valerius*, de Gautier Map, l'*Aureolus* de Théophraste et le *Roman de la Rose*, qui n'étaient pas inconnus de Matheolus. Mais la vaste érudition de Deschamps sème les traits historiques à profusion où l'archidiacre de Thérouanne fait surtout profession de pédantisme, et Deschamps en submerge l'étroitesse et le prosaïsme avec son expérience étendue et

l'abondance de sa veine. Sa bonhomie fait aussi passer beaucoup de choses.

Quant à l'anonyme des *XV Joyes*, c'est à travers Deschamps qu'il semble prendre connaissance de tous les auteurs que l'on a vu défiler ici. Non qu'il l'ait attendu pour les connaître, mais bien pour les interpréter d'une façon « artiste ». C'est par Deschamps qu'il apprend à peser ses mots, à concentrer sa pensée, qu'il s'écarte de la vulgarité, qu'il sait amener l'anecdote, non pour elle-même, mais pour éclairer la psychologie de ses personnages. Encore, le dépasse-t-il dans la même mesure que Deschamps dépasse Matheolus : en délaissant l'érudition apparente pour le réalisme de la vie quotidienne, les faux-brillants pour la vérité, la satire brutale pour l'ironie. C'est, comme le pense très justement M. Werner Söderhjelm, dans sa *Nouvelle française au XVe siècle*, une création indépendante malgré ses imitations sporadiques, cachées sous l'excellence et la verve de l'exécution, enfin, une mise en œuvre personnelle, où ses prédécesseurs brodaient sur les thèmes de Valère et de Théophraste. Cela revient à dire avec Gaston Paris, dans la *Poésie au Moyen-Age* : « Il y a peu d'écrivains auxquels la prose française doive autant... ; sous sa plume le roman se transforme, la nouvelle se crée et l'observation satirique se produit pour la première fois dans le cadre le plus heureusement trouvé, avec une vérité, une finesse, une malice qu'on n'a pas surpassées. » Il faut dire, hélas ! que Gaston Paris confondait l'auteur des *XV Joyes* et celui du *Petit Jehan de Saintré*, avec lequel il n'a absolument rien de commun. Même en comptant sans les dates, quel rapport existe-t-il entre la mièvrerie orfévrée de *Saintré*, la lourde banalité de la *Reine Sibylle* et le réalisme vif et léger des *XV Joyes ?*

***

Dans une édition savante, il serait facile de relever les nombreux emprunts de l'auteur à Matheolus et Deschamps, d'abord ; puis quantité de réminiscences et « contaminations » diverses. Dans une édition courante à la portée du public, on se bornera à signaler, en exemple typique, la VIIIe et la Xe *Joyes*, qui sont la traduction, l'amplification en prose de la XXXIIIe division du *Miroir : Comment Femmes faignent pelerinage pour viloter et estre veues, et de la charge d'enfan nourrir.* « Ce chapitre, écrit Gaston Raynaud, forme sous la plume de Deschamps, un tableau admirablement présenté... de la société bourgeoise du commencement du xve siècle. Pour rester dans son sujet, qui est de critiquer et non de louer, l'auteur a volontairement exagéré la perversité féminine, mais il l'a fait avec tant de verve et d'esprit, de facilité et d'aisance dans le développement des idées, tant de vérité, de réalisme même dans la description des choses et dans l'expression des sentiments, tant de variété et de vie dans le dialogue, tant de bonheur dans l'emploi des mots, qu'on est charmé et bien un peu surpris de trouver au milieu des banalités ordinaires du *Miroir de Mariage* un millier de vers tous bien venus de forme et d'idée, dignes en tout point d'être comparés à la prose que l'auteur des *Quinze Joyes de mariage* a su dégager à son tour des œuvres de ses prédécesseurs, Valerius, Matheolus et autres, je n'ose dire Deschamps. »

On y ajoutera la division suivante, le XXXIVe : *Des chastiments que les meres donnent aux maris de leurs filles, pour les duire a ce que leurs femmes voisent villoter*, à quoi se réfère aussi la Xe *Joye* ; la XXVIIe pour la Ve *Joye*, et la XXXIXe pour la XIe *Joye*.

Mais les emprunts des *XV Joyes* ne se bornent pas au *Miroir :* on en rencontre dans les *Lettres* et dans les *Ballades* de Deschamps. Ainsi la MCDVII[e] *Lettre : D'un clerc qui se maria, lequel blasmoit moult mariage et au derrenier il prinst une povre femme et l'espousa.* Cette *Lettre*, qu'on y prenne garde, *est datée de 1403.* Ainsi la MCDLXXXII[e] *Balade : De Aucuns qui blamoient prendre Femme autre foiz mariée, qui la prennent eulx-mesmes.* Son refrain est : *Or es tu prins au trebuchet*, qui rappelle la *nasse* du *Roman de la Rose*, et confirme à la fois le refrain des *XV Joyes*, lequel retentit, écrit Lenient, dans sa *Satire en France au Moyen Age*, « comme la sinistre parole de Dante ». Ainsi la MCDLXXXII[e] *Balade : Comment Homme franc avant mariage, plaint sa franchise, lui marié, s'en confesse et repent à Venus, la Deesse d'Amours.* Ainsi la *Balade* suivante : *Comment homme est blamé qui ne se marie, et comment il est appelé chétif lui Marié, et ainsi se demente et quiert conseil lequel il fera pour le meilleur.* Ainsi, derechef, la suivante : *Response en balades par un sien amy de soy non marier.* Et la suivante, enfin : *Que femme prendre est le plus fort lien qui soit.*

La date de la mort de Deschamps, les autres que j'ai données, et, enfin, celle de la Chandeleur 1402, qui est celle d'une lettre de Christine à la Reine Isabeau pour résumer la querelle du *Roman de la Rose* et de l'*Epître au dieu d'Amours* après une riposte insolente de Gontier Col, suffisent à démontrer que les *XV Joyes* leur sont postérieures. Peut-être même, comme l'insinuent MM. Bédier et Hazard, peut-on envisager les *XV Joyes* comme une suite à Gerson et Christine de Pisan, surtout grâce au titre parodique. Mais, de même que Jean Le Fèvre, l'auteur anonyme redoute les représailles d'un parti puissant et se promet de venir à résipiscence avec un ouvrage analogue au *Rebours de Matheolus*. Écoutons-le dans sa con-

clusion et voyons-le soutenir avec une ironie cachée que son livre est à la louange des femmes :

« Et si l'on me demande quel remède aucun y pourroit mectre, je respons que ce seroit chouse possible, combien qu'elle soit difficile ; mais au moins il y a remede, mès je ne veille aultre chouse respondre à présent. Mais si aucun m'en vouloit demander de bouche, je lui en diroie mon avis : mais orendroit je me tais, pource que aucune dame, damoiselle ou autre m'en sauroit mal gré. Combien que, en bonne foy, tout cela est à la louenge des femmes, comme j'ay dict ; et ce que j'ay cy escrit, qui bien l'entendra ne trouvera point que les hommes ne aient toujours du pire, qui est honeur pour elles ; et l'ay escrit à la requeste de certaines damoiselles qui m'en ont prié. Et si elles n'en estoient contentes, et elles vouloient que je prinsse peine à escrire pour elles, à l'intencion d'elles et à la foulle (*charge*) des homes, ainsi qu'elles le pourroient entendre, en bonne foy je m'ouffre : car j'ay plus belle matière de le faire que cette-cy n'est, veu les grans tors, griefs et oppressions que les homes font aux femmes en plusieurs lieux, généralement par leurs forces, et sans raison, pource qu'elles sont febles de leur nature et sans deffense, et sont toujours prestes à obéir et servir, sans lesquelles ilz ne sauroient, ne pourroient vivre. »

Concluons à notre tour, et disons, pour résumer le débat, que si l'attribution des *XV Joyes* à Antoine de La Sale est désormais hors de cause, l'argumentation sophistique de Pierre Louÿs en faveur de Pierre II de Samer écrivant vers 1380 s'est effondrée ; que le chef-d'œuvre d'un autre clerc ou d'une communauté redevient anonyme ; qu'il fut sans doute rédigé à plusieurs reprises ; que le huitain indéchiffrable paraît être une sorte de croc-en-jambe pour faire choir le curieux hors de la bonne voie, et qu'enfin l'on peut placer la composition du plus gros de

notre ouvrage entre 1410 et 1420, comme Le Duchat inclinait à le croire.

« Maintenant, pour employer la langue et le refrain de notre moine, que ceulx qui persistent a soy loger dans la nasse de l'erreur y demourent en tourmens tousjours, où fineront miserablement leurs jours !... »

L'ARGOT DU XVIe SIÈCLE

La Librairie des Argonautes a publié un curieux petit ouvrage : *La Vie Généreuse des Mercerots, Gueux et Boesmiens*, sur l'édition de Lyon 1596. Elle en a confié l'Introduction et, sans doute, la correction du texte à M. Abel Chevalley, le sympathique traducteur du *Livre des Métiers*, de Thomas Deloney...

Cet ouvrage, dit le préfacier, n'a pas été republié sous sa forme originale, les éditions postérieures à 1596 étant fautives ou remaniées. Il y a celles de Lyon, 1612 ; Paris, 1618 et 1622 ; Lyon, 1627 ; Troyes, 1733. Techener, au tome VIII de ses *Joyeusetez, facéties et folastres imaginations* (1831), a reproduit en le défigurant le texte augmenté de 1627, et Édouard Fournier, au tome VIII de ses *Variétés Historiques et Littéraires* (1858), l'original de 1596, d'une façon plus exacte, mais non exempte de fautes. Enfin, quoi qu'en dise M. Abel Chevalley, M. Lazare Sainéan a incorporé un texte excellent de la *Vie Généreuse* dans ses *Sources de l'Argot Ancien* (t. I, 145, Champion, 1912), en tenant compte des variantes de 1627, et en comblant une petite lacune au chapitre XII (23, note 1), de quoi M. Abel Chevalley aurait pu profiter. Mais, sans soute, a-t-il préféré s'en tenir au texte strictement original, dont il respecte également la ponctuation — les deux points pour le point et virgule, et inversement. Par une inadvertance

de copiste ou un oubli d'imprimeur, le titre du chapitre IIIe *Les façons de coucher*, a disparu ; et je relève plusieurs fautes, dont deux dues à des coquilles anciennes, dans le glossaire des *Plus signalez mots de Blesche :* il faut lire *Daulvé* et non *danlué* (marié), et *Daulvage*, non *danluage* (mariage).

A part ces légères remarques, c'est là une bonne édition de la *Vie Généreuse :* elle dispensera d'acheter les huit volumes de Techener, coûteux et rares, et les dix volumes des *Variétés Historiques et Littéraires*, qui commencent à n'être plus communs.

La *Vie Généreuse des Mercelots*, *Gueux et Boesmiens* a pour auteur un inconnu se disant gentilhomme breton et qui s'est caché sous le pseudonyme argotique de *Pechon de Ruby*, c'est-à-dire *Enfant éveillé*. « La forme méridionale *péchon*, écrit M. Lazare Sainéan, est encore usuelle dans les Alpes et répond au marseillais *pichoun*.., quant à *rubi*, c'est le nom qu'on donne à Marseille au portefaix de la dernière classe. » L'intérêt de la *Vie Généreuse* est d'ordre philologique à cause des termes d'argot ancien et du premier glossaire que l'on en possède, car le *Second Livre des Sérées* de Guillaume Bouchet, qui lui sert de complément, est de 1597. Pour la majorité des lecteurs, elle est surtout d'intérêt historique et pittoresque : elle relate, en effet, les usages et les « bons tours » des voleurs de grand chemin, mendiants et simulateurs ambulants du XVIe siècle, — les mêmes, ou à peu près, qui furent un moment les compagnons du « povre mercerot de Rennes », François Villon.

Le premier glossaire *imprimé*, ai-je voulu dire. Car on possède le vocabulaire des *Coquillards* de Dijon. Un barbier, Perrenet le Fournier, le livra aux magistrats avec les noms des principaux membres de la *Coquille*, ses amis (1455). Cette association vagabonde formait une bande

disséminée en France d'environ un millier d'adeptes. Ils avaient un chef appelé Roi de la Coquille et usaient d'une langue secrète, ou jargon, dans laquelle sont écrites les onze ballades argotiques de Villon, leur compère.

Il y a un écart de plus d'un siècle entre le jargon des Coquillards, et celui de la *Vie Généreuse* ; mais peut-être la société des Mercelots et des Gueux se forma-t-elle, à l'origine, avec les Coquillards qui avaient pu échapper à la police du Royaume. Les « Boesmiens » ne sont apparus en France qu'en 1427, d'après le *Journal d'un Bourgeois de Paris*. Chose curieuse, s'ils s'étaient assimilé le jargon des mercerots, ceux-ci n'empruntèrent rien à leur langue. « Le vocabulaire de l'argot ancien, écrit M. Sainéan, ignore jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, toute trace d'éléments tziganes. »

A l'image des Coquillards, les Gueux élisaient un chef qu'ils nommaient *Coesre*, c'est-à-dire le *bœuf engraissé*. Celui-ci choisissait les *Cagous*, ses lieutenants provinciaux. La corporation se composait de *Pechons*, ceux du premier voyage, ou apprentis, de *Blesches* ou mercerots, petits merciers ; de *Coesmes* ou merciers d'un rang plus élevé ; de *Camelottiers hurés*, marchands qui portaient la balle au col ; et, enfin, de *Boesmiens* ou filous. Ces sujets du *Royaume de l'Argot* se rendaient aux foires du Poitou et se donnaient rendez-vous, soit à la Châtaigneraie, près de Fontenay-le-Comte, soit à Niort, soit dans les autres villes de la région. Plus tard, quand ces « mauvais garçons » furent organisés comme un peuple, il y eut quinze catégories argotiques correspondant aux vingt-huit espèces de gueux du *Liber Vagatorum*, document capital de l'argot germanique ou *rotwelsch*.

« Le banditisme des Après-Guerre, écrit M. Abel Chevalley dans sa substantielle et intelligente introduction, est père de discipline autant que d'anarchie. Il se

développe en s'organisant pour la défense, crée ses lois, son langage. Il devient une société, c'est-à-dire le contraire de son principe. Les Gueux, entrant dans la Société de leur temps, eurent donc leurs cours, leurs rois, leurs ordres et clans, territoires et capitales, justice et langage... La vie des Gueux est généreuse, c'est-à-dire, au sens d'alors, chevaleresque, héroïque, noble, en même temps qu'aventureuse ou révoltée. On a dit plus tard : romantique... »

Il y a là beaucoup d'exagération, romantique, elle aussi. Par *généreuse*, il ne faut pas entendre tant de choses, mais bien une parodie du sens primitif. Si cet adjectif veut dire : qui *donne* plus qu'il n'est tenu de le faire, les Gueux l'entendaient par son contraire : qui *reçoit* plus qu'il ne mérite, et surtout en raison inverse des mérites. La vie, enfin, du moindre effort, si ce n'est celui de prendre. Dans l'ouvrage de Peschon, point d'affectation de noblesse, mais un cynisme parfaitement dépouillé. L'héroïsme est de tromper le guet, de fuir ou de tendre des embûches. Quant à la chevalerie, elle se réduit à ceci que la bande est organisée, obéit à ses chefs et respecte les lois qu'elle s'est données. C'est la « chevalerie » des rôdeurs... Il ne faudrait pas la confondre avec celle des flibustiers et des corsaires, qui sont des hommes de guerre et de haute aventure, et qui peuvent avoir lieu de se montrer héroïques et généreux — ce qu'ils firent presque constamment.

En fait d'héroïsme, autre exemple, ils ont de *belles subtilités pour faire taire les chiens*. La noblesse du grand Coesre, bien qu'il ait la *majesté d'un grand monarque*, est dérisoire. Pechon nous le dépeint avec sa longue barbe, son manteau de dix mille pièces attaché sous la gorge par un fer de flèche, sa hoquette pleine sur le dos, sa besace bien garnie (de deux pistolets), *une jambe pourrie qu'il eût guérie s'il*

eust voulu, une culotte à cinq cents emplâtres, et *la teste assez fort teigneuse.* « *Le baston de Monsieur le Coesre estoit de pommier* » et contenait une bonne lame. « *Il fait mestre à quatre pieds tous les nouveaux venuz* » et s'assied sur leur dos en compagnie de ses *Cagous*. Les nouveaux-venus, en manière d'impôt ou d'hommage, jettent trois sols dans une écuelle de bois appelée *croste* ; les anciens, un demi-écu, un escu ou un quart d'écu.

La nuit, les gueux couchent dans les fours encore chauds. Cela se dit *peausser dans l'abbaye rufante*. Faute de quoi, ils couchent sur la paille, qu'ils appellent la *frétille*, ou sur la *dure*, ce qui s'entend encore, ou, en été, sur le *pelaudier*, c'est-à-dire le pré. Mais ils n'y dorment que d'un œil, espionnant les *ornies*, qui sont les poules ; et les *étornions*, qui sont les poulets et les chapons. « *Ainsi, faisant bonne chère, chacun apportait son gain ou larcin.* » La vie généreuse, encore une fois !...

De temps à autre, ils passent à côté d'un gibet. Cet épouvantail leur suggère « généreusement » l'idée d'y grimper et de détacher un bras de pendu. Avec un couteau, ils font une plaie jusqu'à l'os, le découvrent et le saupoudrent de fleur de froment, si bien que, la corruption aidant, ce bras a l'aspect d'un membre gangrené. L'un d'eux le fait attacher à son épaule pour apitoyer les citadins. Il y a un autre *bon tour* qui consiste à prendre une vessie de pourceau, à l'enduire de pâte mêlée de sang et à l'étendre sur l'os de la jambe, de façon à faire paraître des nerfs pourris, de la chair morte, et sentir une telle putréfaction qu'il n'est possible de tenir.

Et puisque nous sommes encore assez voisins de Rabelais, l'on n'a pas à se gêner pour les Jean-foutre. « ...*Nostre cagou veid un pendu à une potence, qui n'y estoit que du jour ; ... et commanda à un nepveu que quand la nuict seroit venue il coupast la couille du pendart, ostast les couillons de*

dedans et l'emplit de gros sable de rivière. » Ensuite, ils l'enflent avec du lait de femme et du sang de chapon mêlés, de façon que cela ressemble à un apostume, et le neveu se l'attache aux « couilles naturelles » pour escroquer la pitié d'une « honneste dame ». Mais il faut lire la suite de l'histoire, qui est digne de nos vieux conteurs de fabliaux...

Voici quelques-uns des *Plus signalez mots de Blesche*. Une partie a passé dans l'*Argot réformé*, refonte du jargon du XVIIIe siècle publiée par Olivier Chéreau, ouvrier sergetier, qui écrivit aussi des ouvrages pieux. L'autre est tombée en désuétude. Car l'argot s'accroît toujours et, devant rester une langue secrète, se modifie avec rapidité.

Franc mitou, Dieu ; *Franz razis*, pape ; *Franc Ripault*, roi ; *Ripaudier de la Vironne*, gouverneur de province ; *Ripaudier de la Vergne*, gouverneur d'une ville ; *Ripault*, gentilhomme ; *Ripe*, dame ; *Rupiole*, demoiselle ; *Comblette* ou *Tronche*, la tête ; *Piloches*, les dents ; *Grattantes*, les mains ; *Courbes*, les épaules ; *Quilles*, les jambes ; *Sœurs*, les cuisses ; *Minois*, le nez; *Filée*, la barbe ; *Hanois*, cheval ; *Gourt razis*, archevêque ; *Huré razis*, évêque ; *Trimé razis*, cordelier ; *Razis*, prêtre ; *L'Anticle*, la messe ; *Coues*, maison ; *Cornantes*, vaches ; *Piloiscain*, juge de village ; *Zervinois gourd*, avocat ; *Rufe*, le feu ; *la vaine louchante*, la lune ; *Cosny*, mort.

Cette *Vie Généreuse* peut s'ajouter aux ouvrages sur l'argot qui font autorité et qui, d'ailleurs, lui ont beaucoup emprunté. Parmi les 365 publications argotiques, la plupart du XIXe siècle, ces ouvrages sont les *Etudes de Philologie comparée de l'Argot*, par Francisque Michel, 1856 ; *Le Jargon et Jobelin, avec un Dictionnaire analytique*, par Auguste Vitu, 1889 ; l'*Etude sur l'Argot français*, de Marcel Schwob et Georges Guieysse, 1889 ; enfin, l'*Argot Ancien* (1912) et les *Sources de l'Argot ancien* (1907) de

M. Lazare Sainéan (Champion). J'omets à dessein un Dictionnaire paru depuis peu, et que la Presse a loué outrancièrement, sans doute pour se concilier la pègre, après avoir torché la Bourgeoisie ; mais il est à l'Argot ce que la *Grammaire de l'Académie* est à la Langue française, c'est-à-dire rien de rien, *nib de nib*... Et je termine comme Péchon de Ruby : *Le franc mitou biart nazis à son an. Et tezis et mezis, La souspirante gournée et lignante. Ainsi soit-il. Zif. Amen.*

DE LA BESTIALITÉ

« Comment imaginer sans horreur, écrit Mirabeau, dans son *Erotika Biblion*, au chapitre *Béhémah*, qu'un goût si dépravé puisse exister dans la nature humaine, lorsqu'on pense combien elle peut s'élever au-dessus de tous les êtres animés ? Comment se figurer que l'homme ait pu se prostituer ainsi ? Quoi, tous les charmes, toutes les délices de l'amour, tous ses transports... il ait pu les déposer aux pieds d'un vil animal ! Et c'est au physique de cette passion, à cette fièvre impétueuse qui peut pousser à de tels écarts, que des philosophes n'ont pas rougi de subordonner le moral de l'amour ! *Le physique seul en est bon*, ont-ils dit. Eh bien, lisez Tibulle, et puis courez contempler ce physique dans les Pyrénées, où chaque berger a sa chèvre favorite ; et quand vous aurez assez observé les hideux plaisirs du montagnard brutal, répétez encore : en amour, le physique seul est bon... »

Cette comparaison, quelque peu saugrenue, devient pour l'auteur des *Lettres à Sophie* motif à dissertation confuse et pédantesque sur la partie constitutive de notre être. Après avoir attiré notre intérêt sur les nuances de ses dégradations, invoqué Pythagore, Aristote, Héraclite, Empédocle, Epicure, Anaxagore, Boëce et Tertullien, il conclut que « la seule manière d'assiéger la nature qui puisse lui arracher une partie de son secret » serait d'étudier les produits de la bestialité en les soumettant à l'éducation. Ainsi pourrait-on tracer, d'après lui, la ligne de démarcation entre l'homme et la bête, et, de plus, trouverait-on le

moyen de perfectionner physiquement l'espèce humaine par des croisements : « Quoi de plus beau dans les êtres animés que la forme du centaure ?... » Regrettant que Buffon ne nous ait pas conservé ses expériences sur les mélanges des hommes et des bêtes, Mirabeau, séduit par une pratique qu'il vient de maudire au nom de l'idéalisme, émit le vœu que les curés basques devraient faire soigner les chèvres engrossées par les pâtres des Pyrénées, et recueillir leurs produits ! « L'intendant d'Ausch pourroit aisément parvenir à ce but, sans faire réciter de confessions ; il pourroit se procurer de ces produits monstrueux par ses curés ; le curé demanderoit à son pénitent *sa maîtresse*, qu'il remettroit au subdélégué de l'endroit, sans révéler le nom de l'*amant*. Je ne vois pas quel inconvénient il y auroit à tourner au profit des progrès des connaissances humaines un mal que l'on ne sauroit guère empêcher. »

Ce chapitre de Mirabeau parait avoir été suggéré par un passage des *Entretiens du Comte de Gabalis sur les Sciences Secrètes*, et dont l'auteur est l'abbé Montfaucon de Villars. On y lit, entre autres singularités contraires au sens commun, que les Pégusiens et Syoniens des Indes sont nés de l'accouplement d'une femme et d'un chien, et qu'une Portugaise conçut des enfants d'un grand singe ; à quoi répondit l'interlocuteur du pseudo-Comte que le diable avait pris la figure de ces bêtes.

S'il était possible que l'accouplement des bestiaires donnât quelque chose, notre siècle aurait peut-être pu combler le désir de Mirabeau en éduquant les enfants du singe *Consul* et des petites-nièces de l'oncle Sam qui sollicitèrent ses faveurs et le firent périr d'épuisement avant qu'il sût parler. Mais il est tant d'hommes dont l'intelligence et la beauté ne dépassent point celles de *Consul* que ni la race humaine, ni la race simiesque n'en eussent été amen-

dées, que rien même n'eût été changé dans l'ordre du monde. Y aurait-il lieu, vraiment, de s'étonner que le rejeton d'un singe et d'une Yankee devînt, à l'instar du premier venu, président d'une société savante, académicien, général, milliardaire, politicien ? Ou bien encore, cireur de bottes, souteneur ou journaliste ?... C'est faire à l'humanité beaucoup trop d'honneur que de la mettre tellement au-dessus des singes, et c'est montrer une candeur simiesque que de croire à la fécondité de pareils accouplements ! Mirabeau, toutefois, bien qu'il rappelle « l'homme cornu » que l'on présenta à la cour, ne paraît accorder de crédit ni aux témoignages de l'antiquité, ni à ceux de ses contemporains. Sans doute, faut-il entendre quelque malice quand il cite la « fille sauvage », religieuse à Châlons, et qu'il confie les enfants capripèdes aux confesseurs de ces bergers pyrénéens, dont l'une des « plus exquises jouissances est de se servir des narines d'un jeune veau qui leur lèche en même temps les testicules. »

Le Chevalier de Pierrugues, son annotateur, ne se hasarde pas à contester l'existence des hommes capripèdes : il s'en tient, dit-il, respectueusement aux Saintes Ecritures, et à ce qui en est rapporté par saint Jérôme : soit sa fameuse rencontre avec un satyre, qui le conjura d'intercéder pour ses pareils auprès du Dieu commun, mort pour le salut du monde. Comme pour la plupart des hommes cultivés, la croyance du chevalier s'appuie tout autant sur la Fable païenne que sur les Pères de l'Église, qui tentèrent de rapporter au christianisme, par la requête du faune de saint Antoine, l'attachement que l'on gardait encore pour les divinités indigètes et vernaculaires. Les Satyres, les Faunes, les Ægypans n'étaient point, comme on l'a cru, ou feint de croire, les produits de la fornication caprine de tous les peuples pasteurs, mais une déformation légendaire des compagnons de Bacchus ou

d'Osiris, paysans vêtus de peaux de bêtes, qui grossissaient de pillards, de bouffons et de parasites les armées en marche du Conquérant. L'on a également soutenu d'autres thèses : par exemple, que ces Satyres n'étaient qu'une espèce de singes que ce Prince menait à sa suite ; qu'autour des Temples que lui dressèrent les Egyptiens, l'on n'oublia pas les statues de ces animaux, et, dit l'admirable Hédelin, que l'Egypte « matrice infortunée de l'Idolâtrie, les ayant reçus dans son giron », ils passèrent à la suite de Cadmus chez les Grecs, dont ils accrurent les fausses Divinités par des mystères que les Grecs eux-mêmes ne connaissaient pas. Ces mystères ressortissaient au culte de Pan, que l'on adorait à Mendès sous la forme d'un bouc, et auquel, d'après Hérodote, les femmes se prostituaient en public. La signification de ce rite n'est autre que l'image de la fécondité, représentée par le bouc, et qui s'aggloméra au mythe de Bacchus, principe mâle de la génération universelle. Le bouc était sacré à Bacchus pour les mêmes raisons qu'au dieu Pan, et plus particulièrement, parce que rongeant la vigne il était l'animal tout désigné comme *totem*. Il faut encore ajouter l'âne, dont l'organe génital rappelait par sa proportion le phallus porté aux bacchanales, et dont la lubricité est connue. Notre intention n'est pas d'étudier ici le bestiaire mythologique, qui, le plus souvent, représente par des symboles les conjonctions planétaires ou les phénomènes saisonniers, mais, en montrant l'âne et le bouc comme sacrés à Dionysos, d'expliquer pourquoi au moyen âge et jusqu'à la fin du XVIIe siècle, ces animaux figurent dans les sabbats et reçoivent les caresses des sorcières. En effet, les sabbats n'étaient qu'une survivance des antiques bacchanales ; les mêmes orgies s'y répétaient, et le christianisme primitif ayant rangé les faux-dieux au nombre des démons, le bouc et l'âne incarnèrent le principe du mal aux yeux

du vulgaire et des juges ecclésiastiques. La fornication asine ou caprine était donc un rite véritable, et non pas, comme l'ont avancé de graves historiens et de non moins graves légistes, soit un phantasme de l'hystérie, soit une copulation diabolique. Le chien, également consacré à Osiris, parut au sabbat comme l'âne et le bouc, et la fréquence de la fornication canine trouve son explication dans la curiosité suscitée chez les femmes par les confidences des initiées, et dans la facilité qu'elles trouvaient à jouir d'un animal si docile, si lubrique et d'un commerce domestique si répandu.

Il est certain que les rites égyptiens corrompirent la religion hébraïque, puisque au livre II des *Paralipomènes* et dans plusieurs chapitres du *Lévitique*, on trouve que Jéroboam institua des prêtres pour le service des veaux et des boucs, et que les Juifs des deux sexes s'accouplèrent avec des *velus*, nom qui fut donné aux boucs, et partant aux satyres. Ces accouplements dégénérant en orgies secrètes, où se mêla plus tard la sorcellerie, nommée *sabbatum* chez les Romains, il fut ordonné que les coupables de ces turpitudes seraient punis de mort en même temps que l'animal. La loi hébraïque insérée au chapitre XVII du *Lévitique*, fut l'origine des pénalités romaines et germaniques qui châtièrent les actes de bestialité et qui restèrent en vigueur jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

« On a déjà dit, écrit Voltaire, dans son *Dictionnaire Philosophique* (*Bouc*), que plus de cent mille prétendus sorciers ont été exécutés à mort en Europe. La seule philosophie a guéri enfin les hommes de cette abominable chimère, et a enseigné aux juges qu'il ne faut pas brûler les imbéciles. » C'est bien le seul passage à peu près sensé de cet article, où Voltaire, tout à ses plaisanteries favorites contre la Bible et les Juifs, affecte d'ignorer les raisons qui firent adorer les animaux et portaient encore, au

temps de sa jeunesse, les derniers fidèles d'un culte millénaire à copuler avec les bêtes. Quoi qu'il en soit, son jugement n'a pas été sans influencer le Grand Frédéric, à qui l'on avait donné à signer la condamnation d'un de ses sujets, convaincu de relations avec une ânesse. Le Roi-Philosophe ne confirma pas la sentence, mais il écrivit au bas qu'il donnait dans ses états liberté de conscience et de *v. t.* Un cavalier était convaincu d'avoir couvert une jument : « Ce gaillard-là est un cochon, dit Frédéric ; qu'on le mette dans l'infanterie. » Il y devint peut-être sodomite, mais le roi l'étant aussi ne pouvait que s'en réjouir.

On ne croira pas, avec Voltaire, que les religions aient servi de couverture à des actes infâmes auxquels elles auraient incité, ni que la bestialité fût un des effets de l'ignorance, par elles jalousement entretenue. La bestialité ne s'est pas seulement rencontrée chez les juifs et dans le nome de Mendès ; là n'est pas son berceau ; elle est, comme on le sait, propre à tous les peuples, et toutes les religions ont établi des rapports de fécondation entre les dieux métamorphosés et les femmes. C'est ainsi que Jupiter, tour à tour cygne, aigle, coursier, etc., engrosse les mortelles qu'il convoite ; et, — sans parler des autres Olympiens d'Ovide, ni du Minotaure et de Pasiphaé, — qu'un roi des Goths, au dire de Saxon-le-Grammairien, tirait son origine d'une vierge noble qui avait eu commerce avec un ours. Soit qu'il faille y voir, comme nous l'avons dit, les symboles de conjonctions planétaires sous un signe zodiacal, soit que la Fable eût semblé plus merveilleuse, soit enfin que les premiers hommes eussent voulu se ménager un *totem*, la bestialité sacrée n'eut qu'une faible influence sur les cas qui nous occupent, et l'on ne saurait accuser les cultes d'avoir inventé un acte qui n'a généralement pour moteur que le besoin naturel, la fa-

cilité de le satisfaire par la violence, ou quelque perversion passionnelle.

On a d'ailleurs la preuve que les bêtes, sans y être contraintes, ont parfois pour nous des sentiments amoureux qui se traduisent par le viol ou par un attachement plus marqué.

« Les animaux, dit Montaigne, sont beaucoup plus réglés que nous ne sommes, et se contiennent avec plus de modération soubs les limites que nature nous a prescripts ; mais non pas si exactement qu'ils n'ayent encore quelque convenance à nostre débauche, et tout ainsi, comme il s'est trouvé des désirs furieux qui ont poulsé les hommes à l'amour des bestes, elles se trouvent aussi parfois esprinses de nostre amour, et receoivent des affections monstrueuses d'une espèce d'aultre : tesmoins l'éléphant corrival d'Aristophane le grammairien, en l'amour d'une jeune bouquetière en la ville d'Alexandrie, qui ne luy cedoit en rien aux offices d'un poursuiyvant bien passionné ; car se promenant par le marché où l'on vendoit des fruicts, il en prenoit avec sa trompe, et les luy portoit ; il ne la perdoit de vue que le moins qu'il luy estoit possible ; et luy mestoit quelquesfois la trompe dans le sein par dessoubs son collet, et luy tastoit les testins. Ils recitent aussi d'un dragon amoureux d'une fille ; et d'une oye esprinse de l'amour d'un enfant, en la ville d'Asope ; et d'un belier serviteur de la menestriere Clausia ; et il se voit tous les jours des magots furieusement espris de l'amour des femmes... »

Sans nous occuper, avec Dubois-Desaulle, des animaux domestiques couchant avec leurs maîtres, comme le lion de Caracalla, ou les deux ourses favorites de Valentinien, nous rappellerons seulement les serpents qu'affectionnaient les matrones romaines, qui tétaient à la mamelle ainsi que des nourrissons, et que Boettiger, dans *Sabine*, conjecture avoir été des engins lubriques ; témoin celui qui, selon Suétone, se glissa près d'Atia ensommeillée, et la força, par le plaisir qu'il lui donna, de se purifier

comme si elle fût sortie des bras de son mari. Croirons-nous, avec Plutarque, qu'une vieille femme d'Antée fut surprise gisant auprès d'un crocodile nonchalamment allongé sur son grabat ?...

Les procès qui nous ont été conservés vont nous permettre de faire revivre les Justiniens modernes, ou les émules de cette jeune fille toscane qui se fit couvrir par un chien, au temps de Pie V, selon Venette et Forberg. Mais ce n'est pas l'acte de ces pauvres honteux, sans lustre et sans raffinement, qui doit, à vrai dire, éveiller et soutenir la curiosité. Ce sont des détails de mœurs, le plus souvent comiques, rapportés avec naïveté, et dont quelques-uns s'éclairent des brandons fumeux de la Jalousie ou de la Vengeance. Car il est certain, pour les psychologues les moins avertis, qu'un grand nombre de ces accusés sont innocents. En ces temps où la simple accusation de sodomie, de blasphème ou de bestialité suffisait à perdre un homme, les femmes délaissées, violentées, ou même dédaignées, les envieux sans scrupules ne se faisaient pas faute de désigner une victime à la maréchaussée, de montrer un crime aux exempts à travers une bouteille de rogomme ou de vin clairet. D'autres sont des simples d'esprit, ou des méprisées de l'amour que le rut aiguillonne.

Puisque nous avons parlé de *sodomie*, il est bon de remarquer que la coutume judiciaire était de confondre *sodomie* et *bestialité*, comme si les antiques coupables des trois villes de la Bible eussent été indistinctement adonnés aux deux vices qui passent pour les plus monstrueux. Quelques textes ajoutent la *bougrerie*, chargeant à leur tour les Bulgares d'une pratique qui ne leur est généralement pas imputée, mais que leur sauvagerie, et surtout leur hérésie sexuelle, sans compter leur orthodoxie religieuse, désignaient à la générosité des accusateurs...

Il ne faut donc pas entendre que nos accusés soient des

sodomites à la manière du « malheureux Chausson, dit des Etangs », cet ami du poète Claude Le Petit, qui fut brûlé en place de Grève,

En montrant, le vilain, son cul à tout le monde.

Pierre Mac Orlan, romancier du plus grand talent doublé d'un essayiste ingénieux, après avoir évoqué Chausson,

Ce coquin si fameux à la tête frisée,

trouve dans le détail pittoresque de cet alexandrin un « élément merveilleux » pour créer l'atmosphère du roman d'aventures, qui, selon lui, doit être cherchée de préférence dans le spectacle des vies anormales. Eh bien, les comparses du malheureux Chausson, « les personnages étranges et misérables », dont parle l'écrivain avec le plus vif désir de les voir se dresser devant lui, les voici chacun dans son costume décrit par le Prévôt ou le Bailly, entouré de ses témoins aux noms de tribunaux comiques — il en est d'exprès pour attendrir l'austérité de l'inflexible Thémis — et des exempts qui l'ont conduit.

On trouve ces détails pittoresques dans les procès intentés aux bestiaires de 1540 à 1692, d'après une copie de Simon Gueulette, Procureur du Roi, copie imprimée aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Voici, disons-nous, Guillaume Garnier, *un quidam vêtu de drap gris de fer ;* — Pierre Grondeau, *gagne-deniers de Loudun* et son témoin Adrian Septbois ; — Devialle et son témoin Antonie Podelette, *la grosse femme de Jacques Mesnard ;* — Jacques Prenault, *un quidam vêtu de drap rouge, avec des culottes de peau et des bas de chausses y jointes ;* — Macé Avril, *un quidam vêtu de drap gris*, et son témoin Roger Trippeville, maréchal-ferrant, autre

quidam vêtu de drap cannelle, avec des culottes de panne rouge ; — Pierre Poulain, qu'accompagnent Barthelémy Ognon et Geoffroy le Sec, deux antithèses ; — Bernard Bouttesolle, *un quidam vêtu de gris fer, avec un bonnet rouge ;* — Claudine Culam, *une quidamne* accusée de copulation *avec un chien blanc tacheté de roux*, et qu'accompagnent Jeanne La Picarde, maîtresse sage-femme et matrone jurée, plus Geneviève Malvoye et Guillemette Bontemps. Voici Eutrope Bedeau, *un quidam vêtu de drap cannelle, ayant un bonnet rouge et des bas blancs ;* — Parrichon, *un quidam vêtu de toile grise*, conduit par Toussaint Picot, dit *Martel*, exempt, lequel est assisté de Thierry Soudoyer, de Jean Thomas, dit *Bras-de-fer* et d'Etienne Bodin, dit *Brindavoine*, cavalier de la Brigade. Voici Jean Cochon (1), garçon jardinier ; — Antoine de La Rue, *un quidam vêtu d'un habit brun, avec des boutons d'orfèvrerie et des culottes de panne rouge ;* — Pierre Fontaine, qui a envoûté la vache d'Albert Trottemenu et qui prit pour femme *une mûle et bête asine, que le diable lui a donnée ;* — Charles Chambery, dont un des témoins accusateurs se nomme Gillette de Trouvillain. Et voici, enfin, Sébastien Barillet, accompagné d'un témoin au nom molièresque : Pierre Trissotin. Pour tout dire, ils ont forniqué avec des ânesses, des chiennes noires ou tachetées, des truies, des vaches ou des *cavales*, les uns montés sur des fagots, qui leur serviront de bûcher, les autres sur des herses, avec un entêtement rustique et borné de parvenir à leurs fins honteuses, au prix des plus grands efforts et des équilibres les plus subtils...

Pauvres et grimaçantes victimes, misérables témoins ! le vieux Breughel d'Enfer eût aimé vous peindre, sous

(1) Il est singulier de noter que ce Cochon ne choisit pas une truie pour épouse et que le susdit Poulain préféra une vache à une jument.

vos habits cannelle, vos culottes de panne rouge et vos bas blancs, auprès de la petite église pointue devant laquelle se dresse l'amoncellement des fascines, ou sur le mail de la petite ville, dont les maigres platanes sont chargés de curieux ricaneurs et tâte-fessiers !... Et n'est-ce pas le cas de répéter le refrain du Chevalier de Rivière sur l'infortuné Vigeon, ce maître d'école convaincu de commerce avec un oison, et dûment supplicié :

Vraiment ! voilà bien de la foule
Pour un simple f... de Poule !

Nous ne brûlons plus ces malheureux qu'abusent, le plus souvent, les vapeurs de Bacchus devant la Vénus satyriaque ; nous ne brûlons plus Claude Le Petit, ni le chevalier de la Barre, pour quelques chansons impies ; mais il est toujours des cafards prêts à dénoncer comme infernales la gauloiserie de nos pères et la liberté d'écrire : *Vraiment, voilà bien de la foule* !...

LE MICROCOSME

DE MAURICE SCÈVE

« Avant les premiers mois de 1927, écrit M. Valery Larbaud, dans ses *Notes préliminaires* (Collection des Poètes Lyonnais, Stols, édit. Maestricht), le « Microcosme » était pour la majorité des lettrés de notre temps, un livre scellé. Comme l'a écrit Bertrand Guégan (*Œuvres complètes* de Maurice Scève, Garnier), il ne pouvait être lu que dans les grandes bibliothèques, et il eût été risqué d'affirmer que « depuis Brunetière, pas plus de cent personnes, en France et à l'étranger, ne l'avaient lu. Je crois même qu'on aurait pu compter sur les doigts d'une seule main les critiques, hommes de lettres et érudits, qui en avaient écrit depuis 1900. A ma connaissance, seuls Albert Baur (*Maurice Scève et la Renaissance Lyonnaise*, Champion, 1906), Eugène Parturier (*Délie, Textes franç. modernes*, 1916) et Joseph Aynard (*Poètes Lyonnais précurseurs de la Pléiade*, Bossard, 1924) en avaient cité des vers ou des fragments, lorsque, dans le numéro V de la revue *Commerce* je publiais quelques passages des Livres I et II, deux cents vers environ. »

Plusieurs éditeurs, intéressés par l'étude de M. Valery Larbaud publiée à part à l'*Enseigne de la Porte Etroite*, lui écrivirent pour lui demander de préparer une édition de *Microcosme*, cependant que Bertrand Guégan publiait les *Œuvres complètes*, dans la collection des Classiques français de Garnier. M. Valery Larbaud accepta de revoir le texte de *Microcosme*, que M. Stols avait fait copier à

la *Nationale*, d'après l'édition de Jean de Tournes, 1562, et il s'appuya sur l'excellente édition de Bertrand Guégan, à laquelle, dit-il, il n'a fait qu'une seule correction de quelque importance.

Microcosme, ouvrage difficile, attend encore une édition critique avec indication des sources, quelque chose dans le goût de la vieille édition de la *Semaine de Du Bartas*, par Simon Goulard, mais d'une érudition plus moderne. Je doute que cela ne se fasse jamais. Des connaissances générales sur l'état des sciences et des arts au XVIe siècle suppléeront à ces notes critiques, et nous nous contenterons des éditions de Bertrand Guégan et de M. Valery Larbaud.

A défaut de notes érudites, le dernier critique expose du *Microcosme* un Sommaire qui en montre le plan et le sens général. Le Livre Ier traite de la Création de l'Homme, du péché originel et de ses conséquences, L'Homme, ou Microcosme, y est considéré comme un petit Univers dans le grand. Le Livre II est le Songe ou vision prophétique d'Adam, ce qui permet à l'auteur une anticipation sur les progrès des Arts, écriture, éloquence, philosophie, poésie, mathématique, musique. Le Livre III et dernier est le discours également prophétique d'Adam à Eve sur sa vision. Il y est traité d'astronomie, de cosmographie, d'astrologie, géographie, architecture, agriculture, métallurgie, peinture, alchimie et chimie. Mais où le travail de M. Valery Larbaud est précieux, c'est quand, revenant sur une exposition forcément moins réduite que celle que je lui prête, il entre dans une analyse détaillée des trois Livres en s'en référant aux vers chiffrés.

« Tout un dictionnaire de termes techniques, dit M. Larbaud, aujourd'hui désuets, y passent... Il ne semble pas que Scève ait voulu exposer un système original des sciences dans

son poème, ni des vues ou des hypothèses personnelles. Il a décrit les sciences poétiquement, en connaisseur et en admirateur enthousiaste, et rien de plus. Il les prend comme des thèmes poétiques, de même qu'André Chénier (et Delille aussi)... L'obscurité des parties de *Microcosme* où les sciences sont ainsi chantées vient donc surtout du fait que les termes techniques qu'on y trouve ne sont plus en usage, ou encore des changements qu'ont subis les principes de ces Sciences. Tout cela devait être beaucoup plus clair pour les contemporains instruits... Le caractère archaïque de *Microcosme*, reprend M. Larbaud — eu égard au temps où il fut composé, entre 1548 et 1560 — est très frappant, et confirmerait l'opinion de Fernand Fleuret qui voit en Maurice Scève un successeur des Rhétoriqueurs plutôt qu'un précurseur de la Pléiade... La grandeur, l'énormité du sujet choisi, la fidélité à un plan tracé d'avance, le parti pris d'être encyclopédique, quelques jeux de mots et allitérations forcés, ça et là, la présentation massive du texte : tout cela nous reporte à la poésie française de la fin du XVe et du début du XVIe siècles, loin encore des grâces et de la légèreté de Marot, de Saint-Gelais... »

Bref, M. Larbaud croit que Scève a relu et étudié à nouveau les Rhétoriqueurs, desquels Du Bellay et Ronsard s'éloignaient en les dédaignant injustement. Et le critique de penser avec justesse que Scève avait reçu l'influence du plus grand des Rhétoriqueurs, Jean Lemaire de Belges. C'était justement la thèse sur laquelle je m'appuyais dans un article des *Nouvelles Littéraires*, reproduit dans *Ronsard à Baudelaire*, et dans lequel je rendais compte des deux études de MM. Larbaud et Bertrand Guégan. Je pensais, comme l'écrit aujourd'hui M. Larbaud, venu à résipiscence, que Scève « voyait en Jean Lemaire, outre le vrai poète, injustement méconnu, le vaste esprit, plein d'ardeur et d'idées, l'éternel étudiant curieux de toutes choses : arts, sciences, pays, personnes, l'excellent artiste en prose, et, ce qu'il faut noter ici, le *Catholique croyant*, bien qu'en guerre avec le pape. »

Mais je ne pense pas avec M. Valery Larbaud que Jean Lemaire de Belges ait été méconnu au temps de Ronsard et Du Bellay. Ces deux poètes, au contraire, lui vouèrent une estime qu'ils ne lui retirèrent pas. Et je m'appuierai sur M. Paul Laumonier (*Ronsard poète lyrique*), pour avancer que Jean Lemaire, plus moderne que Bouchet, bien qu'il soit mort trente ans avant, est non seulement le grand précurseur de Scève, mais encore le précurseur immédiat de la Pléiade — et non Scève.

« Il est, dit M. Paul Laumonier (pp. 647, suiv.), le vrai instaurateur de la Renaissance française, non seulement par son humanisme, par le fond païen et naturiste de ses œuvres, mais par le sens artistique très développé qui éclate dans leur composition, leur style, leur vocabulaire et la forme métrique de ses pièces strophiques. De tous les Rhétoriqueurs, c'est le plus poète... Il a été le trait d'union entre la Renaissance bourguigonne-flamande et la Renaissance italo-française. Par ses idées nouvelles, par l'étendue de ses connaissances, par son imagination, par sa prose abondante, ample, colorée, poétique, il a exercé sur la génération de Cl. Marot et celle de Ronsard une influence comparable, quoique bien différente, à celle de Chateaubriand sur nos Romantiques et nos Parnassiens. Il a, en outre, écrit les vers les plus harmonieux qui aient vu le jour en France dans le premier quart du XVIe siècle, et il a été, en fait de rythmique, le guide le plus éclairé de nos poètes novateurs, l'agent le plus fécond de l'évolution qui s'est accomplie d'Alain Chartier à Ronsard. Non seulement, il a été l'un des premiers, avec Jean Marot, à tenter la réhabilitation du vers alexandrin dans les longues descriptions et narrations à rimes plates ; non seulement il a introduit le premier dans la poésie française le rythme de la *terza-rima*, mais il a écrit un grand nombre de pièces strophiques remarquables par la souplesse et la variété de leurs structures rythmiques...

Je passe aux lecteurs qui ne sont pas rompus à la prosodie, la savante exposition technique de M. Paul Laumonier sur la variété strophique et l'ordre des rimes dans les

« couplets » de Jean Lemaire, dont la Pléiade a formé la structure de l'Ode, et que l'on retrouve dans la *Délie* de Maurice Scève. Comme Jean Lemaire encore, Scève ne s'était pas astreint à l'alternance régulière des rimes féminines et masculines, dans les longues pièces à rimes plates où ces « précurseurs » se donnaient une liberté relative. Mais je clos cette exposition déjà trop longue et qui ne porte que sur des points de détail. J'en reviens à M. Valery Larbaud pour le louer, en outre, d'avoir modernisé la ponctuation et l'orthographe de Maurice Scève. Car c'est un grand préjugé que de conserver à la Renaissance une ortographe hérissée, pédantesque et trop souvent fausse, qu'elle chercha elle-même à modifier en vue de la graphie phonétique, véritable orthographe française du moyen âge. Scève, lui-même,avait exprimé le vœu que l'on corrigeât l'écriture :

Au grand soulagement de la docte lecture.

Cependant, je ne suis pas, comme Valery Larbaud, partisan de l'unification de l'orthographe avant la Fixation, je veux dire avant la Renaissance, car il est des orthographes qui nous renseignent sur la prononciation et qui sont des témoignages précis de l'évolution du langage et du style ; enfin, ces orthographes sont souvent liées à la prosodie et l'on ne peut les modifier sans la fausser. Le seul reproche que je ferai à l'éditeur de ce beau texte est d'avoir remplacé *ains* par *mais*, quand le sens de *ains* équivaut à celui de *mais*. Je sais bien que cette substitution l'a dispensé de notes explicatives ; néanmoins, je lui répondrai que des lecteurs capables de lire un texte aussi difficile sans le secours d'un glossaire sont également capables de discerner les différents sens de *ains* qui, d'ailleurs, ne le cèdent pas en nombre et subtilité aux sens non moins

nombreux et non moins subtils de *mais*. Et que M. Stols soit remercié, lui aussi, en ces temps où les plus grands éditeurs français n'osent consentir au plus petit sacrifice et nous traitent comme une nation de danseurs, de sportifs et d'illettrés, une nation tout entière abonnée à l'*Intransigeant*...

LA PUCE DE MADAME DESROCHES

Si les *Œuvres* des Dames des Roches sont tombées dans un injuste oubli, leur nom a survécu par la fantaisie d'une Puce. Elle vaut la majuscule. On pourrait s'amuser à dresser une petite liste des mortels que des animaux ont fait passer à la Postérité, et dont il n'est resté que des fragments infimes. On y compterait d'abord Arion, Ibycus et même Orphée, qui charmait les bêtes. On n'oublierait pas, surtout, une petite courtisane romaine, qui n'eut, pour traverser les siècles, qu'un poète et un moineau...

Veuve de François Eboissard, Seigneur de la Ville, sieur des Roches, Madeleine Neveu, née à Poitiers vers 1530, avait eu de son mariage Catherine, qu'elle nomme sa « fille d'alliance » en tête de ses recueils, sans doute pour qu'on ne la crût pas sa fille adoptive, comme Mlle de Gournay le dit être de Montaigne.

Le P. Hilarion de Coste et Scévole de Sainte-Marthe, dans leurs *Eloges*, ont présenté ces dames comme des personnes accomplies qui tenaient salon dans la ville de Judicature, « leur Parnasse et leur Hélicon ». En « ceste escole de savoir », se réunissaient les plus beaux esprits du siècle, comme Etienne Pasquier, le savant jurisconsulte, auteur des *Recherches de la France*, et Antoine Loisel, l'élève de Ramus et Cujas, avocat du Roi en la charge de justice de Guyenne, le précieux légiste, enfin, des *Règles du Droit François*.

D'autres, non moins célèbres, y paraissaient aussi, ou daignèrent collaborer à cette anthologie de la *Puce*, sorte de *Guirlande de Julie* avant l'Hôtel de Rambouillet. Ce sont le Président Achille de Harlay, l'une des gloires les plus éclatantes de la magistrature ; Nicolas Rapin, poète et grand prévôt de la Connétablie ; Odet de Turnèbe, ou Tournebu, fils de l'érudit Adrien, et ravi en 1581 aux plus grands espoirs du barreau ; Pierre Le Loyer, conseiller au Présidial d'Angers, poète, mystagogue, occultiste et singulier philologue ; le savant Joseph Scaliger, ou l'Escale; Claude Binet, l'ami de Ronsard, avocat, et poète des *Plaisirs de la Vie Rustique ;* Pierre Pithou, Procureur général de Guyenne en 1582, et surnommé le Varron de la France ; Scévole de Sainte-Marthe, Président et trésorier dans la généralité de Poitiers, orateur, poète, linguiste et historien, à qui l'on doit les *Eloges* de tant d'hommes de lettres, et qui fut l'intime de la maison ; le grand, le sublime Agrippa d'Aubigné ; François d'Amboise, maître des Requêtes, conseiller d'État, auteur de la comédie des *Néopolitains* et traducteur d'Abeilard ; Antoine de Cotel, conseiller au Parlement, traducteur d'Homère, de Théocrite et d'Ovide, et poète assez licencieux des *Mignardes et gayes Poésies ;* Jacques Courtin de Cissé, traducteur de Synésius et chantre des *Amours de Rosine ;* Raoul Callier, natif de Poitiers et neveu de Nicolas Rapin, qu'il édita, et dont il fit suivre les *Œuvres* de ses propres vers mesurés ; François de la Couldraye, à qui l'on attribue la traduction du *Pourquoy d'Amours*, sous le pseudonyme de Nicolas-Léonique Thomé ; Macefer, ou Maschefert, que l'on a cru l'auteur d'un poème sotadique : le *Satyre*, mais qui est de Ronsard ; Pierre de Soulfour, président au Parlement de Paris ; Jacques Mangot, maître des Requêtes, avocat général ; Barnabé de Brisson, plus tard, président au Parlement ; René Chopin, écrivain juriste et échevin

d'Angers, qui venait d'obtenir d'Henri III des lettres de noblesse pour la publication retentissante de son livre *De Domanio Franciæ*, mais qui devait être nommé l'*Avocat des Chopines* par le libelliste Hofman ; enfin, Jacques de Sourdrai, La Guérinière, Pierre de Lommeaud, Laurent Bouchel, l'auteur de la *Bibliothèque Canonique*, Raphaël Gallodon et Aubois. Ces avocats, la plupart latinistes et grécisants, devaient mettre leur humanisme au service de la *Puce*. Il faut y ajouter un autre homme de robe : Jules-César Boulanger, alors âgé de vingt et un ans. Ce digne fils du grammairien Pierre devait se rendre célèbre dans l'Ordre des Jésuites comme historien et littérateur latin.

Au dire de Bernard de la Monnoye, Catherine aurait surpassé Madeleine. Mais, outre que cela ne se voit pas à la qualité des vers, d'ailleurs de bonne frappe et d'excellent style, j'incline à placer la mère au-dessus de la fille, seulement pour une satire en prose intitulée *Introduction pour les jeunes Dames*, Paris, 1507, par M. D. R. Le titre et l'anonymat sont cause que personne ne l'a lue. On ne la voit citée nulle part, non plus que la *Ire Folastrie*. de Ronsard qui la termine et accuse son caractère de gaillardise. Pourtant, en plus de son mérite d'exécution, elle en présente deux autres plus incontestables : celui d'être une des premières imitations de la *Célestine*, le célèbre personnage de Fernando de Rojas, et celui qui nous touche davantage, d'être le prototype de la *Macette*. On a trouvé d'innombrables sources à la Satyre de Regnier, mais celle-ci en est le modèle authentique et original, s'il n'exclut pas les autres.

La Postérité enregistre une Puce pour la fille, une maquerelle pour la mère. Voilà qui est digne de remarque !..

Les Dames des Roches vivaient sagement, nous dit-on. Catherine avait la beauté, le « poil, le teinct, la taille, le

traict, la façon, le maintien, la parolle et la contenance de sa mère, » C'est Madeleine qui nous le dit en vers, ces Dames ayant pris l'habitude de se dédier la partie de leurs œuvres qui leur est propre dans chacun de leurs recueils collectifs. Cependant, Madeleine se sert de mots assez verts dans son *Instruction*, comme celui dont use Brantôme pour désigner l'instrument intime des filles d'honneur de la Reine ; et nous savons que la jeune Catherine avait un amant. C'était Julien de Guersens, natif de Gisors. Ce protégé d'Anne de Joyeuse se faisait prénommer Caïus-Julius, comme César ; soit, en français, Caye-Jules. Désirant épouser Catherine, qu'il appelait la *Pallas de nostre France*, il publia sous le nom des Dames des Roches une tragédie de *Penthée*, imitée de Xénophon. Mais il en fut pour ses frais, car, pour une cause inconnue, Catherine rompit avec lui et déclina l'honneur d'avoir écrit *Penthée*. Il se retira dans la ville de Rennes, où il se fit recevoir avocat ; puis il exerça la charge de sénéchal. Scaliger dit qu'il paraissait savant parmi ceux qui ne savent guère, et qu'il n'avait jamais rien lu que les œuvres de Cardan !... On ne sait si c'est lui qui figure sous le nom de *Sincère* dans les jolies sonnets de Catherine., Celle-ci lui répond sous le nom de *Charite*. Dans les *Œuvres* de 1579, on trouve d'elle un acte de la *Tragicomédie de Tobie*, où sont représentées les Amours et les Noces du Jeune Tobie et de Sarra, fille de Raguel : cela put faire accréditer la maternité de *Penthée*. On lit l'éloge de Caye-Jules dans les *Œuvres* du poète avranchinais Jean de Vitel. Voilà quel fut l'Olivier de Magny de Catherine des Roches, la Belle Langagière de Poitiers...

« Que je trouve encore agréable, écrit Scévole de Sainte-Marthe (*Gallorum Doctrina Illustrium*), le souvenir de cet heureux temps, auquel Catherine Des Roches, docte fille d'une docte mère, me favorisait de son accueil dans sa

librairie et m'honorait de son entretien !... Certes, de même qu'il n'y avait pas de savant homme qui ne fût alors ravi d'admiration de voir la mère instruire la fille de toutes sciences avec autant de connaissance que de facilité, de même il ne s'en trouvait pas un qui ne fût transporté d'aise quand cette belle et vertueuse fille s'exerçait à réciter les beaux vers de sa mère et les siens propres, ce qu'elle faisait avec tant de grâce qu'elle gagnait tous les cœurs sans même qu'ils s'en aperçussent... La maison de ces deux illustres Dames était à Poitiers une Académie d'Honneur, où tous ceux qui faisaient profession de belles-lettres étaient reçus avec caresse et avec joie... On voyait encore sur le visage de la mère les restes de l'éclatante beauté qu'elle avait eue jadis, ainsi que sur le visage de la fille une vive lueur de beauté naissante, ou plutôt la Beauté même en son trône... Mais il y avait en elles une si grande union de cœur, une affection mutuelle si puissante qu'elles disaient hautement qu'il n'était pas au pouvoir de la Mort de jamais les séparer... Cette innocente et légitime affection fut cause qu'un nombre infini d'honnêtes gens prirent à l'envi le soin de rechercher en mariage cette excellente fille. Elle ne put jamais se résoudre à quitter sa mère, si bien qu'elles vécurent toujours ensemble... »

Ces assemblées d'honnêtes et savantes gens étaient fréquentes. Mais c'était surtout aux Grands Jours de Poitiers, où l'on jugeait une fois par an les causes en appel, ce qui faisait affluer les illustrations du barreau et de la magistrature, que l'Académie des Roches brillait de tout son éclat. Ceux de 1579 amenèrent Etienne Pasquier et Antoine Loisel. Comme la session n'était pas encore ouverte, et pour ne pas demeurer oisifs, ils furent rendre visite aux deux dames, « honneur de la ville et du siècle ». Loisel se mit à courtiser la mère, Pasquier, la fille, « l'une

des plus accomplies qu'il eût jamais vues, tant de corps que d'esprit, et qui estoit les livres mesmes. »

« Elle a, écrit Pasquier, un esprit si naïf et abondant de belles fleurs qu'il ne faut pas qu'elle aille mandier des Autheurs anciens leurs authorités et leurs sentences pour suppléer les défauts de ses propos. Estant doncques là avecques elle, je commençai à m'en escrimer au moins mal qu'il me fut possible, et croyez qu'à beau jeu beau retour... Comme nous estions en ces discours, mon bonheur voulut que j'aperçusse une Puce qui s'estoit parquée au beau milieu de son sein ; je vous dy par exprès pour mon bonheur : car peut-estre eussé-je esté bien empesché à poursuivre ma première route... sans ce nouveau sujet, tellement je me suis fort redevable à cette petite bestiole. Ayant donc ce nouvel objet devant moy, je dis à Madame Des Roches, par forme de Cocq à l'asne, que j'estimois cette Puce la plus prudente et la plus hardie que l'on eust sceu désirer : prudente d'avoir, entre toutes les parties de ceste Dame, choisi ce bel hébergement ; et très hardie de s'estre mis en si beau jour, parce que, si je me mutinois, je me donnerois assez tort la loy de l'oster et en estre le meurtrier, pour la voir prendre la hardiesse de se loger en si haut lieu ; et comme ce propos fut rejetté d'une bouche à l'autre, par une contention mignarde, finalement je luy dis, que, puisque cette Pulce avoit reçu tant d'honneur de se repaistre du sang d'elle, et d'estre ainsi honorée de nos propos, elle méritoit encore d'estre enchassée en nos papiers, et que volontiers je m'y emploierois, si ceste Dame vouloit faire le semblable, ce qu'elle m'accorda libéralement. J'avois proféré ceste parole à coup perdu : toutefois... nous mismes la main à la plume en ce mesme temps ; pensant... que son compagnon eust mis en oubli ou nonchaloir sa promesse, parachevasmes nostre dessein en mesme heure..., et... nous entr'en-

voyasmes ce que nous avions composé ; mais en cecy je fus surpris parce qu'en un mesme instant luy ayant envoyé d'une main ce qui estoit de ma façon, je fus d'une main salué par ceste Dame de ce qui estoit de la mienne. Ces deux petits jeux ont commencé à courir par les mains de plusieurs, et se sont trouvez si agréables, qu'à l'exemple de ceux-cy, quelques autres personnages se sont voulu mettre de la partie et s'employer sur ce mesme sujet, les uns en Latin, les autres en François, quelques-uns en l'une et l'autre langue... »

Dans une autre lettre à Pithou, Pasquier, qui lui a envoyé la *Pulce* de Catherine et la sienne, écrit que cette maison est une « vraye escole d'honneur ». « Le matin, vous trouverez la mère et la fille, après avoir donné ordre à leur mesnage, se mettre sur les livres, puis tantost, faire un sage vers, tantost une épistre bien dictée. Les après-disnées et souppées, la porte est ouverte à tout honneste homme. Là, l'on traite divers discours, ou de Philosophie, ou d'Histoire, ou du temps, ou bien quelques propos gaillards. Et nul n'y entre qui n'en sorte, ou plus sçavant ou mieux édifié. Il n'y a qu'une chose qui me déplaise en cette maison, qu'estant la fille belle en perfection, tant de corps que d'esprit, riche de biens... requise en mariage, par une infinité de personnages d'honneur, toutesfois elle met toutes ces requestes sous pieds : résolüe de vivre et mourir avec sa mère, ne considérant pas qu'elle... doit demeurer la dernière, et cela advenant, elle se trouvera seule. Mais luy ayant fait ceste remonstrance, encores n'est-elle demeurée sans responce : me disant qu'elle ne pourra jamais estre seule, ayant ses livres et papiers, qui lui feront perpetuelle compagnie. Et puis dites que nostre France ne produit point de Philosophes, puisque les femmes le sont. Adieu. »

Le bonhomme Chrysale devait parler autrement des

Femmes Savantes... Bref la *Puce* parut en librairie à Paris, chez Abel l'Angelier, en 1583. Pasquier feignit d'ignorer quel en avait été l'ordinateur. « Je croy que cela vient de la boutique de mes Dames Des Roches », écrit-il à Loysel. Néanmoins l'*Avis Au Lecteur* est de lui. Il reproduit à peu près la lettre à Pierre Pithou. L'épître dédicatoire *A noble et vertueux Seigneur Ant. de la P. Gentilhomme Poictevin*, datée de Poitiers, 25 sept. 1582, est signée Jacques de Sourdrai. Celui-ci dit le plaisir qu'il prit à recueillir le plus fidèlement possible plusieurs gentilles et doctes inventions en vers, tant de la dame des Roches « perle de nostre pays Poictevin que de plusieurs doctes Advocats ». Suivent enfin un quatrain et six petites pièces de vers français et latins, dont un sonnet, tous de Pasquier. Ce recueil comprend deux parties : *La Puce...* et *Divers poèmes sur les Grands Jours*, soit 71 pièces françaises, 40 pièces latines, 2 grecques, 1 espagnole et 1 italienne.

La Puce fut réimprimée, au XVIIe siècle, à la fois diminuée et augmentée, dans le volume de *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*, Paris, 1610. Elle y porte pour titre : *La Puce, ou les jeux poétiques françois et Latins composés sur la Puce aux grands jours de Poitiers l'an MDLXXIX, dont Pasquier feut le premier motif.*

***

Catherine des Roches remercia les Poètes Chante-Puce dans un poème strophique de ses *Secondes Œuvres* :

La Puce sauteloit au sommet d'une Roche...

Elle y ajouta une pièce : *A Messieurs tenant les Grands Jours de Poitiers*, et elle n'oublia pas celle qu'elle avait

écrite pour le recueil de 1583, qui la fit entrer dans l'histoire de la Poésie.

En 1872, l'éditeur Jouaust sembla s'excuser dans une réimpression de la *Puce*, d'offrir au public des vers si badins composés par d'aussi graves personnages. « L'homme instruit, dit-il, ne voyait rien d'indigne de lui dans tout ce qui pouvait exercer son intelligence. » Puis il cite Descartes et Pascal, deux exemples merveilleux de cette union des arts et des lettres. Il ne nous paraît pas très utile de reprendre et amplifier les naïves excuses de Jouaust. Mais qu'il soit dit que Ronsard lui-même n'a pas dédaigné de s'arrêter à ces *nugæ*, *lusus*, *et ineptiæ*, dans e *Livret de Folastries*, les *Gayetez*, les poèmes de *La Grenouille et du Fourmy*, etc., bien qu'il marquât sa préférence pour les beaux sujets de style « brave et haut ».

« S'il conserva, et en assez grand nombre, des pièces d'allure aussi simple, écrit M. Paul Laumonier, des gaietés, blasons, vœux, épigrammes, chansons, amourettes et baisers, ou encore des odelettes qui diffèrent à peine de celles de Marot et de Saint-Gelais, sans parler des sonnets à Marie, et de cent autres œuvres rustiques, galantes ou badines... c'est que le principe de la variété a toujours été pour lui aussi souverain que celui du style relevé. Il tint à montrer qu'il parlait avec la même aisance le langage de toutes les Muses. Nous l'avons vu plusieurs fois se vanter de la souplesse de son talent ; ses contemporains l'en ont beaucoup loué, notamment Du Bellay, Saint-Gelais, Belleau, Pasquier, Binet... »

Ronsard ne vient pas ici comme un exemple hasardé. Que faisait Ronsard par ses poésies badines, sinon imiter Catulle, en mêlant le réalisme à la grâce, le lyrisme à la bouffonnerie, en usant comme lui et les poètes néo-latins, de l'allitération et surtout des diminutifs, en cherchant « dans les Anciens une forme de poésie beaucoup plus

exquise » comme le conseillait Du Bellay en sa *Défense et Illustration ?* « Adopte-moy en la famille Françoyse, disait l'auteur du manifeste, ces coulans et mignards handécasyllabes, à l'exemple d'un Catulle, d'un Pontan, d'un Second. » Et Ronsard transposa en octosyllabes, pour rester dans la tradition de ses devanciers.

La *Puce* est encore un recueil de Blasons : les Blasons de la Puce, genre renouvelé du xve, qui avait fourni les *Blasons Anatomiques*, et qui fit tout blasonner. En Italie, on a vu d'aussi grands personnages que les nôtres et une multitude de petits chanter le fenouil, les épinards ou la carotte, dans les *Rime Piacevoli.*

Mais revenons aux Dames Des Roches, aux femmes savantes qui avaient traduit l'*Enlèvement de Proserpine*, de Claudien, les *Vers dorés* de Pythagore et quelques épigrammes de l'*Anthologie.* Elles qui ne voulaient point se séparer moururent ensemble selon leur vœu, en 1587. « Ce fut, dit Sainte-Marthe, lorsque la Peste qui regnoit furieusement à Poictiers, les attaquant toutes deux, esteignit ainsi en un mesme jour les deux lumières de nostre pays, voire... de toute la France. »

Par une rencontre singulière, Caye-Jules était mort de la peste à Rennes, quatre ans auparavant, lors de la publication de la *Puce*, qui, faute de *Penthée*, donnait l'immortalité à sa maîtresse, si quelque chose ici-bas pouvait être immortel, fût-ce l'*Iliade*, ou la *Batrachomyomachie :* la lyre d'airain, ou la flûte de roseau...

L'ABBÉ DE CHOISY HABILLÉ EN FEMME

L'abbé de Choisy, célèbre par sa manie de s'habiller en femme, naquit le 16 août 1644. Sa mère avait eu trois fils, quand, à cinquante ans, encore belle et coquette, elle s'avisa d'en faire un quatrième. Soit qu'elle fût affligée de n'avoir point de fille, soit plutôt qu'elle voulût faire sa cour à tout le monde : au roi, à la reine, à Mazarin et à Monsieur, elle habilla Choisy en fille, car Monsieur, frère du roi, était élevé d'une manière efféminée pour les raisons politiques que l'on sait. Dès que Monsieur arrivait, suivi des nièces du Cardinal et de quelques filles de la reine, on asseyait Choisy à sa toilette, on le coiffait, on lui mettait un corset, des jupes et des manteaux. Ensuite, on jouait à la prime et l'on faisait collation.

Plus tard, que Monsieur vînt ou ne vînt pas, Choisy resta vêtu en fille. On lui frottait tous les jours le visage avec de l'eau de veau et de la graisse de pied de mouton. A l'aide d'une pommade, on détruisait les germes pileux de ses joues, de sorte qu'à l'âge où l'esprit vient aux filles, il trompa jusqu'au beau sexe. Ayant perdu sa mère il se retira en province sous le nom de *Comtesse des Barres*, acheta le château de Crépon, aux environ de Bourges, et devint une femme à la mode. Les mamans lui confiaient leurs tendrons, qu'il mettait à mal le plus gentiment du monde.

Il prit encore les pseudonymes de Mme de Ganzi et de Mlle de Sancy, s'amouracha d'une comédienne et joua avec elle sur le théâtre d'une grande ville. A la fin, ses frères, excédés par tant de scandale, le prièrent de remettre le costume viril et d'aller au loin prendre l'habitude de le porter. Choisy perdit son argent à Venise. Alors, il remit ses atours et revint à Paris. Mais la Fortune ne lui souriant pas davantage au jeu, il se souvint qu'il était abbé. Ce fut dans l'Abbaye de Sainte-Reine, qui lui rapportait 6.000 livres, qu'il commença sa liaison avec Bussy-Rabutin, lequel lui conseilla d'écrire des ouvrages de dévotion à l'usage des gens du monde. Enfin, il trouva un sauveur dans le cardinal de Bouillon, qui l'emmena à Rome en qualité de conclaviste pour l'élection de Clément X. Une maladie le mit à deux doigts de la mort. Elle et l'abbé Dangeau l'éclairèrent sur la religion qu'il ne connaissait que par ouï-dire. L'année suivante (1685), il s'offrit pour une ambassade au Siam. La mission était déjà donnée au chevalier de Chaumont : Choisy réclama le titre de coadjuteur, alléguant que le titulaire pouvait périr sous les dents d'un crocodile.

Il revint prêtre, consacré en deux heures sur le vaisseau par un évêque *in partibus* ignorant de son passé.

Dans une édition des *Mémoires* annotée par Clairambault, on lit qu'il avait épousé Mlle Gardeblé et qu'il en avait eu plusieurs enfants. Cela donna lieu à cette plaisanterie qu'il était marié sur terre et prêtre sur mer.

La relation qu'il fit paraître de son voyage lui ouvrit les portes de l'Académie. Le reste de son existence se partagea entre le Séminaire des Missions Étrangères et la rédaction de ses livres édifiants. Obéissant à Mme de Lambert, sa confidente, il écrivit les aventures qu'il aimait à raconter et qui faisaient le régal des roués de la

Régence. Ce sont d'agréables récits d'abus de confiance, dans la langue d'un écrivain de premier ordre.

Ces souvenirs de jeunesse et de maturité avancée donnèrent, croit-on, plus d'un siècle après, l'idée de *Faublas* à Louvet. Ils appartenaient aux *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, ouvrage d'un style vif et naturel.

Le manuscrit en fut légué par l'auteur à son parent, le marquis d'Argenson, à qui l'abbé d'Olivet en déroba une copie. D'Olivet, que Choisy avait reçu à l'Académie, en publia les parties galantes à Lausanne et à Genève, en 1733 et 1742, mais atténuées et incomplètes.

Mort en 1724, à l'âge de quatre-vingts ans, Choisy partagea avec l'abbé d'Entragues l'audace d'avoir poussé le libertinage jusqu'au scandale public. Mais Entragues, qui recevait les visites dans son lit, coiffé d'une cornette de dentelle et les oreilles ornées de pendeloques, n'a pas, comme Choisy, poussé le cynisme jusqu'à rendre des comptes à la Postérité, la Postérité reconnaissante...

Jusqu'ici, les éditeurs s'étaient contentés de publier les *Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme*, d'après le manuscrit de l'Arsenal, auquel a toujours manqué le fragment de la *Marquise-Marquis de Banneville*, et dont le second et le quatrième chapitre sont intervertis. La dernière réimpression en a paru en 1920 (*Bibl. des Curieux*).

Mais voici que Mme Roche-Mazon attire de nouveau la curiosité sur l'abbé de Choisy. Transformant pour une fois le *Mercure de France* en *Mercure Galant*, elle y publie, à la suite d'une attrayante étude sur Choisy et Charles Perrault, l'auteur des *Contes*, ce qu'elle croît être le fragment manquant à l'Arsenal. On y voit une femme habillée en homme épouser un garçon travesti en femme. Cette nouvelle de la *Marquise-Marquis* vit le jour en 1695 dans le *Mercure Galant*, avec l'assurance de Vizé,

son directeur, qu'elle était de la plume de Perrault. Elle fut encore imprimée dans le Recueil *Möetjens* sous la même attribution. Ce texte, revu et augmenté, parut, en outre anonyme en 1722, un an avant la mort de Choisy.

Dans l'étude qui précède : *Une collaboration inattendue au XVII[e] siècle*, M[me] Roche-Mazon croit à une entente entre Perrault et Choisy. Ce dernier cite lui-même, au début de ses mémoires galants, le *Mercure du dernier mois*, ce qui lui donne 52 ans, âge où il jouait encore les coquettes avec succès.

Bien que M[me] Roche-Mazon veuille retrouver dans ce fragment, qui n'est, à vrai dire, qu'un hors-d'œuvre romanesque où l'autobiographie n'a point de part, le style léger, cursif et vivant de Choisy, j'y vois plutôt la platitude alliée à l'académisme. Il semble que ce ne soit là qu'un résumé. La vraie *Histoire*, amplifiée par Choisy, qui manque à l'Arsenal, et devrait reprendre place dans les éditions futures, serait, à mon sens, celle de 1723. Enfin, les attributions de cette époque sont très souvent fantaisistes, surtout celles des Recueils. Il se pourrait donc que Perrault n'eût rien à voir dans l'*Histoire*, comme il s'est rencontré pour les *Œuvres* de Saint-Evremond, par exemple, publiées du vivant de ce dernier, et où lui-même trouvait beaucoup de choses qui n'étaient pas sorties de sa minerve, entre autres l'admirable *Conversation du P. Canaye et du Maréchal d'Hocquincourt*, que l'on restitue parfois à Charleval, mais sans argument décisif.

On fera donc bien d'en rester aux hypothèses : Ou l'abbé de Choisy n'a peut-être joint à ses *Mémoires* la *Marquise-Marquis* que pour en revendiquer la paternité et nous recommander un enfant qu'un ami trop empressé ou peu délicat avait produit dans le monde sous un tra-

vestissement sommaire ; ou, au contraire, a-t-il tiré avantage romanesque d'un bien qu'il avait trouvé dans le *Mercure Galant*, et que, dès la première partie de ses *Mémoires*, il n'avoue pas comme le sien. J'inclinerais plutôt vers cette dernière.

CRÉBILLON FILS

Prosper Jolyot de Crébillon (1), qualifié par les Jésuites de Dijon de : *Puer ingeniosus*, *sed insignis nebulo*, après s'être fait recevoir au Parlement de Paris et avoir fait jouer *Idoménée* à la Comédie-Française (10 septembre 1705), s'était épris d'une damoiselle Charlotte Péaget, fille d'un apothicaire-épicier de la place Maubert. Le résultat de ces relations mal surveillées ne se fit pas attendre ; mais le poète tragique, alors âgé de trente-deux ans, se vit refuser par son père, Melchior Jolyot notaire royal à Dijon, l'autorisation d'épouser sa maîtresse, qu'on ne trouvait sans doute pas digne d'une famille de tabellions qui, jadis anoblie par lettres de Philippe le Bon (2), portait *d'azur à une aile éployée d'or*, *tenant en son bec une plante de trois lis d'argent* (3).

(1) J'ai repris cette notice dans le tome II (deuxième série) des *Contes et Facéties Galantes* publiés par A. van Bever chez M. Michaud. Dans le IIIe et dernier tome (troisième série) van Bever a bien voulu réparer une omission des deux premiers volumes. On y lit, note 1 de la biographie de *Duclos* : « Les notices contenues dans le présent ouvrage ont été écrites avec la collaboration de M. Fernand Fleuret. » Mais « présent ouvrage » crée une amphibologie : il s'agit de l'ouvrage en trois volumes formant trois séries. C'est moi qui suis obligé de préciser aujourd'hui... D'ailleurs, je dois dire que M. van Bever le fils, qui me connaît comme l'un des plus vieux collaborateurs de son père, a eu la bonne grâce de m'autoriser par lettre à signer cette étude.

(2) En 1442, pour services militaires.

(3) Biblioth. Nat. Ms. *Armorial Général*. Bourgogne. L'aïeul de

Majeur, Prosper Jolyot usa du droit qu'il avait de disposer de lui, et, après avoir fait à son père des actes de soumission respectueuse, alla conter son aventure au curé de Saint-Étienne-du-Mont.

Le 23 janvier 1707, ce prêtre publia... au prône le premier ban du mariage entre : *Prosper Jolyot, fils majeur de Melchior Jolyot, notaire royal à Dijon, et de Henriette Gagnard, — et Marie, âgée de vingt-deux ans, fille de Claude-François Péaget, maître apothicaire, bourgeois de Paris, et de dame Anne-Claude Gamard, demeurant tous deux place Maubert.* Le lendemain 24, le fiancé acheta dispense des deux autres bans, et le clerc de l'archevêque écrivit sur son livre : *Die 24 januarii 1707, super duplici proclamatione cum Prosperio Jolyot et Mariâ-Carolâ Péaget, Sancti Stephani de Monte.*

Le 31, le mariage fut célébré avec permission expresse de l'ordinaire, en l'église de la Villette, *près Paris*, par le vicaire de cette paroisse, en présence de deux habitants du

Prosper, père de Melchior, se nommait Oudin Jolyot ; il était, en 1627, huissier de la Chambre des Comptes de Bourgogne séant à Dijon.

Henriette (et non Geneviève) Gagnard, épouse de Melchior, lieutenant-général en la ville de Beaune, et d'Anne, sa femme issue d'une ancienne famille qui donna nombre de magistrats aux cours souveraines de Bourgogne. Le notaire s'était fait céder, le 14 janvier 1679, par la famille Berthier de Sauvigny, la charge de maître clerc,ancien en la Chambre des Comptes de Dijon ; il y réunit, en 1695, celle de greffier en chef,, ancien alternatif et triennal, et celle de contrôleur au greffe de la Chambre des Comptes de Bourgogne et de Bresse. Entre temps, il avait acheté, le 3 août 1686, le fief appelé Crébillon, sur la paroisse de Brochon, canton de Gevrey, à une lieue et demie de Dijon. Ajoutons à ces renseignements, dont nous indiquons plus bas la source, que Crébillon fils n'apportait qu'une foi modérée en la noblesse de sa famille, quand il écrivait au président de Brosses : « Ma famille est, dit-on, fort ancienne en Bourgogne, mais cela, peut-être, sans qu'elle en soit plus noble. Mon père se berne et compte me berner aussi avec de grandes idées que je crois plus poétiques que vraies. » (Cf. C. N. Amanton *Révélations sur les deux Crébillon. Extrait de la France illustrée.* A Paris, quai des Augustins, s. d.)

lieu et de deux amis des Péaget. On put ainsi répandre le bruit d'un mariage antérieurement contracté, délicat mensonge que Prosper Jolyot essaya d'accréditer plus tard. Bref, les nouveaux époux vinrent habiter place Maubert chez leurs parents ; et, le 14 février 1707, à 6 heures et demie du matin, Marie-Charlotte mit au monde un garçon qui fut baptisé le lendemain par le curé de Saint-Étienne. Ce fils de l'amour, qui eut pour parrains son grand-père M. Péaget, juge-consul, et sa tante Jeanne Jolyot, fille majeure, reçut les prénoms de Claude-Prosper. La renommée ne le connut plus tard que sous le nom de Crébillon fils.

Un mois après, Mme Jolyot, en récompense de son grand amour et de ses petits soins, assistait à la triomphante « première » d'*Atrée et Thyeste*.

> « Juge de quels succès *mes* soins furent suivis :
> Je retins à la fois *mon* billet et mon fils. »
>
> (*Atrée et Thyeste*, acte I, scène II.)

M. Melchior, le notaire, ne prit aucune part au mariage de Prosper, doublement embarrassé qu'il était par cette *mésalliance* et la fausse situation où le plaçait l'union qu'il venait de contracter en secondes noces, après vingt années de veuvage. Il mourut septuagénaire, le 24 décembre 1707.

Prosper Jolyot, devenu M. de Crébillon, ne récolta de l'héritage paternel, dettes et frais payés, qu'environ douze cent cinquante livres, plus un procès, intenté par Berthier de Sauvigny, procès qui n'était pas encore terminé en 1721 (1).

(1) Cabinet des Titres, *Dossier Jolyot*.

Peu après la représentation de *Rhadamiste et Zénobie*, Mme Jolyot de Crébillon mourut d'une maladie de poitrine, le 12 février 1711. La chute du système de Law prit le veuf au dépourvu : d'un bon de 57.000 livres, il ne trouva que 2.000, et la place de receveur des Amendes de la Cour des Aides, qu'il avait obtenue le 2 août 1715, lui fut supprimée. Alors, dit Vitu, Crébillon se retrouva, à l'âge de quarante-sept ans, *solus*, *pauper*, *nudus*.

Des amis généreux, MM. Paris, payèrent la pension du fils au Collège Louis-le-Grand, tenu par les Jésuites. Le supérieur, le R. P. Tournemine, frappé des dispositions brillantes de son élève, tenta de l'acquérir à son Ordre, mais le jeune homme excipa de sa légèreté, de son tempérament ardent, et de ses goûts mondains peu compatibles avec la vie religieuse.

A sa sortie, on le vit se tailler quelques succès auprès des pensionnaires de la Comédie-Française, doré par la gloire paternelle, et déjà rempli de cet esprit qui devait le rendre si séduisant. Vite lassé, il entra aux Italiens, où, en compagnie de Dominique, de Riccoboni et de Jean-Antoine Romagnési, qui avait débuté aux Français par le rôle de *Rhadamiste*, il collaborait anonymement aux parodies, dont les meilleurs traits peuvent lui être attribués. C'est ainsi que ses premières armes datent d'*Arlequin toujours Arlequin*, des *Comédiens Esclaves*, d'*Arcagambis*, du *Sultan poli par l'amour*, de l'*Amant à la mode*, de la *Revue des Théâtres*, etc., etc.

Claude-Prosper habitait alors dans un grenier sordide, en cette rue de Mâcon qui faisait communiquer la rue Saint-André-des-Arcs avec la rue de la Harpe. Il y vivait en compagnie de son père, qui, après la mort de Charlotte Péaget, avait quitté la place Maubert, et, enfin, après ses infortunes, son logement de la rue Saint-Jacques, où

se trouvaient ses bureaux de receveur des Amendes (1).

C'est là que le jeune romancier écrivit ses premiers ouvrages, couché sur un mauvais canapé, entouré d'une ménagerie infecte de chiens et de chats que son père ramassait dans les rues, et environné d'un nuage de fumée de pipe où l'on distinguait à peine l'auteur d'*Idoménée*, à moitié nu comme un dieu de l'Olympe prêt à lancer les foudres... C'est là qu'il peignit ce « monde de luxe, de promenades et de sommeil, de petits abbés et de petits chiens, de petits marquis et de petites maîtresses, de colonels dorés et de laquais hauts de six pieds : île inconnue, lagune, terrasses de Schah-Baham ou de Zéokinisul, boudoir de la marquise » (2).

A cette misère entre quatre muraille nues s'ajoutait l'obligation de vivre en commun avec un père qui ne l'aimait guère et auquel il le rendait bien, quelque preuve contraire que puissent en donner l'affectueuse dédicace des *Egarements du cœur*, ou les bavardages du bonhomme Vitu (3).

On rapporte qu'un jour le fils demanda au père quelque argent.

« Quand tu auras terminé tes *Egarements du cœur* », répondit le bourru tragédiste. Hélas ! ces *Egarements* ne furent jamais terminés ; et Voisenon, pince-sans-rire, écrit

(1) Octave Uzanne et plusieurs autres biographes se sont donc trompés, lorsqu'ils font habiter alors le père et le fils, rue des Douze Portes, où Mercier vint visiter le tragédiste, et où ce dernier mourut, le 19 juin 1762, ainsi que l'atteste la lettre de faire-part adressée à ses collègues de l'Académie.

(2) C. N. Amanton, *Op cit.*

(3) Voyez ce que dit Collé sur ce sujet dans son *Journal*, à la date de 1767, éd. du « Mercure de France », in-8° : « Quant au personnel de M. de Crébillon (le père), je ne répéterai point tout le mal que j'ai dit de ce grand homme qui a été, sans contredit, le plus vilain homme de son temps, sans mœurs et sans principes, et d'une insensibilité qui, vis-à-vis de son fils, a été jusqu'à l'inhumanité et la férocité. »

que ce fut Mlle de Stafford qui, en épousant notre auteur, les acheva. « On disait cela autrefois », ajoute-t-il...

Mais, comme il en est temps, laissons à Sébastien Mercier (1) le soin de nous tracer le portrait du *Pétrone français* (2) après Boucher, qui lui fit porter une tête pleine d'arrogance et soigna, comme un indice caractéristique, ce nez proéminent et spirituel, aux narines minces et voluptueuses.

« Il était taillé comme un peuplier, haut, long, menu ; il contrastait avec la taille et le poitrail de Crébillon le tragédiste. Jamais la nature ne fit deux êtres plus voisins et plus dissemblables (3). Crébillon fils était la politesse, l'aménité et la grâce fondues ensemble ; une légère teinte de causticité perçait dans ses discours, mais elle ne frappait que les pédants littéraires et les ennemis du bien public. Nos caractères allaient fort bien ensemble. Il avait vu le monde ; il avait connu les femmes autant qu'il est possible de les connaître ; il les aimait un peu plus qu'il ne les estimait. Sa conversation était piquante... Nos principes littéraires s'accordaient encore. Un jour, il me dit en confidence qu'il n'avait pas encore achevé la lecture des tragédies de son père, mais que cela viendrait. Il regardait la tragédie française comme la farce la plus complète qu'ait pu inventer l'esprit humain. Il riait aux larmes de certaines productions théâtrales et du public qui ne voyait dans tous les rois de la tragédie française que le roi de Versailles... »

Par contre, Grimm, dans sa *Correspondance* (4), prétend « qu'il ne ressemblait guère à ses écrits », et que « sa conver-

(1) *Tableau de Paris.*

(2) Palissot.

(3) « Rien n'est plus singulier que le contraste de l'énergie du père et des grâces du fils », a dit encore Palissot.

(4) Juin, 1777.

sation n'était ni très facile ni très piquante ». Sa faiblesse, dit La Place, était de choisir une victime sur laquelle tombaient par préférence les attaques les plus insidieuses et les traits à la fois fins et caustiques que son imagination... lui inspirait, pour ainsi dire *au commandement*. Il est également vrai qu'une riposte imprévue de la part de la partie souffrante... terrassait l'agresseur au point de ne pouvoir de longtemps s'en relever... » Et Grimm rapporte à ce sujet qu'un jour « n'ayant pas été heureux dans une campagne épigrammatique : « Je suis aujourd'hui bien tombé, dit-il, d'un air à moitié déconcerté. — D'où ? lui demanda un de ceux qu'il avait souvent maltraités, et cette question acheva de l'anéantir (1) ».

Il paraissait dans le monde si froid, si décent et si digne que cette réserve paraissait auprès des femmes pour de la gaucherie. Il conservait cette attitude avec ses plus intimes, les Collé et les Monticourt, même dans leurs plus folles orgies (2).

Le comte de Courchamp (3), qui a raconté bien des extravagances dans les prétendus Mémoires de la marquise de Créquy, fait tracer à Mlle Beauvoisin ce portrait de l'auteur du *Sopha* : « Pédant, vilain pédant, tu es si pédant, si sérieux, si sec, si gourmé, si composé, si empesé et si ennuyeux, que je ne veux pas que tu viennes souper avec moi chez Monticourt ; les demoiselles Avrillet ont dit à Collé que tu n'avais pas trouvé autre chose à leur dire que : *J'ai l'honneur de vous présenter mon très humble hommage*, ou bien : *mes devoirs les plus respectueux*, pour changer. Va, tu n'es qu'un manche à balai, bien galonné ;

(1) *Ibid.*, mai 1777.
(2) *Ibid.*, juin 1777.
(3) *Souvenirs de la Marquise de Créquy ; 1710 à 1902* t. IV Paris, Fournier, 1834.

tu ne sais pas autre chose que des révérences à la vieille mode, etc... »

En 1734, la publication de l'*Ecumoire*, ou *Tanzaï et Néadarmé* l'enleva quelques jours à ces belles sociétés qu'il avait voulu connaître avant d'écrire, et où son langage et ses manières avaient reçu le nom de *crébillonnage-amarivaudé.* N'avait-on pas trouvé dans l'*Ecumoire* une satire du Cardinal de Rohan, de la bulle *Unigenitus* et de la duchesse de Maine (1) ! Aussi passa-t-il quelque temps au donjon de Vincennes, d'où la duchesse le fit sortir.

Cet emprisonnement lui fut comme le marchepied de la gloire, si l'on peut reprendre aux Jules Janin ces tours d'expression qui font aujourd'hui le bonheur des conférenciers et des journalistes. Disons plus simplement, avec Octave Uzanne, que l'aventure qui l'avait mis en plein jour le fit recevoir encore davantage des gentilshommes, des écrivains et des comédiennes, qui vinrent spontanément lui offrir un commerce d'amitié.

Crébillon fils sentit bien que des liaisons passagères avec des actrices et des filles faciles ne suffisaient pas à l'éclairer sur les mœurs des grandes dames qu'il voulait peindre, et que les « conquêtes à la petite étape », les défaillances et les retours de la vertu, les luttes et les soupirs de la pudeur en reculant le dénouement de ses romans y ajouteraient quelque délicatesse et une vérité plus générale. Il trouva chez une Anglaise appelée Mme Wortley, et plus souvent à l'hôtel de Surgère, cette Mme Margy, sa seule liaison de quelque durée, qu'il peignit plus tard sous le nom de *Marquise de Lursay* dans les *Egarements du Cœur*, et qui devait se soumettre de bonne grâce à son scalpel, lui confier ses impressions mondaines, « et lui faire écrire,

(1) Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes.*

sous sa dictée, ces révélations tendres, légères, vibrantes, qui forment ces extraits d'essence philosophique qui se dégagent si souvent des œuvres de l'écrivain (1) ».

Vers 1752, en compagnie de Collé et Piron, Crébillon fils fonda la Société des Dîners du Caveau, où ces joyeux convives, écrit Laujon, s'assemblaient presque toute l'année, le 1er et le 16 de chaque mois. Collé raconte qu'un jour Duclos y demandait à Crébillon père quel était le meilleur de ses ouvrages. « La question est embarrassante répondit le poète, mais voici le plus mauvais , ajouta-t-il en montrant son fils. — Pas tant d'orgueil, s'il vous plaît, monsieur, lui répondit celui-ci ; attendez qu'il soit prouvé que tous ces ouvrages sont à vous. » Il faisait allusion à cette opinion, répandue par quelques-uns, que c'était un chartreux qui composait les tragédies de son père (2).

Enfin, à partir de cette époque, Crébillon fils fut l'âme des sociétés bachiques et épicuriennes dont nous ne parlerons pas après Octave Uzanne, qui en a fait l'histoire. Le romancier, après la publication de *Tanzaï et Néadarmé*, avait été envoyé à Vincennes, comme l'on s'en souvient. Mais, après le *Sopha*, les choses prirent une tournure plus sérieuse. Le 7 avril 1742, une lettre de cachet exila Crébillon fils à trente lieues de Paris. « Pour les observateurs qui s'amusent doucement des inconséquences humaines et des bizarreries du sort, écrit Auguste Vitus, à qui nous laissons la parole, il suffit de remarquer que la prison et l'exil infligés à l'auteur des livres jugés pernicieux, furent son noviciat pour une place de censeur royal. C'était dé-

(1) Octave Uzanne, *Op. cit.*

(2) Voyez à ce sujet les *Anecdotes littéraires* de l'abbé de Voisenon : ... « Ils vécurent toujours mal ensemble, écrit ce dernier. Le fils était le premier à accréditer le bruit que c'était un chartreux qui faisait les tragédies de son père. Un jour celui-ci, dans un accès de colère, dit : « Je ne puis concevoir que tu sois mon fils. — Que sait-on, dit l'autre, c'est peut-être le chartreux qui vous en a épargné les frais. »

buter par l'émeute pour obtenir un grade dans la gendarmerie.

« Crébillon père n'avait été informé de rien. Dans son inquiétude, il écrivit au chancelier d'Aguesseau pour lui demander des nouvelles de son fils disparu. Le chancelier lui fit répondre, le 31 mai, après six semaines d'attente vaine, que son fils avait passé en Angleterre. De loin, il put se justifier et ses explications sont curieuses. Il avait écrit le *Sopha*, sur commande expresse, pour le grand Frédéric, roi de Prusse ; et le manuscrit n'en avait pu être livré à l'impression que par une infidélité, dont l'auteur ne pouvait être tenu responsable. Crébillon fils fut rappelé le 22 juillet. Il s'était lié à Londres avec lord Chesterfield ; peut-être y noua-t-il d'autres relations, dont les suites furent publiques, mais dont les commencements demeurent enveloppés de mystère. »

Le sieur Vitu, qui n'était pas un aigle, a trouvé cet épisode dans le *Bulletin du Bibliophile*, sous la signature du comte de la Ferrière. Ce dernier avait découvert des papiers dans les archives impériales de Saint-Pétersbourg.

Quoi qu'il en soit, nous nous en tiendrons à l'opinion la plus généralement admise, touchant le singulier mariage de l'écrivain, parce qu'elle est la plus raisonnable. Nous laisserons de côté les extravagances de Grimm et les histoires romanesques du comte de Courchamp, qui les emprunta presque textuellement, d'ailleurs, à la célèbre *Correspondance*.

L'on sait par le *Journal de Collé* que Crébillon fils avait rencontré, chez Mme de Sainte-Maure, Mlle de Stafford, « louche et d'une laideur choquante (1), mais douce et polie et qui ne manquait pas de sens ». Dévote, ne connaissant pas le monde, éblouie par l'esprit et la renommée

(1) Janvier 1750.

de l'auteur du *Sopha*, elle s'offrit à lui et devint sa maîtresse. Elle avait pour toute fortune des droits qui pouvaient monter à quarante ou cinquante mille livres, mais qui n'étaient point liquides. Cette liaison, d'abord irrégulière, s'étant ébruitée par la colère indiscrète des parents aboutit à un mariage qui, par le hasard le plus curieux, reproduisit les circonstances principales du mariage de Crébillon père avec Charlotte Péaget.

Comme eux, Crébillon fils et miss Stafford reçurent la bénédiction nuptiale, non dans leur paroisse, mais dans une église de la banlieue de Paris. Dans les registres de la paroisse d'Arcueil, Jal a relevé sous la date du 23 avril 1748, l'acte de mariage de : « *Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, âgé de quarante-deux ans, fils de maître Prosper Jolyot de Crébillon avec très haute et puissante Dame Marie de Stafford, âgée de trente-quatre ans, fille de défunt Jean de Stafford, chambellan de Jacques second, Roi d'Angleterre, et de Thérèse Brigitte de Shieckland*, etc. » (1).

Les témoins furent haut et puissant seigneur Guillaume comte de Stafford, pair de la Grande-Bretagne, neveu de la mariée, et messire Joseph de Shieckland. « Crébillon père dont la signature ne figure pas sur le registre, n'assistait pas plus à la cérémonie d'Arcueil, ajoute Vitu, que son propre père n'avait pris part autrefois à la cérémonie de la Villette. »

Avant le mariage, le 2 juillet 1746, Milady Crébillon avait accouché d'un enfant mâle (2), qui reçut, lors de son baptême, le 13 novembre 1749, les noms d'Henry-Madeleine, de son parrain Guillaume de Stafford, et de sa marraine, Magdeleine-Angélique de Villeroy, veuve de Joseph-Marie, duc de Boufflers. La sœur cadette de Marie

(1) *Dictionnaire biographique.*
(2) Mort le 27 janvier 1750.

de Stafford était femme de Guy-Auguste de Rohan-Chabot. Guillaume de Stafford constitua à sa tante une pension de mille écus, « qu'il paye comme il peut et quand il peut (1) ». Ce qui fit dire que c'était la Soif qui avait épousé la Faim.

Crébillon se retira, on ne sait pourquoi, à Sens, avec son épouse. « On ne doute pas, dit Grimm, qu'il ait imaginé cette retraite pour se débarrasser honnêtement de sa femme. »

Cependant, Grimm devait rectifier cette supposition ingénieuse, en assurant, au mois de juin de la même année, que le couple vivait dans l'union la plus favorisée.

Après un nouveau voyage en Angleterre, qu'il fit, disent certains critiques, pour échapper aux poursuites que lui auraient values les *Egarements du cœur*, Crébillon perdit sa femme (1756), et dut à la faveur de Mme de Pompadour d'obtenir, en 1759, la place de censeur royal. Il s'en acquittait avec bienveillance et politesse. On raconte que Sylvain Maréchal, avant l'impression de ses odes érotiques, dut lui présenter son manuscrit : « Monsieur, lui dit l'auteur du *Sopha*, je voudrais retrancher ce mot de *boudoir* qui revient si souvent dans vos vers. — Quoi ? Monsieur, reprit le poète, si vous m'ôtez mon *boudoir*, où placerai-je votre *Sopha* ? »

Cette bienveillance, pourtant, faillit lui coûter cher. Imbert ayant donné une bouffonnerie, *M. Pétau, ou le gâteau des rois*, où perçaient des allusions politiques, l'actrice, qui en chantait les couplets, oublia de se conformer aux intentions du censeur qui avait légèrement retouché le texte.

Crébillon fut, de ce fait, interdit pendant un mois (2).

(1) *Journal de Collé*, janvier 1750.
(2) *Correspondance de Grimm*. janvier 1775.

Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, nous a montré d'une manière caractéristique le censeur dans l'exercice de ses fonctions.

« Crébillon fils, écrit-il, était censeur royal... Il approuvait tous les ponts-neufs et tous les vers imprimés sur des feuilles volantes. On en faisait alors une quantité effroyable, les héroïdes pleuvaient. Il approuvait tout cela avec un sang-froid et une politesse charmante. Jamais Crébillon ne fit attendre un auteur, fût-il chansonnier du Pont-Neuf. Il était toujours prévenant, affable et facile...

« Comme il ouvrait journellement sa porte à une multitude de versificateurs et d'auteurs débutants, il me dit un jour : — Restez avec moi jusqu'à midi trois-quarts : voici l'heure où les poètes arrivent pour m'apporter leurs manuscrits ; restez. » Je m'assieds, un coup de sonnette part ; Crébillon ouvre, un auteur paraît ; il est vif et sémillant ; il se présente avec assez de grâce, parle de même : il prend une chaise, tire un manuscrit de sa poche. La conversation s'engage et notre auteur dit des choses spirituelles. « — De quel pays êtes-vous ? lui demanda Crébillon, qui approuvait par an quarante à cinquante mille vers. — Des environs de Toulouse, reprit l'auteur. — Bon, laissez-moi votre manuscrit ; envoyez ou repassez après-demain et l'approbation sera en règle. »

« Quand l'auteur fut sorti, Crébillon, tenant le manuscrit en main, me dit : — « Je ne sais ce qui est là-dedans ; vous avez entendu ce jeune homme ; il parle avec facilité ; il a de l'esprit, voulez-vous gager avec moi que son ouvrage n'a ni rime ni raison ? — Eh ! pourquoi ce jugement précipité ? — Vous le saurez ; lisons, mon ami. » En effet, la pièce présentée à la censure n'avait pas le sens commun. Part un second coup de sonnette ; c'est un nouvel auteur. Crébillon ouvre, l'auteur s'arrête à la porte, il

ne sait ni entrer, ni parler, ni s'asseoir ; il est gauche et tout d'une pièce ; il manque de renverser une petite table où était le déjeuner de son censeur. C'est un opéra que de le faire asseoir ; il recule à chaque instance ; enfin il est assis. Il veut parler et il bégaie ; il répond mal à ce qu'on dit. Après avoir regardé pendant six minutes sa poche gonflée de son manuscrit, il le tire gauchement, laisse tomber sa canne et son chapeau en le présentant, cherche de l'œil son parasol comme si on le lui avait volé, blesse sa jambe du bout de son épée en remuant mal à propos, et parvient enfin à dire : « Je vous prie, Monsieur, de m'expédier, car on m'a dit que vous étiez fort obligeant. »

« Crébillon prend le papier avec son aménité ordinaire, le met à son aise autant qu'il est possible et lui fait la même interrogation. « De quel pays êtes-vous, Monsieur ? — Des environs de Rouen. — C'est bon, Monsieur, dans trois jours j'aurai approuvé votre manuscrit.

« Il le reconduit, l'aide à retrouver son parasol. La porte ne semble pas assez large pour le sortie du poète, car il donne à gauche, fait un faux pas sur le palier et tombe à la première marche. Il avait repoussé quatre ou cinq fois son censeur avec la main, et le tout par civilité normande. La porte, enfin, se referme.

« Quel lourdeau ! m'écriai-je, et cela écrit ? — Eh bien, me dit Crébillon, vous l'avez vu, ou plutôt vous n'avez rien entendu ; voulez-vous gager avec moi que son œuvre n'est pas sans mérite ? — Oh ! vous le connaissez donc ? — Pas plus que l'autre, je ne l'avais jamais vu ; lisons. »

« Nous lisons. Il y avait dans le manuscrit du lourd Normand des idées, du style et c'était un ouvrage très estimable. Comme je demeurais surpris de l'esprit de divination qui avait saisi notre censeur, il me dit : « Une expérience de plusieurs années m'a démontré que sur vingt auteurs qui arrivent du Midi de la France il y en a dix-neuf

qui sont détestables, et que sur le même nombre qui arrivent du Nord, il y en a la moitié au moins qui ont le germe du talent, et qui sont susceptibles de perfection. Les plus mauvais vers possibles se font depuis Bordeaux jusqu'à Nîmes. Telle est la latitude des plats versificateurs. Tous ces écrivains-là, en général, n'ont que du vent dans la tête, tandis que ceux-ci qui viennent des provinces septentrionales ont du sens et un talent inné. »

A partir de 1762, époque où Mme de Pompadour lui fit accorder une pension de 2.000 livres sur sa cassette particulière (1), la vie de Crébillon nous échappe. On n'entend plus parler de lui. Et le peu de succès des ouvrages que publie « ce jeune homme d'au delà cinquante ans » (2) fait dire « à une femme de beaucoup d'esprit : que rien n'avait tant prouvé la stérilité de cet auteur que sa fécondité même (3) ». La province et le mariage lui avaient coupé les ailes. Pendant quinze ans il ne vécut que de chutes, selon l'expression de Grimm, « et montra toujours au public le même habit retourné de vingt manières différentes ».

Le 12 avril 1777, *ce cygne né d'un aigle terrible* (4)., mourut rue du Chantre, près de l'Ancien Louvre, vis-à-vis l'Hôtel du Saint-Esprit, qu'il habitait depuis près de vingt ans. Collé, son ami et exécuteur testamentaire, recueillit son dernier soupir.

La Place, ce fabricant de mauvaises épitaphes, écrivit celle du *Philosophe des Femmes* (5) :

(1) Voisenon, *Anecd. littér.*
(2) Grimm, 1763.
(3) *Ibid.*
(4) Palissot.
(5) C'est l'expression même de Bachaumont. Les *Mémoires secrets*, à la date du 14 avril 1777, annoncèrent ainsi sa mort : « M. de Crébillon vient de mourir. Quoiqu'il n'ait pas été aussi illustre que son père, il s'était ouvert une autre carrière et avait une manière originale dans le

Dans ce tombeau gît Crébillon.
Qui ? le fameux tragique ? Non !
Celui qui le mieux peignit l'âme
Du petit-maître et de la femme.

Pendant plus de trente années, les ouvrages de notre galant conteur avaient joui d'un vif succès, mais avec l'homme disparaissait presque complètement la renommée de l'écrivain.

Crébillon fils, qui peignit d'un pinceau vif, léger et voluptueux les mœurs de ce XVIII[e] siècle « galant et efféminé, dont il fut l'historien », passait de son temps pour un écrivain souvent difficile, et si relâché que le prince de Ligne ne le lisait que la plume à la main, pour en relever les incorrections. Aujourd'hui, il ne nous est pas permis d'être si dédaigneux... « Des détails piquants, des ridicules du jour et des mœurs du grand monde, des discussions de sentiment, raffinées et réfléchies, des aperçus légers, un style brillant et vif, voilà ce qui fit de Crébillon l'auteur choyé d'une société qui se targuait de politesse. Sa renommée même passa à l'étranger : de toutes les œuvres si fugitives d'alors, aucune ne réussit aussi bien que le *Sopha*, qui, traduit et vendu à Londres, séduisit l'Angleterre de Walpole (1). »

« Le succès du *Sopha*, écrivait Grimm, a tourné la tête à mille sots qui ont voulu faire des romans dans son genre. Nous venons d'en voir un, intitulé les *Bijoux indiscrets*. »

genre du roman. *Ses égarements du Cœur et de l'Esprit* sont un chef-d'œuvre qu'on regrette toujours de voir imparfait. Il s'était gâté dans ses derniers ouvrages, et, à force de vouloir affecter le ton des petits-maîtres et des hommes à bonne fortune, il avait pris un jargon inintelligible. Enfin, pour le peindre, il suffit de dire qu'on l'avait surnommé le *Philosophe des Femmes*.

(1) Charles Simond. *Crébillon fils*, Paris, Louis Michaud, s. d. in-12 (Notice).

L'excellence de ses dialogues, la profondeur de son analyse et jusqu'aux extravagances de sa fantaisie, relégueraient parmi les productions de dixième ordre les platitudes prétentieuses, les insuffisances et les déclamations sentimentales de nos derniers psychologues, pour ne point les nommer.

Et si ce n'est pas assez dire, nous rappellerons ce mot de Heine : « Avant d'écrire, j'ai relu Rabelais et Crébillon fils ».

POINT DE LENDEMAIN

Notre bon maître Anatole France, qui douta de tout, ne doutait point de la paternité de Vivant Denon, pour lequel il invoqua les noms révérés de Quérard et de Maurice Tourneux, ce dernier l'homme du monde le plus versé dans l'histoire du XVIIIe siècle. C'est dans la *Vie Littéraire*. Il serait bon, cependant, de mettre sous les yeux du lecteur le pour et le contre des deux attributions de *Point de Lendemain*, l'une à Dorat et l'autre à Denon, tant il nous semble qu'il subistera toujours un doute à ce sujet, et que ce ne fut que pour en finir que les critiques et les éditeurs scellèrent du second nom un débat, une procédure qui menaçait de s'éterniser. « En résumé, écrivait E. Gallien, dans une dissertation publiée par *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, des 20 et 31 octobre 1864, les écrivains, les bibliographes et les simples lecteurs qui attribuent *Point de Lendemain* à Dorat sont presque aussi nombreux que ceux qui l'attribuent à Denon. Mais il existe une quantité beaucoup plus considérable de personnes qui restent dans le doute, et ne savent lequel des deux est en réalité l'auteur de ce roman... »

Quand ce petit livre parut chez Pierre Didot, en 1812, la haute société l'attribua au chevalier Denon, membre de l'Institut et directeur général des musées impériaux, qui l'avait raconté de vive voix chez le prince Lebrun, à la fin d'un dîner. Toutefois, *Point de lendemain* avait déjà

paru dans les *Mélanges littéraires ou Journal des Dames* de 1777, lequel journal était dirigé par Dorat, son principal rédacteur. Celui-ci disait, dans une note, que la rédaction de ce conte lui avait « paru piquante, spirituelle et originale ». A la fin , on lisait la signature M. D. G. O. D. R. c'est-à-dire : M. Denon, *gentilhomme ordinaire du roi*. Puis en 1780, dans le *Coup d'œil sur la littérature, ou Collection de différents ouvrages tant en prose qu'en vers par M. Dorat, pour servir de suite à ses œuvres*, le collecteur écrivit, encore dans une note : « Il ne se trouve que dans mes *Mélanges littéraires*, et je l'ai transporté dans cette collection pour ceux qui désireraient se le procurer dans un ouvrage moins volumineux. »

La première note est concluante pour les partisans de Denon. En effet, disent-ils en substance, comment Dorat aurait-il eu le front de se louer lui-même en qualifiant de « piquante, spirituelle et originale » la rédaction qu'il avait insérée dans ses *Mélanges ?* C'est peut-être mal connaître les hommes, et en particulier *l'homme de lettres* que fut Dorat, celui qui laissait croire au public que le succès de ses pièces de théâtre n'était dû qu'à son talent, alors qu'il achetait et le silence du parterre et les places de la Comédie, et abandonnait ses droits d'auteur aux interprètes. On sait aussi qu'il se ruinait en estampes d'Eisen et de Marillier pour l'illustration de ses livres, peut-être les plus richement décorés de son temps, comme si la faveur des acheteurs et des souscripteurs lui eût permis un tel luxe, et qu'enfin il se gardait bien de démentir les bonnes fortunes que le monde lui attribuait. Resterait encore à savoir si les initiales G. O. D. R. signifient bien *gentilhomme ordinaire du roi*, si ce n'est pas là une rencontre singulière...

Quoi qu'il en soit, dans le tome XI de la *Biographie universelle* de 1814, deux ans après la publication anonyme de Didot, Auguis écrit : « Les différents ouvrages de Dorat

ont été recueillis en 20 volumes in-8o. Le titre général porte la date de 1792, quoique ce ne soit que l'édition qu'il avait donnée lui-même de son vivant, volume par volume à différentes époques. On peut diviser les ouvrages de Dorat en sept classes : 1o Tragédies, au nombre de six... 2o Cinq romans : *Volsidor et Zulminie ;* les *Malheurs de l'inconstance... ; Floricourt*, histoire française ; *Point de lendemain...* etc... »

Ce ne fut qu'en 1824 que Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, attribua la publication de Didot au baron Denon. En 1828, la *Biographie universelle et portative des contemporains* reprend l'assertion de Barbier : « On a de Denon *Point de lendemain*, conte ; Paris, 1812, anonyme » ; et dans la *France littéraire* de Quérard, parue la même année, l'ouvrage est attribué à Denon, page 479, et, page 576, à Dorat !...

La *Biographie* Michaud fit de même : à l'article *Dorat* elle reproduisit l'affirmation d'Auguis, et à l'article *Denon* un M. Artaud lui attribua l'enfant spirituel de Dorat !

Pour Sainte-Beuve, parlant de Charles Nodier en 1840, *Point de lendemain* est de Denon, et il le répète quatre ans plus tard avec indication d'éditeur. Brunet, dans son *Manuel du libraire* de 1842 et la 5e édition de 1861, est pour Vivant Denon, ainsi que la *Biographie universelle* de Feller, en 1848, et le *Catalogue général* de la *Librairie française* de Paul Chiron.

« Ce conte, écrit Brunet dans sa 5e édition, parut pour la première fois sous le titre de *Point de lendemain* — dans le recueil intitulé : *Coup d'œil sur la littérature ou Collection de différents ouvrages tant en prose qu'en vers* — par M. Dorat, Amsterdam et Paris, 1780... M. Denon le fit ensuite réimprimer séparément et avec des changements sans y mettre son nom. Plus tard, Balzac, le célèbre roman-

cier (*sic*), l'inséra dans le 2e volume de la *Physiologie du mariage* après y avoir fait quelques retouches, d'abord sans en nommer l'auteur, ensuite sous le nom de Denon, qu'il remplaça enfin par celui de Dorat dans l'édition de *La Comédie humaine.* »

En 1861, parut à Strasbourg le conte de *Point de lendemain*, précédé d'une préface anonyme dans laquelle est cité le passage de Brunet et où figure la note suivante : « On le trouve également (*Point de lendemain*) dans un volume de Dorat intitulé : *Lettres d'une Chanoinesse*, Paris, 1780. » Puis, page XVII, le bibliophile ajoute : « Denon écrivait élégamment, il contait surtout fort bien... Il n'est donc pas probable qu'il se soit attribué un conte qui avait été imprimé déjà en 1780 ; aussi avons-nous la *certitude morale* que Dorat est l'auteur de *Point de lendemain.* »

C'est encore l'opinion d'un rédacteur de *l'Intermédiaire* du 20 août 1864, page 167 : « Il me semble qu'il serait très facile de prouver que ce conte, publié dans les œuvres de Dorat en 1780, *est positivement de Dorat.* »

Mais voici des lignes troublantes sous la plume du préfacier des *Monuments des arts du dessin chez les peuples tant anciens que modernes*, recueillis par le baron Vivant Denon et publiés en 1829 par les soins de Brunet-Denon, son neveu, et ceux d'Amaury-Duval, membre de l'Institut :

« J'ai parlé de la comédie qu'il donna, dans sa première jeunesse, au Théâtre-Français ; j'aurais pu ajouter qu'il publia plus tard un petit roman, tant soit peu licencieux, il faut bien l'avouer, mais dont le style rapide et léger rappelle parfaitement le ton de l'époque où il fut écrit. Pour l'excuser d'avoir offert à ses lecteurs des tableaux plus que voluptueux, il faut dire que cet ouvrage n'était que le résultat d'une plaisanterie de société. On avait

prétendu qu'on ne pouvait, sans employer des mots obscènes, retracer avec vérité certaines scènes mystérieuses de l'amour heureux. Il soutint l'opinion contraire, et quelques jours après, il apporta son roman, dans lequel rien n'était voilé, et dans lequel pourtant il n'y a pas une de ces expressions que repousse la bonne compagnie. »

L'emploi des initiales M. D. G. O. D. R. aurait été justifié par un double motif : la nature légère du conte et la situation officielle de son auteur, alors secrétaire d'ambassade. Pourtant, on a vu des contes plus légers signés de personnages plus ou moins en vue... Nerciat était sous-bibliothécaire à Cassel et directeur des bâtiments du prince de Hesse. Mirabeau, Voltaire... Mais passons !... On a dit encore que si l'on rapproche la publication de 1777 et celle de 1812, celle-ci parue après l'incident du dîner chez Lebrun, on constate que non seulement Denon en a modifié le style pour le rendre un peu moins mythologique, mais encore qu'il s'y est rajeuni sous le nom du héros *Damon*.

En 1812, *Damon* a vingt ans ; en 1777, il en avait vingt-cinq. « Peut-être, conclut l'essayiste de l'édition Leclerc, a-t-il pensé que cette folie et cette ivresse amoureuses qu'il avait prises pour son compte personnel au dîner du prince Lebrun... paraîtraient plus excusables chez un jeune homme de vingt ans, presque un enfant encore, que chez un homme de vingt-cinq ans. » Voilà un argument bien spécieux, et qui fait sourire...

Mais voici une hypothèse qui fut adoptée par plusieurs critiques, en particulier l'anonyme de l'édition de Strasbourg, 1861, et à laquelle nous nous rallions volontiers. Suivant ce bibliophile, on peut admettre que Denon ait été le héros de l'aventure, qu'il en ait fourni le thème à Dorat et que celui-ci l'ait mis en œuvre. Le fait, d'ailleurs s'était déjà présenté pour lui, lorsque, dans son *Coup*

d'œil sur la littérature, il publia les *Lettres de M. le comte de X*** à Mme la duchesse de X*** pendant la campagne de 1701 en Italie.* « Le canevas de ces lettres m'a été communiqué par un de mes amis, mais la forme, la distribution et le style sont absolument de moi, et j'ai cru pouvoir les insérer dans le recueil de mes ouvrages. »

Enfin, si les bibliographes ont des arguments souvent péremptoires, il ne faut pas non plus oublier les critiques, qui fondent également les leurs sur des faits, car la comparaison du style d'un auteur avec celui d'un autre est un fait, ou la critique n'existe plus. Or, le style de Vivant Denon, élégant et sobre, contraste absolument avec la langue précieuse et énervée de Dorat. La seule objection que l'on puisse jeter là contre serait que Denon eût écrit sa nouvelle dans sa jeunesse et eût subi l'influence de la mode. Il se peut, mais on voit combien la question reste pendante et combien il serait téméraire d'affirmer que *Point de lendemain* fût précisément de l'un ou de l'autre. Balzac, lui-même, y fut trompé. Pourtant, il tenait les détails qu'on va lire du baron Dubois, ancien chirurgien de l'Empereur.

« ...A la fin d'un repas donné à quelques intimes par le prince Lebrun, les convives, échauffés par le champagne, en étaient sur le chapitre intarissable des ruses féminines. La récente aventure prêtée à Mme la comtesse R. D. S. I. D. A., à propos d'un collier, avait été le principe de cette conversation. Un *artiste* aimable, un *savant* aimé de l'Empereur, soutenait vigoureusement l'opinion peu virile suivant laquelle il serait interdit à l'homme de résister avec succès aux trames ourdies par la femme. « J'ai heureusement éprouvé, dit-il, que rien n'est sacré pour elle... » Les dames se récrièrent. « Mais je puis citer « un fait ». — C'est une exception. — Écoutons l'histoire !... dit une jeune dame. — Oh ! racontez-nous-la ! » s'écrièrent

les convives. Le prudent vieillard jeta les yeux autour de lui, et, après avoir vérifié l'âge des dames, il sourit en disant : « Puisque nous avons tous expérimenté la vie, je consens à vous narrer l'aventure. »

Dans la deuxième édition de la *Physiologie*, Balzac ajouta : « Il se fit un grand silence, et le conteur commença. » Suivait le texte de *Point de Lendemain*, lourdement remanié et amputé de certains détails trop libres. Plus tard, quand il sut que ce conte figurait dans les œuvres de Dorat, il inséra dans la *Physiologie* : « Il se fit un grand silence, et le conteur lut ce tout petit livre qu'il avait dans sa poche. » Et Balzac terminait ainsi : « Quelque temps après, il leur offrit à toutes, ainsi qu'aux convives masculins, un exemplaire de ce charmant récit imprimé à vingt-cinq exemplaires par Pierre Didot. C'est sur l'exemplaire n° 24 que l'auteur a copié les éléments de cette narration inédite, et due, dit-on, chose étrange, à Dorat, mais qui a le mérite de présenter à la fois de hautes instructions aux maris, et aux célibataires une délicieuse peinture de mœurs du siècle dernier. »

Si Denon avait prétendu que « sans employer de mots obscènes on pouvait raconter avec vérité certaines scènes de l'amour heureux », quelques libertins plus audacieux se sont emparés du même sujet et l'ont amplifié avec beaucoup moins de réserve et de goût. Dans *la Nuit merveilleuse ou le Nec plus ultra du plaisir*, les situations imprécises le deviennent, et les personnages portent des noms : Mme d'Arbenne, Mme de Terville, Dormeuil, Belmong, Valsain ; et dans *l'Héroïne libertine ou la Femme voluptueuse*, on y a ajouté quatorze pages d'ariettes libres. Les scènes y sont plus vives que dans *Point de lendemain*, dont c'est le même texte, à part ces écarts, et les deux contrefaçons ne contiennent pas non plus de termes obscènes. On s'est seulement rattrapé sur les gravures...

Viendra-t-il quelqu'un, un jour, pour prétendre que c'est là le véritable texte de Denon, qu'il aurait renchéri sur celui de Dorat ? Mais qui pourrait prouver le contraire ?

Pour *Point de lendemain*, restons donc dans une charmante incertitude, celle qui faisait les délices de notre bon maître en d'autres circonstances, et qu'il a peut-être eu tort d'abandonner. Mais tenait-il vraiment à tant d'assurance ?... C'est encore la question.

RÉTIF DE LA BRETONNE

Nicolas-Anne-Edme Rétif naquit à Sancy, près d'Auxerre, le 23 octobre 1734, comme en témoigne l'acte de baptême conservé dans les archives de son bourg natal. Il était l'aîné d'un second lit et le huitième de quatorze enfants. Son père, Edme Rétif, l'avait eu de Barbe Ferlet, après avoir épousé en premières noces Marie Dondeine, fille d'un syndic de la commune de Sacy.

Edme Rétif, vigneron-laboureur, est qualifié, sur des contrats, de « notaire et tabellion au baillage de Sacy », ou de « lieutenant de bailli et tabellion ». Ces fonctions de lieutenant étaient voisines de celles de nos juges de paix et de celles de notaire. Le père d'Edme était Pierre Rétif, dit le *Fier*, ou le *Sévère*, également agriculteur.

Quant à Barbe Ferlet, veuve d'un certain Boujut mort en 1732, elle appartenait à une famille bourguignonne de la maison parlementaire des Cœurderoi, et avait servi comme femme de chambre auprès de la princesse d'Auvergne, à Paris. Les Rétif, enfin, prétendaient descendre des Courtenai, comtes d'Auxerre, et descendants eux-même du septième fils de Louis VI le Gros.

Il n'est pas indifférent de signaler ces ascendances, car, outre qu'Edme Rétif laissera des biens évalués à 60 ou 70.000 livres, près d'un million d'aujourd'hui, il en ressort que Nicolas n'est point le *berger* ou l'homme du peuple qu'il s'est plu un moment à vouloir paraître, à une

époque de fausse simplicité, où l'on attribuait déjà au peuple toutes les vertus, écrit M. Henri d'Alméras (préf. *Vie de mon père*).

Plus tard, Nicolas cherchera à établir une généalogie sur des parchemins authentiques. N'y pouvant réussir, il forgera par dépit et par dérision celle de l'empereur Pertinax, en français *Rétif*, assurant, toutefois, que les titres en étaient déposés à la Bibliothèque royale. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser exactement de Rétif autodidacte.

Barbe Ferlet, qui n'était pas une paysanne comme Marie Dondeine, éleva le jeune Nicolas avec certains raffinements de coquetterie et d'éducation qui le firent surnommer *Monsieur Nicolas* par son village. Rétif ne tarit pas sur la beauté de son teint de lis à cet âge, sur l'éclat de ses yeux noirs et la grâce de ses boucles châtain-doré. Malgré la petite vérole qui le grêla, il a toujours parlé de sa séduction. Mais on peut dire que les portraits démentent quelque peu une opinion de soi-même aussi avantageuse. Seule la profondeur du regard est extraordinaire.

Edme Rétif, qui avait reçu une certaine culture et avait vécu à Paris dans sa jeunesse, lui donna l'exemple des vertus patriarcales, encore que Nicolas l'ait beaucoup idéalisé dans la *Vie de mon Père*. Il est hors de doute, cependant, qu'Edme Rétif devait veiller à la politesse du parler et des mœurs quand il présidait chaque jour une table de plus de vingt personnes, où prenaient place sa femme et ses filles.

Le jeune Nicolas était d'une santé délicate et d'une sensibilité maladive. Il ne pouvait supporter la vue du sang sans tomber en syncope ; il voyait le diable et des monstres hideux qui vomissaient des flammes ; à la veillée, il écoutait aussi des histoires de brigands qui n'ont pas peu contribué à déformer son imagination déjà rocambolesque,

à lui faire enfanter des personnages hors nature et tout d'une pièce, comme *Gaudet d'Arras*, et aussi nombre de niaiseries, de commérages et de platitudes qui déparent les meilleures parties de son œuvre.

A l'âge de cinq ans, Nicolas entre à l'école de Sacy, sous la férule de Me Jacques Bérault. Assis sous le Christ, la Vierge et saint Jean et fendant des brins d'osier, il apprenait à lire à ses élèves des deux sexes, rangés de part et d'autre en rangs d'oignons. Mais ceux-ci ne lisaient que du latin. Quand ils faisaient trop de fautes, M. Barault leur donnait la fessée. Cette correction, le frère aîné de Nicolas, curé de Courgis, la répétait pieusement, à chacune de ses visites à la maison paternelle, sous prétexte qu'étant le parrain de l'élève il avait répondu de ses fautes à son baptême. Mais, comme son maître Jean-Jacques, Nicolas aimait la fessée. Il avoue qu'à l'âge d'homme, son grand plaisir était d'offrir à la vue des dames cette partie tant mortifiée de son individu, dans l'attente du châtiment qu'il en aurait pu recevoir.

Cependant, à l'âge de onze ans, Nicolas ne savait pas signer son nom... Les heures de loisir que lui laissait une étude aussi rudimentaire, il les passait soit à observer les animaux. soit à sarcler le jardin, soit à mener paître les brebis. Il emportait alors un psautier latin-français, pour le lire juché sur un arbre. Il remplaça ainsi dans ses fonctions le berger Jaquot, qu'il avait souvent accompagné. De cette période de sa vie sont sorties les plus belles pages de *M. Nicolas*, les plus belles peut-être du XVIIIe siècle « sensible », mais où il a mis de la vérité dans l'art. Si Rétif s'en était tenu à cette poésie pastorale, son talent, ou plutôt son génie ne lui aurait jamais été contesté. Il lui arriva de surpasser Jean-Jacques et Gessner, témoin cette page bucolique du *Paysan-Paysanne*, reprise dans les *Nuits de Paris* :

« Ce matin, mes larmes coulaient de mes yeux en me remémorant une veille de Fête-Dieu, où je fenais seul du sainfoin dans notre vallée du Vau-de-Lannard. Que j'étais heureux ! Tout était pour moi un sujet de plaisir : le temps demi-sombre qu'il faisait, le cri du cul-blanc solitaire ; l'herbe même, l'herbe des coteaux avait une âme qui parlait à la mienne. Le fruit de la ronce sauvage me semblait délicieux ; j'en mangeai pour me rafraîchir la bouche... Pendant que je chantais, j'entendis une marche de jeune fille : je m'arrêtai, prêtant l'oreille et je l'entrevis derrière les noyers... Elle s'est approchée, je l'ai prise pour Fanchon Berthier, ou pour Marie-Jeanne Lévêque, ou pour Madelon Polvé ; c'était Fanchon qui revenait des vignes.

« Edmond, dit-elle, auriez-vous de l'eau ? j'étrangle la soif.

— Oui, Fanchon, en voici sous les noyers. »

Je m'en privai pour elle, car j'avais soif aussi, et je lui tins le baril pendant qu'elle buvait. »

Sur le conseil de son cousin, avocat à Nevers, Edme Rétif décida de lui donner une bonne instruction. Il le confia donc à l'abbé Thomas, son second fils, qui dirigeait la Congrégation des Enfants de chœur de Bicêtre. Le nouveau pupille y reçut le nom de Frère Augustin, en souvenir de l'évêque d'Hippone, patron des Jansénistes, dans la doctrine desquels ce petit séminaire était élevé. Mais Nicolas n'y resta qu'une année, l'abbé Thomas ayant eu une altercation devant ses élèves avec l'archevêque Christophe de Beaumont, zélé moliniste.

Dans l'impossibilité de conserver ses fonctions, l'abbé reprit le chemin d'Auxerre et remit finalement Nicolas à la ferme de Sacy. Là, on conclut que l'abbé Thomas irait

demeurer chez son frère le curé de Courgis et qu'il y emmènerait Nicolas. Celui-ci y fit de rapides progrès dans l'étude du latin, encouragé par le chapelain, l'abbé Foynat Il put bientôt traduire les fables de Phèdre et les églogues de Virgile. Il apprit aussi un peu de grec. Voilà pour l'autodidacte !... C'est aussi la place de dire que Rétif apprit aussi l'espagnol et l'italien. A ce compte si l'on n'est ni agrégé ni licencié, l'on est autodidacte, ou le mot ne veut rien dire hors de son acception la plus stricte. Hormis quelques privilégiés, les études, au XVIIIe siècle, n'étaient guère plus complètes. Aujourd'hui, submergé par les programmes, l'on se croit des puits de science et l'on ne sait rien...

Le jour de Pâques, 14 avril 1748, à la sortie de la messe, Nicolas aperçut Jeannette Rousseau, enfant de Courgis. Retenons surtout qu'elle avait un *joli pied...* Tout en elle, et ce *pied* « lui représente la réalité de l'adorable chimère » de son imagination. Il en fit sa Laure de Noves. « Je me suis appliqué, j'ai dévoré des dégoûts, surmonté tous les obstacles, parce que Jeannette Rousseau venait de mettre dans mon sein un amour immortel » ! Rétif écrivait cela cinquante ans plus tard.

Mais Nicolas était timide : jamais il ne put se résoudre, sinon par écrit, à confesser sa flamme. Un jour, enfin, Jeannette Rousseau vint frapper au presbytère et posa une question de la part de son père à l'amoureux transi. « Non, mademoiselle », dut-il répondre, et ce fut le seul mot qu'il eût jamais adressé à sa Laure, à sa Béatrice. Néanmoins, Nicolas prétendra toute sa vie que le choix de ses conquêtes réelles ou supposées fut toujours gouverné par le souvenir d'une personne idéale dont il retrouvait le pied ou les traits, et cette personne était un mélange de Jeannette Rousseau et de Mme Parangon !... A compter toutes les aventures de Rétif, près de mille femmes

auraient ressemblé à celles-ci combinées, si j'ose dire... Quelle absurde manie !... Quant à celle du pied, où maint psychiâtre a vu une forme de *masochisme larvé*, elle découlait de ceci : que la chaussure représentait un large *barathre*, propice à la génération.

« S'il a aimé tant de femmes, écrit M. Funck-Brentano, en son excellent livre, c'est que, en elles, la seule et unique Jeannette était toujours adorée. L'une avait son genre de beauté, l'autre son doux regard, etc., etc... Loin de faire acte d'infidélité, c'était au contraire, des témoignages d'une fidélité inébranlable qu'il marquait ainsi coup sur coup... » J'ose écrire que l'onanisme, auquel, de son propre aveu, se livrait Nicolas, expliquerait plus simplement les choses. Mais l'on me saura gré de ne pas insister...

Dans le même temps, Nicolas s'éprit de Sœur Marguerite Pâris, gouvernante du curé, qui frisait la quarantaine. De fines chaussures à hauts talons... Nicolas la prend de nuit par surprise. Ou du moins, il l'a imaginé. « J'ai fait comme les graveurs, dit-il quelque part, qui dessinent un édifice non achevé : j'ai mis les choses comme j'aurais désiré qu'elles arrivassent. » Ainsi, une fois pour toutes, aurons-nous la clef qui ouvrit tant de cœurs et de... *barathres*. C'est la clef des songes de M. Nicolas...

Pour conquérir Jeannette Rousseau et la demander à son père, Rétif se met en tête de devenir auteur. Il écrit une comédie en prose latine, inspirée par Térence, que suivit un poème burlesque sur douze jolies filles de la région. Le libertinage n'y manquait pas. Mais l'abbé Thomas mit la main sur ces ouvrages qu'une Muse avait inspirés — il faudra toujours une Muse à chaque volume de Rétif, fût-elle inconnue — et voilà Nicolas rendu à ses parents, d'autant, dit-il, qu'il s'abandonnait depuis longtemps aux pires obscénités.

Le 13 juillet 1751, Edme Rétif, après lecture en famille

de la Bible, signifie à son fils qu'il eût à se placer comme apprenti typographe chez François Fournier, imprimeur d'Auxerre. C'est lui que M. Nicolas désigne sous le nom très typographique de M. Parangon. Quelques jours auparavant, il avait rencontré son épouse, Marguerite Collet, qui devait jouer un rôle prépondérant dans sa vie et ses écrits. Marguerite Collet lui avait déjà témoigné une gracieuse sympathie quand il était enfant. Il avait retrouvé devant lui la beauté de Jeannette Rousseau !...

Mais, à Auxerre, avant de violer la divine Colette, c'est-à-dire Mme Parangon, Nicolas s'éprend d'Edmée Servigné, jeune vigneronne au teint bruni. C'est qu'elle ressemble, elle aussi, à Jeannette Rousseau !... Et sa passion pour Jeannette en devient plus vive. Alors, il lui écrit des vers enflammés comme il a vu que cela se faisait dans les romans de Mme de Villedieu, romans qu'il avait lus en feuilles à l'imprimerie. Impatient de connaître le résultat de son épître, Nicolas se rend à Courgis, patrie de la belle. « Hé, mon Dieu, lui dit Sœur Pinon, remplaçante de Sœur Marguerite, vous osez paraître après votre lettre ! M. Rousseau voulait se plaindre en justice, etc... »

L'abbé Thomas, son frère, lui assure là-dessus, que le curé de Courgis, son autre frère, le menace de coups de bâton, et voilà Nicolas reparti pour Auxerre, non sans avoir rendu visite à sa famille, qui ne lui tint pas trop rigueur.

Mme Parangon devint bientôt pour Nicolas une autre Warens. Cultivée, elle lui fit lire les classiques français, à lui qui ne connaissait que les classiques latins. Racine, surtout, lui fit, dit-il, le plus de mal. Il entrait dans son cœur avec Mme Parangon.

Pour tromper sa passion, il fréquenta des grisettes comme Madeleine Bacon, la plus voluptueuse, et, en même temps, Émilie Laloze. A la même époque,

Nicolas fit connaissance de Gaudet d'Arras, frère cordelier fort débauché et qui sent son invention. M. Henri Bachelin pense qu'il fut inspiré à Rétif et par la lecture du *Compère Mathieu* et par les aventures de son auteur, le diacre Du Laurens, de l'ordre de Cluny. L'argumentation est établie sur ce fait que Du Laurens a écrit un poème héroï-comique, la *Chandelle d'Arras*. Mais Du Laurens était de Douai; d'autre part, il a écrit une telle quantité d'ouvrages qu'ils ne lui laissaient pas de temps pour la débauche, et qu'il termina les trente dernières années de sa vie dans la prison ecclésiastique de Marienbaum, encore que ce défroqué eût obtenu de Rome un bref de sécularisation. C'est à lui que Voltaire attribua l'*Ingénu*. Enfin le *Compère Mathieu*, loin d'être un recueil apologétique de la débauche ou des mémoires de son auteur, est, au contraire, la plus violente satire que l'on ait écrite contre le *Contrat Social* et les utopistes réformateurs. M. René de Planhol, dans les *Utopistes de l'Amour*, a commis une erreur similaire en présentant *Irmice, fille de la Nature*, du même Du Laurens, comme une source où les naturistes, genre Rétif, se sont abreuvés. Or, *Irmice* est encore un pamphlet contre Rousseau : c'est l'*Emile* romancé, l'*Emile* dans la vie.

Gaudet d'Arras, à mon sens, est un personnage de roman violemment contrasté, ou du moins un être exceptionnel, dont Monsieur Nicolas a voulu faire son mauvais génie. Je n'ai rencontré qu'une fois ce caractère, encore n'est-ce que par ouï-dire. Ce triste héros n'a laissé qu'un nom pour une dizaine de personnes encore vivantes : il s'appelait Viviers...

On a dit aussi que Balzac s'était servi de Gaudet d'Arras pour imaginer le type de Vautrin. Cela est possible mais non certain, car il y a beaucoup de ces types dans la littérature, surtout la littérature de feuilleton, de même qu'au

théâtre populaire il y a beaucoup de types du traître ou du « mauvais garçon ». Nous reprendrons plus loin, avec Sainte-Beuve, l'influence de Rétif sur l'auteur de la *Comédie Humaine*.

Quoi qu'il en soit, ce fut Gaudet d'Arras qui insinua la fin de cette idylle à Rétif, un jour que Parangon était en voyage. « Voilà une belle veuve » ! lui dit-il en se retirant. Nicolas a beau proclamer que sans son amour du travail il serait devenu un scélérat ; il a beau donner le change à sa passion par Nannette Prévôt, Naturelle Borne, Pernicette Beaudesson et Chiffonne Pincemaille, danser le rigaudon avec des ordures ou vanter, dans le *Séjour des Grâces*, les beautés d'Auxerre, pour lesquelles il dit éprouver aussi des « passions extrêmes », il ne se conduira pas en galant homme ! Le jour où Colette paraît chaussée de « jolis souliers tout neufs, à languettes, bordure et talons verts, attachés par des rosettes de diamants », et que, haussée sur la pointe du pied, elle cherche à ranger sur une planche un paquet de fil, « dans un mouvement de tempête », il la saisit et la jette sur le lit qui était à deux pas... Elle céda, dans la crainte d'être assassinée...

Colette mourut de chagrin trois années après. « Mes crimes, écrit Nicolas, l'obligèrent à quitter la terre. » Cela n'empêche pas Nicolas de courtiser les filles et de s'éprendre de Rose Lambelin, qui avait un goître. Entre temps, Jeannette Rousseau avait passé devant lui, accompagnée de sa mère et de son frère. Cette rencontre de Jeannette, qui devait être la dernière, ne l'a pas fait rentrer en lui-même : il court à un goître... Pareillement, ce grand remords, qu'il dit avoir éprouvé au sujet de Mme Parangon, ne l'empêche pas de salir la mémoire de cette femme vertueuse en la montrant dans le *Paysan-Paysanne*, entre les bras de l'amour lesbien, cependant qu'il regardait cette scène à trois par une ouverture du

plafond. Que dis-je ? l'une des héroïnes était Ursule, c'est-à-dire Geneviève, propre sœur de Rétif ! Allez, Monsieur Nicolas, vous êtes un vilain !... Mais je crois aussi que rien de tout cela n'est vrai, non plus que le viol de Toinette, servante de Mme Parangon...

Au mois d'août 1755, M. Nicolas paraît avoir été congédié. C'est que Colette avait appris les relations de son amant de quelques secondes avec Marie-Anne Turgis, jeune bouchère de la Ville...

Le 22 septembre, Rétif fut engagé à l'imprimerie royale. De là, il passa à l'imprimerie Hérissant, puis à celle de Knapen. « Sans force, sans énergie, devenu simplement ouvrier !... » il n'était plus qu'un garçon ordinaire. Ce sont ce qu'il appelle ses années de mort.

En 1757, M. Nicolas a retrouvé l'amour de Jeannette et de Colette avec Zéphire, petite prostituée, qui lui apporte un jour un sac de 1.200 livres en gros écus... Puis elle s'établit marchande de modes et M. Nicolas, qui vit avec elle en une aisance modeste, lui fait une fille qu'il nomme Zéphirette. Mais il la laisse entre les mains de la grand'-mère, qui tenait un lieu de débauche où ses filles s'étaient prostituées !...

Zéphire, un an après, lui mourait dans les bras, emportée par une pleurésie. Quant à M. Nicolas, resté seul, il se consola « par le désespoir ». « Ces mots, écrit M. Funck-Brentano, forment une de ces expressions fortes... qui font de lui un grand écrivain. » Et encore Rétif : « J'ai donc achevé de perdre Mme Parangon !... »

De nombreuses années après, vers la soixantaine, M. Nicolas s'imagina avoir été le père de Zéphire ! En faisant le compte, il aurait eu huit ans lors de cette procréation singulière. Mais Rétif s'est toujours cru le père de ses maîtresses, non par une sorte de sentiment de protection, mais bien pour s'enivrer de l'inceste. Cette idée fixe lui a

fait salir en pensée presque toute sa famille ; elle allait de conserve avec la passion des chaussures et la certitude maladive que sa femme le trompait.

La première femme de Rétif allait être Suadèle, legs de Zéphire. Mais, mordue par un chien enragé, elle mourut comme Zéphire, sur l'épaule de son amant, sans doute pour mieux s'identifier à Zéphire. Encore plein du souvenir de Zéphire et de Suadèle, notre Nicolas rencontre une dame âgée, accompagnée d'une jeune fille divine, qui ressemblait à Zéphire. La dame s'appelait Mrs Clary Macbelle, sa nièce Miss Hariett Kircher. Cette dernière cherchait à recueillir à Paris l'héritage d'une de ses grand'mères française, mais la guerre de Sept ans mettait alors un obstacle aux prétentions de l'héritière. Cependant, il lui restait un moyen de déjouer la loi en épousant un Français avant le jugement du procès en cours. M. Nicolas se vit à la tête de cent mille livres de rentes : il offrit sa main. On l'agréa avec autant d'empressement, le mariage se fit, le procès fut gagné, M. Nicolas avait « une femme charmante comme Suadèle et Zéphire réunies, aussi digne d'être aimée et *plus riche* » ; quand, un soir, l'heureux époux trouva cette lettre :

Monsieur,

Notre mariage est rompu. Je ne saurai donc plus demeurer avec vous. Je m'en retourne dans mon pays avec ma chère tante, qui veut bien me servir de mère. Adieu, Monsieur ; oubliez-moi comme je vous oublie, et tranquillisez M. votre père.

HENRIETTE KIRCHER.

Non contentes d'emporter le bonheur rêvé par Rétif, ces dames avaient fait main basse sur son argent et les bijoux de Zéphire.

M. Nicolas en tomba malade. Il alla se rétablir à Sacy, où on lui apprit qu'ayant vingt-cinq ans il était émancipé. Ce fut même l'occasion d'une petite fête. Edme Rétif ne manquait pas d'humour... Nicolas émancipé se mit en quête d'une autre épouse. Il pensa d'abord à une Cœurderoi, de Dijon, et il se mit en route. Mais, dans une auberge de la porte Guillaume, il tomba amoureux d'une servante, Marie Jehannin, laquelle convoitait une place de gouvernante chez un prêtre. « Qu'à cela ne tienne, s'écria Nicolas, je vais entrer dans les ordres ! » Il fit en effet des démarches et s'entendit promettre un vicariat dans la ville, puis une cure dans les six mois.

Il était, dit-il, presque déterminé. Ce fut Marie Jehannin qui broncha. « Où en serais-je, s'écrie Rétif, si j'étais curé ! » Il en revint alors à son mariage avec une Cœurderoi, mais on se souciait peu de lui et il se remit à trousser les filles.

Revenu à Paris sans argent, il prit pension chez Bonne Sellier, qui offrit à cet épouseur enragé la main de sa sœur Sofronie, revendeuse à la toilette, qui avait 2.400 livres de rente. Ils se plurent, mais, un matin qu'il allait visiter sa fiancée, il fut soudainement passé à tabac par le guet et traité de malfaiteur. Sofronie avait été poignardée pendant la nuit et dévalisée...

M. Parangon, sans le chercher, le mit sur la voie d'un second mariage en lui offrant une place de prote. Rétif, par respect pour ses souvenirs, refusa de loger chez l'imprimeur et ce fut chez son hôte Ruthot qu'il connut Agnès Lebègue. Le mariage fut célébré le 22 avril 1760. Peu de temps après, Agnès s'étant aperçu que sa mère ne pouvait vivre en bonne intelligence avec son mari, se mit en devoir de faire engager Nicolas chez Knapen. A peine fut-elle partie que Nicolas la trompait avec les sœurs Clodon, Marianne Roullot et Maine Blonde.

Cependant, Agnès réussissait auprès de Knapen. Le ménage revint s'installer à Paris dans un logement misérable, et Nicolas se trouva moins avancé d'avoir épousé Agnès qu'une poissarde de Paris. Sa femme, de son côté, regrettait la vie élégante et facile d'Auxerre. Intelligente et cultivée, elle écrivait des lettres que l'on commentait chez les gens du monde. Rétif, qui ne voyait plus personne, s'irritait de ces fréquentations et de ces passe-temps de bel esprit. Son plus grand grief était qu'en galantisant « elle n'employât pas les ressources de l'amour pour soutenir sa maison ! » Il lui reprochait ensuite « de dépenser l'argent en plumes, en encre et en papier. » Beau reproche de la part d'un homme qui a plus gâché de tout cela que l'abbé Prévôt, le chevalier de Méré, Pidanzat de Mayrobert, et autres pisseurs de copies réunis !...

Mais Nicolas se consolait avec une prostituée, Bathilde l'Alsacienne, à qui il donnait des leçons de lecture et d'écriture, rue bien nommée du Petit-Reposoir. Bathilde le forçait, en retour, d'accepter des cadeaux à cause de sa misère... Il y eut aussi Adélaïde Nécard, qui avait de la sympathie pour Agnès et son mari. « Ménage à trois, dit Rétif, mais où c'était l'élément féminin qui était doublé. » Il était encore une fois obligé d'accepter les cadeaux d'Adélaïde parce qu'il n'avait pas d'argent !...

Pour se distraire, il écrit des lettres, lui aussi, mais aux modistes, qu'il appelle des *lève-nez*, et qu'il signe le *Chevalier de Mirabelle*, ou *Leblanc-le-Mousquetaire*. Ou bien encore il lâchait des rats et des souris dans les appartements des filles publiques. Il est juste d'ajouter qu'il commença à jeter des souvenirs sur le papier, origine de *Monsieur Nicolas*.

C'est à cette époque qu'il perdit Edme Rétif, son père (1763), et qu'il alla visiter à Sacy sa mère et sa fille Agnès, que sa femme lui avait donnée en 1761. Ayant reçu sa

part d'héritage de six mille livres en biens fonds, il la céda pour mille écus à son frère Pierre pour ne point morceler La Bretonne. Enfin, le 24 juillet 1764, il fut engagé comme prote à l'imprimerie Quillau, à raison de dix-huit livres par semaine. En outre, Agnès Lebègue trouvait dans la mode une occupation plus rémunératrice que les lettres. Nicolas aurait donc pu vivre et écrire en paix, mais son démon le poussa encore à courtiser quantité de demoiselles dont on trouve la liste dans *Mon Kalendrier*, aux années 1764-1765. Cependant, M. Nicolas avait trois filles : ce fou rendait la sagesse ! pour rappeler un mot de son ami Joubert.

De son propre aveu, il végétait en brute. C'est une excuse pour s'amouracher d'une nouvelle Muse, Rose Bourgeois. « Je vis Rose, et je lui dois l'existence. » Naturellement, Rose était l'image de Mme Parangon. Son père tenait une boutique de modes, où Rose brodait au tambour. Les lettres de M. Nicolas restèrent sans réponse. Un jour qu'il s'était glissé dans la maison, les courtauds de boutanche l'entraînèrent brutalement dans l'arrière-boutique et la foule amassée commençait de crier au voleur. On le fit asseoir devant la famille réunie : il expliqua qu'il était venu se rendre compte du sort de la lettre qu'il avait déposée sur une chaise, et l'on vérifia son écriture. « Jeune homme, lui dit M. Bourgeois, ancêtre de M. Prudhomme, si vous avez des principes, comment avez-vous cherché à développer dans le cœur de ma fille un sentiment aussi dangereux que celui de l'amour ? » On le fit sortir, malgré toutes ses belles raisons, mais, comme pour Jeannette Rousseau, il résolut de séduire Rose Bourgeois par une réputation d'auteur. Il se mit donc au travail, excité par les romans de Mme Riccoboni et par l'*Elizabeth* de Mme Benoît, de Lyon. Chaque fois qu'il passait devant la bou-

tique de la rue Traversière, il la saluait de ces mots : *Salve, o domus qui me fecisti scriptorum !*

Le livre du nouvel auteur s'intitula La *Famille Vertueuse*. Comme il pensait le dédier à Rose, il envoya le texte de sa dédicace à M. Bourgeois, qui déclina poliment l'honneur que l'on faisait à sa fille, et M. Nicolas oublia la Muse et la maison qui l'avaient fait romancier. A vrai dire, le sujet de la *Famille Vertueuse* lui avait été fourni par Bonne Sellier et sa sœur Sofronie...

M. Nicolas ne devait pas avoir plus de chance avec le roman de *Lucile*, écrit en cinq jours, qu'il voulait dédier à Mlle Huss, du Théâtre-Français. Cette comédienne de mœurs légères le lui renvoya, le trouvant trop licencieux, quoique très joli. *Lucile ou les progrès de la vertu* était signé « Un Mousquetaire. »

Bientôt après la publication de la *Famille Vertueuse*, qui fut plutôt un échec, M. Nicolas décida d'abandonner la *casse* pour vivre de sa plume. Mais, durant l'impression de ce livre, Agnès Lebègue avait trouvé un associé dans un certain Moulins, marchand de soieries. Il lui fournissait les étoffes, Agnès les écoulait avec un *bénéfice réglé*, dit Rétif. La vie étant assurée, M. Nicolas se rendit à Sacy, pour travailler dans la solitude, en véritable homme de lettres, mais, en véritable homme de lettres, il se trouva dépaysé et revint écrire à Paris la *Confidence nécessaire* et le *Pied de Fanchette*, inspiré par Mme Lévêque, qui refusa, elle aussi, la dédicace.

Sacy, cependant, lui avait suggéré le *Paysan et la Paysanne Pervertis*, l'ouvrage qui, avec les *Contemporaines*, a le plus fait pour sa gloire. Enfin, il mit au net l'*Ecole de la Jeunesse*, qu'il avait rédigé de premier jet dans son village natal. Puis parurent la *Fille naturelle* et le *Pornographe*, en 1769, le premier ouvrage écrit, ou du moins composé typographiquement en six jours par Rétif lui-même, qui

versait des larmes sur son composteur. Le *Pornographe* est le premier tome des *Idées singulières*, qui comprennent encore *La Mimographe*, ou réforme du théâtre ; *Le Gymnographe*, ou réforme de la femme, l'*Andrographe*, celle de l'homme ; *Le Thesmographe*, celle des lois, et *Le Glossographe*, ou celle de la langue. Pour la première fois Rétif s'entendit traiter d'homme de génie par Grimod de la Reynière, et le succès du *Pornographe* fut considérable, malgré les ennuis de la censure et les menaces d'une lettre de cachet, dont on se plaisait à l'accabler. D'autres mystificateurs lui assurèrent que Joseph II avait appliqué sa réforme de la prostitution dans ses propres États. A la vérité, elle fut adoptée depuis par plusieurs nations. Cet ouvrage avait été documenté par la mère de Zéphire, et par deux pensionnaires, Sara Kramer et Jocarde Sailly.

Le ménage Rétif connaissait des hauts et des bas. Tantôt sa femme allait loger ailleurs avec ses meubles, tantôt elle revenait avec lui. Mais tous les critiques et les biographes sont d'accord pour affirmer qu'Agnès Lebègue fut une femme courageuse et calomniée. Quant à Nicolas il se plaisait mieux tout seul dans un galetas meublé d'un lit de sangle, qui pouvait à peine y tenir. Partagé entre l'amour et le travail, il se délassait de sa fièvreuse production rue du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs, avec Elise Tulout, qui lui jouait de la harpe et l'accompagnait parfois, car on l'avait convaincu qu'il chantait à ravir. Quand Elise fut enceinte de ses œuvres, il la délaissa pour Victoire Dorneval, une prostituée de la rue Saintonge, qui l'appelait *papa*. « C'est une des plus agréables aventures de ma vie, écrit-il, dans *Mon Kalendrier* en parlant d'Elise. Elle m'a rendu heureux, je l'ai rendue mère : nous sommes quittes. »

Cette belle maxime n'a pas pris place dans l'*Andrographe !...*

Sous l'influence de Richardson, dont on lui avait prêté *Paméla*, *Clarisse* et *Grandisson* pendant une maladie honteuse qui lui fit accuser sa propre femme, il résolut d'écrire le *Paysan Perverti* en forme épistolaire, en avança rapidement la rédaction, et, presque guéri, imprima l'*Educographe*, troisième série des *Idées singulières*, et contre-partie de l'*Emile*. Il parut sous le titre du *Nouvel Emile*, et fut remanié sous celui d'*Ecole des Pères*.

A cette époque, Rétif perdit sa mère. Elle lui léguait 15.000 francs de biens au cours actuel, témoignant sa prédilection pour son fils aîné « Nicolas-Edme, de Paris ». Un an après la mort de sa mère (1771) il terminait *Adèle de Comminge*, *Lettres d'une fille à son père*, qu'il jugeait son meilleur ouvrage pour l'imagination, et dont il mit les turpitudes sur le compte des quatre sœurs Decour. Avec *La Cigale et la Fourmi*, féerie-ballet, un proverbe et une comédie, représentés sur des théâtres de société, ce livre contient *Le Carrosse de voiture*, conte en vers qui, par sa liberté, lui valut les plus grands ennuis avec la police. *Le Contr'avis aux gens de lettres*, *par un homme de lettres qui entend ses véritables intérêts*, y développe cette idée que la médiocrité des écrivains et des libraires vient surtout de contrefaçons, si nombreuses au XVIII[e] siècle. Enfin, Rétif y présente quelques divagations philosophiques qui ont été cartonnées dans la plupart des exemplaires, et où apparaît sa « réformomanie », un fatras de connaissances mal digérées. C'est d'ailleurs le cas de toutes les époques qui précèdent un grand mouvement, et où chacun se croit appelé à renouveler l'Univers. Cependant, Rétif ne savait même pas gouverner son ménage et couvrait de basses calomnies son épouse courageuse, comme dans le *Ménage parisien, ou Délice et Sotentout* (1773). Il convint tout de même, un jour de sagesse, qu'il faudrait « prolonger la

tutelle des gens de lettres jusqu'à cent ans, sauf alors à les déclarer majeurs. »

Agnès Lebègue, qualifiée de catin dans *Mes Ouvrages*, prit des pensionnaires et emmena avec elle sa fille cadette Marion. L'aînée, Agnès, travaillait chez une marchande de modes et de bijoux. « Je respirai enfin, dit Rétif, je travaillai tranquillement. » Mais non sans manquer du nécessaire que lui avait procuré le travail de sa femme. Un jour il note qu'il s'est sustenté de deux crèpes et d'un peu d'eau, bue à la fontaine du trottoir. D'autres fois, il se contente d'un petit pain. Les 1.500 livres qui lui restaient de son héritage, il les met dans l'impression des quatre volumes du *Paysan Perverti* (1775). Il y voulait peindre « les maux des états supérieurs au naturel... montrer aux campagnards le bonheur de leur état et les encourager à y rester. » Cela paraît nouveau à certains critiques, et cela remonte à l'*O fortunatos nimium !...* Rétif s'y met en scène, sous le nom d'Edmond, et y fait paraître deux familles de Paris, les Rétif et les Rameau. Il n'a pas hésité à salir sa sœur Geneviève Rétif sous le nom familier de Javotte, qui, selon lui, aurait été enceinte de son confesseur, et aurait fini, après une pénitence conventuelle, par épouser un cocher de fiacre.

« Est-ce encore de la littérature ? écrit Monselet ; dans tous les cas, c'est de la peinture saisissante et violente. » Et Gérard de Nerval : « Le roman moderne n'offre rien de supérieur à ces images d'enlèvements, de viols, de suicides, de duels, d'orgies nocturnes, de scènes contrastées, où la vie crapuleuse des halles mêle ses exhalaisons au parfum des boudoirs. » Mercier cria au génie et, sans connaître Rétif, lui consacra plusieurs articles où il s'indignait contre le silence des écrivains. Ces éloges, le grand succès du livre, animèrent Nicolas d'une vanité extraordinaire. Il se crut du coup supérieur à Rousseau et à Vol-

taire ; il était, selon lui, le plus grand du siècle, et M. Funck Brentano, malgré sa bonhomie, son ironie sous-jacente, en est encore impressionné.

Plus de soixante éditions ont prolongé jusqu'à nous le retentissement de ce livre, retentissement d'ailleurs compréhensible en un temps de fadeurs et de badinages. Il y avait là un arrière-goût du *Francion* de Charles Sorel, qui peut être, avec Rétif, considéré comme l'un des ancêtres de l'école réaliste ou naturaliste. Mais, il faut le dire, pour rester impartial, il y a trop souvent un mélange de *Rocambole* et de Dubus de la Forêt, qui prêterait à rire si l'ouvrage n'était, en fin de compte, assez ennuyeux et d'une digestion fort difficile aujourd'hui. Mais si l'on se demande pourquoi Rétif n'est plus qu'une curiosité littéraire et pourquoi ses prétentions de romancier ne furent pas justifiées, la réponse est toute prête : c'est qu'il y eut Balzac ! D'ailleurs, la parenté lointaine de Balzac et de Rétif n'a pas échappé à Monselet, qui les montre tous deux poursuivant le même idéal de femme, qui rapproche Gaudet d'Arras de Vautrin et qui note le procédé des mêmes personnages toujours en scène d'une œuvre à l'autre. Les feuilletonistes du XIXe siècle et les romanciers de cape et d'épée s'en sont assez servis, ce que ne pouvait tolérer Sainte-Beuve. « Cela fausse l'imprévu... » Lui-même écrivait dans les *Portraits Contemporains* (II, 395) : « Nous avons été peu payé, avouons-le, de notre indiscrète recherche en parcourant les volumes de M. de Viellerglé (pseud. de Balzac) que *Le Miroir* du temps rapprochait quant au choix des sujets, des romans de Pigault et de Rétif. »

La Revue de Paris, après la rupture de Balzac avec Buloz et Bonnaire, ne trouva rien de mieux que d'appeler Balzac, le Rétif de la Bretonne du XIXe siècle. Enfin, la mise au point est encore de Monselet : « Balzac, dit-il, continue

Rétif en l'élevant. Rétif, « c'est le peuple-auteur ». Balzac, c'est la mesure, l'unité de vitesse, le ton soutenu du conteur-né, et, enfin, quoi qu'on en dise, le grand artiste, le grand écrivain.

Sainte-Beuve, injuste pour Balzac, l'a été davantage avec Rétif. « Quand je vois, vers la fin du siècle (XVIIIe) que tant de soupers charmants où la beauté, l'esprit, la poésie en personne (André Chénier en était), l'éloquence déjà elle-même et la politique à l'état d'utopie et de rêve... quand je vois que ces réunions d'élite n'ont eu pour annotateur qu'un Rétif de la Bretonne, j'en rougis pour les délicats convives : un valet de chambre en eût mieux parlé. Ce n'eût pas été de trop d'un prince de Ligne pour être l'historiographe des princes de l'esprit. » Evidemment, mais telle n'était pas l'ambition du « romancier aux bras nus », comme l'a appelé Monselet avec bonheur... Sans Rétif, qui suit la tradition de Vadé et du comte de Caylus, mais en en bannissant l'ironie, nous connaîtrions très imparfaitement la vie rurale de ce XVIIIe siècle qui ne fut pas seulement celui de l'esprit, des robes à paniers, des éventails et des mouches... Tout le monde, aujourd'hui, est d'accord là-dessus, et c'est pourquoi Rétif ne périra pas tout entier...

L'année suivante, 1776, Rétif qui avait amassé quelque argent avec le *Paysan Perverti*, bien que la police eût finalement saisi son ouvrage, fait connaissance de Marie Jeanne François, dite Virginie, petite prostituée qui le berne, lui envoie des chaises à la figure et compromet de nouveau sa santé, après avoir reçu de lui une douzaine de mille francs pour s'acheter des meubles. Cette aventure, qui fait le pendant à celle de *Sara*, se termine par un nouvel amour, celui d'Elise Tulout, dont il est question dans *La Malédiction paternelle* et *Monsieur Nicolas*. Il découvrira qu'Elise est sa fille, comme Virginie, qu'il venait de

quitter, était sa fille, et comme la jeune Lisette, une amie d'Elise, était sa fille également. « Notre homme, écrit M. Funck-Brentano, avait enrichi le monde d'un bon lot de jolies personnes. » Mais Elise Tulout ne le retint que quelques semaines. Il avoua que sa conduite envers cette fille si tendre avait dû la mener à la mort...

L'aventure de *Sara* se place après l'achèvement de la *Paysanne* et l'écoulement des premières livraisons des *Contemporaines*. C'est la *Dernière aventure d'un homme de quarante-cinq ans* (1783). On en retrouve une autre rédaction dans *Monsieur Nicolas*, bien supérieure à la première, où les noms sont fabriqués selon le procédé de Thackeray et parfaitement ridicules ; ils enlèvent à ce roman autobiographique une partie de sa douloureuse gravité. L'histoire de *Sara* est sensiblement la même que celle de Virginie, c'est-à-dire les amours d'un quadragénaire avec une toute jeune fille, presque une enfant, mais douée de la plus grande expérience galante. Je suis heureux de me rencontrer avec Paul Lacroix pour affirmer que ce livre est un chef-d'œuvre, le chef-d'œuvre de Rétif, et bien supérieur à *Manon Lescaut*, diffuse et ambiguë. Là, peu ou point de digressions, de l'unité, un ton soutenu, une langue naturelle que rappelle Casanova et bien adéquate au sujet ; enfin, une atmosphère, une vérité que l'on rencontre rarement. Si Rétif n'eût écrit que *Sara*, *La Vie de mon Père* et les premiers tomes de *Monsieur Nicolas*, il aurait dans la littérature la place qu'il mérite et l'on ne chicanerait pas M. Funck-Brentano, qui fait trop bon marché de *La Religieuse*, des *Liaisons* de Laclos, voire des *Confessions* et de *La Nouvelle Héloïse*.

Sara, eh bien, l'on s'y attendait, *Sara* c'était sa fille !

De la *Vie de mon Père*, qui succède au *Nouvel Abeilard*, on on a dit que l'on croyait lire l'histoire de Tobie. Elle est en effet calquée sur l'*Ancien Testament*, dont Rétif avait

entendu tous les jours la lecture par son père. Par elle, nous connaissons la vie des campagnes au XVIIIe siècle, qui n'est pas une bergerie de paravent. Peut-être, y a-t-il tout de même quelque idéalisation des personnages, comme si l'auteur eût voulu se ménager une pure fontaine. « C'est, lui écrivit une jeune romancière, Mlle de Saint-Léger, c'est le livre du Ciel, c'est sûrement celui que liront les Bienheureux. On se sent à moitié élu d'éprouver la joie douce qu'il inspire, il étend l'âme, il la fait prêter comme un gant. »

Mais ce qui empêche la *Vie de mon père* d'être un chef-d'œuvre, c'est qu'elle contient deux épisodes dignes des livrets de colportage, sans doute introduits à dessein, et l'histoire de *Rose*, un peu fade et qui fatigue.

Lorsque Rétif fréquentait *Sara*, il demeurait rue de Bièvre, entre le quai de la Tournelle et le boulevard Saint-Germain. Il était donc voisin de l'Ile Saint-Louis. A la tombée de la nuit, il allait se promener sur les quais et prolongeait parfois ses méditations jusqu'à des heures tardives. Là, il évoque ses amours. « Jouissance puérile, écrit-il, mais délicieuse, inconcevable pour les âmes insensibles. Les événements s'embellissent en s'éloignant. Il y a une volupté réelle à regarder le passé. »

C'est ainsi qu'il fut amené à graver sur les parapets et sur les murs les dates des événements de sa vie, accompagnés de commentaires en latin. « Quand je connus Sara, mes dates devinrent journalières. J'allais souvent dans mon île chérie ; j'y écrivais chaque événement en abrégé, la situation gaie ou douloureuse de mon âme. » Mais il importait que ces dates fussent gravées le jour ou l'anniversaire de l'événement. « Le but de mes dates est de vivre au jour marqué, un an, deux ans, trois ans, quatre ans auparavant en même temps qu'au jour présent ; c'est de sentir, jour par jour, ce que j'éprouve naturellement au

moment actuel, ce que j'éprouvais il y a un an, etc., de doubler, tripler ainsi ma sensation, de la rendre douce, active et capable de me faire travailler. »

Pauvre Nicolas, comme cela est touchant ! Même, il y y a un rapport étroit entre cette nouvelle habitude et le fétichisme de la chaussure : l'une le fait travailler, l'autre émeut ses muscles et ses vaisseaux... Mais ne déflorons pas une poésie si charmante !

Parfois, Rétif emmenait avec lui un grand ami, Grimod de la Reynière. « J'ai remarqué que dans l'île, lui écrivit celui-ci, vous étiez dix fois plus ouvert, plus confiant, plus aimant qu'ailleurs. » Andrieux partagea la même confiance, d'autres se l'entendirent refuser. Sans doute, étant mauvais public, ils auraient troublé cette promenade évocatrice, où il entrait quelque magie. Les gamins s'en chargèrent bientôt. Son accoutrement singulier, ses agenouillements devant la pierre qu'il lui arrivait de baiser les incitèrent à railler sa douce manie, puis à effacer les chères inscriptions, puis enfin à lui jeter des pierres et de la boue, voire à le poursuivre en nombre imposant. Rétif y vit une cabale fomentée par son gendre, l'infâme Augé, celui qui, par un hasard étrange, devint à son tour l'amant de Sara, et finalement, fut exécuté pour meurtre.

Rétif, dans le dessein de sauver ses inscriptions, en tint un relevé topographique que M. Paul Cottin a publié avec le *Memento*, manuscrit conservé à l'Arsenal. En 1847, Monselet lisait encore une graphie de M. Nicolas, en face du nº 38 du quai d'Orléans.

Cependant, les menus faits de la rue n'échappaient pas à l'observation de M. Nicolas. Une nuit, à la clarté de la lune, il griffonna les premières pages d'un nouveau livre qu'il rêvait d'intituler *Hibou, spectateur nocturne*, et qui devint, après plusieurs changements, les célèbres *Nuits de Paris*. Elles forment une suite au recueil du *Tableau de*

Paris, de son ami et admirateur Sébastien Mercier, qu'il nous sera permis de préférer aux *Nuits*.

Le frontispice de ces *Nuits* représente Rétif coiffé d'un immense chapeau à la clabaude et vêtu d'un ample manteau qui lui donnait l'air, dit-il, d'un prêtre irlandais, manteau effiloché qu'il se contentait de rogner par le bas pour éviter les frais de tailleur. Sur sa tête volette un hibou, et, dans les deux rues séparées par un corps de maison, se voient un enlèvement ou une attaque de carrosse ; plus loin, le forcement d'une porte et un homme qui va chercher du secours. Quant à l'oiseau, voici l'explication même de Rétif : « Hibou ! combien de fois tes airs funèbres ne m'ont-ils pas fait sourciller dans l'ombre de la nuit ! Triste et solitaire comme toi, j'errais seul au milieu des ténèbres dans cette capitale immense ; la lueur des réverbères, tranchant avec les ombres, ne les détruit pas, elle les rend plus saillantes ; c'est le clair-obscur des grands peintres ! J'errais seul pour connaître l'homme. Que de choses à voir lorsque tous les yeux sont fermés ! »

La Muse de ces *Nuits* est la marquise de Montalembert, paraît-il. Un autre historien, M. Léonce Grasillier, voudrait que ce fût Pauline de Cursay, marquise de Monconseil. La première se fondit avec la marquise de Marigny. Il y en avait une autre encore, une inconnue que Rétif avait entendu soupirer de son balcon, vers le milieu de la rue Payenne. Par fiction, une dame écoute le récit de ces promenades nocturnes. Mais nous croyons bien que cette dame n'est autre chose que... la *Rousse*. C'est aussi l'opinion de M. Léonce Grasilier, dans son *Rétif de la Bretonne inconnu*, opinion fort combattue et par M. Funck-Bruntano et par M. Henri Bachelin.

« Notre conviction est que Nicolas de la Bretonne était des gens du Lieutenant de police, que la marquise de Monconseil fut sa protectrice auprès de celui-ci, et qu'enfin,

elle fut la *muse* qui facilita la rédaction des *Nuits*, dont Rétif trouva le canevas dans les milliers de rapports qu'il fut appelé à rédiger, au cours de ses trente années de service comme indicateur ou inspecteur. » Et, en note : « Rétif avance lui-même cette durée dans l'introduction des *Nuits*. » M. Léonce Grasilier rappelle, en outre, qu'après lecture attentive des *Contemporaines* et des *Nuits*, M. Henri Céard avait lui aussi acquis la certitude que Rétif avait appartenu à la police. C'est également la nôtre depuis une vingtaine d'années. Faute de documents plus probants, nous savons toutefois que M. Nicolas obtint un emploi dans les bureaux de la Sûreté Générale, lors de la deuxième formation de floréal an VI, exactement à la 2e section de la 2e direction, c'est-à-dire *la police secrète*. « Il remplit l'emploi, écrit M. Grasilier, de premier sous-chef, avec son collègue Lebrun, et ses appointements ont été fixés à 4.000 livres. » L'emploi consistait surtout à la lecture et traduction de la correspondance, soit le *Cabinet noir*, et Rétif savait l'anglais, l'espagnol et l'italien, ce que fait remarquer une note officielle. Fouché ayant par la suite supprimé la section des lettres interceptées, Rétif fut placé aux archives, « à raison de son grand âge, de ses infirmités et de la considération qu'il s'est acquise dans les lettres... ». Néanmoins, le 24 prairial an X, Fouché supprima les citoyens Rétif, Coudert et Ordiguier, avec trois mois d'appointements pour toute indemnité. Le 30 frimaire an XII, une décision signée Régnier, accordait encore un secours de 50 francs au citoyen Rétif, âgé de 70 ans mais il ne put le toucher que le 29 février 1804...

M. Henri Bachelin, tout en combattant vivement M. Grasilier, admet l'existence de ces documents d'archives, dont on a pris la peine de nous donner les cotes. « Par diverses voies aériennes, il m'est venu aux oreilles qu'en certain lieu on estime que j'ai failli à ma tâche — au

moins en partie — en n'allant pas fouiller dans les Archives de la Police. Il paraît que de cette poussière remuée aurait jailli pour les lecteurs de Rétif et pour moi d'éblouissantes lumières. Je préfère ma chandelle... Qu'est-ce que cela peut bien me faire, et à ses lecteurs... que Rétif ait été ou n'ait pas été de la Police ? J'ai cette faiblesse, dont je ne suis pas à la veille de guérir, de ne voir dans un écrivain que ses *dominantes* : peu m'importent les petits côtés de sa vie... »

Cher Ami, les voies aériennes n'ont peut-être pas transmis très exactement des propos qui sont les miens. J'ai dit que j'aurais été curieux de connaître votre sentiment sur Rétif policier, et non point que vous ayez failli à votre tâche. Mais, puisqu'il vous importe peu, je hasarderai timidement mon opinion : qu'il est fort intéressant pour une grande partie des *Contemporaines*, pour *les Nuits de Paris*, et les *Nuits Révolutionnaires* de savoir que leur auteur appartint à la Police. Cela donne à ses ouvrages une *plus grande crédibilité*, car comment admettre que Rétif arrive à se faufiler partout, à pousser des portes, à interpeller des gens et autres choses délicates et parfois dangereuses, s'il n'avait eu en poche quelque carte ou mandat qui lui servît de sauvegarde ou d'autorité ? Je suis même sûr que ce fut par *dévotion professionnelle d'auteur* qu'il entra dans la carrière et ne l'en vois diminué en rien, si le mépris public est le plus souvent justifié pour les délateurs, les hypocrites et les traîtres. Tel n'était pas le cas de Rétif qui, par maints exemples et par les déclarations émouvantes d'Agnès Lebègue, pourtant si maltraitée, fut toujours un homme charitable, généreux et bon. Je veux dire, enfin, que cette circonstance n'entacherait nullement la psychologie de Rétif, homme curieux et curieux homme. Je « ne parlerai même pas des petits côtés de sa vie »...

Le dernier grand ouvrage de Rétif fut *Monsieur Nicolas*. Les assignats qui l'avaient ruiné le forcèrent à le publier de son vivant. François Arthaud, de Lyon, lui versa quelques subventions, mais les événements l'empêchèrent de continuer. Les premiers souscripteurs avaient pris le chemin de l'exil ou avaient péri sur l'échafaud, et l'édition restait à peu près entière en des ballots cordés. Cependant, l'Allemagne et la Suisse se passionnaient pour l'écrivain délaissé. « Avez-vous lu, écrivait Schiller à Gœthe, le 2 janvier 1798, avez-vous lu par hasard le rare ouvrage de Rétif, *Le Cœur humain dévoilé ?* J'en ai lu tout ce qui en a paru, et, dédaignant tout ce que l'ouvrage contient de répugnant, de plat et de révoltant, je m'en suis délecté. Une nature d'une telle sensibilité m'était inconnue. La variété des individualités — féminines surtout — que l'on y rencontre, la vie et la peinture des mœurs françaises en certaines parties de la classe populaire doivent intéresser. Pour moi, qui ai si peu occasion de puiser au dehors et d'étudier les hommes dans la vie réelle, un tel livre, quelque estime que j'aie d'ailleurs pour celui de Benvenuto Cellini, a une valeur inappréciable. »

Rétif mit *Monsieur Nicolas* au théâtre pour ombres chinoises : *Le Drame de la Vie contenant un homme tout entier, pièce en treize actes, des ombres, et en dix pièces régulières.* Il y suppose qu'à soixante ans il vient d'épouser Jeannette Rousseau, qui en a soixante-trois, et il y réunit en une scène vingt-sept de ses filles naturelles, auxquelles il donne en présents les étoiles. Comme poète, on ne peut faire mieux...

Rétif revenait de Suisse quand éclata la Révolution, que l'on veut qu'il ait prédite, mais fort après Voltaire... Voici un passage des *Posthumes* pris sur le vif :

« Le peuple, ou plutôt la populace en effervescence demandait des armes, les uns pour le plaisir d'en avoir, les autres pour les vendre, quelques-uns pour se défendre chez eux contre les brigands et les pillards. Flesselles voulut éluder d'armer indifféremment tout le monde : il n'y avait là rien que de sage. Il écrivit dans des termes ambigus à de Launey, gouverneur de la Bastille. Celui-ci ne crut pas le danger aussi grand qu'il était... Il ne saura pas que des bandits de grands chemins, des mendiants de sac, des scélérats secrets et quelques honnêtes gens abusés étaient autour de la Bastille, odieux séjour, pour attendre leur proie... La foule arrive à la porte du Fort. De Launey ne voit que des polissons en guenilles guidés par quelques gardes françaises... Voilà de Launey prisonnier et la bastille prise. L'aveugle populace, toujours absurde, toujours aveugle, qui n'est pas en insurrection, mais en pillage, se jette sur tout, vole, emporte... et ne trouvant souvent que des papiers, les jette, les déchire. Elle arrête prisonniers les pauvres invalides qui n'ont fait que leur devoir, elle les enmène avec le gouverneur. En route, de Launey, escorté, croit qu'on le mène à l'Hôtel de Ville, qu'on va le confronter avec Flesselles, que celui-ci va prendre sa défense. Il marchait pressé par de jeunes polissons... Un de ceux-ci, car les polissons ont joué un grand rôle dans la Révolution, un polisson lève sa canne, il en décharge un coup sur la tête chauve du gouverneur. Ce fut le signal. O populace ! Comment des philosophes ont-ils pu prêcher qu'il fallait te prostituer la Liberté ? »

Sur une dénonciation de son gendre Augé, Rétif, ce même jour du 14 juillet, fut arrêté près du pont de la Tournelle. Une jeune fille, qui avait lu ses innocentes inscriptions, le fit relâcher, le donnant comme un pauvre *dateur*, un bon homme. Le 26 octobre, Augé accuse son beau-père d'être l'auteur de trois libelles, dont l'un est *Dom Bougre aux Etats Généraux*. Arrêté chez sa fille Marion, il fut questionné sur sa vie privée, et le dénonciateur passa quatre jours à la Force. Il n'en sortit que grâce au généreux Rétif.

Quant aux opinions de M. Nicolas, qui trembla toute

sa vie comme la feuille, soit à la pensée d'une lettre de cachet, soit devant le spectre de la guillotine, il n'est pas aisé de les démêler. C'est surtout un opportuniste. Il fut monarchiste sous Louis XVI et au début de la Révolution, puis partisan de Marat, puis enfin, sous le Directoire, quand il est plus rassuré, contempteur du prolétariat, ou du moins de la populace des sans-culottes. Il espère, enfin, que Bonaparte organisera le communisme, qui seul peut détruire les vices de la société et servir de base à la vertu. D'ailleurs Babeuf... Mais Babeuf est arrêté le 26 mai 1797 et traîné à l'échafaud, déjà frappé de son propre poignard. Alors notre brave homme abandonne le communisme et n'ambitionne plus d'améliorer le peuple autrement que par des prêches de morale.

La peur dicta à M. Nicolas une page assez remarquable : « Toutes les nuits, mon imagination vagabonde me peignait l'audience révolutionnaire : Dumas et Coffinhal... leurs sitisangues (*sic*) jurés, les banquettes, les gendarmes à la baïonnette tirée, le foudroyant : *Tu n'as pas la parole !* la tonte frissonnante des cheveux, les mains hideusement ligaturées derrière le dos, la charrette, les huées d'une populace effrénée, la descente serrant le cœur, le fatal escalier, le renversé sur la planchette, la chute bruyante du couperet... les flots de sang... »

Rétif se « pleure lui-même après avoir pleuré les autres... » Il n'a plus personne, il a tout perdu, et ce qui lui reste, tout, tout, ne contribue qu'à son supplice, écrit-il aux époux Fontaine, de Grenoble (*Lettres inédites*, Nantes, 1888). Pour échapper à sa fille Marion, « furie domestique » qui l'empêche de dormir, qui est *une ennemie*, il rêve d'épouser une femme de son âge ou à peu près, qui assurerait son entretien. En retour, il lui abandonnerait le profit de deux ouvrages par an ! Des époux Fontaine il reçoit deux écus d'or en échange de ses œuvres com-

plètes, et il donne son adresse hors de chez Marion, « sa harpie » qui pourrait lui dérober un nouvel envoi : « Au café Robert Manoury, coin de la place de l'Ecole, au bout de la rue de l'Arbre-Sec. »

Les Posthumes, lettres reçues après la mort du mari par sa femme qui le croit à Florence, sont les dernières œuvres de Rétif et parurent de son vivant, sous le nom de son ami Cazotte. On y retrouve les idées philosophiques et cosmogoniques que l'auteur avait déjà semées un peu partout, et dont les moins anciennes datent de Thomas Moorus et de Campanella, ces grands animateurs des utopistes. Dans toute la philosophie de Nicolas il n'y a rien de spécifiquement original. M. Roger de Planhol dans *Les Utopistes de l'Amour*, a déjà traité la question avec une connaissance approfondie] du sujet. Quand Rétif, exposant son panthéisme, dit que la Nature et Dieu ne font qu'un, il est un écho de Spinoza ; ses idées sur la Nature et la Vertu sont éparses ou spécialement traitées dans maints ouvrages des environs de 1750, comme *Les Mœurs*, de Toussaine, *L'Homme machine et l'Art de jouir*, de la Mettrie, *Les Lettres Iroquoises*, de Maubert de Gouvest, *La Basiliade* et le *Code de la Nature*, de Morelly. Parlera-t-on des *Pensées Philosophiques* et de la *Lettre sur les Aveugles ?* du *Discours sur les lettres* et sur l'*Inégalité de l'homme*, par Actvétius, et remontera-t-on jusqu'à Montaigne et Charron ?...

Rétif n'ignorait pas non plus l'*Histoire des Sévérambes* de Vairasse d'Alais, ni *La Terre Australe*, de Gabriel de Foigny, réunies dans la célèbre collection des *Voyages extraordinaires*, et dont le dernier est de 1676, pas plus que les *Voyages* et les *Dialogues* du baron de Lahontan, publiés en 1703, à son retour d'Amérique, ni encore Bougainville, qui tourna la tête à Diderot, ni enfin sa *Suite du rêve de d'Alembert*. Pour l'apologie du « bon sauvage », on

réunirait une bibliothèque : faut-il encore citer le *Sauvage de Thaïti*, de La Dixmérie, *L'Histoire de la Révolution* de la même île, par Poncelin de la Roche-Thilac, ou la *Philosophie de la Nature*, de Delisle de Sales ? Quant au communisme, il est depuis longtemps dans l'air. On le trouve consigné par exemple dans *L'Alambic moral* et *L'Alambic des lois*, de Rouillé d'Orfeuil, en outre réformateur du mariage et végétarien...

« Lorsqu'on a suivi le cours de cette littérature, écrit M. Roger de Planhol, on ne s'étonne plus de son terme, qui fut la Révolution. Car le réel ne se prête point aux songes. Et les songes déçus, exaspérés, tournèrent à la Terreur. » C'est aussi l'opinion de M. Frédéric Lachèvre, dans son *Cyrano de Bergerac* et son *Gabriel de Foigny*.

On est souvent étonné d'entendre l'auteur de l'*Anti-Justine* invoquer la Vertu, faire l'éloge de la Vertu. La Vertu est dans toutes les bouches, au XVIIIe siècle, et peu de gens la pratiquent, au sens que nous lui donnons aujourd'hui et qu'on lui donnait avant ce siècle curieux. « Vertu, tu n'es qu'un mot ! » a dit une célébrité qui n'y comprenait peut-être plus rien, et qui, d'ailleurs ne la pratiquait pas selon les Commandements de Dieu et de l'Église. Eh bien, nous trouvons dans Rétif l'explication inattendue de ce terme : « le plaisir, c'est la Vertu sous un nom plus gai », ou bien : « la Vertu qui rend malheureux n'est pas la vraie Vertu ». La définition implicitement contenue dans ces phrases est celle même de l'*Honnête homme*, expression vague et déjà chère au siècle précédent. Mais quand on sait que le modèle de l' « Honnête Homme » est Horace, qu'il faut comme lui « cueillir le jour » et bénir les dieux en ne montrant aux autres rien de choquant ni d'excessif, on a la définition de l' « Honnête Homme » et de la Vertu... C'est la clef indispensable pour lire Rétif moraliste et immoraliste, comme pour lire tout

le XVIIIe siècle. On est encore amené, par rapprochement, à chercher le mystère des torrents de larmes que ce siècle répand à tout propos, et particulièrement M. Nicolas. Croyez-le, ce n'est pas par pure sentimentalité ; ces larmes ne viennent pas spontanément du cœur, mais elles sont un déversoir des sens, une éjaculation tolérable... Ce temps voulait rendre tout aimable. jusqu'à l'hypocrisie !...

Ce fut la comtesse Fanny de Beauharnais, chez qui Rétif venait dîner chaque vendredi, qui lui donna le plan des *Posthumes* : « Mais, dit Cubières, l'idée de Mme de Beauharnais était simple, naturelle et gracieuse. Elle pouvait à peine fournir un demi-volume, et Rétif en a fait quatre, qui ne finissent pas... Tous les vendredis, il apportait cinq ou six lettres du Tombeau, qu'il nous lisait avec une grande affection paternelle, et que tout le monde admirait, parce qu'en société particulière tout le monde admire tout. Cette lecture, cependant, durait, pour l'ordinaire, jusqu'à cinq ou six heures du matin, et plusieurs de nous admiraient en dormant. Le gouvernement d'alors ne permit point la publication de cet ouvrage, et le gouvernement d'alors n'eut pas tort, il me semble. L'idée est d'une bizarrerie sublime, si je puis allier ces deux termes ; mais il y règne des obscénités révoltantes ; mais notre auteur y révèle beaucoup de choses sur une personne qui tenait de près au gouvernement d'aujourd'hui... J'avoue que cet ouvrage... m'a ébloui sans m'éclairer ; j'avoue que je n'ai pas la tête assez forte pour comprendre des choses incompréhensibles ; j'avoue que Rétif..., que cet ouvrage a fait comparer aux *Illuminés*, ne m'a point illuminé du tout ; et cependant je suis fâché que l'on l'eût persécuté pour une pareille baliverne. »

Je laisse encore la parole à Cubières pour nous dépeindre au physique celui qu'il met au moral fort au-dessus de Vir-

gile. On espère qu'il n'a pas été aussi aveuglé pour tracer ce portrait :

« La taille de Rétif était moyenne, c'est-à-dire d'environ cinq pieds deux pouces ; il avait le front large et découvert, les yeux grands et noirs qui lançaient le feu du génie, le nez aquilin, la bouche petite, les sourcils très noirs, qui, dans sa vieillesse, descendant sur ses paupières formaient un mélange singulier qui rappelait à la fois l'aigle et le hibou. Je l'ai vu, les jours d'été, travaillant à une imprimerie avec l'habit d'ouvrier, et, par conséquent la poitrine découverte : sa poitrine était velue comme celle d'un ours, ce qui annonce la force. Rétif... en effet, était né fort et vigoureux ; il était sobre et laborieux, on ne peut davantage. Il n'y avait pas, dans sa jeunesse, un homme plus robuste que lui. L'ensemble de sa figure était admirable. Une dame fort honnête, le voyant pour la première fois dans sa vieillesse, s'écria : « *Oh ! la belle tête !* » et lui demanda la permission de l'embrasser. Rétif... ne se fit pas demander cette permission une seconde fois. La description que j'ai faite de son physique est légère et fugitive ; mais je dirai... que Rétif avait la plus belle tête du monde, et qu'il était un Hercule, au moral ainsi qu'au physique. »

Par contre, le baron de Lamothe-Langon, confia à Paul Lacroix qu'il avait rencontré Nicolas dans le salon de la comtesse de Beauharnais, en 1803 et 1804, que sa tenue était déplorable et qu'il faisait horreur à toutes les personnes qui le voyaient pour la première fois. « Son caractère, aigri par l'orgueil et par le malheur, était si répulsif qu'il fallait toute l'indulgence et toute la bonté de la comtesse... pour le tolérer et le faire supporter aux autres .» Lamothe-Langon parle encore du costume excentrique et misérable de Rétif, qu'il se vantait de n'avoir pas changé pendant quinze ans.

On n'a pas eu la place, en cette courte étude, de parler des amitiés et des fréquentations mondaines de Rétif, liées à des circonstances sur lesquelles il eût été trop long

de s'étendre. Il connut, entre autres, Le Pelletier de Morfontaine, prévôt des marchands, le vicomte de Toustain-Richebourg, le chevalier de Saint-Mars, inspecteur d'artillerie qui voulut épouser sa fille Marion (comme un certain M. de Roçières, qui aspirait à devenir le gendre « du seul homme qui pût remplacer J.-J. Rousseau »), le comte et la comtesse de Clermont-Tonnerre, le marquis de Jarente, le duc de Gesvres, le comte de Grémonville, le duc de Mailly, le marquis de Malherbe, le marquis de Senones, le prince de Bouillon, le baron de Corbeson, le duc de Montmorency, la comtesse de Laval, la présidente d'Ormoy et la baronne Montanclos, toutes gens ou presque qui l'invitaient à dîner, mais dont il déclinait le plus souvent les invitations par « orgueil d'écrivain ».

Parmi les gens de lettres, il connut de nombreux admirateurs et des amis dévoués, comme Beaumarchais, qui voulut lui confier la direction de son imprimerie, Sébastien Mercier, Favart, Collé, l'abbé Delisle, Grimod de la Reynière, Sénac de Meilhan, Mirabeau, Cubières, Andrieux, Fontanes, Pidanzat de Mairobert, Crébillon fils, et encore, au nombre de ces derniers, comme eux censeur royal, Butel-Dumont.

Rétif, qui avait mis ses derniers sous à l'impression des *Posthumes* lança un appel aux lecteurs dans son IVe volume pour trouver des souscriptions. Il fit valoir qu'il avait ouvert plus de onze cents routes vers le bonheur à ses contemporains, et se représenta à soixante-huit ans comme ayant beaucoup travaillé pour l'utilité publique. Il était vraiment fâcheux, dit en substance M. Funck-Brentano, que parmi tant de routes il ne s'en fût pas réservé une pour lui-même...

« L'homme qui vient de s'épuiser pour imprimer cet ouvrage, ajoute Rétif, n'a que son prompt débit pour tout moyen de subsister avec trois orphelins (les enfants

de sa fille Marion) *Misere mini mei, misere mini mei saltem vos, amici !...* Aidez-moi, vous dirait Job... »

Cubières, qui publia l'*Histoire des compagnes de Maria* (la comtesse de Beauharnais), nous a laissé la liste des ouvrages que projetait encore Rétif. Il avait publiquement annoncé les *Mille et une métamorphoses*, les *Mille et une faveurs*, les *Mille et une Résolutions d'une jeune fille à marier*, les *Mille et une Ingénuités, ou l'Aimable Agnès*, « ce qui aurait infiniment ajouté aux Mille et une Nuits ». Il avait aussi annoncé *Claire d'Orbe*, ou le pendant de *La Nouvelle Héloïse*, *L'Enclos et les Oiseaux*, le *Livre des Sots ou les Tours de passe-passe des épouses de Paris.* Imprimer encore, imprimer toujours ! C'est ici que se place la lettre à Fouché, remplacé par Régnier, où il dit qu'il écrit un mémoire sur l'Afrique, qu'il espère prèsenter au Premier Consul. A ce travail se joignaient divers mémoires sur l'or (*sic*), sur les gommes et les bois de construction. Mais il n'a plus de feu ! Et il signe : « *L'indigent Rétif de la Bretonne, ancien employé.* » On sait qu'il reçut un secours de cinquante francs.

Il ne quitte plus son logis de la rue de la Bûcherie. Marion et Vignon, son mari, le soignent avec dévoûment. Grâce à la comtesse de Beauharnais, et, enfin, à Napoléon, il put être servi par une domestique, veillé par une garde-malade, et acquérir les remèdes ordonnés par le docteur Nauche, qui put ainsi prolonger ses jours. Mais il s'éteignit usé par le travail et les maladies du plaisir, le 3 février 1806, à midi.

Dix-huit cents personnes accompagnèrent la dépouille de Rétif au cimetière Montparnasse, alors Sainte-Catherine. Car, contre son désir, il ne fut pas enterré à Sacy, en un tombeau qui aurait porté les titres de ses livres. L'Institut, qui l'avait repoussé (1), envoya une délégation,

(1) En 1796, on lui trouvait du génie, mais point de goût, à quoi

et son ami Fontanes sollicita l'honneur de tenir les cordons du poêle.

« Pour demeurer paradoxal jusqu'au seuil de la tombe, écrit M. Funck-Brentano, ce sera à la femme contre laquelle il se sera montré le plus injuste, cruel, dur et repoussant, ce sera à la femme qu'il aura le plus abominablement insultée, que M. Nicolas devra cette suprême, définitive réhabilitation... » La lettre d'Agnès Lebègue est adressée à Cubières-Palmézeaux, qui l'a publiée à la suite de sa préface aux *Compagnes de Maria.* On ne peut en donner que quelques lignes :

« J'ai vu, avec admiration, plus de vingt pères de famille ne subsister, un nombre d'années considérable, que par le travail que leur procurait cet auteur si laborieux... Si un vieillard, homme ou femme, lui demandait l'aumône, il le conduisait dans une petite auberge pour lui faire donner un ordinaire et une chopine de vin. Pour refuser à un homme âgé, il aurait fallu qu'il n'eût rien sur lui. Il est aussi fâcheux pour les pauvres que pour lui que ses affaires aient mal tourné ; mais, malheureusement, comme il avait mis son patrimoine dans l'impression de ses œuvres, il se trouva ruiné par les assignats et autres causes dont il ne put se garantir, par rapport à sa grande bonté... »

Il paraîtra, sans doute, que je n'ai montré à Rétif qu'une sympathie très mitigée. Bien qu'en effet je fasse sur son compte beaucoup de réserves, cette mauvaise impression tient surtout à l'exiguïté de ce chapitre, pour

Mercier s'écria : « Vous avez tous du goût, mais lequel d'entre nous, Messieurs, a du génie ? » Rétif fit placarder une affiche conservée dans le *Magasin Encyclopédique*, t. III, p. 551. Elle se termine ainsi : « M. Rétif a été sans doute oublié dans la première formation de l'Institut National. On avait bien oublié l'article *Paris* dans l'Encyclopédie... »

lequel il aurait fallu plus de cent pages. Mais, en somme, je me range à l'avis de tous ses critiques, depuis Paul Lacroix jusqu'à M. Funck-Brentano et M. Henri Bachelin, qui, après des louanges plus ou moins fortes et plus ou moins justifiées, finirent par conclure que son œuvre pourrait se réduire à quatre volumes. « Mais quel est l'écrivain du XVIIIe siècle, écrit M. Funck-Brentano, qui ait laissé à lire et relire la valeur de plus de quatre volumes ? » Ma foi, il y a un certain Voltaire... Il y a aussi Rousseau et Diderot. Il est vrai que c'est affaire de goûts...

M. Bachelin, lui, a fait tenir l'œuvre de Rétif en neuf volumes, où la postérité fera son choix si elle le doit faire. On lui a déjà préparé la besogne avec patience et avec goût, et les notes de M. Bachelin qui formeraient un tome à part, sont excellentes. Nul, en effet, n'était plus désigné que le romancier du *Serviteur* pour s'attacher à Rétif et en isoler la simplicité du fatras et de la déclamation, du moins autant qu'il est possible. On a souvent écrit que Rétif avait publié plus de deux cents volumes : M. Bachelin en a fait le compte, il va jusqu'à 190, soit 48 ouvrages représentant un peu plus de 61.000 pages. Oh ! à cela près, quand on doit vous réduire à quatre...

PANARD, GALLET ET L'ANCIEN CAVEAU

François Panard, dont Collé a écrit avec emphase qu'il était le Corneille de la Chanson, si Favart en était le Racine, François Panard naquit à Courville, près de Chartres, en 1694. On n'a point de détails sur ses origines, et si l'on sait qu'il travaillait dans un bureau, personne n'a pu nous dire si c'était dans un ministère ou une administration privée.

Plusieurs auteurs ont assuré qu'il s'était formé tout seul ; à lire non seulement ses chansons, ses comédies et ses vaudevilles, mais surtout ses *Poésies légères*, qui en font parfois un émule de Clément Marot, de Voiture et de La Fontaine, cela paraît invraisemblable. Ce qui a pu le faire croire en son temps furent peut-être sa naïveté et sa nonchalance, tant il semblait impossible qu'un homme instruit eût encore du naturel. Mais, dans l'un ou l'autre cas, il possédait un génie certain, et l'on peut s'étonner qu'il ne figure dans aucune Anthologie, aucun manuel de Littérature, à côté des maîtres indiscutés.

Panard s'est peint lui-même au physique et au moral, comme s'il eût deviné que la Postérité ignorerait à peu près tout de sa vie, sauf ses écarts, hélas !...

« Mon corps, dont la stature à cinq pieds de hauteur,
Porte sous l'estomac une masse rotonde
Qui de mes pas tardifs excuse la lenteur.
Peu vif dans l'entretien, craintif, distrait, rêveur,

Aimant sans m'asservir, jamais brune ni blonde,
Peut-être pour mon bien, n'ont captivé mon cœur.
Chansonnier sans chanter, passable coupléteur,
Jamais dans mes chansons on n'a rien vu d'immonde.
Soigneux de ménager quand il faut que je fronde,
Car c'est en censurant qu'on plaît au spectateur,
Sur l'homme en général tout mon fiel se débonde ;
Jamais contre quelqu'un ma muse n'a vomi
Rien dont la décence ait gémi,
Et toujours dans mes vers la vérité me fonde.
D'une indolence sans seconde,
Paresseux s'il en fut, et souvent endormi,
Du revenu qu'il faut je n'ai pas le demi.
Plus content, toutefois, que ceux où l'or abonde.
Dans une paix douce et profonde,
Par la Providence affermi,
De la peur des besoins je n'ai jamais frémi ;
D'une humeur assez douce et d'une âme assez ronde
Je crois n'avoir pas d'ennemi ;
Et je puis assurer qu'ami de tout le monde,
J'ai, dans l'occasion, trouvé plus d'un ami.

Comme poète et littérateur, on n'a de lui, malgré quatre volumes, que la moindre partie de ses ouvrages. Sur une centaine d'opéras-comiques, une vingtaine seulement furent imprimés, et de tous ses ouvrages inédits il en jeta au feu une malle entière.

« Il avait, dit son ami Collé, une facilité incroyable à faire des vers difficiles et il les faisait bons, avec une richesse de rimes étonnante, qui n'ôtaient rien au contour naturel, à la vérité de ses expressions. On trouvera beaucoup de vers de M. Panard que l'on croirait être du divin La Fontaine. Il a quelquefois égalé son naïf sublime. Sa ressemblance avec ce poète unique était encore plus marquée dans son caractère et dans ses mœurs.

Elles étaient de la plus grande simplicité. Des sots, dans

une société, auraient pu le prendre pour une bête, et les gens d'esprit n'en ont jamais tiré grand parti. Il n'avait d'esprit que lorsqu'il écrivait et ne l'avait point argent comptant. Il était rêveur et distrait, avait un rire niais et la conversation d'un enfant. Il ne s'est pas plus mis en peine de la fortune que ne l'a fait La Fontaine. Pendant qu'a subsisté l'Opéra-Comique, il subsista de ce qu'il en tirait, et il mangeait à mesure au cabaret cinq à six mille francs que ce spectacle lui rapportait. Lorsque cette ressource lui manqua, quelques amis eurent souci de lui jusqu'à sa mort, mais mesquinement, à la vérité, car j'ai vu ce pauvre djable logé dans un grenier obscur, dans lequel on n'aurait pas logé un domestique un peu considéré... »

Mais Panard y était insensible. « Le bonhomme, ajoute Collé, a toujours, manqué d'élévation d'âme. Pour peu qu'il en eût eu, il aurait été le plus malheureux des hommes. »

L'élévation d'âme, il en avait peut-être beaucoup, au contraire, dans sa timidité outrée, sa modestie, et son goût de la vie obscure. On l'appelle, dans le vulgaire, l'indifférence du philosophe.

L'élévation, pour Collé, lecteur du duc d'Orléans et fournisseur attitré de son théâtre, consistait dans le commerce des grands, et c'est d'elle qu'il tire la dépendance suivante. Mais on verra bientôt à quelle mortification ridicule elle l'a conduit, lui et le *Caveau.*

« Il a sans doute manqué à M. Panard, dit-il, d'avoir vécu en bonne compagnie, ou, pour mieux dire, de ne s'être point toujours tenu dans la mauvaise. M. Panard s'était trop renfermé dans des sphères bourgeoises. Il a vécu aussi un peu trop constamment au cabaret, avec des acteurs et des auteurs crapuleux. C'est donc pour cette raison que le peintre des mœurs doit tâcher de voir tout le monde, depuis le prince du sang jusqu'au quincaillier. »

Cette règle que s'imposait Collé pour accroître le talent ne l'a pourtant conduit qu'à rimer des couplets au-dessous de la trivialité, à écrire les comédies les plus plates et les *Mémoires* les plus jaloux, les plus ingrats et malveillants qui furent jamais, sauf pour Panard, dont la simplicité le désarmait autant que l'accablante supériorité. « M. Panard, dit-il encore, est, sans difficulté, le plus grand chansonnier que la France ait eu, et que peut-être jamais l'on verra. Il joint la force à l'élégance. Dans ses couplets, l'esprit vient toujours se placer de lui-même. C'est le mot propre, un vers serré, point de cheville. Il est le Dieu du vaudeville... »

Ecoutons donc Panard dans un vaudeville qui rappelle la légèreté d'Anacréon. Le poète y expose, mieux qu'on ne saurait faire, la sagesse horatienne de son heureuse médiocrité.

Sous des lambris où l'or éclate,
Fouler la pourpre et l'écarlate ;
Sur un Thrône dicter des loix,
C'est le plaisir des Rois ;
Sur la fougère et sur l'herbette,
Lire dans les yeux de Lisette
Qu'elle est sensible à nos soupirs,
C'est le roi des plaisirs.

Quelque part où l'on se transporte
Etre entouré d'une cohorte,
Voir des curieux jusqu'aux toits,
C'est le plaisir des Rois ;
Quand on voyage avec Silvie,
N'avoir pour toute compagnie
Que les Amours et les Zéphirs
C'est le roi des plaisirs.

Posséder des thrésors immenses,
Briller par de vastes dépenses,
Commander et donner des loix ,
C'est le plaisir des rois ;

Toucher l'objet qui sait nous plaire,
Par un retour tendre et sincère
La voir sensible à nos désirs,
C'est le roi des plaisirs.

Agir et commander en maître ;
Avec la poudre et le salpêtre,
Fortement appuyer ses droits,
C'est le plaisir des Rois ;
Quand la tendre enfant nous couronne,
Tenir du cœur ce qu'on nous donne,
Ne rien devoir qu'aux doux soupirs,
C'est le roi des plaisirs.

Avec une meute bruyante,
Remplir les forêts d'épouvante,
Réduire le cerf aux abois,
C'est le plaisir des rois ;
Avec une troupe choisie,
Chasser, à grands coups d'ambroisie,
La douleur et les vains soupirs,
C'est le roi des plaisirs.

Donner, dans une grande fête
Des concerts à rompre la tête,
Où l'on entend mugir cent voix,
C'est le plaisir des Rois ;
Dans un petit repas tranquille,
Par quelque gentil vaudeville,
Au cœur exprimer les désirs,
C'est le roi des plaisirs,

A des flatteurs dont la souplesse
S'avilit jusqu'à la bassesse,
Donner souvent les beaux emplois,
C'est le plaisir des Rois ;
Verre en main, près de ce qu'on aime,
Railler ceux qu'une erreur extrême
De l'ambition rend martyrs,
C'est le roi des plaisirs.

Le genre du vaudeville allait s'éteindre, menacé par l'esprit sérieux et sophistique, l'ennui et la fadeur des madrigaux. Mais profitons encore de ses derniers éclats. Ne craignez rien. Cette crapule n'est qu'une bohème pleine de bonhomie, où d'ailleurs M. Collé fréquente... comme tout le monde, et l'épée de cour au côté.

Il existait, rue de la Truanderie, une boutique d'épicier droguiste en gros, dont les minces revenus avaient fait vivre plusieurs générations. Le chansonnier Gallet y était né en 1698 et y avait continué le commerce de ses pères. Il n'avait guère tiré de l'école qu'une orthographe incertaine, dit Jacque Bouché dans une *Vie de Gallet*, et un besoin d'indépendance qui lui avait fait mettre la grammaire en couplets. Lui qui buvait avec la canaille et les gardes-françaises en leur chantant ses vaudevilles, dès qu'il fut à la tête de la maison de son père, la remplit d'amis qui l'aidèrent à manger son fonds. Donc, vers 1720, le sieur Gallet était devenu le Mécène des chansonniers. Il y avait là, presque tous les soirs, Collé, Piron, Crébillon fils et Panard, le meilleur, le plus sûr ami de l'amphytrion ; il approchait de la cinquantaine.

On entrait dans une vaste salle, la boutique, où le poète recevait les indifférents. Mais pour peu que le visiteur plût à Gallet, il le poussait dans la salle à manger, meublée d'une table immense, d'un buffet rebondi et de sept ou huit chaises du temps de la Fronde. Puis il le conduisait dans un réduit obscur où siégeait une pièce de vin toujours renouvelée. C'était l'ancienne officine des aïeux, où se voyaient encore leurs cornues brisées et les débris de leurs fourneaux. Mais c'était aussi la fontaine Hippocrène de Gallet, là où il abreuvait son génie. A vrai dire, il y amenait aussi des commerçants. Animés par la bonne chère et les bons mots de Piron, ils y traitaient leurs

négociations, toujours à l'avantage de Gallet. Cela fit dire un jour à Piron, dans l'oreille de son voisin Collé : « Mon cher ami, je crois que cet homme-là me prête sur gages. »

Mais le singulier épicier ne tenait pas de livres. Quand il avait conclu un marché, il croyait avoir remporté une victoire — victoire à la Pyrrhus, car le vaincu pouvait revenir boire et manger le gain du poète ! A ce train-là, les écus amassés par Gallet le père fondaient comme la neige. Aucun regret ! et quand Gallet chantait les écus de la *Boulangère*, il n'y mettait pas ombre d'envie. Cette chanson n'est pas encore tout à fait oubliée, mais on ne sait pas, communément, que l'épicier Gallet est son auteur.

La boulangère a des écus
Qui ne lui coûtent guère
Elle en a, car je les ai vus,
J'ai vu la boulangère
Aux écus,
J'ai vu la boulangère.

« D'où te viennent tous ces écus
Charmante boulangère ?
— Ils me viennent d'un gros Crésus,
Dont je fais bien l'affaire,
Vois-tu !
Dont je fais bien l'affaire.

A mon four aussi sont venus
De galants militaires ;
Mais je préfère les Crésus
A tous les gens de guerre,
Vois-tu !
A tous les gens de guerre.

Des petits-maîtres sont venus
En me disant : « Ma chère,
Vous êtes plus bell'que Vénus ! »
Je n'les écoutais guère.

Vois-tu !
Je n'les écoutais guère.

Des abbés cocquets sont venus :
Ils m'offraient, pour me plaire,
Des fleurettes au lieu d'écus ;
Je les envoyais faire...
Vois-tu !
Je les envoyais faire...

— Moi, je ne suis pas un Crésus,
Abbé, ni militaire ;
Mais mon talent est bien connu :
Boulanger de Cythère,
Vois-tu !
Boulanger de Cythère.

Je pétrirai le jour venu,
Notre pâte légère,
Et la nuit, au four assidu,
J'enfournerai, ma chère,
Vois-tu !
J'enfournerai, ma chère.

— Eh bien ! épouse ma vertu,
Travaill' de bonn' manière,
Et tu ne seras pas... déçu
Avec la boulangère
Aux écus,
Avec la boulangère. »

Quand on ne dînait pas chez Gallet, où sa vieille mère trouvait en secret que l'on mangeait beaucoup, c'est que l'on dînait en ville. Deux fois par semaine, ces amis soupaient chez une dame jadis belle, qui terminait sa carrière dans le rôle de bel esprit. Un jour de 1731, Piron y fut plus fertile en bons mots qu'à l'ordinaire, Gallet et Collé se répondaient alternativement par des impromptus, et le champagne coulait à flots. Enfin, nos messieurs, bien repus, songèrent à sortir de cette orgie à une heure très

avancée. Quand ils furent sur le quai des Orfèvres, Piron voulut congédier ses deux compagnons. Mais ceux-ci s'obstinèrent à ne pas le quitter et le reconduire malgré lui, bien qu'il prétextât un poème qu'il voulait composer en chemin.

« Songe, mon cher Piron, lui dirent-ils, que tu as un habit de velours tout neuf. Le premier larron te prendra pour un financier et te tuera pour ton argent et ton habit !

— Si c'est mon habit que vous voulez reconduire, que ne le disiez-vous plus tôt ?... »

En un clin d'œil il se dévêt, l'habit leur reste dans la main, et Piron part comme l'éclair. Le guet voyant un homme en chemise qui file à toutes jambes le prit pour une victime des voleurs et l'interrogea. Convaincus dans l'instant même, les sergents arrêtèrent les deux amis qui couraient après lui pour lui remettre son vêtement.

« Ce sont bien là les voleurs qui vous ont dépouillé ?

— Oui, répondit-il. »

Du coup, l'on arrête Gallet et Collé, malgré leurs explications.

On les menace même des menottes, et l'on somme Collé de remettre son épée.

Piron marchant en tête de l'escouade questionnait les sergents sur le sort des voleurs.

« Monsieur, ils seront pendus.

— Mais, dit Piron, qui ne voulait pas trop pousser l'aventure, brisons-là ! Ces Messieurs sont mes amis et de très honnêtes gens. Nous avons soupé ensemble, et...

— Maintenant, que vous avez votre habit, ce sont d'honnêtes gens et vos amis !... Vous allez voir comment va les traiter M. le Commissaire... »

On arrive. Le Commissaire étant couché, son clerc reçoit nos fêtards. Alors Piron fait le récit de l'aventure, et le clerc le traite d'imposteur. Il va dresser procès-verbal.

« A votre aise, dit Piron, je vous aiderai à le mettre en vers, si vous voulez.

— Pas tant de verbiage ! Commençons par vous. Votre nom ?

— Et le vôtre ?

— Quoi ? vous plaisantez la Justice ! Je note votre rébellion.

Votre nom ?

— Alexis Piron.

— Votre état ?

— Je fais des vers.

— Des vers ? Qu'est-ce que c'est que ça, des vers ? Vous vous moquez encore ?

— Du tout, et pour vous l'apprendre, j'en vais faire sur vous...

— Je vous ai déjà dit que je n'entendais rien à votre verbiage. Prenez garde, vous pourriez vous en repentir... »

Vint le tour de Gallet.

« Et vous, votre nom, votre profession ?

— Moi, je fais des chansons.

— Des chansons ?... C'en est trop ! Pour le coup, je vais réveiller M. le Commissaire...

— Laissez-le donc dormir, car, à vous seul, vous valez bien trois commissaires, tant vous êtes éveillé... Écoutez plutôt ma dernière chanson. On la chante depuis un mois dans les rues. » Et d'entonner l'*Heureux Accord.*

— Vous voyez, Monsieur, conclut Gallet, que je ne vous en impose pas. De plus, ajouta-t-il en faisant la révérence, je suis épicier en gros, pour vous servir, rue de la Truanderie.

— Et moi, Monsieur, dit Collé, pour vous éviter la peine de me questionner, je m'appelle Charles Collé, sans profession, de quoi ma famille enrage. Mais quand les couplets de mon ami sont bons, je les chante. Écoutez ceux-ci :

A voir dans ma cave profonde
Vin excellent, en quantité...
Chanter l'amour, boire à la ronde,
Est la seule félicité.
Il n'est de vrais biens en ce monde
Sans vin, sans amour, sans gaîté.

Puis, montrant Piron :

— Et quand Monsieur fait de bons vers comme ceux-ci, je les déclame :

J'ai tout dit, tout, Seigneur. Cela doit vous suffire.
Qu'on me mène à la mort, je n'ai plus rien à dire ! »

La garde riait. Mais le clerc furieux courut réveiller le Commissaire, qu'il eut toutes les peines du monde à tirer du lit.

Cependant, les trois amis en bouffonnant étaient passés dans la cour. Les voisins en chemise à leur fenêtre, un bougeoir à la main, ne se tenaient pas de rire avec les gens du guet.

Le Commissaire, qui bâille encore, tombe au milieu de la scène qui lui paraît un songe.

« Ouf ! fait-il, voilà bien du bruit ! Qu'y a-t-il ?

Et s'adressant à Piron :

— Qui êtes-vous, votre nom ?

— Piron, poète.

— Poète ?

— Ah ! Monsieur, où vivez-vous donc pour ne pas connaître le poète Piron ? Est-il permis de m'ignorer ? Oui, Monsieur, mon état est d'être poète, le plus grand, le plus noble, le plus sublime que les hommes puissent embrasser quand ils ont du génie. Quelle honte pour un Officier public de ne pas connaître le poète Piron, auteur des *Fils Ingrats*, qui firent courir tout Paris, de *Gallisthène*, qu'il a si injustement sifflé !

— Quoi ? fit le Commissaire, que me parlez-vous de pièces de théâtre ? Savez-vous seulement que La Fosse est mon frère, qu'il en a fait d'excellentes, qu'il est l'auteur, pour tout dire, de la Tragédie de *Manlius* ? Comment la trouvez-vous ?... Oh ! mon frère est un homme de beaucoup d'esprit !...

— Je le crois, Monsieur ; mais, bien qu'il soit mon frère, le mien n'est qu'une bête !... »

Ce trait ne fâcha pas le Commissaire, qui le prit en homme d'esprit, et renvoya nos trois plaisants, non sans les inviter à venir manger des huîtres.

— Rien ne manque plus à ma gloire, dit en sortant Piron : j'ai fait rire le guet !

A mener cette joyeuse vie, l'épicier Gallet voyait s'accélérer la faillite et s'augmenter son hydropisie. Il n'en buvait pas moins... Les huissiers et les procureurs, s'étaient déjà présentés chez lui. Il avait bien essayé de les séduire par la boisson, comme on apaisait Cerbère avec un gâteau de miel.

Mais ces gens-là ne buvaient ni ne chantaient ! Alors, il ferma sa boutique pour ne plus les voir, et ne rentrait qu'après le coucher du soleil, pour retrouver à sa table Collé, et quelquefois Panard. Mais celui-ci préférait prendre son pain d'un sou et sa chopine au cabaret de la rue Richelieu plutôt que de manger pour rien et d'achever de ruiner Gallet.

A partir de là, comme la chère se faisait moins abondante, on pensa s'éloigner poliment de la boutique hospitalière. Cette infamie fut la cause de la fondation du *Caveau*. Infamie déguisée, car on allégua que Gallet faisait à lui seul tous les frais et qu'il était mieux qu'on se réunît au cabaret. On décida, en outre, d'admettre d'autres joyeux convives : Fuselier, Saurin, Sallé et Crébillon père,

dans l'espérance de l'amener à se montrer plus libéral envers son vaurien de fils.

Le choix, dirigé par Panard, connaisseur en vins, tomba sur un cabaret du carrefour Bussy, à l'enseigne du *Caveau*, et que tenait un nommé Landel. Le premier dîner, à deux livres par tête, eut lieu en 1733. L'année suivante on appela de nouveaux amis, Duclos, La Bruère, directeur du *Mercure* et librettiste d'opéra, Gentil-Bernard, Paradis de Moncrif, le peintre Boucher, Helvétius et le musicien Rameau. En dehors des huit fondateurs, la société régulière compta seize membres. Il s'en ajouta d'autres comme Gresset, l'auteur de *Vert-Vert.*

Ce fut dès lors une sorte d'Aréopage, et bien qu'on y admît quelques amateurs, l'entrée n'en était pas accordée à tout le monde. La louange y était aussi sévère que la critique. On y lisait ses ouvrages avec modestie, et l'on vous écoutait sans prévention. Ah ! malheur à l'auteur qui n'eût pas condamné lui-même son œuvre à l'oubli si elle n'était pas digne de voir le jour ! Une grêle d'épigrammes s'abattait alors sur sa personne. Mais on apportait beaucoup de feu à défendre, soutenir et encourager celui qui avait réuni tous les suffrages.

Le ton dominant du *Caveau* était une gaieté vive et piquante. Celui qui l'interrompait par une dissertation ennuyeuse, un conte languissant, on lui faisait verser un verre d'eau par le garçon, et les autres buvaient du vin à sa santé. Il n'y revenait pas. Puis on célébrait Comus et Bacchus. Le fameux Jélyote y faisait entendre sa belle voix. Nouvel Orphée, il charmait la férocité des querelleurs quand s'élevait une dispute. Bref, il y régnait une sorte de vérité naïve, accostée de deux autres divinités tutélaires, le Plaisir et la Liberté

La renommée du *Caveau* devint si grande qu'on y louait des cabinets particuliers pour entendre, à travers

les cloisons, ses membres chanter et faire assaut d'esprit. Panard, qui légua son verre à Laujon, futur président, Panard n'y venait que de temps à autre. On l'y appelait le *Père du Caveau.* Il ne chantait pas lui-même, mais on écoutait avec vénération Jélyote, ou tout autre, entonner cet *Haye donc !* qui devint si populaire :

J'aimai longtemps, à la folie,
La table et le jus du flacon ;
En vain aujourd'hui l'on me crie
Haye donc, haye donc,
Il y fait bon !
Sitôt que ma mesure est vuide,
Et que j'ai bu sept ou huit coups,
La raison me tire la bride :
Houx !

Jadis l'Amour, dans son empire,
Me voyait en toute saison ;
A présent il a beau me dire :
Haye donc ! haye donc,
Il y fait bon !
J'aime encor le temple de Cnide ;
Mais, au deuxième rendez-vous,
La raison me tire la bride :
Houx !

Tant que Bélise, sans rien dire,
Dans son logis reçoit Damon,
Sa vive ardeur sçait l'y conduire :
Haye donc, haye donc,
Il y fait bon !
Mais quand on veut qu'il se décide
Et qu'il prenne le nom d'époux,
La Crainte lui tire la bride :
Houx !

Quand le Plumet est à la guerre,
L'Abbé, joyeux comme un pinçon,
Fait le petit mièvre à Cythère :

Haye donc, haye donc,
Il y fait bon !
Mais, au retour du jeune Alcide,
Le petit Rabat file doux,
La Crainte lui tire la bride :
Houx !

Lorsqu'en grisette et sans dentelle,
Je voyais trotter Janneton,
Cupidon me disoit pour elle :
Haye donc, haye donc,
Il y fait bon !
Depuis qu'en voiture on la guide,
Et que je lui vois des bijoux,
Le Soupçon me tire la bride :
Houx !

Il avait été convenu que les réunions auraient lieu deux fois par mois, le 1er et le 16. Mais on forma bientôt deux camps, celui de la bonhomie avec Gallet, Panard, Piron, Fuselier et les Crébillon ; l'autre, dit *Camp du Drap d'or*, par opposition avec la tenue négligée des premiers. C'étaient Collé, La Bruère, Moncrif et Gentil-Bernard. Celui de Gallet ne cherchait qu'à s'amuser loin des huissiers ; celui de Collé ne songeait qu'à attirer l'attention du public et des grands seigneurs. Le bon, le simple Panard, qui avait prévu cela, semble avoir fait quelque peu la satire de cet esprit, dans le *Divertissement de la Cabale.*

Dans un solide et juste écrit,
Fuir le clinquant et la bassesse ;
D'un aimable et galant habit
Sçavoir embellir la sagesse :
Voilà le bon esprit.
Dans le brillant Phébus d'une ode
Prodiguer un servile encens ;
A quelques traits éblouissants,

Immoler raison et bon sens,
Voilà l'esprit à la mode.

Des autres goûter le récit,
Vouloir que tout le monde plaise,
Se prêter à tout ce qu'on dit,
Et mettre chacun à son aise :
Voilà le bon esprit.
Du cercle, censeur incommode,
S'emparer de tout l'entretien,
Ne trouver brillant que le sien,
Parler beaucoup, ne dire rien,
Voilà l'esprit à la mode.

Comme au grand, parler au petit,
Au foible comme au fort complaire,
Généreux sans faste et sans bruit,
Faire des plaisirs et les taire,
Voilà le bon esprit.
Fuir ceux que la peine incommode,
Chercher ceux de qui l'on attend,
Du moindre service qu'on rend,
Faire le Public confident,
Voilà l'esprit à la mode.

Sans regarder comme on conduit
La barque de la République,
Vivre en repos dans son réduit,
Et bien régler son domestique,
Voilà le bon esprit.
Des grands censurer la méthode,
Fronder tout haut les Potentats ;
Pour arranger tous les États,
A son chez soi ne penser pas,
Voilà l'esprit à la mode.

Veiller lorsque le soleil luit,
Dormir quand il faut qu'on repose ;
Faire tout dans le temps prescrit ;
Placer en son lieu chaque chose,
Voilà le bon esprit,

Vivre sans règle et sans méthode,
Brusquer, quand il faut réfléchir,
Prolonger, quand il faut finir,
Raisonner, quand il faut agir,
Voilà l'esprit à la mode.

Vivre sans noise et sans répit,
N'être jamais, en mariage,
Contredisant ni contredit
Borner ses soins à son ménage :
Voilà le bon esprit.
Toujours l'un à l'autre incommode,
N'avoir en rien même vouloir,
Loger ensemble sans se voir,
Jamais ni bonjour ni bonsoir,
Voilà l'esprit à la mode.

Piron, écœuré des prétentions de Collé, déclarait hautement que l'on s'amusait mieux chez Gallet. Quant à Collé, à peine cachait-il son dédain pour Gallet et ses amis.

— Voyez, s'écria-t-il un jour, en l'absence de Gallet, ce qu'il advient de supporter un vilain homme comme ce misérable épicier ! En dehors de sa grossièreté et de sa crapule, c'est un usurier, un fripon. M. le duc d'Antin, qui veut m'humilier, affecte de confondre mon nom avec le sien, car il l'écrit avec un *t*. Qui se ressemble s'assemble, pense-t-il. Pour votre dignité, vous devez écartez ce vil manant avant qu'il n'ait fait banqueroute... »

Puis il prétendit qu'ayant réuni les écots d'une partie de campagne, Gallé avait gardé de l'argent de reste en comptant au plus fort leurs dépenses.

Les amis de Gallet balbutièrent sa défense et demandèrent qu'on ne le condamnât pas sans l'entendre. Devant le refus de Collé, ils se retirèrent, Panard en tête.

Alors, Collé rédigea le billet suivant :

« M. Gallet est invité à se montrer le moins souvent possible au carrefour Bussy. Il est prié de dîner le 1er et le 16 de chaque mois partout ailleurs qu'au Caveau. »

Tous les gêneurs partis, Collé réalisa son académie aristocratique. Arrivèrent Poinsinet, Palissot, Monticourt, Boissy, Suard et Lanoue, l'auteur de *Mahomet II*. Mais le châtiment était proche. Un jour, le 16 novembre 1739, Collé annonça M. de Maurepas, qui devait honorer le dîner de sa présence, accompagné de plusieurs seigneurs de la Cour.

— C'est là, dit-il, la juste récompense de nos efforts littéraires et de notre bonne tenue. Prenez place. Monseigneur a recommandé qu'on n'attendît pas son arrivée.

Le Ministre parut après le premier service, avec quelques gentilshommes déjà échauffés et riant à gorge déployée. La Société les incita de prendre les places d'honneur qu'on leur avait réservées. Par hauteur, ils négligèrent de s'asseoir et leur attitude semblait dire : Allons, commencez, divertissez-nous !...

— Puisque vos Seigneuries, insista Collé, nous font l'honneur insigne...

— Croyez-vous, lui répondit-on, que nous soyons venus pour trinquer avec des baladins et des bohèmes ?

Moncrif voulut dégainer. On le menaça du bâton.

Enfin, Maurepas rétablit l'ordre : « Mon pauvre garçon, dit-il à Collé, vous vous êtes mépris : J'ai voulu vous faire plaisir, mais nous n'avons jamais songé à nous mettre à votre table. Monseigneur le duc d'Orléans rirait trop si vous veniez à le lui raconter !... »

Puis il se retira laissant Collé et les convives suffoqués de honte et de rage.

Dès ce moment, le *Caveau* fut détruit pour toujours... Gallet était attablé avec des marchands lorsqu'il reçut le

billet de Collé. Il ne comprit pas et crut à une plaisanterie. Le lendemain, Piron, Fuselier et Panard vinrent lui raconter la scène pénible de la veille.

« Collé ne peut être mon ennemi ! larmoya le bon et naïf Gallet. Je l'aime comme un fils ! M'accuser de prêter à usure, moi qui donne ce que j'ai et ce que je n'ai pas ! Non ! ce sont ces freluquets de cour qu'il a amenés bien malgré moi, ou ce grand escogriffe de Moncrif, qui éternue quand il me voit, depuis qu'il est de l'Académie... »

Panard abonda dans son sens : Ces gens qui portent du linge fin et des habits dorés !... Puis il demanda à boire en l'assurant qu'il serait toujours son plus fidèle ami. Mais Piron proposa de répondre : « M. Collé est invité à se montrer le plus promptement possible, rue de la Truanderie pour y acquitter les dîners qu'il doit à M. Gallet : les intérêts seront calculés avec usure. »

Un jour, pressé de trop près par ses créanciers, Gallet fit un paquet de ses pauvres hardes et fut se réfugier dans l'enclos du Temple, asile inviolable où expirait le pouvoir des huissiers, où la prise de corps était déclarée nulle. Il y avait là une juridiction qui régissait cent-cinquante habitants, créanciers et débiteurs insolvables. Après le couvre-feu, la porte était fermée ; à neuf heures, toute lumière devait être éteinte. Mais il y avait aussi un cabaret, à l'enseigne du *Clos de la Devinière*.

Gallet fit venir sa vieille maman.

« Ne pleure pas, nous allons vivre plus heureux que dans la poussière des bocaux !

— Ah ! mon ami, dit-il à Panard, tous ces oiseaux de proie peuvent m'envoyer leurs notes. J'en ferai une collection pour vos neveux. Moi qui ai escompté l'immortalité, je suis enfin, et de mon vivant, au Temple des Mémoires ! »

M. André, tenancier du cabaret, avait été marmiton chez Landel. Mais poète, lui aussi, le poésie avait tourné

sa tête et ses sauces... Alors, il avait fondé un cabaret littéraire, et ses amis les poètes avaient bu son fonds, comme celui de Gallet. L'un et l'autre recommencèrent en se racontant leur vie et en chantant Bacchus et l'Amour, aidés de Panard qui n'abandonnait pas son vieil enfant, et le venait voir trois fois par semaine. Il amenait parfois Piron ou Fuselier, de sorte que le *Clos de la Devinière* devint célèbre et que les bourgeois en promenade au Temple voulaient voir Gallet. Il recommandait à André de saler les notes et chantait devant des visages sans sourire cette chanson désenchantée :

On ne rit plus, en ne boit guère,
On ne vaut rien dans un repas ;
Petits propos, petite chère ;
Dieux ! quels esprits ! quels estomacs !
Petits vins dans de petits verres,
Petits mets dans de petits plats !
Tout est joli,
Tout est fini,
Mais si petit,
Si petit, si petit !
Ah ! c'est un vrai ton de misère
Que de montrer de l'appétit.

Petit plumet, petite lame,
Tout est petit dans nos guerriers ;
Petit robin, petite femme,
Petit duc, petit financier,
Petit abbé aux épigrammes,
Tout est petit dans nos soupers !
Petit buveur,
Petit chanteur,
Petit rimeur,
Et conteurs de fadeurs :
Tous ces petits, croyez, mesdames,
Sont toujours de mauvais payeurs.

Grosse santé, gros ton, gros rire
Qui pétillaient dans de gros yeux ;

Grosse gaîté, grosse satire,
Gros vaudeville au ton joyeux :
Oui, tout, jusqu'à l'art de médire,
Tout était gros chez nos aïeux.
Grosses mamans,
De gros enfants,
Maris joyeux,
Vigoureux. Temps heureux !
Revenons-y : j'ose prédire
Que chacun s'en trouvera mieux.

Pourtant, Gallet hydropique enflait de plus en plus. Le médecin lui avait interdit le vin blanc, et comme Panard affirmait à la vieille maman que son fils engraissait :

« Mais comment ferait-il ? Ah ! monsieur Panard, je ne sais qu'inventer pour lui plaire, même un pâté d'anguilles de Melun. Mon Dieu, que je suis malheureuse !...

— Le vin, répliquait son fils, nourrit mieux que la viande ; il est plus facile à mâcher. Aussi, j'irai m'installer chez l'ami André quand je ne pourrai faire un pas. »

Au commencement du mois de juin 1757. Gallet fut forcé de rester au lit. Un jour, on lui donna de l'eau pour rafraîchir sa langue desséchée.

« C'est bien la fin », dit-il.

Le prêtre fit son entrée.

— Ah ! Monsieur l'Abbé, soupira l'hydropique, vous venez pour graisser mes bottes. Ce n'est pas nécessaire : Je m'en vais par eau. »

Il mourut le 30. André conduisit seul son cercueil au cimetière du Temple, où reposait depuis peu la vieille maman Gallet. Panard n'apprit sa mort qu'un mois après, comme il venait prendre de ses nouvelles. Marmontel le rencontrant lui dit la part qu'il prenait à son chagrin.

« Ah ! Monsieur, un ami de trente ans avec qui je passais ma vie, je ne chanterai plus, je ne boirai plus avec lui !... Je suis allé pleurer sur sa tombe. Quelle tombe ! Ah !

Monsieur, ils me l'ont mis sous une gouttière, lui qui, depuis l'âge de raison, n'avait pas bu un verre d'eau ! »

Gallet n'avait pas de rancune : il s'était réconcilié avec Collé. Il s'était même jeté sur lui : « Ah ! Collé, que vous ai-je fait pour mériter tant de dureté ? Avez-vous oublié nos bonnes soirées, nos chansons, le robinet de la futaille ? Au moins, laissez-moi vous embrasser, vous humer comme un vieux vin ami, qu'on a laissé de longues années derrière les fagots pour en jouir plus onctueux !... »

Et Collé fut touché de la lâcheté affectueuse de Gallet... Le vin mit plus ou moins de temps à tuer Panard, qui mourut le 13 juin 1765 d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 71 ans.

« Il avait pour le vin, dit Marmontel, une affection si tendre qu'il en parlait toujours comme l'ami de son cœur. Le verre à la main, en regardant l'objet de son culte et de ses délices, il s'en laissait émouvoir au point que les larmes lui en venaient aux yeux. Plus d'une fois à table, et, comme on dit, entre deux vins, j'avais vu sortir de cette masse lourde et de cette épaisse enveloppe des couplets impromptus pleins de facilité, de finesse et de grâce. Lorsqu'en rédigeant le *Mercure* du mois j'avais besoin de quelques jolis vers, j'allais voir mon ami Panard.

« Fouillez, me disait-il, dans la boîte à perruque. »

Cette boîte était, en effet, un vrai fouillis où étaient entassés pêle-mêle, et griffonnés sur des chiffons, les vers de ce poète aimable. En voyant presque tous ses manuscrits tachés de vin, je lui en faisais le reproche.

« Prenez, prenez, me disait-il, c'est le cachet du génie ! »

Le vin de Panard, comme celui des Anciens, inspirait la philosophie :

Tout passe, amis, tout passe sur la terre :
Ce sont du Ciel les ordres absolus,

Tel qui voit du vin dans son verre
Dans un instant n'en verra plus,

Ou bien encore :

Non, non, le vin que l'on a bu
Ne vaut pas celui qu'on va boire.

C'est encore Marmontel qui a surnommé Panard le *Père de la Chanson morale*. La plupart sont morales, en effet, et la morale abonde dans les *Fables*, les *Mœurs du Siècle*, les *Conseils* et les *Maximes* qui forment la majeure partie du Quatrième tome de ses *Œuvres*. Et n'oublions pas que, tel la Fontaine, Panard se convertit à la fin de ses jours et fit pénitence. Allégé des deux tiers, ce quatrième volume justifierait les rapprochements flatteurs du début de cette étude, mais l'on peut s'étonner que la Postérité n'y ait pas fait son choix. Trop d'abondance alourdit Panard, en effet, dans l'ensemble et même le détail. Trop de mépris de l'homme également. Mais encore La Fontaine s'est dégagé tout seul du fatras de ses *Œuvres diverses* voire de ses *Contes*. Quel mystérieux génie gonfle donc les ailes de cet Ariel toujours renaissant ?... Et pourquoi la plume hésite-t-elle toujours à lui trouver une lignée sans bâtardise ?

Quoi qu'il en soit, Panard est aussi le Père de la chanson du XIXe siècle. C'est de lui et de Favart que découle Béranger. Mais c'est Panard surtout, qui donna à la chanson sa forme, sa coupe et ses limites. Voici *Chaque âge a sa poupée*, exemple de chanson morale entre cinquante.

On l'a dit, et je le répète :
L'homme est toujours à la bavette ;
Mille puérils passe temps
Ne quittent jamais son idée ;
On a des hochets en tout temps !
A tout âge on a sa poupée.

Médor, toujours à sa toilette,
Pour ses habits seuls s'inquiète ;
De se voir, et se faire voir
Il a toujours l'âme occupée :
Son hochet est dans son miroir,
Et sa figure est sa poupée.

Harpagon sans cesse calcule
Ce que par mois il accumule ;
Gagner est l'unique souhait
Dont sa cervelle soit frappée.
Le beau métal est son hochet,
Sa bourse lui sert de poupée.

Césarion n'a dans la tête
Que bataille, exploits et conquêtes.
Cet illustre et vaillant guerrier
Brave le salpêtre et l'épée.
Son hochet est dans le laurier ;
La gloire devient sa poupée.

Gourmandin, fameux parasite,
Aux bonnes tables rend visite.
Son cœur, grand ami du buffet,
Ne cherche que franche lippée.
Le verre lui sert de hochet,
Et la bouteille est sa poupée.

L'Abbé Muguet souvent se mire,
Grimace, minaude, s'admire ;
Tous ses soins sont pour son toupet
Et sa perruque retapée.
Sa tabatière est son hochet,
Sa tête lui sert de poupée.

DÉSAUGIERS

Quand on parle de Désaugiers, dit son récent biographe, Paul-Louis Flers, écrivain de mérite et d'esprit étincelant, l'on répond trop souvent avec nonchalance : « Ah oui ! l'auteur de la *Lisette ?...* »

C'est volontiers exagéré, et peut-être faut-il compter avec la désinence, pour ceux qui n'ont ni l'esprit prompt ni l'oreille fine. La gloire de Béranger, comme celle de Victor Hugo, dans un autre domaine, a tout absorbé ; il semble qu'il n'y ait plus de place dans les mémoires que pour le chantre du *Roi d'Yvetot*, du *Pauvre Jacques*, du *Dieu des bonnes Gens*, et de tant d'autres chansons inoubliables.

Pourtant, le *Tableau de Paris à cinq heures du Matin* porte encore jusqu'à nous le nom de Désaugiers. Sa musique sautillante évoque à elle seule un maître à danser de ce temps-là. On le voit bondir gracieusement de pavé en pavé, sa pochette-violon sous le bras, et par un jour de pluie de Paris, sans jamais souiller ses escarpins. C'est, en effet, un air de danse. Il avait déjà servi à la *Contredanse de la Rosière*. Quant aux paroles, elles rappellent les *Scènes de Boulevard* du peintre Boilly, où il y a tant de brillant et de légèreté. Mais, puisque j'ai nommé Boilly, je peux dire que si Béranger fut quelque chose comme le Victor Hugo de la chanson, Désaugiers en fut le Boilly, par ses petits tableaux précieux et finis, peints à la façon des miniatures.

Sans doute, convient-il de transcrire tout d'abord ces couplets exquis, pour nous mettre dans l'atmosphère de l'Empire et de la Restauration, dont Marc-Antoine Désaugiers fut le chansonnier officiel.

L'ombre s'évapore,
Et déjà l'aurore
De ses rayons dore
Les toits d'alentour ;
Les lampes pâlissent ;
Les maisons blanchissent.
Les marchés s'emplissent :
On a vu le jour !

De la Villette,
Dans sa charrette,
Suzon brouette
Ses fleurs sur le quai
Et de Vincenne
Gros Pierre amène
Ses fruits que traîne.
Un âne efflanqué.

Déjà l'épicière
Déjà la fruitière,
Déjà l'écaillère
Sont à bas du lit.
L'ouvrier travaille ;
L'écrivain rimaille,
Le fainéant bâille,
Et le savant lit.

J'entends Javotte,
Portant sa hotte,
Crier ! « Carotte,
Panais et chou-fleur.
Perçant et grêle.
Son cri se mêle
A la voix frêle
Du noir ramoneur.

L'huissier carillonne,
Attend, jure, sonne,
Resonne, et la bonne,
Qui l'entend trop bien,
Maudissant le traître,
Du lit de son maître,
Prompte à disparaître,
Regagne le sien.

Gentille, accorte,
Devant la porte
Perrette apporte
Son lait encor chaud ;
Et la portière.
Sous la gouttière,
Pend la volière
De Dame Margot.

Le joueur avide,
La mine livide
Et la bourse vide,
Rentre en fulminant ;
Et, sur son passage,
L'ivrogne plus sage,
Bavant son breuvage,
Ronfle en fredonnant.

Tout, chez Hortense,
Est en cadence :
On chante, danse,
Joue, *et cætera...*
Et sur la pierre
Un pauvre hère
La nuit entière,
Souffrit et pleura !

Le malade sonne,
Afin qu'on lui donne
La drogue qu'ordonne
Son vieux médecin,

Tandis que sa belle,
Que l'amour appelle.
Au plaisir fidèle,
Feint d'aller au bain.

Quand vers Cytère
Le solitaire,
Avec mystère,
Dirige ses pas,
La diligence
Part pour Mayence,
Bordeaux, Florence,
Ou les Pays-Bas.

« Adieu donc, mon père ;
Adieu donc, mon frère ;
Adieu donc, ma mère.
Adieu, mes petits ! »
Les chevaux hennissent,
Les fouets retentissent,
Les vitres frémissent :
Les voilà partis !

Dans chaque rue,
Plus parcourue,
La foule accrue
Grossit tout-à-coup :
Grands, valetaille,
Vieillards, marmaille,
Bourgeois, canaille,
Abondent partout.

Ah ! quelle cohue,
Ma tête est perdue,
Moulue et fendue ;
Où donc me cacher ?
Jamais mon oreille
N'eut frayeur pareille :
Tout Paris s'éveille...
Allons nous coucher !

***

Marc-Antoine-Madeleine Désaugiers naquit à Fréjus, le 17 novembre 1772, au pays des fleurs et des rossignols, comme le dit si heureusement son biographe Paul-Louis Flers. Son père, qu'une infirmité de la main gauche empêchait de jouer de n'importe quel instrument, était toutefois compositeur de musique. Plus tard, il devint l'ami de Glück et de Sacchini et composa des ouvrages appréciés. Des deux frères de Marc-Antoine, l'un traduisit les *Bucoliques* et composa pour son père des vers de cantates et d'opéra. Le cadet fit carrière dans la diplomatie et traduisit de l'allemand un livre sur les *Relations politiques et commerciales des anciens peuples d'Afrique*. Ce fut pour développer un talent qu'il avait acquis sans maître que Désaugiers le père se rendit à Paris, en 1773, avec sa femme et ses enfants.

Grâce à des protections, Marc-Antoine Désaugiers fut mis au Collège Mazarin, l'un des meilleurs de Paris. Il y eut pour professeur de rhétorique le célèbre Geoffroy, rédacteur à l'*Année Littéraire* depuis la mort de Fréron, et critique dramatique au *Journal des Débats*, en 1800, où son élève devait encore le retrouver. S'il ne profita guère de ses leçons, peut-être lui dut-il son penchant pour Bacchus et la bonne chère, car nous savons par des épigrammes que Geoffroy ne s'abreuvait pas seulement aux sources de l'Antiquité. Il y eut aussi pour autre professeur un homme d'esprit nommé Charbonnet, qui tournait agréablement le couplet. « Rien, dit Sainte-Beuve, ne lui manque donc, ni au collège ni au logis, pour mettre en jeu ses facultés naturelles, si vives dès le premier jour. »

M. de Villeneuve, évêque de Verdun et compatriote de son père, conseilla à celui-ci d'en faire un homme d'église.

Marc-Antoine accomplit donc une retraite de six semaines au séminaire de Saint-Lazare. Mais, au lendemain de sa vocation forcée, il y écrivit une comédie en un acte et en vers, qui fut jouée plus tard au théâtre des Jeunes Artistes et encore le livret d'un opéra-comique tiré du *Médecin malgré lui*, dont son père devait faire la musique, et que l'on joua à Feydeau, en 1792. Le *Ça ira* fut incorporé dans la partition d'une manière que l'on trouva fort plaisante. Il est certain que cet air l'était beaucoup moins ailleurs... L'expérience était concluante, écrit M. Flers, la famille n'insista pas...

Alors Désaugiers alla se former à l'école du Caveau, célèbre société bachique, dînatoire et chantante, fondée en 1733 par Piron, Crébillon fils, Collé, Panard et le poète-épicier Gallet, « pour qui, écrit Marmontel, leur contemporain, l'état le plus heureux était l'ivresse. Mais avant que d'être ivres, ils avaient des moments d'inspiration qui faisaient croire à ce qu'Horace a dit du vin ».

Désaugiers y prendra pour modèle le chansonnier Panard, mort en 1765, mais de qui les couplets étaient toujours repris et admirés. Bien qu'on ait osé comparer Désaugiers à Molière et même le mettre au-dessus d'Horace, j'ose dire à mon tour qu'il n'égale pas son maître Panard, s'il le rappelle par le style châtié, la versification et la facture. Du moins fut-il son émule par l'insouciance et la gaîté.

Mais le peuple ne chante plus guère que la *Carmagnole*. Le *Ça ira* n'épanouit pas la rate du jeune Désaugiers, qui l'a pourtant introduit dans une pièce. Son cœur est resté royaliste. Le 10 août 1793, il va voir la prise des Tuileries, et se trouve arrêté par des sans-culottes : « Ta cocarde, citoyen ? Pourquoi n'as-tu pas de cocarde ? — C'est inconcevable, répond le poète au jovial sourire : je l'aurai laissée à mon bonnet de nuit ! » Et l'on porte en triomphe ce bon bougre de patriote.

« Encore deux ou trois triomphes comme celui-ci, dit-il, et je suis f... ! »

Cependant que son père compose plusieurs hymnes révolutionnaires, Marc-Antoine n'hésite pas : il part avec une de ses sœurs qui vient d'épouser un colon de Saint-Domingue. Il sera le gérant de ses plantations.

Désaugiers débarque au milieu des désordres que l'on connaît. A peine à terre, obligé de défendre les siens, il se joint à un corps de douze cents matelots augmenté de tous les blancs en état de combattre. Pris les armes à la main par les troupes du chef noir Moroya, le 21 mai 1793 il est sur le point d'être exécuté. Déjà le bandeau lui couvre la vue. Ses mains sont liées derrière son dos. Mais ce jeune homme qui rit encore désarme ses vainqueurs par ses reparties et sa figure spirituelle. Seul de tous les prisonniers, il échappe ainsi à la mort et s'entend condamner au cachot, du moins momentanément. On verra par la suite, s'il ose encore rire !

Désaugiers parvient à s'échapper. Au bout d'une semaine, épuisé de faim et de fatigue, il a le bonheur de rencontrer sur la côte des marins américains qui font voile pour les États-Unis. Ils l'emmènent avec eux. Leur capitaine qui l'entend jouer du piano lui promet des leçons sur le continent et lui offre un passage gratuit. A peine est-il à bord qu'une fièvre violente le saisit. On le soigne, mais la sollicitude des marins s'évanouit quand ils croient reconnaître les symptômes de la fièvre jaune. Alors, ils le jettent agonisant dans une barque et l'abandonnent en vue de New-York.

Une femme de cœur le recueille sur la côte et lui prodigue des soins qu'il n'oubliera jamais. Après une longue maladie, il veut s'acquitter envers sa bienfaitrice et réclame quelques secours au consul de France en se recommandant de ses deux frères, secrétaires de la légation de Copen-

hague. Il les obtient, et part pour Philadelphie, où il s'annonce comme maître de clavecin et de violon. C'est ainsi que les feuilles publiques lui attirent quelques jeunes personnes qui ont peut-être moins de désir d'apprendre que de contempler un jeune Français. Il arrive enfin à tenir un cours à l'Université de Pensylvanie, mais il compte à peine une moyenne annuelle de douze élèves, et qui n'aiment pas la musique ! A Baltimore, il trouve des écolières en plus grand nombre, et comme c'est en tapant qu'on devient pianiste, il est de première force sur le clavecin. Il sait l'anglais, il voit jouer les drames et les comédies de Shakespeare, mais on ne s'aperçoit pas qu'il lui en soit resté quelque chose... Le Français moyen est bien fait pour les parades, la parodie et les couplets de cabaret ! Tous ses vœux sont tournés vers la France. Enfin, après trois années de séjour, il s'embarque avec sa sœur devenue veuve et touche la terre de sa patrie au printemps de 1797, après une abominable traversée, derniers sursauts de son destin, comme le dit Paul-Louis Flers.

Cependant, c'est à la gaieté que Désaugiers rend grâces de son salut, la gaieté qu'il nomme sa généreuse libératrice. Ce n'est pas de lui que l'on peut dire qu'il ait péché contre l'Espérance, et peut-être est-il plus chrétien par là qu'il n'y paraît et qu'il ne le savait lui-même, si j'ose dire. Mettons donc qu'il est bien Français.

« C'est elle qui, me tendant une main secourable sous un autre hémisphère, adoucit pour moi les périls et les horreurs d'une guerre dont l'histoire n'offrira jamais d'exemple. C'est elle qui me consola dans les fers où me retenait la férocité d'une caste sauvage. C'est elle, enfin, qui, m'environnant de tous les prestiges de l'illusion, me fit envisager d'un œil calme le moment où, pris les armes à la main par ces cannibales, agenouillé devant mes juges,

les yeux couverts d'un bandeau qui semblait me faire présager la nuit où j'allais descendre, j'attendais le coup fatal... auquel j'échappai par... la protection d'un Dieu qui n'a cessé de veiller sur moi. Ce n'était pas assez d'avoir été condamné par mes juges, je le fus par les médecins, J'allais périr, quand la gaieté, mon inséparable compagne, soulevant d'une main le voile de l'avenir, me montra de l'autre le beau ciel de ma patrie, où le bonheur semblait m'appeler. »

Telle est la préface de son premier recueil de chansons. Si l'on veut bien y songer, elle est ainsi plus émouvante et plus personnelle que s'il eût dévoilé les arcanes de son art, parlé de son père et de ses amis...

Mais que de changements l'attendaient à son retour de chez les Quakers ! Le jeune claveciniste tomba en pleine orgie du Directoire. Les Tallien et les Récamier sont coiffées à la Titus et vêtues de gaze et de mousseline à l'orientale. Le moins que l'on puisse dire de leurs costumes et de leurs corsages est qu'ils subissent l'expansion et la détente des mœurs et des caractères du jour, au lendemain de la Terreur. On dîne, on soupe, on danse, on chante, on fête Momus, Comus et Bacchus, pour parler la langue du temps. Chacun veut être gastronome et épicurien. Le Palais-Royal renaît avec les fleurs de la galanterie, dont il était jadis le parterre. C'est celui de Debucourt.

Ce n'est pas pour donner des leçons de clavecin que Désaugiers est revenu dans sa patrie. Il songe à placer des couplets de vaudeville, grâce à d'anciennes relations de théâtre. Mais la mode est à la romance. Toutes les portes se ferment au nez du futur triomphateur. Il n'ose même plus lever les yeux vers les tréteaux de dernier ordre. Alors il accepte un bâton de chef d'orchestre au Grand-Théâtre de Marseille et fait ses caravanes en province, tout comme Molière. Il a sa légende et devient lui-même

une sorte de matière à vaudeville. « J'écrirai tout cela un jour, quand je serai vieux », dit-il. Malheureusement, pour lui et pour nous, il ne vécut pas vieux et nous ne savons rien de toutes ces belles choses...

Revenu assez vite de Marseille, il fait danser les Parisiens dans les salons de danse et les bastringues, avec le concours de quelques amateurs. Puis il tient le pupitre de la petite salle enfumée des Victoires-Nationales, où il gagne un million sept cent vingt mille livres-papier par mois. C'est-à-dire quatre-vingts francs. Pendant ses loisirs, il écrit des piècettes pour les théâtres populaires. C'est seulement en 1799 qu'il peut faire représenter le *Testament de Carlin*, en vers mêlé de couplets.

A ce même théâtre des Jeunes Artistes jouait Monrose, qui joua plus tard aux Français les emplois de premier comique. Il désirait tenir un rôle d'Arlequin, raconte Mlle Flore dans ses *Mémoires*. « Mais comme Bosquier-Gavaudon aimait aussi jouer ce rôle, Désaugiers fit une pièce où il y avait deux Arlequins : l'*Un après l'autre*, ou les *Deux Trappes* ; chacun des deux Arlequins sortait successivement par une trappe. Ils ne se trouvaient ensemble qu'à la dernière scène. Au moment de commencer, Monrose se trouva indisposé. Bien que la toile fût levée, on allait changer de spectacle, lorsque Désaugiers offrit de remplacer Monrose. Pendant que Bosquier-Gavaudan, qui ne se doutait de rien, était en scène, Désaugiers endossa le costume, mit le masque et joua tout le rôle sans que le public s'aperçût du changement. Mais au moment où les deux trappes laissent sortir les deux Arlequins qui se rencontrent, Bosquin-Gavaudan fut fort surpris de voir devant lui un gros Arlequin bien dodu, au lieu d'un petit Arlequin mince et fluet comme l'était Monrose. Il en perdit la parole. Mais l'orchestre donna le ton pour un duo qu'il fallait chanter immédiatement. Comme Désau-

giers déguisait sa voix pour imiter le jargon bergamasque, Bosquin-Gavaudan se donnait au diable pour savoir quel était ce partenaire. La toile baissée, Désaugiers, pour continuer l'intrigue, le poursuivit à coups de batte. L'autre allait se fâcher lorsque l'auteur de la pièce leva le masque et lui montra sa joyeuse figure. »

Ce triple talent de mime, de comédien et de chanteur, Désaugiers l'apportait dans la chanson. « Au mérite de composer supérieurement le couplet, écrivit Duvicquet dans son article nécrologique des *Débats* de 1827, Désaugiers joignait celui non moins rare de le chanter à perfection. Sa physionomie douce et aimable s'animait au feu du vin d'Aï, au cliquetis des verres, au concert bruyant des refrains. L'exécution doublait le mérite de la chanson. L'acteur le plus exercé aurait été vaincu par la vérité franche et expressive du masque et de la pantomime de l'auteur ». Sainte-Beuve, qui le tenait de son ami Charles Nodier, ajoute qu'au piano on aurait dit que la chanson « lui sortait par tous les pores, par les doigts, les cheveux légèrement en désordre, par ses yeux brillants et par ses lèvres riantes. Mais ce n'était ni étudié ni travaillé... Il y avait dans sa manière de serrer la main quelque chose de moelleux et de naturellement caressant qui exprimait l'affection. Son hilarité était pure... Je l'ai comparé à Chapelle : il en avait la franchise et la rondeur, mais sans la crapule ». Le plus extraordinaire est que Désaugiers bégayait. C'est le libraire Barba qui nous l'assure. Mais lui qui vivait dans son intimité mit vingt ans à s'en apercevoir. L'excellent comédien corrigeait la nature au moyen d'une méthode de parler qu'il avait créée à son usage !

Désaugiers maestro tiendra encore le pupitre jusqu'en 1801, où il fit son entrée au Palais-Royal avec l'*Entresol*, musique de Piccini et Lemoyne. Mais là s'arrête momentanément sa chance. Que faire ? Repartir en tournée !

Brazier dans son *Histoire des Petits Théâtres*, raconte que Lepeintre aîné partit avec quelques camarades, dont Désaugiers et Jacquelin. Ils allèrent à Marseille et Avignon. Désaugiers était à la fois auteur, acteur et chef d'orchestre. En Avignon, jouant dans le *Club des honnêtes gens*, il chantait une ronde de deux couplets. Le public se mit à crier : « Le troisième couplet ! Le troisième couplet ! » Désaugiers dit tout bas à son camarade : « Il n'y en a que deux ! » Le bruit redoublant, il improvisa le troisième, qui eut les honneurs du *bis*.

Les amis se séparèrent bientôt. En revenant de Marseille, Désaugiers, Jacquelin et quelques autres étaient dans un tel état qu'il était temps qu'ils arrivassent à Paris. A quatre lieues de la capitale, la faim et la fatigue les empêchaient de marcher. Alors, Désaugiers prit un violon et retrempa leur courage par des contredanses jusqu'à la barrière. Ce fut là que Désaugiers, à qui il ne restait plus qu'un sou, acheta un petit pain et demanda à Jacquelin en le rompant en deux : « L'aile ou la cuisse ? »

C'est de cette époque 1800 que date l'un des chefs-d'œuvre de Désaugiers *Monsieur et Madame Denis*. Son auteur l'introduisit dans la pièce du même nom en collaboration avec Rougemont, et qui fut jouée aux Variétés, le 23 juin 1808.

Le cadre inventé uniquement pour la chanson n'a pas d'intérêt. D'ailleurs, ce n'est pas au théâtre que brille Désaugiers, mais « dans la suite de petites scènes, comme dit Sainte-Beuve, de façades et de facettes, nettes, brillantes, mouvantes », que forment ses meilleures chansons, et qui, à elles seules, sont du théâtre. Par *M. et Mme Denis* se clôt tout un siècle à l'aurore du XIXe, qui s'annonçait si différent, si dissemblable, à son retour des Etats-Unis, de celui où il était né. Sainte-Beuve veut y voir *Philémon et Baucis* tournés en gaudriole.

« Quoi ! vous ne me dites rien ?
Mon ami, ce n'est pas bien ;
Jadis c'était différent ;
Souvenez-vous en, souvenez-vous-en...
J'étais sourde à vos discours,
Et vous me parliez toujours.

— Mais, m'amour, j'ai sur le corps
Cinquante ans de plus qu'alors ;
Car c'était en mil sept cent ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
An premier de mes amours,
Que ne durez-vous toujours !

— C'est de vous qu'en sept cent-un
Une anguille de Melun
M'arriva si galamment !
Souvenez-vous-en, souvenez-vous en...
Avec des pruneaux de Tours,
Que je crois manger toujours.

— En mil sept cent-deux, mon cœur
Vous déclara son ardeur :
J'étais un petit volcan ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Feu des premières amours,
Que ne brûlez-vous toujours !

— On nous maria, je crois,
A Saint-Germain-l'Auxerrois,
J'étais mise en satin blanc ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Du plaisir charmans atours
Je vous conserve toujours.

Comme vous étiez coiffé !
— Comme j'étais attiffé !
Habit jaune en bouracan ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
— Et culotte de velours,
Que je regrette toujours,

Comme en dansant le menuet,
Vous tendîtes le jarret !
Ah ! vous alliez joliment !
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Aujourd'hui nous sommes lourds ;
— On ne danse pas toujours.

Comme votre joli sein
S'agitait sous le satin !
Il était mieux qu'à présent ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Belles formes, doux contours,
Que ne durez-vous toujours !

— La nuit, pour ne pas rougir,
Je fis semblant de dormir.
Vous me pinciez doucement ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Mais à présent, nuits et jours
C'est moi qui pince toujours.

— Demain, songez s'il vous plaît,
A me donner mon bouquet.
— Quoi, c'est demain la Saint-Jean
— Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Epoque où j'ai des retours
Qui me surprennent toujours.

— Oui, jolis retours, ma foi !
Votre éloquence avec moi
Eclate une fois par an ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Encor votre beau discours
Ne finit-il pas toujours.

— Que faites-vous donc, mon cœur, ?
— Rien... Je me pique d'honneur.
— Quel baiser !... il est brûlant...
— Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
— Tendre objet de mes amours,
Pique-toi d'honneur toujours. »

Ici le couple bâilla,
S'étendit et sommeilla.
L'un marmottait en ronflant :
« Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en !... »
L'autre : « Objet de mes amours,
Pique-toi d'honneur toujours !... »

Je ne suivrai pas Désaugiers auteur comique ; ce n'est pas dans le dessein de cette étude. Disons seulement qu'à partir de 1803, il fit représenter une moyenne de six et sept pièces par année, jusqu'en 1815 inclusivement. Il est donc monté dans le char du succès dont il n'est pas près de descendre. Le nombre de ses comédies-vaudevilles, c'est-à-dire entremêlées de couplets, de parodies et de ses comédies tout court est de 115 à 120. Quelques-unes nous sont parvenues comme *M. Vautour*, type du propriétaire intraitable, *Cadet-Roussel Esturgeon*, le *Dîner de Madelon*, l'*Hôtel Garni*, *Je fais mes farces*, et *Monsieur Sans-Gêne*, que l'on jouait encore dans les patronages, voici une quarantaine d'années, et peut-être dans les petits casinos. On fredonne encore un couplet de *M. Dumollet* « le plus gros marchand de bas de Saint-Malo » ; mais on a oublié la série facétieuse de ces quatre pièces.

Pour reprendre un mot de Sainte-Beuve, c'est un champagne dont la mousse est tombée. L'on a fait mieux depuis. L'on fait encore mieux aujourd'hui, mais avec moins d'innocence... De Désaugiers, homme et directeur de théâtre, je ne retiendrai qu'une anecdote. Par des billets habilement distribués, il avait mérité la reconnaissance de la Charcuterie. Invité à un repas annuel, il fut prié, au dessert, de payer un écot de sa façon. Il hésita un instant, puis entonna d'un air furieux :

Décochons, décochons...

et il s'arrêta court. Les convives s'empourpraient déjà de colère, quand il reprit avec un charmant sourire :

Décochons les traits de la satire...

Un jambonneau d'honneur et annuel lui fut décerné à l'unanimité.

J'en viens donc à la fondation du « Caveau moderne » héritier direct du *Dîner du Vaudeville*, où dix-sept jeunes gens essayèrent, après la Terreur, de ressusciter l'Ancien Caveau.

Le *Caveau Moderne* donnait ses agapes au *Rocher de Cancale*. Il comptait, en 1808, parmi ses membres, Armand Gouffé, le libraire Capelle, Laujon, Piis, Désaugiers et Brazier. C'était un modeste cabaret situé rue Montorgueil et tenu par le fameux Balaine. Pour parvenir au lieu de la réunion, dit Brazier, il fallait passer par une boutique encombrée de poissons et de viandes pendues au croc. On dînait aux chandelles, même en été. Désaugiers en était moins le président que le roi. C'était lui qui, le 20 décembre 1809, avait doté la Société d'un code en 13 couplets. Chacun était tenu d'apporter une chanson, et devait prendre en entrant un billet dans un chapeau. Il y avait écrit *blanc*, *noir*, *neige*, *long*, etc., avec lequel mot on était tenu de composer des couplets pour la fois suivante. Un couvert magnifique était dressé par l'hôte en personne, avec les plus belles fleurs dans des vases de cristal, que des garçons arrosaient tous les quarts d'heure. Est-il nécessaire d'ajouter que l'on y faisait chère de gourmets, et que les meilleurs vins y représentaient la géographie vinicole de la France, voire de l'Espagne, avec l'Alicante, le Malaga et le Madère ? On raconte que lorsque Désaugiers dégustait un Bourgogne il fermait toujours les yeux. La vue d'un verre de vin lui faisant venir l'eau à la bouche il craignait

de le gâter rien qu'en le regardant. C'est le même homme qui, mis au régime, chaussait des lunettes noires pour manger des pommes de terre et se donner l'illusion qu'il savourait des truffes... Voilà comme on était gastronome au temps de Brillat-Savarin, l'ami de Désaugiers ! Mais voici le *Panpan bachique*, où le poète fait défiler nos vins de France pour leur préférer le champagne.

Lorsque le champagne
Fait en s'échappant
Pan, pan,
Ce doux bruit me gagne
L'âme et le tympan.

Le Mâcon m'invite,
Le Beaune m'agite,
Le Bordeaux m'excite
Le Pomard me séduit ;
J'aime le Tonnerre,
J'aime le Madère ;
Mais, par caractère,
Moi qui suis pour le bruit...

Lorsque le Champagne, etc...

Quand, aidé du pouce
Le liège que pousse
L'écumante mousse
Saute et chasse l'ennui,
Vite je présente
Ma coupe brûlante,
Et gaîment je chante,
En sautant avec lui :

Lorsque le champagne...

Qu'Horace en goguette,
Courant la guinguette
Verse à sa grisette
Le Falerne si doux ;

S'il eût, le cher homme,
Connu Paris comme
Il connaissait Rome
Il eût dit avec nous :

Lorsque le champagne...

Maîtresse jolie,
Perd de sa folie,
Se fane et s'oublie,
Victime des hivers.
Mais ma Champenoise.
Grise comme ardoise,
En est plus grivoise
Et me dicte ces vers :

Lorsque le champagne...

Pour calmer la peine
Adoucir la gêne,
Eteindre la haine
En diviser l'effroi,
Que faut-il donc faire ?
Sabler à plein verre
Ce jus tutélaire,
Et chanter avec moi :

Lorsque le champagne...

Le *Délire Bachique* a fait délirer Sainte-Beuve, qui le qualifia d'admirable, et le rapprocha d'une ode d'un parent d'Hérodote, Panyasis, pour ne citer ni Horace, ni Anacréon, ni Homère, beaucoup trop connus. Pédantisme, voilà bien de tes coups !...

Quand on est mort, c'est pour long-tems,
Dit un vieil adage
Fort sage,
Employons donc bien nos instants,
Et contens,
Narguons la faux du Tems !

De la tristesse,
Fuyons l'écueil ;
Evitons l'œil
De l'austère Sagesse.
De sa jeunesse,
Qui jouit bien,
Dans sa vieillesse
Ne regrettera rien.
Si tous les sots,
Dont les sanglots,
Mal à propos,
Ont éteint l'existence,
Redevenaient
Ce qu'ils étaient,
Dieu sait, je pense,
Comme ils s'en donneraient !

Quand on est mort, c'est pour long-tems, etc...

Pressés d'éclore,
Que nos désirs,
Que nos plaisirs,
Naissent avec l'aurore ;
Quand Phébus dore
Notre réduit,
Chantons encore,
Chantons, quand vient la nuit ;
Des joyeux sons
De nos chansons
Etourdissons
La ville et la campagne,
Et que, moussant,
A notre accent
Le gai Champagne
Répète en jaillissant :

Quand on est mort, c'est pour long-tems, etc...

Est-il monarque
Dont les bienfaits,
Dont les hauts faits

Aient désarmé la Parque ?
Le souci marque
Leur moindre jour,
Et puis la barque
Les emporte à leur tour.
Je n'ai pas d'or,
Mais un trésor
Plus cher encor
Me consome et m'enivre :
J'aime, je bois,
Je plais parfois ;
Qui sait bien vivre
Est au-dessus des rois.

Quand on est mort, c'est pour long-tems, etc...

Quand le tonnerre
Vient en éclats,
De son fracas
Epouvanter la terre,
De sa colère
Qu'alors pour nous
Le choc du verre
Amortisse les coups.
Bouchons, volez !
Flacons, coulez !
Buveurs, sablez !
Un dieu sert les ivrognes.
Au sein de l'air,
Que notre œil fier,
Nos rouges trognes
Fassent pâlir l'éclair.

Quand on est mort, c'est pour long-tems, etc...

De la guinguette
Jusqu'au boudoir,
Matin et soir
Circulons en goguette.
Guerre aux grisettes,
Guerre aux jaloux,

Guerre aux coquettes,
Surtout guerre aux époux.
Sur vingt tendrons,
Bien frais, bien ronds,
En francs lurons,
Faisons rafle à toute heure,
Puisqu'aussi bien,
Sage ou vaurien,
Il faut qu'on meure,
Ne nous refusons rien.

Quand on est mort, c'est pour long-tems,
Dit un vieil adage
Fort sage,
Employons bien tous nos instans,
Et contens,
Narguons la faux du Tems !

Mais, puisque nous sommes au *Caveau*, nous dirons de même que c'est pour longtemps. Voici encore le *Carillon bachique ;* comme la précédente chanson, on peut dire, toujours avec Sainte-Beuve, qu'elle est toute bouillonnante d'une douce fureur et qu'elle brille dans tout son éclat du génie rabelaisien.

Et tic, et tic et tic, et toc, et tic, et tic et toc ;
De ce bachique tintin,
Vive le son argentin !

De la harpe enchanteresse,
Du clavier qu'une main presse,
Le charme entraîne et séduit,
Mais, chers convives, je nie
Qu'il existe un harmonie
Plus touchante que ce bruit :

Et tic, et tic et tic, etc...

Au choc redoublé du verre,
Le vieillard au front sévère,

Se déride, reverdit,
Et la belle qu'on adore
Paraît plus piquante encore
Quand avec elle on a dit :

Et tic, et tic et tic, etc...

La peste soit du bélître
Qui le premier de la vitre
Fonda le maudit abus !
Il nous ôte par fenêtre
Trente verres que peut-être
Aujourd'hui nous aurions bus.

Et tic, et tic et tic, etc...

Oh ! vous poissons, volatiles,
Quadrupèdes et reptiles,
Combien vous devez pester :
Quand le hasard vous rassemble,
Vous avez beau boire ensemble
Mais ne pouvez pas chanter :

Et tic, et tic et tic, etc...

Gloire au soldat intrépide
Qu'à l'honneur le tambour guide,
Mais je ne suis pas jaloux :
Rantanplan répand l'alarme,
Tic, tic, toc a plus de charme ;
Or, mes amis, chantons tous :

Et tic, et tic et tic, etc...

« Dans la *Chanson à manger*, dit encore le critique, le même génie à la *Gargantua* se déclare. Je ne me figure pas que l'on chantât autre chose aux noces de Gamache. On en a plein la bouche à chaque mot ; on nage véritablement en pleine bombance. Désaugiers, en ce genre, a la veine plus grasse qu'aucun de ses devanciers et contemporains.

Il a du premier jour, et sans y songer, redonné la main aux maîtres gaulois de vieille race, et n'a pas été détrôné à cet endroit, même par Béranger. » C'est une reprise parodique de la Chanson à boire de Maître Adam : *Aussitôt que la lumière vient redorer nos coteaux.*

Aussitôt que la lumière
Vient éclairer mon chevet,
Je commence ma carrière
Par visiter mon buffet :
A chaque mets que je touche
Je me crois l'égal des Dieux,
Et ceux qu'épargne ma bouche
Sont dévorés par mes yeux.

Boire est un plaisir trop fade
Pour l'ami de la gaîté :
On boit lorsqu'on est malade,
On mange en bonne santé.
Quand mon délire m'entraîne,
Je me peins la volupté
Assise, la bouche pleine,
Sur les débris d'un pâté.

A quatre heures, lorsque j'entre
Chez le traiteur du quartier,
Je veux toujours que mon ventre
Se présente le premier.
Un jour, les mets qu'on apporte
Sauront si bien l'arrondir
Qu'à moins d'élargir la porte
Je ne pourrai plus sortir.

Un cuisinier quand je dîne
Me semble un être divin,
Qui, du fond de sa cuisine,
Gouverne le genre humain.
Qu'ici-bas on le contemple
Comme un ministre du Ciel,
Car sa cuisine est un temple
Dont les fourneaux sont l'autel.

Je veux que la mort me frappe
Au milieu d'un grand repas ;
Qu'on m'enterre dans la nappe
Entre quatre larges plats,
Et que sur ma tombe on mette
Cette courte inscription :
« Ci-gît le premier poète
Mort d'une indigestion ! »

Béranger, dont il vient d'être question, étant jeune et encore inconnu, regardait passer Désaugiers et murmurait tout bas mais sans envie : « Va ! J'en ferais aussi bien que toi, des chansons, si je voulais ! » Ce fut notre homme célèbre qui l'accueillit à bras ouverts, et du même coup hâta sa gloire.

« Désaugiers, écrit le chantre de *Lisette*, eut l'occasion de voir mes couplets et chercha à me connaître. Je ne pus résister aux instances qu'il me fit d'accepter de dîner au moins une fois au Caveau avec tous ses collègues que je ne connaissais que de nom. Je m'y rendis au jour fixé et j'y chantai beaucoup de chansons. Chacun parut surpris que, si riche en production, je n'eusse jamais pensé à les publier. — Il faut qu'il soit des nôtres ! fut le cri de tous. Pour obéir au règlement qui défend de nommer un candidat présent, on me fit cacher derrière la porte, un biscuit et un verre de champagne à la main. J'y improvisai quelques couplets de remerciements, au bruit de joyeuses rasades, et fus confirmé par une accolade générale. »

Le bon Désaugiers colportait partout ses louanges, et même chantait ses chansons pour les faire valoir. Béranger le lui a bien rendu :

« Eh ! va ton train,
Gai boute-en-train,
Mets-nous tous en train, bien en train, tous en train,
Et rends enfin au Vaudeville
Ses grelots et son tambourin.

Désaugiers qui avait flatté l'Empereur et écrit des à-propos pour lui et l'Impératrice, donna aux Variétés, le 2 mai 1814, un à-propos en vers et vaudeville à l'occasion de l'entrée de Louis XVIII à Paris. C'est une trahison qu'on lui a beaucoup reprochée.

« Mais, comme le dit Sainte-Beuve, « il devait voir la Restauration avec faveur. Il était prédisposé à devenir bourbonien. Il aimait les jouissances sociales, les bienfaits de la paix, et la race d'Henri IV prêtait de tout point à ses refrains favoris ».

S'il avait chanté l'Empire, c'était par rigueur et sans doute, s'accommodait-il fort mal de cette gaieté canalisée, tenue à l'étroit et surveillée de près. Il fut très bien traité par les princes, le comte d'Artois en particulier, et on lui demanda d'animer de sa présence et de sa verve les divertissements officiels. Nommé par le ministre Directeur du Vaudeville, en 1825, il y resta jusqu'à sa mort, sauf une interruption de trois ans. Le *Caveau* ne mourut qu'avec lui ; mais ses chansons, devenues plus rares, ne furent guère que des pièces de circonstance.

Il va sans dire que les opinions politiques avaient séparé Béranger de Désaugiers, mais celui-ci n'avait cessé de lui conserver l'affection la plus vive. Quand il courut des couplets satiriques sur sa versatilité, Béranger, que l'on accusait en sourdine, alla lui tendre loyalement la main et se disculpa en vers d'une action aussi basse. La même bonté reliait ces deux hommes, plus encore que le sentiment de leur valeur.

Mais, dira-t-on, que fit Désaugiers pendant les Cent-Jours ?... Ma foi, il se dirigea sur Rouen, prêt à gagner l'Angleterre. Il en fut quitte pour un à-propos aux Variétés, en hommage à Louis XVIII, et n'aura, dit spirituellement M. Flers, retourné sa veste qu'une fois. Ce qui n'est pas bien du tout, c'est le pot-pourri qui raconte

l'histoire des Cent Jours : *Le Terme d'un Règne, ou le Règne d'un terme*, et pour lequel on n'ose dire qu'il reçut la Légion d'honneur...

A sa reprise du Vaudeville, en 1825, il alla à Montmorency, en compagnie de ses collaborateurs Merle et Ferdinand, afin d'y travailler à une pièce de circonstance pour le sacre de Charles X. C'est là qu'il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter deux ans après. Les docteurs reconnurent l'existence de la pierre et en essayèrent le broiement avec une apparence de succès. Il raillait déjà ses souffrances dans une chanson à son ami et collaborateur Brazier, disant qu'il pensait toucher à la fin « de sa carrière », mais il mourut en souriant comme il avait vécu, et à table... la table d'opération. Il n'avait que 54 ans. Ses obsèques eurent lieu le 11 août 1827. Ce fut un deuil public. Mais la douleur de ses amis fut si profonde qu'ils ne purent que lui faire hommage de leurs sanglots. « Le Ciel, qui lui avait donné le génie d'Anacréon, écrivit Charles Nodier à la *Quotidienne*, lui en devait peut-être les cheveux blancs. » Non ! reprend Louis Moland, dans la préface de son *Théâtre choisi*. A la veille de 1830, il n'y avait plus de place pour l'optimisme épicurien, pour la gaieté et la malice sans fiel ; il n'y avait plus de place pour Désaugiers ! »

Entre deux crises, il avait composé son épitaphe :

Ci-gît, hélas ! sous cette pierre
Un bon vivant mort de la pierre.
Passant, que tu sois Paul ou Pierre,
Ne va pas lui jeter la pierre !

J'ai oublié de dire qu'il était fourrier de la Garde-Nationale, et que dans les repas de corps on l'appelait *l'aumônier du régiment*. Qui sait pourquoi ? Peut-être qu'il apportait la consolation... On peut donc dire de Dé-

saugiers qu'il fut bon époux, bon père, bon chansonnier, bon directeur de théâtre et bon garde-national. Mais je m'en voudrais de rester sur une note mélancolique, fût-elle voilée d'ironie. Aussi terminerai-je par une chanson que Sainte-Beuve prisait entre toutes pour la composition du détail, l'expression et la facture, l'art, enfin, dans le naturel. Ce chef-d'œuvre se nomme *La Treille de Sincérité.*

Nous n'avons plus cette merveille,
Ce phénomène regretté,
La treille
De Sincérité.

Cette treille miraculeuse,
Dont la vertu tient du roman,
Passa longtemps pour fabuleuse
Chez le Gascon et le Normand.
Mais des garants très authentiques
Ont lu dans un savant bouquin
Que son raisin, des plus antiques,
Existait sous le roi Pépin.

Un docteur qui faisait parade
De son infaillibilité,
Allant visiter un malade
Vit le raisin et fut tenté ;
Puis de son homme ouvrant la porte
Et le trouvant sans pouls ni voix :
« C'est, dit-il, (le diable m'emporte),
Le trentième depuis un mois. »

Un auteur, sous un frais ombrage
Lisant un poème fort beau,
A chaque feuille de l'ouvrage
S'humectait d'un raisin nouveau.
« Çà, lui dit-on, un tel poème,
Vous a coûté six mois et plus ? »
« Non reprit-il, à l'instant même,
Il m'a coûté cinquante écus. »

Sous la treille un petit Pompée
Criait aux badauds étonnés :
« Dans ma vie, ah ! quels coups d'épée,
Quels coups de sabre j'ai donnés !
Quels coups de fusils, quels coups... » zeste !
Il mord la grappe là-dessus
Et poursuit d'un ton plus modeste :
« Quels coups de bâton j'ai reçus ! »

Mais, hélas ! par ordre du Prince
Ce raisin justement vanté,
Un jour, du fond de sa province,
Près du trône fut transplanté.
Pauvre treille, autrefois si belle;
Que venais-tu faire à la cour ?
L'air en fut si malsain pour elle,
Qu'elle y mourut au premier jour !

HENRY MONNIER

Henry-Bonaventure Monnier naquit à Paris, le 8 juin 1805, « rue de la Madeleine, 31, faubourg Saint-Honoré (1), de parents pauvres, mais honnêtes, un an juste après la proclamation de l'Empire », a-t-il écrit lui-même dans la *Nouvelle Galerie des artistes dramatiques.* Eugène de Mirecourt, qui le fait naître en 1802, n'a pu confondre le Consulat à vie et l'Empire ; mais il importe peu de rechercher la source de son erreur. « J'en ai assez vu de l'Empire, ajoute Henry Monnier, pour être resté entièrement dévoué à cet ordre de choses, comme Charlet, Grenier, Bellangé et Raffet, mes camarades et mes contemporains... J'ai vu la vieille et la jeune garde, les guides, les mamelouks, les grenadiers à cheval, etc., etc. ; l'Empereur, enfin, se rendant au champ de mai, et, à son départ de l'Élysée, allant demander l'hospitalité au peuple anglais, qui l'envoya poétiser le rocher de Sainte-Hélène... »

Il fut tellement frappé par la vue de tous ces uniformes qu'à l'âge de dix ans il obtint, par ses supplications, un petit uniforme de lancier polonais. Eugène de Mirecourt prétend qu'ainsi affublé et traînant un sabre il se rendait au lycée Bonaparte où son père l'envoyait comme externe.

(1) « Une humble habitation que le hasard, parfois ironique, avait accolée à cette foule de majestueux hôtels où, depuis M. de Beaujon, s'abrite l'aristocratie financière. » Eugène de Mirecourt, les *Contemporains*, Henry Monnier, Paris, 1857.

Les élèves, partagés en royalistes et bonapartistes, se battaient pour le drapeau blanc et pour le drapeau tricolore. Les partisans de ce dernier étaient traités de *fédérés.* Le jeune Monnier se faisait un titre de gloire de cette épithète, et regardait le censeur bien-pensant comme son ennemi personnel, surtout, dit Eugène de Mirecourt, depuis un certain acte de violence et de scandale commis en face de tous les élèves.

« Un matin, à l'ouverture des classes, le censeur, congréganiste de premier choix, et, par cela même, fort bien en cour, se prend de querelle avec un ancien officier, devenu chef d'institution. Il le traite de bonapartiste et de libéral. Celui-ci ripose en l'appelant *Tartufe.* Le censeur, furieux, se précipite sur son ennemi et s'efforce de lui arracher le ruban noué à sa boutonnière, tentative réprimée sur-le-champ par une paire de soufflets magnifiques. On porte ce débat au jugement du ministre, et le chef d'institution est dépossédé de son brevet. Henry se déclare aussitôt le vengeur de la victime. Dessinant déjà les bonshommes et les charges d'une manière fort pittoresque, il crayonne le long des murs de la cour et dans toutes les salles de la classe mille croquis peu flattés du censeur. La charge était frappante. Chacun pouvait aisément reconnaître le personnage à ses rares cheveux gris frisés en ailes de pigeon, à sa large redingote noisette et à ses souliers à boucle. Notre élève caricaturiste représentait le malheureux fonctionnaire déclamant deux tragédies, dont la rumeur publique le déclarait coupable. L'une de ces tragédies avait pour titre *Romulus*, et l'autre *Cassandre.* Or, le premier chef-d'œuvre du censeur commençait ainsi :

O Rémus, dominez sur les remparts de Rome

Seulement Henry avait soin d'écrire : *Oremus, domine*, etc.

C'était dans tout le collège une sorte de révolution. Les maîtres avaient beau donner l'ordre d'effacer et de gratter ces caricatures impertinentes, elles reparaissaient le lendemain avec des enjolivements nouveaux, et l'artiste moqueur en couvrait les murailles de plus belle, sans jamais se laisser surprendre... M. Legrand — c'était le nom du censeur — en perdait l'appétit et le sommeil. Son désespoir le rendit malade. Il eut une abominable jaunisse. »

« Mes études furent assez mauvaises ; je quittai le lycée Bonaparte sachant fort mal le latin, et cela par ma faute, je le confesse. Peu de grec, point de mathématiques, pas l'ombre de géographie, écrivant assez tristement le français et mettant assez proprement l'orthographe. »

« Je ne crois pas, fait remarquer Champfleury (*Henry Monnier, sa Vie, son Œuvre*, 1889), que cette ignorance vînt de l'élève ; la faute est due au temps où tout jeune homme était destiné, au sortir du collège, non à prendre des grades universitaires, mais à faire masse sur les champs de bataille. »

« J'avais seize ans, reprend Henry Monnier, quand je quittai mes classes (1) ; on me plaça dans une étude de notaire, où souvent, en l'absence du petit clerc, je partageais les courses et jamais les émoluements... Je sup-

(1) Cela donne 1821. « Il était en cinquième, dit encore Eugène de Mirecourt, quand arrive le désastre de 1814. Le jour où les Cosaques entrèrent dans Paris, notre lycéen, trouvant les portes de sa classe fermées, voulut regagner la maison paternelle ; mais il lui fut impossible au retour, de traverser le boulevard. Nos amis les ennemis étaient en train d'accomplir leur défilé pompeux. Ce spectacle est resté ineffaçable dans son souvenir, etc. » Mirecourt calcule d'après sa chronologie de 1802 : on n'est pas en cinquième à 9 ans.

pliai mon père, qui lui-même était de la partie, de me faire entrer dans l'administration. »

Ce fut en qualité de surnuméraire, au ministère de la Justice, division des affaires criminelles, où il apporta, avec une belle écriture, un esprit de satire et de mystification qu'il ne se fit aucun scrupule d'exercer. On retrouvera ses collègues et ses victimes dans les *Scènes de la Vie bureaucratique*, qu'il a pris la peine de faire précéder de *biographies*. Ce fut lui qui documenta Balzac pour son roman des *Employés*, où il figure lui-même sous le nom de *Bixiou*. L'auteur de la *Comédie Humaine* lui doit encore un épisode du *Médecin de campagne* : l'histoire de Napoléon racontée dans une grange par un vieux soldat. On peut après cela s'étonner avec Champfleury que le portrait de Bixiou ne soit pas très flatteur, et encore que Balzac ait choisi Monnier comme dessinateur pour l'édition définitive de son œuvre.

« Sans contredit, l'homme le plus spirituel de la division et du ministère, mais spirituel à la façon du singe, sans portée ni suite, Bixiou désirait la place de Godard ou de Du Bruel ; mais sa conduite nuisait à son avancement. Tantôt il se moquait des bureaux, et c'était quand il venait de faire une bonne affaire, comme la publication des portraits dans le procès Fualdès, pour lesquels il prit des figures de hasard, ou celle des débats du procès de Castaing ; tantôt saisi par une envie de parvenir, il s'appliquait au travail ; puis il le laissait pour un vaudeville qu'il ne finissait point.

« D'ailleurs, égoïste, avare et dépensier tout ensemble, c'est-à-dire ne dépensant son argent que pour lui ; cassant, agressif et indiscret, il faisait le mal pour le mal ; il attaquait surtout les faibles, ne respectait rien, ne croyant ni à la France, ni à Dieu, ni à l'art, ni aux Grecs, ni aux Turcs, ni au Champ-d'asile, ni à la monarchie,

insultant surtout ce qu'il ne comprenait pas. Ce fut lui qui, le premier, mit des calottes noires à la tête de Charles X sur les pièces de cent sous. Il contrefaisait le Docteur Gall à son cours, de manière à décravater de rire le diplomate le mieux boutonné.

« La plaisanterie principale de ce terrible inventeur de charges consistait à chauffer les poêles outre mesure, afin de procurer des rhumes à ceux qui sortaient imprudemment de son étude, et il avait de plus la satisfaction de consommer le bois du gouvernement.

« Remarquable dans ses mystifications, il les variait avec tant d'habileté qu'il y prenait toujours quelqu'un. Son grand secret en ce genre était de deviner les désirs de chacun ; il connaissait le chemin de tous les châteaux en Espagne, le rêve où l'homme est mystifiable parce qu'il cherche à s'attraper lui-même, et il vous faisait poser des heures entières. Ainsi, ce profond dessinateur, qui déployait un tact inouï pour une raillerie, ne savait plus user de sa puissance pour employer les hommes à sa fortune ou à son avancement.

« Se trouvant sans état au sortir du collège, il avait tenté la peinture, et, malgré l'amitié qui le liait à Joseph Bridau, son ami d'enfance, il y avait renoncé pour se livrer à la caricature, aux vignettes, aux dessins de livres connus, vingt ans plus tard, sous le nom d'illustrations.

« De petite taille, mais bien pris, une figure fine, remarquable par une vague ressemblance avec celle de Napoléon, lèvres minces, menton plat tombant droit, favoris châtains, vingt-sept ans, blond, voix mordante, regard étincelant, voilà Bixiou. Cet homme, tout sens et tout esprit, se perdait par une faveur pour les plaisirs de tout genre qui le jetaient dans une dissipation continuelle. Intrépide chasseur de grisettes, fumeur, amuseur de gens, dîneur et soupeur, se mettant partout au diapason, brillant

aussi bien dans les coulisses qu'au bal des grisettes dans l'allée des Veuves, il étonnait autant à table que dans une partie de plaisir ; en verve à minuit dans la rue, comme le matin si vous le preniez au saut du lit, mais sombre et triste avec lui-même comme la plupart des grands comiques.

« Lancé dans le monde des actrices et des acteurs, des écrivains, des artistes et de certaines femmes dont la fortune est aléatoire, il vivait bien, allait au spectacle sans payer, jouait à Frascati, gagnait souvent. Enfin un artiste, vraiment profond, mais par éclairs, se balançant dans la vie sur une escarpolette, sans s'inquiéter du moment où la corde casserait.

« Sa vivacité d'esprit, sa prodigalité d'idées le faisaient rechercher par tous les gens accoutumés aux rayonnements de l'intelligence, mais aucun de ses amis ne l'aimait. Incapable de retenir un bon mot, il immolait ses deux voisins de table avant la fin du premier service. Malgré sa gaieté d'épiderme, il perçait dans ses discours un secret mécontentement de sa position sociale ; il aspirait à quelque chose de mieux, et le fatal démon caché dans son esprit l'empêchait d'avoir le sérieux qui en impose tant aux sots.

« Il demeurait, rue de Ponthieu, à un second étage où il avait trois chambres livrées à tout le désordre d'un ménage de garçon, un vrai bivouac. Il parlait souvent de quitter la France et d'aller violer la fortune en Amérique. Aucune sorcière ne pouvait prévoir l'avenir d'un jeune homme chez qui tous les talents étaient incomplets, incapable d'assiduité, toujours ivre de plaisir, et croyant que le monde finissait le lendemain.

« Comme costume, il avait la prétention de n'être pas ridicule, et peut-être était-ce le seul de tout le ministère de qui la tenue ne fît pas dire : « Voilà un employé ! »

Bixiou portait des bottes élégantes, un pantalon noir à sous-pieds, un gilet de fantaisie et une jolie redingote bleue, un col, éternel présent de la grisette, un chapeau de Bandoni, des gants de chevreau couleur sombre. Sa démarche, cavalière et simple à la fois, ne manquait pas de grâce. »

Monnier vivait au ministère avec des commis bavards, potiniers, jaloux, tracassiers et paresseux, sur lesquels il est inutile de revenir après tous les portraits qu'en ont tracés les imitateurs du satirique, depuis Balzac jusqu'à Courteline et Georges Lecomte. Il les passa tous par la plume et le crayon, surtout un M. Petit, son chef de bureau, dont il est dit qu'il abrégea les jours. Ce M. Petit, a noté Champfleury, d'une tenue pleine de dignité, avait sans cesse à la bouche d'admirables formules administratives, pesait ses paroles et leur donnait tout leur poids. Ce fantoche solennel aurait contribué à l'engencement des principales lignes de *Monsieur Prudhomme.*

Le pauvre Monnier, victime des passe-droits, des faveurs, des injustices, et peut-être plus encore de ses sarcasmes, ne pouvait espérer aucun avancement. « Entré, dit-il, à une époque où toutes les issues étaient ouvertes, on tenait aux *belles mains ;* aussi ma belle main fut-elle la cause de mon admission et celle de ma sortie. Jamais on ne m'eût fait passer à un emploi supérieur, toujours pour cette même raison que les belles mains devenaient de plus en plus rares. Fatigué, après quelques années d'un emploi qui ne pouvait me mener à rien, de voir me passer tous les jours sur le corps les neveux, filleuls, cousins et petit-cousins de Son Excellence, du secrétaire général, des directeurs, chefs de bureaux, sous-chefs, etc. ; poussé à bout par les taquineries incessantes d'un commis principal sous les ordres immédiats duquel je servais, et qui, de sa vie, ne m'aurait pardonné de savoir le français, *observant*

toujours au lieu de *faire observer*, je cherchai les moyens de sortir de cette impasse en me dérobant aux petites persécutions de mon fâcheux tyran. »

Il pensa donc à quitter les bureaux, dont il devait être, en 1828, l'historiographe impitoyable avec un cahier d'images intitulé : *Mœurs administratives dessinées d'après nature par Henry Monnier, ex-employé au ministère de la Justice.*

Le métier des armes aurait bien tenté Monnier, mais l'Empereur venait de mourir à Sainte-Hélène et les temps épiques étaient clos. Il allait entrer dans une maison de roulage, quand il rencontra un condisciple du lycée Bonaparte qui se jeta dans ses bras.

« Es-tu peintre ?

— Je suis tout bonnement expéditionnaire... Et toi ?

— Peintre, cher ami !... Peintre, élève de Girodet.

— Et la vie ?

— Très joyeuse. J'ai des leçons, je fais des portraits qui ne me sont pas payés bien cher ; mais j'en fais beaucoup.

— Et tu te sauves sur la quantité ?

— Je gagne en suffisance pour payer mes frais d'atelier et ne pas mourir de faim. Bref, ce mois-ci j'aurai encaissé deux cents francs.

— Deux cents francs !... Mais ce sont les honoraires d'un commis d'ordre ! Et tu es libre ?

— Libre comme l'air.

— Et tu t'amuses ?

— Je ne fais que cela. Mais il faut piocher dur si l'on veut arriver.

— Diable ! c'est donc bien difficile, la peinture ?

— Eh ! mon bon, c'est comme dans tout, il faut avoir des dispositions. Mais j'y songe, tu en as de fameuses, toi ! Tu campais crânement les bonshommes au collège.

— Tu penses que je pourrais essayer ?

— Parbleu ! Je t'offre mes leçons, d'abord.

— Et je les accepte, mon ami. Vraiment, je crois qu'il me pousse enfin une vocation ! »

Un mois après, Henry Monnier envoyait sa démission et entrait comme élève à l'atelier de Girodet-Trioson, où il se montra surtout expert en farces, mystifications et caricatures. On en retrouve des traces dans les *Mémoires de Joseph Prudhomme*, lorsque celui-ci entre comme élève dans l'atelier de Girodet, précisément.

De l'atelier de Girodet, Monnier passa dans celui de Gros. « Il y travailla, dit Nestor Roqueplan (*Constitutionnel*, 3 août 1863), côte à côte avec M. Amédée Thayer, et s'y lia d'amitié avec mon frère Camille, avec Robert Fleury, Bonington, Charlet, Eugène Lami, etc. »

Il faut lui rendre cette justice : Henry Monnier faisait fort enrager son illustre maître. Toutes les combinaisons de mots les plus plaisantes étaient cherchées et employées par lui pour amener tant bien que mal, par les pieds ou par les cheveux, les mots *groseillier* et *groseille*. « Je voudrais bien, lui disait-il, que monsieur « *Gros eille* la bonté de regarder ma *figure*. » Une autre fois il s'écriait : « Ah ! monsieur *Gros ayez* la bonté de regarder ma *figure*. » Et l'horripilation du professeur était à son comble.

Il y avait chez Gros, un massier nommé Poisson, qui était en outre contrebasse à l'Opéra. Avec le chef de bureau Petit, Poisson a beaucoup contribué au style de *Joseph Prudhomme*. A la fête de ce massier, Monnier lui envoyait des fleurs et un compliment en vers :

Poisson, c'est aujourd'hui ta fête,
C'est aussi celle de nos cœurs.

Sa réputation de mystificateur et de comique s'étendit au loin, si bien que tous les viveurs de Paris recherchaient son commerce, comme Romieu, le futur préfet.

« Vois-tu, mon cher, lui dit Romieu, chaque homme, ici-bas, accomplit sa destinée. La nôtre consiste à fournir des documents à ceux qui rédigeront le martyrologe du bourgeois.

— Tu l'as dit, répondit Monnier. A propos, connais-tu notre voisin, le marchand d'ombrelles ?

— Un individu grêlé, qui a le nez de travers et qui louche des deux yeux ?

— Précisément.

— Après ?

— Tu vois, sur le devant de sa porte, quelque chose comme une cage.

— Oui, avec de petites bêtes qui grouillent dedans.

— Ce sont des furets, je te le dis en confidence ; mais n'en abuse pas et laisse-moi faire. »

Henry descend ses quatre étages.

Il s'arrête devant le seuil de la boutique, où le naïf marchands de riflards et d'ombrelles hume les miasmes du ruisseau.

« Bon Dieu ! s'écrie-t-il en regardant la cage avec toutes les marques de la surprise et de l'admiration, les jolis petits cochons d'Inde !

— Ah ! pardon, jeune homme, pardon, fit le marchand, ce sont des furets.

— Des furets ? Allons donc ! vous plaisantez ! Des furets... ça ?

— On me les a vendus pour des furets, je vous assure.

— Quelque ignorant stupide en fait d'histoire naturelle, soit. Du reste, on ne vous a pas volé, mon cher monsieur, car ces animaux-là sont d'une espèce très rare.

Ce sont des cochons d'Inde d'Océanie... Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! les jolis petits cochons !

— Vous croyez ?... Là, vraiment, votre parole... ce ne sont pas des furets ? dit le marchand de parapluies.

— Parbleu ! c'est mon affaire à moi de distinguer les cochons des furets. Je suis empailleur au Jardin des Plantes.

— Ah ! monsieur est empailleur... Diable ! c'est bien différent ! Recevez, je vous prie, toutes mes excuses... »

Le lendemain, il voit stationner devant la cage un autre jeune homme...

« Saperlotte ! les gentils furets !

— Vous vous trompez, dit majestueusement le fabricant d'ombrelles. Ce ne sont pas des furets, ce sont des cochons d'Inde d'Océanie.

— Bourgeois, répond Romieu d'un ton digne, pour qui me prenez-vous ? Je sais peut-être distinguer un furet d'un cochon.

— Ta ! ta ! j'étais comme vous. Un de mes amis empailleur au Jardin des Plantes, etc...

— Votre ami est un polisson, qui se raille de votre innocence.

— Permettez...

— Je ne permets rien, ce sont des furets.

Enfin, le marchand crut devoir se rendre aux excellentes raisons de Romieu.

— Ce farceur d'hier ! s'écria-t-il, je savais bien que je ne me trompais pas ! »

Monnier donne le mot à trois ateliers de rapins. Quinze jours durant, l'industriel voit s'arrêter à sa devanture des façons de savants anglais, italiens, allemands, espagnols, suédois ; des naturalistes amenés là, pour sa damnation, des quatre parties du monde.

Bref, las de voir sa vie troublée par une telle incerti-

tude, le fabricant de parapluies donne, un beau matin, dans la cage un coup de pied furieux et l'envoie rouler au milieu de la rue avec les bêtes qu'elle renferme.

Eugène de Mirecourt. à qui j'emprunte presque textuellement cette *scie* laborieuse et démodée, ajoute qu'il renonce à donner la millième partie de ces histoires burlesques, qui composeraient la matière de quinze tomes in-folio. La plus connue était celle des enseignes de tout un quartier, changées pendant la nuit. Le lendemain, le charcutier se trouvait être tailleur ; l'épicier vendait des bottes, et ainsi du reste.

Les journaux, pourtant, le jour de sa mort, étaient remplis de ses reparties et de ses mystifications. On se doit donc de payer un tribut à sa gloire parisienne déjà presque effacée en en contant quelques-unes. Comme l'a fait remarquer Champfleury, les canevas en sont assez minces. Du moins, est-ce sur le papier qu'elles deviennent innocentes. « Ce qu'il est difficile de rendre, c'est la métamorphose subite d'Henry Monnier quand il avait affaire à un diseur de riens ; il se faisait aussitôt son égal, abondait dans son sens, lui fournissait des répliques pour le plonger plus avant, et prenait un vif plaisir à monter et remonter l'horloge de la niaiserie bourgeoise. D'un interlocuteur de cette nature, Monnier créait alors un sujet à ses ordres ; il l'arrêtait dans la conversation ou la marche par un mot, par un geste qui étaient des mots et des gestes coulés dans le moule propre à la victime... Il se montrait aussi vrai que celui qu'il faisait poser devant lui ; mais ce sont de ces détails qui se rendent difficilement. » Faut-il ajouter que l'esprit consiste plutôt dans les façons, le ton, l'air de dire les choses que dans les termes qui les expriment ?

Ainsi, reprend Champfleury, il entrait avec une attitude sévère de magistrat, dans un de ces établisse-

ments que la pudeur déguise sous le titre de *water-closet.*

« Que tout le monde sorte ! s'écriait Monnier d'un ton autoritaire. Au nom de la loi, que tout le monde sorte ! »

Alors, des portes entre-bâillées passaient des têtes anxieuses d'hommes et de femmes. Tous protestaient d'une façon muette qu'il leur eût été impossible de commettre un crime dans leur situation. Après de longs regards investigateurs, le magistrat reprenait avec la même gravité :

— Maintenant, vous pouvez continuer. »

A la vérité, il s'essayait sur les gens par des variantes politiques, sociales, religieuses, critiques ou littéraires ; dit encore son ami, qu'il ne cessait d'ajouter au bagage de *Monsieur Prudhomme*, création géniale, qui fut aussi le fruit d'une longue patience. Champfleury encore, a noté l'imprévu des réflexions du professeur d'écriture, élève de Brard et Saint-Omer :

« Ce qui jette un certain froid sur mes opinions monarchistes, c'est la coupable condescendance qu'a mise Louis XVI à monter sur l'échafaud ; car, en en gravissant l'un des premiers les degrés, il a, pour ainsi dire, autorisé tous les excès de la Terreur. »

Cela était « débité gravement dans un milieu bourgeois, par l'homme qui avait étudié particulièrement les ressources si utiles de l'ironie flegmatique. »

Un autre jour, Monnier disait à Gavarni :

« Ah ! l'ambition, que de malheurs elle cause ! Elle a perdu Napoléon Ier, mon cher. S'il était resté lieutenant d'artillerie, il serait encore sur le trône. »

Il se servait de l'omnibus comme d'un champ fertile en observations, pour user du langage cher à Jospeh Prudhomme. Mais là, non plus, il ne pouvait résister au démon qui le possédait. C'était de faire passer la monnaie d'une pièce envoyée de l'extrémité de la voiture à un

voyageur. Il y ajoutait cinquante centimes. Le plus souvent, le voyageur ou la voyageuse gardait la pièce après avoir compté sa monnaie. Un délai suffisant, et il l'insérait dans son porte-monnaie ; d'autres fois, il faisait arrêter la voiture et s'esquivait avant le contrôle redouté, ayant ainsi fourni à peu de frais un modèle au peintre et au psychologue. Mais le plus répréhensible, n'était-ce pas le tentateur ? Il n'en avait cure, car il faisait aussi passer à quelque duègne hautaine un billet ainsi conçu :

« *Je vous aime.* »

LE CONDUCTEUR.

Et cela finissait souvent par un soufflet.

Un autre observatoire d'Henry Monnier était un café de jeunes auteurs dramatiques, aux abords du Théâtre-Français, rue Saint-Louis, depuis longtemps disparue avec la rue de Rohan et la rue de Chartres. Par antiphrase, ils avaient surnommé ce café le *Café des Cruches*, Parmi l'auditoire qui délaissait les dominos ou les échecs pour entendre Monnier, il y avait un vieux général, d'une roideur superbe, d'une conversation dogmatique et tranchante au possible, dit Eugène de Mirecourt. On l'appelait le général Beauvais. Il paraissait toujours en compagnie d'un ancien émigré, M. de Châteauneuf, également solennel. Un jour, Monnier entra au café avec un énorme jabot étalé sur un gilet de cachemire à ramages, le cou emprisonné dans un col de chemise gigantesque, « dont les bouts poignardaient les ailes de son chapeau et donnaient à sa face réjouie l'aspect d'un bouquet de fête enveloppé de papier blanc. » Monnier serra la main du militaire dont il avait parodié le costume, prit une voix de basse-taille, nettoya ses lunettes, secoua son jabot, cracha et fulmina contre les institutions, débita des lieux communs avec une emphase ridicule et se rassit au milieu de

l'hilarité générale. Le *Café des Cruches* avait reconnu le vieux militaire. Celui-ci riait plus fort que les autres, « sans se douter, ajoute Eugène de Mirecourt, que Prudhomme, l'immortel Prudhomme venait d'être créé de pied en cap, et qu'il lui avait servi de modèle. » On a vu que deux autres personnages y avaient aussi contribué. Mais ce dernier dut fixer le type par le physique et le costume. Après le général Beauvais, M. de Châteauneuf eut son tour : il parut dans la comédie de la *Famille improvisée.*

Cependant, Henry Monnier rencontrait parfois son maître. Un soir, raconte Champfleury, « se trouvant chez des parvenus qui avaient voulu que la fine fleur de Paris défilât dans leur salle à manger, le satirique, placé à la droite de la maîtresse de maison, lui dit d'un ton convaincu : « Est-ce que vous avez toujours le même boucher ? — Certainement, monsieur, c'est plutôt un ami qu'un fournisseur. » Monnier ne put se relever de ce coup pendant tout le dîner. Mais, ajoute l'auteur de *Chiencaillou* en citant Bret-Harte, le censeur américain : « Il n'y a que le véritable humoriste qui sache se passer de sympathies... »

Une autre fois, un Anglais l'accoste rue Vivienne.

— *Meuraïce hôtel, please ?* demande-t-il.

— Ah ! bon... Vous demandez l'hôtel Meurice ? Tout droit devant vous, Monsieur. Suivez cette rue jusqu'à la rue Neuve-des-Petits-Champs ; tournez ensuite à droite, puis à gauche ; puis une fois dans la rue Richelieu... Eh bien, mais, est-ce que vous ne comprenez pas ?... Allons, suivez-moi.

— Aô ! yes !

Et Monnier de lui montrer chemin faisant tous les monuments.

— *Aô ! yes ! Thank you !* répond toujours l'Anglais.

Devant l'hôtel Meurice, il salue son conducteur et le quitte sur la porte en proférant ces mots gouailleurs :

« *Merci, épicier !...* »

C'était, paraît-il, un comédien du Palais-Royal.

Enfin, l'on montrait, boulevard Bonne-Nouvelle, les Indiens Joways. L'exhibition terminée, Monnier s'approcha du grand chef, la *Pluie-Qui-Marche*, et essaya d'entrer avec lui en conversation par signes. L'Indien restait impassible. Mais, au bout de quelques instants : « Si c'est mon nom qu' tu veux savoir, ben, j' m'appelle Morel !... »

***

Il y avait cependant belle lurette qu'Henry Monnier avait quitté l'atelier de Gros, celui-ci fatigué de ses mauvaises plaisanteries et du trouble qu'il entretenait dans les séances de pose. L'élève s'en était vengé par des lettre sarcastiques, que n'osa publier Champfleury, son apologiste aveuglé par l'amitié. Dans une des dernières, encore pleine de récriminations, il écrivit à son maître : « A votre voix, tous les ateliers se ferment devant moi... »

C'est alors que Monnier dessina des albums de grisettes, lithographies coloriées d'un vif éclat, qui retracent la vie galante de celles que chantaient Désaugiers et Béranger sous la Restauration, et dont Paul de Kock racontait les parties de campagne à Barbizon, aux environs de Fontainebleau. A ce sujet, on a dit de Monnier qu'il avait été le Hogarth des Français. C'est beaucoup ! Mais on retrouve chez lui les couleurs aimables de Bonington, son ancien condisciple aux Beaux-Arts, et dans ces albums qui font suite à Debucourt, un dessin spirituel et facile, que ne rappellent pas les figures à la plume

de sa maturité, cherchées, raides, indigentes, faites de chic, quoi qu'on en dise ; et malgré l'inscription *d'après nature* qu'elles comportent souvent. Et quand l'ami Champfleury prétend que certains portraits eussent fait choisir l'artiste par Lavater pour « élucider le texte de sa *Physiognomonie* », c'est enlever à Daumier la place qui lui revient, à Célestin Nanteuil et à bien d'autres, auprès desquels Monnier n'est qu'un apprenti, pittoresque, il est vrai, mais cela ne suffit pas...

En quittant l'atelier de Gros, et non de Girodet, comme l'écrit Eugène de Mirecourt, Monnier partit pour l'Angleterre avec Eugène Lamy, que l'on a beaucoup trop oublié depuis le Soleil noir de la Débauche que fut Constantin Guys. Les deux artistes rapportèrent d'outre-Manche un album en collaboration intitulé : *Voyage en Angleterre*. Eugène Lamy s'était réservé les scènes aristocratiques, et Monnier, les scènes populaires ainsi que la rédaction de petites notices en regard de chaque planche. Il publia seul *Les Contrastes*, lithographiés par Feillet, avec titres anglais et français, et il dédia à son ami le dessinateur anglais Cruikshank un album de *Distractions*, pour lequel Balzac écrivit un article dans *La Caricature* du 31 mai 1832, sous la signature d'Alet de B... : « Si M. d'Argout entendait les arts, il ferait une pension à Monnier. »

Par la suite, Henry Monnier fit un voyage en Hollande, dont il publia les souvenirs, dédiés au docteur Morel, de Lyon, dans l'*Illustration* de janvier 1845. Dès lors, Monnier fait partie des dessinateurs à la mode. Il concourt à la décoration des livres de Stendhal, Eugène Sue, Alexandre Guiraud, Servan de Pugny, Béranger, etc. On lui confie encore les *Fables de La Fontaine*, et le *Roi des Puces* d'Hoffmann. « La vogue de ses caricatures, dit Eugène de Mirecourt, augmentait chaque jour ; il pouvait sans fatuité la croire durable. Il acheta donc, à quelques lieues de

Paris, une modeste maisonnette, espérant la payer tout à l'aise avec le produit de ses œuvres. Mais il avait compté sans la Révolution de Juillet. Les caricatures, considérées comme audacieuses sous la Restauration, semblèrent tièdes sous le nouveau régime... La témérité devait nécessairement tuer l'esprit. Monnier se déclara battu sur ce terrain et déposa le crayon, plutôt que de le tremper dans la boîte au gros sel, qui servait à épicer tout les ragoûts politiques du moment. Si les caricatures ne se vendaient plus, les maisons se payaient encore. Force lui fut d'avoir recours à de nouveaux moyens pour faire honneur à ses engagements. Beaucoup d'hommes de lettres, de Latouche, entre autres, à Alphonse Karr, lui dirent : « Mais pourquoi n'écrivez-vous pas ce que vous racontez si bien ? Jamais on n'a rien fait de semblable. Allons, du courage ! Nous vous aiderons. »

Ainsi virent le jour les *Scènes Populaires*, qui, selon l'heureuse expression de Champfleury, par leur forme dialoguée, formaient un trait d'union entre le livre et le théâtre. On peut dire que leurs dessins à la plume sont fort inférieurs au texte et que l'on n'y perd rien en les supprimant, comme Hetzel et Garnier en prirent le parti.

Cependant, Henry de Latouche, Emile de la Bédollière et Louis Desnoyers élaguèrent de son texte les longueurs, les hors-d'œuvre, les phrases parasites que Monnier ne savait sacrifier lui-même. On conviendra qu'il en reste encore beaucoup trop, mais les élaguer derechef serait enlever à l'auteur la majeure partie de sa personnalité : c'est le photographe, si l'on peut dire, de la conversation, le satirique de la bêtise et de la platitude. Comme l'a dit Corbière en un vers fameux :

L'Art ne me connaît pas, je ne connais pas l'Art.

Il s'y refuse, il met tout sur le même plan, il n'a pas d'effets. Dans certains recueils comme *Paris et la Province*, il exagéra encore sa méthode, dont il croyait sans doute avoir fait une conquête, une patiente et difficile conquête. Ainsi Théophile Gautier n'a pu s'empêcher d'écrire dans la préface de ce livre, : « La nature n'est pas le but de l'art, elle en est tout au plus le moyen. Le daguerréotype reproduit les objets sans leurs couleurs et le miroir les renverse... Il faut à toute chose exprimée une incidence de lumière, un sentiment, une touche qui trahisse l'âme de l'artiste. Henry Monnier ne choisit pas, n'atténue pas, n'exagère pas et ne fait aucun sacrifice ; il se gardera d'augmenter l'intensité des ombres pour faire valoir ses jours... Ce n'est plus de la comédie, c'est de la sténographie. »

Les critiques de Monnier prétendent, les uns qu'il a inventé le genre, les autres que ce genre découle des *Proverbes* de Théodore Leclerc, ou encore que des gens d'esprit comme Romieu, Cavé, Dittmer, Lœve-Weimars et Mérimée commettaient déjà de ces dialogues, à huis-clos afin de n'être pas gênés dans leur carrière administrative ou consulaire. La plupart étaient liés avec Monnier, qui illustra les quelques volumes qu'ils publièrent, soit les *Soirées de Neuilly*, par M. de Fougeray, pseudonyme collectif de Dittmer et Cavé, soit les *Scènes contemporaines laissées par feu madame la vicomtesse de Chamilly*, laquelle cache Lœwe-Weimars, Romieu et Vanderbuch.

« Mon cher ami, écrivait Mérimée à Monnier, notre ministre part ou va partir pour Tarbes. Il sera de retour, je pense, d'ici trois ou quatre jours. Je ne comprends pas trop quel est le *bénéfice* que vous me demandez. Si j'étais ministre des Cultes, je vous ferais abbé de Thélème, etc. »

Sans pousser trop loin l'investigation, on peut invoquer les petites scènes de Carmontelle, que Musset n'ignorait pas. Mais il est une source plus ancienne, à laquelle personne ne songe, et qui fut certainement connue de l'auteur des *Scènes Populaires*, car on y retrouve le même souci de la vérité la plus scrupuleuse dans le monde des diseurs de *riens*. Le titre, à lui seul, révèle la parenté la plus étroite : LE BOURGEOIS POLI, *où se voit l'abrégé de divers compliments selon les diverses qualités des personnes, œuvre très utile pour la conversation, Chartres*, 1621. Cet ouvrage, qui est une douce satire, a pour auteur François Pedoue, Chanoine de Chartres. Il se compose de neuf dialogues : *l'Armurier*, *le Laboureur*, *la Marchande de soye*, *la Drapière*, *l'Accouchée*, *le Boucher*, *la Bourgeoise*, *le Bourgeois qui traite ses amis*, *L'Amant Bourgeois et la Maîtresse Bourgeoise*. Réimprimé à 70 exemplaires, chez Garnier, à Chartres, en 1847, il le fut encore par la Bibliothèque Elzévirienne, t. IX, 1855, p. 145. La première édition des *Scènes Populaires* est, dira-t-on, de 1830 ; mais les romantiques n'étaient pas ignorants, surtout Mérimée, et il se peut fort bien que lui ou quelque autre ait fait lire à Monnier ce *Bourgeois Poli*, qui paraît être le prototype de son *Bourgeois*, de son épicier, ou de son concierge. Je n'ai pas la place d'en citer ici quelques passages, mais j'ose espérer que l'on me croira sur parole.

Il y a, d'ailleurs, d'autres exemples de cette littérature *parlée*, soit en prose, soit en vers, comme les *Caquets de l'Accouchée*, et deux ou trois satires des *Exercices de ce Temps* : le *Bal*, l'*Accouchée*, le *Mail*. Le Français moyen ne date pas du XIXe siècle !...

Quoiqu'il en soit, les *Scènes Populaires* sont les témoignages véridiques d'une époque que nous avons encore connue par nos grands-parents, mais que la génération

présente ignore tout à fait. Les uns y retrouveront ceux dont ils entendirent parler, les autres y découvriront des monstres préhistoriques, ne serait-ce que la diligence. Mais nous croyons peut-être la société plus perfectionnée qu'elle ne l'est... Donnerai-je en exemple ce dialogue authentique que j'ai recueilli ces jours-ci sur le carnet de notes même qui me servait à relever la biographie de Monnier à la Bibliothèque Nationale ?

— Votre fille va mieux, Madame ?

— Vous pourriez dire vot' demoiselle. Vous n'avez donc aucune éducation ?

— Si, Madame, mais je ne m'en sers pas...

— Dommage, Madame !... Enfin, notre demoiselle va mieux : nous avons fait venir de grands *patriciens*...

Certes, depuis Monnier, on a écrit des dialogues comiques, comme Eugène Chavette ou Jules Moineaux, mais ce qui donne de la *classe* à Monnier, ce qui l'introduit de plain-pied dans la littérature est son pessimisme empoisonné. Que dis-je ? Il le met au-dessus de Rétif de la Bretonne, j'entends celui des *Contemporaines du Commun*, au-dessus du comte de Caylus et de ses collaborateurs pour les *Etrennes de la Saint-Jean*, les *Ecosseuses*, les *Soirées du Bois de Boulogne*, les *Bals de Bois* et autres écrits avant-coureurs du Réalisme. Et Monnier marque une date avec Duranthy, Champfleury et Baudelaire. Je dis Baudelaire, non seulement parce qu'il introduisit le réalisme dans la poésie, non seulement parce qu'il est baigné de la mysanthropie qui en découle, mais encore parce que Baudelaire avait rêvé d'écrire sur des thèmes d'où Zola devait tirer *Nana* et l'*Assommoir*. Il connaissait Monnier, puisqu'il en parle à diverses reprises, et il avait dû faire ses amères délices de cette platitude satirisée, de cette bêtise à front de taureau qui l'horripilait dans la vie courante. Mais je ne ferai pas

l'injure aux Baudelairiens de demeurer plus longtemps sur ce sujet, sinon pour ajouter que les *Bas-Fonds de la Société* devaient lui plaire beaucoup plus encore que les *Scènes Populaires*, par leur aridité, leur désolation, et cet accent artiste, accent forcé, qui domine les personnages, malgré que Monnier en eût.

Puisqu'il est question de réalisme, il faut bien consulter Balzac, qui a donné au réalisme ses lettres de noblesse, si l'on peut accoupler ces termes. « La comédie de Monnier, disait-il, se glisse dans les petits recoins échappés à Molière et ramasse les miettes de ce grand festin comique. » Il a dit mieux, pourtant, lui qui comptait tirer parti de Monnier pour écrire avec sa collaboration un *Monsieur Prudhomme en bonne fortune*, pour lequel il avait jeté son dévolu sur le Gymnase :

« Henry Monnier s'adresse à tous les hommes assez forts et assez pénétrants pour voir plus loin que ne voient les autres, pour mépriser les autres, pour n'être jamais bourgeois, enfin à tous ceux qui trouvent en eux quelque chose après le désenchantement, car il désenchante. Or, ces hommes sont rares, et plus Monnier s'élève, moins il est populaire... Si Monnier n'atteint pas aujourd'hui au succès de vente de son vivant, un jour les gens d'esprit, et il y en a beaucoup en France, l'auront loué, apprécié, recommandé ; et il deviendra un préjugé comme beaucoup de gens dont on vante les œuvres sur parole. »

Les *Scènes Populaires*, premier livre de Monnier, n'eut d'abord qu'un médiocre succès, nous assure Eugène de Mirecourt. Il trouvait sans doute que ces scènes ne « démarraient » pas, et la conception de l'auteur lui échappait. Les journaux lui faisaient toujours un aussi froid accueil, même après ses succès en librairie et au théâtre, témoin l'anecdote du *Pays*, dont le rédacteur en chef, La Guérinière, opéra de si grands retranchements dans le

manuscrit des *Diseurs de riens*, qu'il préféra publier une *variété* quelconque à la place et crut avoir sauvé le *Pays*.

« Et voilà précisément ce qui en faisait le mérite ! s'écria Monnier. Si les *Diseurs de riens* avaient dit quelque chose d'intéressant, ils n'eussent point justifié leur titre. »

Quelqu'un (je m'inspire encore de son biographe) s'avisa de contester la vraisemblance des discours insipides de ces héros. Monnier se piqua au jeu, et, le lendemain, lui amena un de ses amis à dîner. C'était un gros homme à l'air important, qui commença l'entretien, le continua à table pendant deux heures sans s'arrêter, pour laisser échapper une avalanche de truismes, de lieux communs, de remarques niaises et prétentieuses. « Ah ! mon cher Monnier, dit l'hôte, vous avez gagné votre cause ! Ne ramenez votre avocat sous aucun prétexte ! »

Jules Janin, qui devait se brouiller avec Monnier (1) pour avoir dit dans les *Débats* qu'il avait un talent vulgaire et se complaisait à peindre des choses basses et ridicules, Jules Janin a laissé son impression de la première fois qu'il l'entendit, dans un atelier, et en compagnie de plusieurs camarades, improviser des scènes à n'en plus finir.

Il y avait là Chenavard, Champmartin, Achille Ricourt, Théodore Burette, Lœve-Weimars et Dévéria. toutes per-

(1) Ce malheureux Janin ! disait Monnier... Décidément, on affirme qu'il n'a plus longtemps à vivre. Il est menacé d'une maladie terrible. Ah ! je connais le docteur qui le soigne, vous pouvez me croire. Son Esculape m'a confié qu'il était perdu. La mort le frappera tout d'un coup... C'est bien dommage !... Pauvre gros homme !... N'allez pas lui répéter cela, au moins ! »

Janin cite quelques scènes que Monnier jouait en société privée, comme *La Grisette et l'Etudiant* et *Les deux G...* Ces sociétés n'étaient pas farouches !

sonnes d'esprit, qui lui conseillèrent de jouer devant le public et ce qu'il avait déjà publié, et ce qu'il inventait sur-le-champ.

« Il était assis sur une chaise. les bras croisés, la tête penchée, les yeux à demi-fermés. Son sang-froid était admirable ; il inventait des drames à n'en plus finir. Le drame se passait où il pouvait, en haut ou en bas, honnête ou non. Tout lui convenait, la rue et le carrefour, la boutique et le salon, le corps de garde et l'escalier, et, chemin faisant, il rencontrait tant de bonnes têtes risibles, tant de ridicules choisis, tant de mots exquis et d'un bon sel ; le plaisir était si grand et si complet à le suivre en ses réflexions plaisantes, et ce ton excellent, varié, naturel, grivois, ces croquis burlesques, ces cris passionnés, ces images désopilantes, ces émotions dans le cœur et dans la voix, ces ordures même, spirituellement gazées ou toutes crues... que nous passâmes tous... la plus délicieuse soirée dramatique qu'on puisse ouïr et voir. Henry Monnier, à lui seul, suffit à cette variété, à ces mœurs, à ces jargons. Il était plus de minuit quand la toile se baissa sur cette réunion en belle humeur, et je pensais à part moi, que c'était un grand dommage de voir tant de bon esprit et de vives saillies perdues dans une comédie de salon, etc... »

Henry Monnier écouta donc ces conseils et fut trouver Etienne Arago, directeur du Vaudeville. Il débuta le 5 juillet 1831, dit Alexandre Dumas dans ses *Mémoires*. Toutes les illustrations, littéraires et artistiques étaient là, parmi lesquelles Gérard, Horace Vernet, Delacroix, Boulanger, Pradier, les Isabey, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Mlles Mars, Leverd, Dorval, quantité de gens du monde et la presse tout entière.

« Je doute que jamais début ait produit une telle émotion littéraire. Henry Monnier avait alors vingt-six ou

vingt-huit ans... » A force d'être applaudi dans les salons, il avait eu l'idée de se hasarder dans les théâtres, et il s'était fait à lui-même et pour ses propres débuts, une pièce intitulée la *Famille improvisée*, qu'il avait tirée des *Scènes Populaires*.

« Deux types créés par Henry Monnier sont restés et resteront : c'est Joseph Prudhomme... et Coquerel, amant de la Duthé et de la Briand...

« Le succès fut immense. Henry Monnier reparut deux fois, d'abord comme acteur, ensuite comme auteur... A partir de ce jour, jusqu'à la fin de décembre, la pièce ne quitta point l'affiche. »

L'auteur-acteur remplissait dans la pièce quatre rôles à la fois : le chevalier Coquerel, Joseph Prudhomme, Jacques, le marchand de bœufs, et la veuve Pitou. Etienne Arago engagea Monnier sur l'heure en qualité de comédien. Il joua tour à tour le *Contrebandier*, *Joseph Truber* et le *Courrier de la Malle*. Mais presque tout le monde était d'accord qu'il se mettait au-dessous du médiocre dans les pièces des autres. Aussi eut-il l'intelligence de réduire son répertoire et d'aller jouer en province. Champfleury, lui, affirme que son art était trop distingué, « sobre d'effets et cherchant le détail dans le costume comme dans la physionomie ».

Monnier venait de prendre pour femme une comédienne, Caroline Lindel. Leur répertoire était peu nombreux : *Madame Gibou*, la *Famille improvisée* et le *Contrebandier* pour le mari, *Vert-Vert* et quelques pièces de Déjazet pour l'épouse. Ils jouèrent beaucoup dans l'Ouest, le Sud-Ouest, à Nantes, où lui fit quantité de portraits, et se livra plus que jamais à des mystifications envers les acteurs et les citadins. On l'a vu, elles n'étaient pas d'un goût parfait, et je n'allongerai pas ce petit essai en reproduisant celles qu'Eugène de Mirecourt a tirées de l'oubli ;

mais seulement un mot, lors de l'enterrement d'un de ses amis nommé Provenchères. Au médecin qui avait soigné le malheureux de la fluxion de poitrine à laquelle il venait de succomber :

« Eh bien, Docteur, est-ce qu'il n'y a plus d'espoir ? »

Voilà qui donne raison à Balzac quand il dépeint *Bixiou* !...

On trouvera dans les *Portraits et Souvenirs de jeunesse*, de Chamfleury, un passage amusant sur la troupe et l'orchestre de Monnier à Laon. Quelques tournées infructueuses en Belgique et en Hollande, et l'artiste découragé alla se réfugier à Parnes, chez son père. Le comédien Perlet et Léon Gozlan lui conseillèrent d'aller jouer en Russie.

A son retour, Monnier reparut au Vaudeville. Puis il fut engagé aux Variétés, où il joua, en août 1853, sa comédie-vaudeville des *Compatriotes*, tirée des *Scènes Populaires*. Mais son plus grand succès fut *Grandeur et Décadence de M. Joseph Prudhomme*, en collaboration avec Gustave Vaez, et représentée à l'Odéon, le 23 novembre 1853. Déjà, dans *La famille Improvisée*, en collaboration avec Dupenty, Duvert et Brazier, et représentée au Vaudeville en juillet 1831, le public de la scène avait fait connaissance avec le type obsédant de l'artiste, ce « professeur d'écriture », dit Champfleury, qui, depuis son entrée dans la vie jusqu'à l'apothéose de sa carrière comique, resta son personnage favori, son sosie, son second lui-même. On voyait donc, dans la pièce de 1831, M. Prudhomme pincer la taille de la servante qui lui ouvrait la porte. Un soufflet répondait à « cette prévenance ». Le propriétaire accourait au bruit et Joseph Prudhomme lui déclinait ses titres: « Monsieur, je vous présente mes civilités : Joseph Prudhomme, professeur d'écriture, élève de Brard et Saint-Omer, expert assermenté près les cours et tribunaux, et qui, pour le moment, plaisantait avec la bonne. » Ce fut

la seule fois où Monnier se permit de montrer son héros sous la figure d'un séducteur. « Peut-être, dit Champfleury, craignait-il de marcher sur les brisées de Traviès, et de paraître lui emprunter les polissonneries excessives de Mayeux et ses scélératesses à l'endroit du beau sexe. »

Dans *Grandeur et Décadence*, le même critique veut voir au lendemain du Coup d'État impérial, l'avènement de la classe bourgeoise au pouvoir et l'anticipation de sa chute. Mais la guerre de 1870 ne marqua pas la décadence de la bourgeoisie, qui ne s'était pas du tout effacée en 1852, et c'est vouloir grandir démesurément son auteur que de lui prêter des oracles. C'est assez de dire que le personnage de Monnier résume un siècle, et que certains de ses traits saillants seront relevés par les historiens.

« Quoi qu'il en soit, reprend Champfleury, le type de Prudhomme est resté à côté de celui de Robert Macaire, le dépassant toutefois, malgré la puissance vengeresse du crayon de Daumier. Mais Prudhomme est plus complet, plus général..., et Henry Monnier, grâce à cet instinct satirique qui va plus loin parfois que le regard des penseurs, trouva une de ces créations que cherchent en vain les maîtres. »

Là-dessus renchérit Théophile Gautier dans la *Presse* de 1855 : « De toutes ces silhouettes découpées sur le vif, se détache majestueusement la figure monumentale de Joseph Prudhomme... la synthèse de la bêtise bourgeoise. Il semble qu'on l'ait connu et qu'il vient de vous quitter en vous serrant la main et riant de son gros rire satisfait. Quel magnifique imbécile !... Jamais la fleur de la bêtise humaine ne s'est plus cordialement épanouie. Est-il heureux ! est-il rayonnant ! Comme il laisse tomber de sa lèvre épaisse ces aphorismes de plomb qui feraient prendre le sens commun en horreur ! Joseph Prudhomme, c'est la vengeance d'Henry Monnier ; il s'est dédommagé

sur lui des ennuis, des contrariétés, des humiliations et de toutes ces petites souffrances que les bourgeois causent aux artistes, souvent sans le vouloir... (1) Cette fois seulement, il est sorti de son impassibilité glaciale, il s'est échauffé, il s'est animé, il a chargé le trait, il a outré l'effet, il a composé enfin... Prudhomme, malgré son extrême variété, n'est plus un calque, c'est une création. »

On n'analysera pas cette pièce, parce que, comme la majeure partie des pièces de Monnier, elle est écrite en collaboration, que la partie théâtrale appartient à Vaez, et que l'on n'a voulu parler ici que de l'œuvre de Monnier qui tient le milieu, on l'a déjà dit, entre le livre et la scène. Mais on s'arrêtera encore à Joseph Prudhomme dont les *Mémoires* furent publiés en 1857. Taxile Delort, Arnould Frémy, Edmond Texier et Louis Ulbach n'auraient pas été étrangers, répète Champfleury, à la rédaction de ces *Mémoires*. En tous cas, la volonté évidente de Monnier fut moins de caractériser le *Bourgeois* en place, en situation, que de peindre l'*imbécile* dans les milieux les plus divers, sur les plans les plus opposés ; ce qui est *bourgeois*, enfin, jusque chez les artistes, puisque Prudhomme fut calligraphe, peintre, chansonnier, dramaturge, directeur de théâtre, et même de journal, s'il fut bonnetier, agent de change, etc., pour sombrer dans la ruine de la jobardise et de la mauvaise administration. Ainsi peut-on dire, avec Monnier lui-même, que c'est là l'histoire d'un siècle. Et cette histoire dure encore... Monnier eut beau se dire républicain, opposer l'Empire et la République à l'ancien régime et la Restauration, c'est une République furieu-

(1) Il est bon de jeter dans la balance un contrepoids... fourni par Champfleury lui-même ! « Monnier était resté « artiste » dans le sens vulgaire du mot... ; il s'imaginait que le « peintre » joue un rôle particulier, dans l'humanité... Henry Monnier se montra, en cette circonstance, romantique de 1830, etc... ».

sement bourgeoise qu'il a satirisée sans le vouloir, et c'est encore le procès le plus comique qu'on en ait fait avant *Ubu-Roi*.

Malgré tout son génie d'observation, Monnier ne possédait peut-être pas le bon sens qu'il raille chez Joseph Prudhomme. Il ne faut pas lui en demander trop : n'a-t-il pas offert sa collaboration à Octave Feuillet pour une pièce à l'Odéon ? Celui-ci la refusa de Valognes, avec beaucoup de politesse. C'est qu'il voulait, explique son critique, « faire un pas en avant, se rattacher à quelque œuvre distinguée, trouver dans l'interprétation des maîtres classiques (?) un aliment à sa faim dramatique. »

C'est aussi pourquoi il tira d'une scène en prose, *Peintres et Bourgeois*, une comédie en vers qui tomba à l'Odéon le 29 décembre 1855. Par sa froideur, sa prosodie mécanique, elle semblait quémander une place à l'Académie pour son auteur, ce qui ne veut pas dire son poète.

***

Trois enfants étaient nés de l'union d'Henry Monnier et de Caroline Lindel, née Péguchet.

« Aussitôt arrivés à Paris, écrivit-elle au biographe, notre vie ne fut qu'une lutte de tous les jours avec les besoins de l'existence. Mon pauvre Henry passait une partie de ses nuits à écrire, moi lui préparant les plumes pour ne pas perdre de temps afin d'envoyer de la copie à Dumont » (1). Et encore : « Henry était un de ces esprits que la gêne démoralise ; je l'avais si bien compris qu'afin de lui laisser cette liberté d'esprit qui lui était nécessaire, je m'étais volontairement éloignée de lui pour

(1) Un de ses premiers éditeurs

aider aux besoins de la maison et le soulager de cette inquiétude abrutissante des besoins du ménage. »

« C'est la loi du divorce mise en pratique, dit Champfleury, dans le monde des coulisses. » Sa femme alla se fixer au théâtre des Arts, à Rouen, puis l'accompagna en tournées, et joua sans lui en diverses villes. Il l'appelait *Mademoiselle Péguchet*, à quoi elle répondait en l'appalant d'un de ses prénoms : *Monsieur Bonaventure.*

« Quelques jours avant notre mariage, irritée contre cet esprit moqueur qui ne lui faisait épargner personne (il se modifia beaucoup sur le tard), nous eûmes une brouille assez sérieuse, puisque nous en étions arrivés à nous rendre notre liberté. Je passai une affreuse nuit ! Lui se trouvait à une soirée chez des amis. Jamais il ne fut plus charmant, plus aimable, plus gai. Plus tard, lorsque je lui en fis le reproche : « J'ai voulu, dit-il, vous oublier ce soir-là, et j'y étais complètement parvenu. »

Monnier demeurait rue Vantadour, une rue tranquille depuis longtemps détruite, au temps de la percée de la butte des Moulins. Il y logea pendant vingt-cinq ans. Au rez-de-chaussée, on lisait sur une plaque de cuivre : L'ÉTUDE DE L'AVOUÉ D'APPEL EST AU PREMIER. Le confort s'arrêtait à ce palier. Au-dessus. se lisait une troisième plaque : COLIN AINÉ, FABRICANT DE FLEURS FINES. *Tournez le bouton, s. v. p.* Enfin, d'autres plaques révélaient divers commerces. Monnier, pour se distinguer, lui aussi, s'était fait graver une plaque de cuivre à solennelles majuscules, ce qui donnait à sa porte, dit Chamfleury, un aspect de cabinet de consultations. « Poussé par le démon de la mystification, peut-être l'artiste avait-il pensé que des clients de l'étude de l'avoué s'égareraient dans l'escalier, et qu'il aurait le plaisir d'assister à quelque piquante scène en séparation de corps. »

D'anciens amis le venaient voir au milieu de vieux portraits qui garnissaient ses murs, et de photographies qu'il avait fait prendre de lui-même pour mieux étudier ses rôles. La plupart de ses collaborateurs étaient morts. On ne connaissait plus de lui que sa création de Joseph Prudhomme. Il sentait qu'il n'appartenait plus au siècle et il se rattachait à Champfleury « comme un noyé à un fétu de paille ». Ainsi l'ont vu Philippe Burty et Albert Delasalle. Celui-ci écrivit dans les *Nouvelles de Paris* du 11 janvier 1876 :

« Monnier me parla de tous les amis qu'il avait perdus, de Paul de Kock, de Gavarni, d'Alexandre Dumas, d'Eugène Sue, de Balzac, de Méry, de Rossini, d'Adolphe Adam, de Roqueplan, du docteur Cabarus... [Il] eut encore quelques mots de tristesse sur son quartier de la butte des Moulins que l'on démolissait... Puis, revenant à des idées plus gaies, il me promit, pour un soir prochain, la lecture d'une pièce destinée au Palais-Royal, et qui était presque achevée. Avant de quitter notre ami, je refis connaissance avec les bibelots qui couvraient les murs. Je retrouvai à la même place le portrait de son père peint par lui à l'aquarelle ; son portrait de Gavarni ; son buste en bronze par Moulin ; une étude de cheval par Géricault ; une page autographe signée Rossini, etc...

« Enfin je partis vers onze heures.

« C'était le samedi 30 décembre (1876) que je faisais à Henry Monnier ma dernière visite. Le lendemain dimanche, il a été pris d'étouffement et a perdu connaissance. Il n'est mort que quarante-huit heures après. »

Henry Monnier qui, par son œuvre écrite, put passer pour un esprit méchant et desséché, fit pourtant des démarches au ministère de la Justice pour sauver du bagne de Brest deux jeunes forçats arabes qu'il avait visités et dessinés à Toulon. Ces innocents s'appelaient

Aly et Suleimann (1). Ce dernier apprit à écrire pour le remercier, et entra dans l'administration du chemin de fer de Lyon. « *Monsieur et père* », écrivit-il à Monnier avant de lui présenter sa femme et ses enfants.

« Ni prêtre, ni magistrat, ni sœur de charité, Henry Monnier eut fortement étonné les membres de l'Académie en présentant une demande pour obtenir le prix Monthyon, écrit le bon Champfleury. N'y avait-il pas droit, le jour où son cœur s'ouvrit tout grand à l'infortune ? Dans un forçat, le comédien avait deviné un frère... »

Sa veuve, qui aurait eu tant de reproches à lui faire, écrivit pourtant au biographe ces lignes touchantes :

« S'il a eu quelques vrais amis qui l'aimaient, combien de gens qui ne le connaissent pas le jugeaient sévèrement ! Il ne fallait pas lui demander compte de ses actions ; elles n'étaient jamais réfléchies. Il suivait l'impulsion qui lui semblait la plus agréable, sans se rendre compte de ce qu'il y avait peut-être à y redire. Il sortait sans se demander ce qu'il allait faire en rentrant, sans se demander ce qu'il avait fait... Ce pauvre Henry était le plus grand optimiste de la terre. Il voyait tout en beau ; il suffisait qu'on lui ouvrît une idée sur une chose à faire pour qu'il la regardât comme faite et le sortant tout à fait de peine. Ainsi est-il resté jusqu'au dernier jour... Je crois et *j'espère* qu'Henry n'a jamais été bien malheureux. »

Pour finir, je dirai encore avec Champfleury, qu'on ne saurait trop citer à son sujet, mais que cette fois je cite de mémoire, qu'il convient de ne prendre d'Henry Monnier qu'une petite dose à la fois et de ne le rouvrir que le lendemain...

(1) Cf. Méry, Les Forçats, *Revue de Paris*, 1835, XIII et XVI ; vignettes d'Henry Monnier.

STENDHAL, RACINE ET SHAKESPEARE

En 1925, dans les deux premiers volumes des *Œuvres complètes de Stendhal*, M. Pierre Martino avait déjà publié le texte original de *Racine et Skahespeare*, soit les brochures de 1823 et 1825. Il les offre derechef à un public plus étendu, telles que les contemporains de Stendhal les ont pu lire, c'est-à-dire dépouillées d'un appareil critique trop abondant.

A la fin de juillet 1822, une troupe anglaise vint à Paris donner des représentations. Entreprise hardie, mais qui ne semblait pas périlleuse, car, pendant l'Émigration, nombre de Français avaient appris l'anglais, et la curiosité pour les littératures étrangères commençait à se développer, conséquence naturelle de l'exil et des guerres de l'Empire. Cependant, depuis la mort de Napoléon, la haine des libéraux pour l'Angleterre s'était accrue : Shakespeare rejoignait Hudson Lowe. On vit de même, pendant la dernière guerre, M. Camille Mauclair se demander toutes les semaines, dans un journal niçois, s'il devait ou non reconnaître du génie à Wagner. Il conclut finalement que ce n'était qu'un faquin. Celui qui a choisi le pseudonyme de *mauvais clerc* (à vous, Julien Benda !) a passé par des affres morales au regard desquelles celles des marins de l'Yser et des soldats de Verdun n'étaient que littérature. Pour le moment, il va mieux

Wagner a du génie, Gœthe n'est plus un niais, Nietzsche un polisson. Pourvu que ça dure !...

Les comédiens anglais, pendant deux représentations, reçurent d'une foule de clercs irrités l'injonction de parler français. Comme ils n'obtempéraient point, ils la reçurent encore par le truchement des pommes cuites. Peine perdue : ces entêtés, grâce à des subventions défaitistes, ouvrirent une petite salle rue Chantereine. Pendant deux mois, la troupe Penley joua devant des désœuvrés qui savaient assez d'anglais pour s'intéresser à la scène, mais n'avaient pas assez d'argent pour passer l'été ailleurs. Les journalistes à court de copie trouvèrent là une bonne occasion de remplir leurs colonnes en s'injuriant réciproquement.

Stendhal, qui s'était abonné à l'*Edinburgh Review* et collaborait à diverses revues britanniques, se mit de la partie. Il lisait, dans les feuilles anglaises d'un cabinet de lecture, des articles de clercs d'outre-Manche, et ces mauclercs prétendaient que notre théâtre classique ne valait rien : que Shakespeare éclipsait Racine, que Molière cédait le pas à Sheridan. Nos trois unités étaient absurdes, nos conventions tyranniques, notre prosodie sans cadence. Surtout, *il s'agissait*, dit M. Martino, *d'effacer les derniers vestiges de l'ancienne hégémonie intellectuelle française.* En échange de la littérature classique, les mauclercs anglais offraient leur romantisme, le théâtre de Shakespeare, la poésie de Byron et le Waverley de Sir Walter Scott.

De son côté, le demi-solde Stendhal n'était pas fâché de croire à la décadence de sa patrie : il espérait que le triomphe des œuvres étrangères finirait par donner aux Français la force de se débarrasser des Bourbons ! La comédie ne devait plus être moliéresque et bourgeoise, mais aristophanesque, c'est-à-dire propre à railler la politique des gouvernements. La tragédie, modelée sur celle

de Shakespeare, devait servir à ranimer le patriotisme libéral en évoquant nos gloires de tapisseries, nos gloires historiques. Cette idée n'est pas personnelle à Stendhal, elle date même plus loin que Marie-Joseph Chénier avec son *Charles IX*, son *Henri VIII* et son *Calas* ; il y eut avant lui Belloy et son *Siège de Calais*.

Donc, au lendemain du scandale de la Porte-Saint-Martin, Stendhal écrivit un article en français dans la *Paris Monthly Review of British Literature*. Il y disait préférer les *errements* de Shakespeare à ceux de Racine. L'année suivante, il y expliqua pourquoi Molière ne le faisait plus rire « *et quelles étaient les vraies conditions du comique en* 1823 ». Ces articles, augmentés de quelques pages sur le romantisme, parurent en brochure l'année même, sous le titre de *Racine et Shakespeare*. « On applaudit du bout des doigts, écrit M. Martino. Puis un grand silence descendit ; et, quelques mois après, tout se passait dans le monde comme si jamais M. Stendhal n'avait parlé de Racine ni de Shakespeare ».

Au bout de quelques temps, la *Muse française* révéla que le romantisme cachait un principe révolutionnaire. Alors, on vit l'Église, l'Université et l'Académie s'unir contre la doctrine nouvelle. A l'anniversaire de la rentrée des Princes, les Quarante sous le harnois, l'épée à la main et la perruque en tête, condamnèrent le romantisme. Le jour de cette séance mémorable, l'une des plus grandes drôleries de l'Histoire, Stendhal décida d'écrire le *Racine et Shakespeare n*° II. Pendant les dix mois qu'il lui consacra, il s'appliqua à lui donner l'aigreur jacobine des pamphlets de Courier, qui en rend le comique, un peu fatigant. Ce *Racine et Shakespeare n*° II, ou *Réponse au Manifeste contre le Romantisme prononcé par M. Auger*, parut au commencement de mars 1825. Le libelliste avait imaginé une relation épistolaire entre un classique et un

romantique. Les romantiques du *Globe* considérèrent le défenseur de la tragédie historique en prose et sans unités comme une sorte de chef. « *Cette tragédie* dit encore M. Martino, *était tout ce qu'on osait espérer de neuf au théâtre.* » Deux ans plus tard, Stendhal vit sa colère récompensée : on accueillit les comédiens anglais sans dégarnir les fruitiers, et la Comédie Française accepta de mettre à l'étude l'*Othello* de Shakespeare adapté par Vigny.

Le succès d'*Hernani* fit vendre bon nombre d'exemplaires des deux *Racine et Shakespeare* et contribua à leur épuisement. Pourtant, et fort heureusement, ce n'était pas le drame romantique *en prose* rêvé par Stendhal ! Michel Lévy, après la mort de l'auteur, publia en 1854, un *Racine et Shakespeare* qui forme le 9e volume des *Œuvres Complètes*. Mais, comme l'on jugeait trop minces les brochures de 1823 et 1825, on les compléta par des essais inédits ayant trait au romantisme en France et à l'étranger, plus quelques pages sur Molière, où Stendhal avait précisé sa pensée. Enfin, on y joignit des remarques sur le style, qui dataient de 1812 ! On réimprima le tout jusqu'à 1905. Même en 1907, des étudiants en firent paraître une édition partielle. Il fallut attendre jusqu'en 1925 la collection Champion pour obtenir un style plus pur.

On se méprendrait si l'on considérait Stendhal comme un contempteur des Classiques, lui qui écrivait de Racine *qu'il sera toujours l'un des plus grands génies qui aient été livrés à l'étonnement et à l'admiration des hommes*. Mais il condamnait la plate imitation qu'en ont faite ses successeurs, et dans une forme qui ne correspondait plus à leur temps. Ces derniers étaient pour lui les véritables classiques, ceux qu'il criblait de ses sarcasmes. Sous l'apparence du paradoxe, il écrivait avec raison ! « *Molière était romantique en* 1670, *car la cour était peuplée d'Orontes et les châteaux de provinces d'Alcestes fort mécontents. A le*

bien prendre, tous les écrivains ont été romantiques de leur temps. Il ajoutait : « *N'est-il pas ridicule que, pour me faire rire, on n'ait pas d'autre farce que* POURCEAUGNAC, *composé il y a cent cinquante ans* ? »

Qu'est-ce que cent cinquante ans ? dirait M. Émile Godefroy, qui, très « philosophiquement » s'écriait déjà, dans le *Sublime Comique* (Larose, 1909), au sujet des *Nuées* : « *Qu'est-ce que vingt-cinq siècles* ?

J'ai cité M. Émile Godefroy pour en finir avec *Racine et Shakespeare.* Dans un vieux numéro de la *Petite Gazette Aptésienne* du 28 janvier 1911, cet assayiste profond à refait d'une plume légère le parallèle de Stendhal. Mais, s'il y a souvent du vrai dans Stendhal, ou plutôt une vérité temporaire, il y a, dans l'article de M. Godefroy, *les Deux Chênes*, une vérité éternelle. Et M. Godefroy aime Shakespeare autant et mieux que Stendhal. Il en a traduit le poème de *Vénus et Adonis.*

« Figurez-vous deux chênes forts et beaux ; le premier qui frappe votre vue est étrangement puissant, il est vaste, élevé ; mais, en l'examinant davantage, vous sentez que c'est ce qu'il a de sauvage, de tourmenté, de difforme qui vous a donné de l'étonnement. L'autre paraît d'abord moins extraordinaire et moins puissant ; en y regardant mieux, vous vous rendez compte qu'il n'est pas inférieur au premier dans ses proportions, mais qu'elles sont plus heureuses. Telle est l'image du génie sauvage et du génie parfait. Le second de ces génies est le plus bel ouvrage de la nature, et le seul, en définitive, qui soit digne d'arrêter, de retenir votre esprit. »

DES LIVRES DE CUISINE

La première des cuisines qui ait quelque rapport avec la nôtre est celle de l'Asie Mineure. Ce sont, en effet, les Eoliens, les Doriens et les insulaires de la mer Egée qui ont transmis cet art aux populations de l'Attique, après avoir subi eux-mêmes l'influence des Mèdes et des Perses. Au temps d'Aristophane, au début du v[e] siècle, la cuisine grecque était arrivée à un perfectionnement considérable. Au lieu des viandes bouillies ou rôties, des herbes, des figues sèches et du fromage, de l'espèce de polente que l'on nommait la *maza*, parurent les poules au pot, les ragoûts, les croquettes frites, les gâteaux et les galettes, les gélinottes et les grives. Les symposiastes prenaient d'abord un bain parfumé et se couronnaient de fleurs, de lierre et de myrte. Déjà, au début du siècle précédent, lorsque mourut Lycurgue, les puritains du Taygète s'étaient laissés corrompre ; la sobriété n'était plus que le partage des philosophes, et la ville d'Athènes se moquait de leurs protestations. Les cuisiniers, que Platon chassait avec les poètes de la République, devinrent des personnages importants dont s'emparèrent les comédies ; car ils prétendaient rivaliser avec les Sept Sages, égaler dans leur art jusqu'aux grands militaires et parvenir aux honneurs que d'appréciables prérogatives les mettaient sur la voie d'ambitionner.

Une trentaine d'écrivains culinaires, dont il n'est resté

que des fragments épars dans *le Banquet* d'Athénée, ont laissé quelques recettes et vanté Agis de Rhodes, qui savait si bien rôtir le poisson ; Néreus de Chio, qui cuisait le congre au court-bouillon ; Chariadès d'Athènes, qui faisait une sorte de pudding nommé *thrion* ; Lamprias, qui confectionnait des ragoûts noirs ; Aphtonios, génial inventeur du boudin, et Euthymos, expert dans la préparation des lentilles !

D'autre part, les médecins grecs, Galien, Hippocrate, Alexandre de Tralles, Aétios et Xénocrates, qui écrivit sur les poissons, nous ont légué un certain nombre de secrets culinaires ; mais il n'en est guère qu'une quinzaine qui soient détaillés au point d'être utilisables.

La cuisine des Romains n'était pas moins frugale, à l'origine, que celle des Grecs primitifs. Les consuls et les généraux, après avoir conduit la charrue, préparaient eux-mêmes la bouillie de froment ou d'épeautre, le seul mets, ou à peu près, qui fût en grand honneur. Puis, quand les temps devinrent plus favorables, les légumes verts, la viande de boucherie et le poisson ; l'art culinaire, enfin, reprit des droits encore discrets. Mais, quand Rome eut étendu ses conquêtes en Afrique, en Sicile et en Grèce, qu'au début du IIe siècle elle eut combattu contre Antiochus, le luxe, le raffinement de la table s'installa définitivement dans la cité de Romulus. Lucullus, de son expédition chez les Parthes, revint avec le cerisier, tandis que l'Arménie fournit l'abricot, la Perse la pêche, Carthage la grenade, la Crète le coing, la Grèce et la Sicile les vins délicats. On fit venir encore les pintades et les truffes d'Afrique, les faisans des bords de la mer Noire, les lapins d'Espagne et les paons d'Asie-Mineure.

Finalement, la cuisine fut l'un des arts que la Grèce captive enseigna à Rome, selon le mot d'Horace, et le luxe de la table atteignit bientôt un point que la Grèce

elle-même n'avait pas connu. On construisit des viviers et des volières ; on éleva le gibier dans des parcs. Des lois somptuaires durent alors refréner les dépenses, le nombre et la nature des mets d'une aristocratie devenue gourmande et prodigue...

Les latins du Ier et du IIe siècle ne nous ont pas laissé de livres de cuisine à proprement parler. C'est dans les agronomes, Caton, Varron et Columelle, dans certains médecins comme Celse, qui vivait sous Auguste, que nous trouvons quelques renseignements sur les conserves de légumes et de fruits. Caton nous a même donné des recettes de gâteaux infiniment moins savoureuses que celles des Grecs. Varron, Pline et Columelle nous renseignent d'autre part sur la préparation des vins d'aromates, des vins poisseux et des vins liquoreux, tous très chargés d'alcool, ce qui obligeait le buveur à les additionner d'eau. Peut-être aussi avaient-ils une âpreté qui forçait à ce mélange.

C. Mattius, grand agriculteur et ami d'Auguste, qui avait amendé une espèce de pomme appelée de son nom *Mattianes*, écrivit un traité de cuisine en trois livres. Mais ce premier ouvrage de littérature culinaire romaine est perdu. Il nous est heureusement parvenu sous le nom d'Apicius, le fameux gourmet qui vivait sous Tibère, un traité en dix livres, dont Bertrand Guégan nous a donné la première traduction française, précédée d'une savante préface.

Marcus Gavius Apicius naquit l'an 25 avant notre ère. Il professait que l'on ne peut rien concevoir d'agréable en dehors des plaisirs de la table. Gourmet raffiné et magnifique, il améliorait le foie des truies en les nourrissant de figues sèches et en les abreuvant de vin miellé. Les rougets, il les étouffait vivants dans la saumure, appelée *garum des alliés*, et il avait fondé un prix pour celui qui

inventerait une saumure confectionnée avec le foie de ce poisson. Comme les Perses faisaient rôtir des chameaux pour la naissance de leurs enfants et leurs propres anniversaires, il voulut, lui aussi, tâter du chameau ; mais il n'en mangeait que le talon, réputé plus délicat que toute autre partie. Il s'embarqua de Minturnes pour les côtes de Lybie, où l'on mangeait des squilles plus monstrueuses qu'en sa province de Campagnie. Mais il retourna à Minturnes sans atterrir, quand il vit que les squilles tant renommées ne surpassaient pas les siennes en grosseur. Sénèque nous dit que non seulement il se glorifiait de ses festins, mais encore qu'il faisait parade de ses désordres, que toute la ville avait les yeux fixés sur ses débauches, et qu'il infectait le siècle de ses doctrines. Ses dépenses de « gueule » s'élevaient à 27 millions de francs-or. Comme il ne lui restait que 2.700.000 francs, il préféra s'empoisonner. Sans doute donna-t-il un goût délicieux à son dernier breuvage ; mais Sénèque ne nous le dit pas, dans sa *Consolatio ad Helviam.* Plus de cinquante ans après sa mort, Juvénal et Martial employaient son nom en synonyme de goinfre et de débauché. Héliogabale se proposait Apicius pour modèle. Mais Odon de Cluny, ce moine du xe siècle qui comparait une belle femme à un sac d'excréments, s'attendrit sur les apprêts d'un repas et décerne au cuisinier le nom d'Apicius.

En somme, sauf pour les légumes, que les Hellènes accommodaient très simplement, Apicius, presque uniquement carnivore, comme la plupart des Latins, nous montre l'identité plus ou moins absolue de la cuisine grecque et de la cuisine romaine. A vrai dire, cette dernière confectionnait presque tous nos mets caractéristiques, mais sous une forme évidemment plus primitive : l'omelette, le navarin, les pâtés en croûte, le coq en pâte, la bouillabaisse, le canard aux navets, les crèmes renversées, la sole au gratin,

la potée, le boudin, l'andouille, la saucisse, le foie gras, le salmis, etc...

La théorie culinaire d'Apicius était de supprimer la saveur propre pour faire de mille saveurs une saveur unique : induire, enfin, le gourmet en erreur. Pour y satisfaire, on en appelait aux épices, aromates et condiments divers. Apicius, comme je l'ai dit, masque le goût des viandes, mélange le sucré avec l'acide ou l'amer, et dose massivement les aromates. Le silphium et le garum sont comme la muscade : on en a mis partout. Le premier s'extrayait d'une plante tubéreuse nommée *laser* ; au dire de Pline, elle faisait éternuer les chèvres et dormir les moutons. Les naturalistes modernes lui ont trouvé quelque analogie avec l'*assa fœtida*, un autre avec une noix de palmier des îles Seychelles. Au fait, personne n'en sait rien. Quant au *garum*, c'est une sorte de purée de poisson analogue au beurre d'anchois, et cuite avec du vin aromatisé.

Aujourd'hui, l'on suppose qu'Apicius tenant école de gourmandise, quelque jeune disciple, au sortir de ses festins, dut prendre des notes, et les soumit à son maître, qui rédigea son traité dans une langue claire, fournie d'expressions techniques, mais correctes. Un abréviateur survint, supprima des recettes et en ajouta d'autres en langue vulgaire, ce qui persuada les érudits que l'ouvrage ne pouvait être d'Apicius. Bertrand Guégan dit que cette rédaction ne peut remonter au delà de l'an 220, ni être postérieure à l'an 230, à cause des empereurs qu'aurait nommés l'original après cette date. C'est l'époque, d'ailleurs, que lui assigne son vocabulaire même. « Toutefois, dit encore le critique, l'Abrégé ne s'est pas substitué entièrement à l'Apicius original, et l'ancienne collection avait conservé des fidèles, tel un certain Vinithar, qui en a extrait trente-et-une recettes au ve siècle. « Ce Germain

écrivait dans un latin encore plus vulgaire que l'abréviateur. Ses extraits, conservés dans un beau manuscrit en onciale du VIIIe siècle, appartinrent à Saumaise, qui les a cités dans ses *Exercitationes plinianæ* (Trèves, 1689), et dans ses notes sur les écrivains de l'Histoire Auguste (Paris, 1620).

La première édition d'Apicius a été imprimée sans date, à Venise, par Bernardus de Vitalibus. C'est un *in-quarto* de 40 feuillets, dont les 32 premiers sont occupés par notre traité : *Apitii Celii de re Coquinaria libri decem*...

Depuis Apicius, il n'y eut pas de documents sur la cuisine des Anciens pendant dix siècles. Sur le haut moyen âge, il existe tout au plus quelques pages du médecin byzantin Anthimus.

Le premier livre de cuisine du moyen âge est un petit traité latin du XIVe siècle, fort difficile à déchiffrer. Il a pour titre : *Tractatus de modo preparandi et condiendi omnia cibaria et potus*. Cet ouvrage manuscrit précède un manuel français qui en est l'abrégé : *Traité où l'on enseigne à faire et appareiller tous boires comme vin clairet, mouré et autres, ainsi qu'à appareiller et assaisonner toutes viandes, selon divers usages de divers pays*. L'auteur emploie moins de sucre et d'épices que les cuisiniers du XVe, se bornant à l'usage de la sauge, de l'hysope, du persil, de l'ail et de la moutarde. Cette simplicité n'empêche pas, cependant, la cuisine du XIIIe et du XIVe d'être assez semblable à celle d'Apicius...

C'est aux alentours de 1350, que se place la composition du *Grand cuisinier de toute cuisine*, lequel, avec Taillevent et Platine, fit autorité jusqu'au XVIe siècle. La première édition en est de 1540, chez Jehan Bonfons, et signée Pierre Pidoulx, ou *pied d'oie*, ce qui revient à l'équivalent provençal de *Pédauque*, qui servit d'enseigne à une hôtellerie fameuse. Par quelques mots inusités,

on pense que ce Pierre Pidoulx était d'origine flamande. Quoi qu'il en soit, son traité n'eut pas moins de quinze éditions, sous différents titres. Sans doute Pierre Pidoulx a-t-il tenté de moderniser les formules de ses prédécesseurs. Il emploie, lui, quantité d'épices et « grant foyson de sucre » pour toutes sortes de viandes, y compris le poisson. Beaucoup de ses gâteaux et pâtisseries seront encore en vogue aux XVIIe et XVIIIe siècles : les darioles, les talemouses, les oublies, les casse-museaux et les petits choux.

Pierre Pidoulx s'efface devant Guillaume Tirel, dit Taillevent, que nomma François Villon pour sa gloire impérissable. Marmiton au service de la reine Jeanne d'Evreux, il devient cuisinier de Philippe de Valois, puis du duc de Normandie. Charles V en fait son premier maître-queux, et Charles VI son premier écuyer de cuisine. En 1392, ce roi le nomme « maître de ses garnisons », ce qui n'a rien de martial, comme on le pourrait croire, car il faut entendre les provisions, les pots, les lèchefrites et les casseroles. On l'enterra près de Saint-Germain-en-Laye, au prieuré de Notre-Dame-d'Hennemont, où il avait fondé une chapelle. Conservée au musée de Saint-Germain, sa tombe le représente en *homme d'armes*, entre ses deux femmes, Jeanne Bonard et Isabeau Le Chancelier. Sur son écu sont trois marmites bordées de six roses. Son traité parut in-4°, vers 1490. Il a pour titre : *Ci après sensuyt le viandier pour appareiller toutes manières de viandes, que Taillevent, queulx du roi nostre sire, fist tant pour habiller et appareiller boully, rosty, poissons de mer et d'eau doulce, saulces, espices et aultres choses à ce convenables et nécessaires comme cy après sera dit.* On voit que les titres de ces traités se répètent quelque peu. Mais sur celui de Taillevant, il y a toujours une petite gravure qui représente le « maistre des garnisons « faisant son marché, une sorte de cabas, ou coffin à la main. *Le Ménagier de*

Paris a été composé de 1392 à 1394 par un bourgeois parisien qui venait d'épouser une orpheline de quinze ans. Mais c'est surtout un ouvrage d'économie domestique à l'usage de sa jeune épouse, à laquelle il recommande de s'enquérir des chambrières qu'elle engage. Se bien garder de trop parler et du trop boire et les faire coucher près de soi, en une garde-robe où il n'y ait lucarne ni fenêtre basse...

Ce sont les Italiens de la suite de Catherine de Médicis qui transforment la cuisine française. Mais c'est surtout l'historien Barthélemy de Sacchi, plus connu sous le pseudonyme de Baptiste Platine de Crémone qui, avec son *De honesta Voluptate et Valetudine* de 1474, ou environ, rénove l'art de bien manger.

Son traité, traduit et augmenté par Desdier Christol, prieur de Saint-Maurice, près Montpellier, n'eut pas moins de onze réimpressions, jusqu'à l'édition de 1602, donnée par Pierre Rigaud. L'auteur, qui ne pouvait se satisfaire des galimafrées et des hochepots des Pidoulx et des Taillevent, se recommande d'Épicure, que prisaient fort Cicéron, Sénèque, Lucrèce et « Laercy ». Il a étudié Caton, Varron, Columelle, Celse, Apicius, les médecins grecs et leur diététique. Enfin il a médité Nony Comeuse, « prince et maistre des cuisiniers de nostre temps », ce qui lui a permis de nous indiquer la voie de « celle volupté qui pro cède d'action honnête ».

Platine épice modérément et n'use plus guère de gingembre ou de cinnamome, mais se contente d'un jus de citron ou d'orange, ou bien d'un clou de girofle. Son traducteur, il faut le dire, pour ne pas trop perdre de vue la littérature, a fait autant pour sa gloire que la nouveauté ou l'excellence de ses recettes, car sa langue est aussi belle que celle de Lemaire de Belges. Jugeons-en par ce morceau :

« Noble est le poisson dauphin et le plus léger de toutes les bêtes, non seulement de celles de la mer, mais aussi de tous les oiseaux, ainsi que dit Pline au *Livre Naturel*, et va plus vite que ne fait un dard ou une flèche. Et s'il n'avoit la gorge si profonde dedans le museau, au milieu quasi du ventre, il n'y auroit poisson qui évadît ni échappât sa grande légèreté. A ce Nature a bien pourvu ; car ils ne peuvent rien happer s'ils ne se tournent à l'envers. Ils viennent aucunes fois si acoup du fond de la mer jusqu'au dessus et saillent d'une force si très haut, qu'ils passent bien souvent et transvolent les voiles des nefs. En dix ans a fait toute sa croissance et en vit trois cents, ainsi que dit Pline. Il a la langue, contre la nature des autres poissons, mouvable, courte et large ; ne diffère guère à celle du pourceau et a voix quasi gémissant comme un homme, le dos courbe et le museau syme et camus ; et a cette ouïe que se connoît merveilleusement et entend quand on l'appelle Simon, et prend plaisir à être ainsi appelé. Il est fort aimable aux gens et se réjouit grandement de ouïr chants et mélodies. Dont un harpeur nommé Arion, fort singulier en son art, ainsi que racontent les poëtes, échappa des mains de ses ennemis qui le vouloient occire dedans la nef, et il leur pria, avant que mourir, qu'ils le laissassent jouer un coup de sa harpe : laquelle chose impétrée si très doucement, commença à jouer qu'il fit arriver et amonceler grand compagnie desdits dauphins au son de sadite harpe. Lors se jeta dedans la mer et incontinent l'un desdits dauphins le reçut et soutint sur son dos, et de fait l'emporta jusqu'au rivage de mer et lui sauva en ce point la vie ; car ils aiment naturellement les hommes et viennent souventes fois au-devant des nefs, et sautent et s'esbattent auprès d'icelles.... »

Les cuisiniers français se simplifièrent au contact des maîtres florentins, et finirent par surpasser leurs rivaux,

tellement que le maréchal de Vieilleville put écrire : « Les autres rois de la chrétienté, voire de l'univers, n'approchent nullement de nos excellentes délicatesses, ni singulières façons de triompher en festins, ni leurs officiers de si friandement et proprement accoutrer les viandes ni les déguiser comme les autres : n'en voulant autre témoignage que tous les princes étrangers envoient chercher des cuisiniers et pâtissiers en France, et autres serviteurs, pour l'usage de bouche et tout service de table, pour y estre duits et nés plus que toute autre nation. »

On voit dans Rabelais que ses Gastrolâtres ont allongé considérablement la liste des légumes usités au moyen âge : artichauts, asperges, chervis, choux, épinards, fèves, panais, pois et riz. Ils mangent du cresson et de cinq espèces de salades refraîchissantes, auxquelles ils font succéder des fruits en parfaits diététiques : les dattes, les figues, les pêches, les pistaches, les pruneaux et les raisins, les poires, les coings, les nèfles, les avelines et les châtaignes. Ainsi Lippomano, ambassadeur vénitien, loue-t-il les Français de l'abondance de leur chère et de son marché, accessible à « tout ouvrier, tout marchand, si chétif qu'il soit ».

Si l'influence italienne épura notre goût, il est juste de dire que nous devons à l'Italie le secret des confitures, des pâtes de fruits et des friandises. En outre, elle nous a révélé l'architecture en sucre, qui fit tant rêver Carême, au XIXe siècle. Cela date d'un banquet décrit par Palma-Gayet dans sa *Chronologie septenaire*, banquet que le vice-légat offrit à la nouvelle reine Marie de Médicis, en la ville d'Avignon.

Le premier livre italien où il soit question de sucrerie est *l'Opéra nuova intitolata Dificio di Ricette*, Venise, 1541. Une traduction en parut à Lyon, la même année, sous le titre de *Bastiment de recettes*. Il y a là de la médecine

de la cuisine, de la confiserie et de la parfumerie. Après six réimpressions, la veuve Oudot en donnera, en 1726, une édition de colportage. Le succès du *Bastiment de recettes* induisit Jehan Bonfons à publier un livre de confiturier et de liquoriste : *Manière de faire toutes confitures* (vers 1550), réimprimé à Lyon par Benoist Rigaud, en 1558, sous le titre de : *La pratique de faire toutes confitures, condiments, distillations d'eaux odoriférantes.* L'auteur de cet ouvrage serait l'Italien Baptiste de Cavagiole.

Le premier confiturier français est celui de Nostradamus, paru à Lyon, en 1555 : *Excellent et moult utile Opuscule, à tous nécessaire qui désirent avoir cognoissance de plusieurs exquises receptes.* Ce Nostradamus n'est autre que l'astrologue de Salon-de-Provence et médecin ordinaire de Charles IX.

Le sommaire *Traité des Melons* (1583) fut dédié à Henri IV par Jacques Pons, médecin du roi et doyen du Collègue des Médecins de Lyon. On sait quel amour Henri IV portait aux melons ainsi qu'à la bonne chère, que parfois il apprêtait lui-même, faute de cuisiniers, dit Sully dans ses *Mémoires.* On n'aura garde, parlant de Henri IV, d'oublier Olivier de Serres, agronome par état et cuisinier par occasion. Le *Théâtre d'Agriculture*, qui parut en 1600, eut huit éditions du vivant de son auteur et ne fut délaissé que vers la fin du XVIIe siècle pour *la Maison Rustique* de Charles Estienne et Jean Liébault. On y trouve plusieurs chapitres sur les différentes espèces de pain, la pâtisserie, les vins, le vinaigre, l'hydromel et la moutarde.

Joseph Du Chesne, plus médecin que cuisinier, a laissé un *Portrait de Santé* paru en 1606 et dédié au Roi qu'affligeait la fièvre quarte. Il recommande vivement des fruits en guise de hors-d'œuvre : abricots, framboises, fraises, « qui rafraîchissent le foie et font uriner », prunes,

citrons, oranges et cerises. Il n'est pas, par contre, très porté sur le melon, et traite les champignons et truffes d'excréments de la terre... Il préfère le gibier à l'animal domestique, exception faite pour la volaille, qui est « la nourriture la meilleure et la plus saine au corps humain. » Il fixe enfin les heures des repas et du coucher, qui reviennent au fameux dicton, sans doute inspiré par lui : « Souper à six, dîner à neuf, coucher à dix. »

Le *Thrésor de Santé ou Mesnage de la vie humaine* (1607) attribué au libraire lyonnais Jean-Antoine Huguetan, est, lui aussi, un traité diététique, qui diffère assez peu de celui de Du Chesne, mais dont le besoin se faisait également sentir en ces temps de mauvaise hygiène et de goinfrerie. Il veut que les préparations soient simples et savoureuses. recommande l'ail et les herbes, déconseille l'oignon, l'échalotte et le poireau.

Ainsi la cuisine s'était-elle perfectionnée sous les règnes de Catherine et d'Henri IV. Depuis Taillevent, les livres de Joseph Du Chesne et du libraire lyonnais étaient les seuls vraiment remarquables qui fissent honneur au goût et à la raison. Les Italiens eux-mêmes s'avouaient dépassés par leurs anciens disciples. Mais le premier qui fût réellement un traité de cuire parut en 1651. C'est le *Cuisinier françois enseignant la manière de bien apprêter et assaisonner toutes sortes de viandes grasses et maigres, légumes, pâtisseries et autres mets qui servent tant sur les tables des grands que des particuliers*, par le Sieur de La Varenne, écuyer de M. le Marquis d'Uxelles. *Le Cuisinier françois* eut plus de trente éditions jusqu'en 1727. Cela n'empêcha pas son auteur d'aller chercher fortune à Dijon, où il mourut en 1678, âgé de plus de soixante ans.

Les potages tiennent une grande place dans ce livre, on n'y emploie guère, comme épices, que le thym et le laurier. On y ajoute encore du sucre, et les plats sont sur-

chargés de garnitures de cervelles, de crêtes de coq et de culs d'artichauts. Le musc, l'ambre, les eaux de senteur entrent encore dans les ragoûts, les pâtés et les œufs. Son plus grand mérite est d'apporter des matériaux que l'on perfectionnera dans la suite, et il lui sera beaucoup pardonné... Le grand praticien digne de ce nom est Pierre de Lune dont le *Cuisinier* parut en 1656. Il avait été cuisinier d'Hercule de Rohan, époux de la duchesse de Montbazon, pour passer ensuite chez la duchesse d'Orléans. A cette époque, il ordonnait aussi des festins chez le marquis de Mauregart, premier président à la Cour des Aides et personnage d'un goût difficile, dont la bonne chère était la principale folie. En 1662, Pierre de Lune fit paraître un second ouvrage : *Le Nouveau et parfait Maîstre d'Hostel royal... Ensemble un nouveau Cuisinier à l'espagnole...* Il rajeunit le plus souvent des recettes anciennes, écrit plus clairement que le *Cuisinier françois*, mais cherche à innover. C'est ainsi qu'il inventa le bœuf à la mode. Bien qu'il y ait encore beaucoup de sucre dans ses recettes, les gourmets lui devront leur reconnaissance à cause de ses pâtés et de ses godiveaux.

En 1674 parut un livre des plus remarquables : *L'Art de bien traiter, divisé en trois parties... Exactement recherché et mis en lumière par L. S. R.* Le baron Pichon a reconnu sous ces initiales le « sieur Roland », officier de la princesse de Carignan, Barbier, par contre, attribue le livre au « sieur Robert ». C'est un délicat partisan de la simplicité qui aime cependant les fleurs, la musique, l'argenterie, les cristaux, les nappes impeccables. Il connaît les châteaux de Fontainebleau, de Saint-Cloud, de Reuil, de Vaux, de Liancourt et de Versailles. Il a lu en latin l'histoire de De Thou, celle des Papes de Platine, et les œuvres de Jérome Cardan. *L'Art de bien traiter* n'est pas son premier livre ; il n'a pas toujours écrit sur cette matière... Nous

sommes donc en présence d'un gastronome distingué, peut-être un gentilhomme campagnard...

Le goût s'est affiné d'une façon considérable. Aussi Massialot ose-t-il écrire dans son *Cuisinier royal et bourgeois*, publié en 1691 : « On peut se vanter en France de l'emporter en cuisine sur les autres nations... » L'auteur a servi chez les ducs d'Orléans, de Chartres et d'Aumont, chez les marquis d'Arcis, de Louvois et de Seignelai. Ces références ne lui donnent pas le goût de la petite épargne. Il s'inspire beaucoup des recettes de Pierre de Lune et en augmente les épices et les herbes. Mais les œufs remplacent le pain dans les liaisons et les entremets sucrés s'améliorent notablement. C'est déjà le XVIIIe siècle...

Cependant, il n'existait pas de traité spécial pour la pâtisserie. Le libraire Jean Gaillard en présenta un en 1653 : *Le Pâtissier françois*. On a des raisons de le croire de La Varenne, fondant cette attribution sur l'identité des recettes avec celles du *Cuisinier*, paru deux ans auparavant. Il fut fait du *Pâtissier* une édition par les Elzévirs en 1665, orné d'un beau frontispice au burin. En 1880, elle se vendait 10 francs ; mais, fait inexplicable, vers 1885, on en a trouvé cinquante exemplaires en feuilles dans une ville italienne...

Le meilleur ouvrage sur la matière est celui de Massialot, à qui l'on doit attribuer *La Nouvelle instruction pour les confitures, les légumes et les fruits* (1692). De la même année date la *Maison réglée*, d'Audiger, le premier limonadier de France par brevet du roi. Il a pris soin de raconter sa vie d'une façon charmante. Après avoir tracé les « Devoirs des Domestiques » et donné quelques recettes de compotes, Audiger indique les préparations du thé, du chocolat et du café, fort peu répandus à l'époque. Cinq ans après, Sylvestre Dufour, marchand droguiste à Lyon et archéologue amateur, publie un traité : *De l'usage du*

caphé, du thé et du chocolate, traduction ou adaptation de plaquettes latines. Nicolas de Blégny, en 1687, consacre une étude à ces boissons importées d'Amérique et de Chine : *le bon usage du thé, du café et du chocolat*. Il avait même inventé un sirop du premier et un chocolat antivénérien ! Son livre et celui de Jacques Spon sur le même sujet contiennent de fort jolies vignettes gravées au burin.

***

Le premier en date des grands officiers de bouche au XVIII[e] siècle est Vincent La Chapelle, chef de cuisine du chevalier de Chesterfield, dont le *Moderne Cook* parut à Londres en 1733. Il passa deux ans après au service de Charles Henri, prince d'Orange. La Chapelle est l'inventeur de la cuisine fine, aux épices savamment dosées, aux sauces d'une chimie raffinée. On a copié jusqu'à son titre ; mais, au moins, Carême a déclaré qu'il lui devait beaucoup et qu'il était le seul auquel il eût emprunté. Le parfait cuisinier sacrifiait cependant à la mode de son époque en amoncelant les chairs et en associant la viande au poisson.

Comme on l'a fait pour toutes les sciences, on a mis également la cuisine en musique. Chaque plat du *Festin joyeux* (1738) de J. Lebas, officier de bouche, a son refrain.

Ce Lebas, bon cuisinier, est l'inventeur du bouillon *Kub* ; grâce à lui, on emportait son consommé en pastilles. Voici un échantillon de ses vers, sur l'air de *Petits moutons qui dans la plaine* :

Les écrevisses bien pilées,
Mitonnez-les dans du bouillon ;
Joignez-y du pain qui soit bon
Et que toutes soient bien passées.

L'année suivante, François Marin, cuisinier de Mme de Gesvres, veuve du pair de France, publia les *Dons de Comus ou les Délices de la Table.* La savante préface en fut attribuée aux Jésuites Brunoy et Bougeant, prétentieux manifeste de métaphysique et de littérature. Cela finit par des libelles ; mais cette gloire tapageuse avait fait nommer Marin maître d'hôtel du maréchal de Soubise. Peut-être est-il l'inventeur de la fameuse purée qui porte ce nom ? Néanmoins, les *Dons de Comus* sont le premier livre de cuisine méthodique et complet.

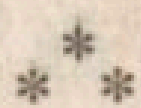
Le *Cuisinier gascon*, 1740, est de Louis de Bourbon, prince de Dombes, amateur de cuisine curieuse. Les noms de plats y sont singuliers, comme *Poulets vilains* ou *à la Motte*, *en chauve-souris*, *en culottes*, *Veau en crottes d'âne...* Le duc avait fait maintes fois la cuisine pour Louis XV, à la Muette, à Marly et à Choisy. Pour ne pas signer ses recettes culinaires, il se les est fait dédier par un cuisinier d'invention.

Menon est le troisième et dernier grand cuisinier du XVIIIe siècle. Il est l'auteur du *Nouveau traité de cuisine*, paru en trois tomes, de 1739 à 1742. Il est encore l'auteur de la *Cuisinière bourgeoise*, 1746, classique de la table réimprimé jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il faut ajouter à ces deux importants traités les *Soupers de la Cour*, où réapparaissent les truffes, les crêtes, les ris de veau, les foies gras, les cuissons au champagne. Il y a quatre cents pages sur les poulardes, mais la pâtisserie de pièces montées est remarquable.

Le Cannaméliste français, décoré d'une quantité de planches, est un des plus jolis livres du XVIIIe siècle. Il est de Gilliers, chef d'office et distillateur, qui l'a dédié, en 1751, au duc de Tenczin-Ossolinsky, « Mécène de la cour d'un nouvel Auguste ». On y rencontre des recettes de confitures, de pâtes, de biscuits, de bonbons et de nougats.

On aura épuisé le chapitre des friandises avec *l'Art de bien faire les glaces d'office*, du sieur Emery, publié en 1768.

Enfin, parmi les jolis livres à frontispices du XVIIIe siècle il faut compter *l'Almanach du Comestible*, ancêtre des *Almanachs de Table*, petit in-16. Le dépliant y représente un dîner.



La Révolution brisa le nouvel essor de l'art culinaire. Grimod de la Reynière a prétendu que l'on aurait perdu la recette des fricassées de poulet si la Terreur avait duré plus longtemps... Mme Mérigot, cependant, libraire, 38, quai des Augustins, publia, l'An III, sa *Cuisinière républicaine*, au nom de la simplicité et de l'économie dans la manière d'accommoder les pommes de terre. Il y eut aussi le *Petit Cuisinier économe*, du libraire Jannet, l'année suivante, avec la manière de faire le pain et de traiter le tubercule de Parmentier. Mais pour ceux qui pouvaient manger de bons morceaux, quoique toujours simples, il fit imprimer, en 1796, un joli *Manuel de la Friandise, ou les talents de ma cuisinière Isabeau, mis en lumière*. Tout cela n'empêcha point dame Isabeau de copier les recettes des *Soupers de la Cour*...

Malgré la fortune et l'appétit qui reparurent sous le Directoire et l'Empire, soit au *Rocher de Cancale*, soit chez Corcellet, soit chez les Frères Provençaux, soit chez Véry, soit enfin chez le chancelier Cambacérès, le prince de Talleyrand ou le cardinal Fesch, il fallut attendre jusqu'en 1810 les grands réformateurs de la cuisine : Viard, auteur du *Cuisinier Impérial*, Appert, de l'*Art de conserver les substances animales et végétales* ; Lebeau, qui fit, en sucre filé, pastilles et nougat, un « Passage du pont d'Arcole ». Enfin, Carême vint, et le premier en France...

Admis comme cuisinier chez Talleyrand, il travaille sous les ordres de Richaut, de Robert, de Lasne, de Laguipière, et on le demande à l'Élysée. Puis il dirige les cuisines impériales de Pétersbourg, les tables de l'Empereur d'Autriche et du roi d'Angleterre. Il revint mourir à Paris, en 1833, après avoir publié le *Pâtissier royal parisien*, 1815 ; *le Pâtissier pittoresque*, 1815 ; *le Maître d'hôtel français*, 1822 ; *le Cuisinier parisien*, 1828, et enfin *l'Art de la cuisine française au XIXe siècle*, son ouvrage le plus important, terminé par Plumery, cuisinier du comte de Pahlen, 1843-1844. A seize ans, Carême, apprenti pâtissier chez Bailly, dessinait aux Estampes pour composer des pièces montées de style égyptien, mauresque, bizantin, grec et romain, destinées à la table du Premier Consul. Il fut ainsi le rénovateur de la pâtisserie s'il le fut en même temps de la cuisine.

Beauvilliers, restaurateur à la mode sous Louis XVIII, après avoir servi le comte de Provence et être revenu d'émigration en 1814, publia, la même année, *l'Art du Cuisinier*. Revêtu du costume d'officier de bouche de S. M., portant épée et manchettes, il promenait sa bedaine entre les tables de la *Grande Taverne de Londres* et proférait des axiomes définitifs. Cependant, les théoriciens de la gourmandise enseignent aux nouveaux gourmets comment il faut goûter aux chefs-d'œuvre de ces Messieurs. Ce sont Grimod de la Reynière avec ses huit *Almanachs des Gourmands* (1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1810, 1812) ; Brillat-Savarin, avec sa *Physiologie du goût* ; le marquis de Cussy, avec *l'Art Culinaire* ; Colnet, avec *l'Art de dîner en ville* (1810) ; Horace Raisson, avec le *Code du Gourmand*, 1827 ; Cadet de Gassicourt, avec les *Dîners de Manantville*, 1809, et enfin Berchoux, avec la *Gastronomie*, 1801.

J'en arrive, en enjambant les trônes, au *Grand Diction-*

naire de Cuisine d'Alexandre Dumas père et Vuillemot, 1873 ; à Monselet, auteur d'une *Cuisinière poétique* et de six *Almanachs gourmands*, 1863, 1870, et aux trois cent soixante-six menus que le baron Brisse envoyait à *la Liberté*, ainsi qu'à ses dissertations culinaires au *Petit-Journal*. Parlerai-je de la *Cuisine classique* (1856) d'Urbain Dubois et Bernard, dont Jules Janin et Théophile Gautier écrivirent la préface ? Du *Livre de Cuisine* (1857) du pâtissier Jules Gouffé ? du *Cuisinier Moderne*, du communard Garlin, qui l'écrivit en prison pour les maisons bourgeoises ? et, enfin, de Reculet, qui dédia son livre à la Sainte-Vierge ?...

***

De nos jours, le praticien Escoffier, auteur du *Guide Culinaire*, reprend la tradition de Carême architecte : il modèle des fleurs de cire pour orner ses plats. Gilbert et Montagné publient *la Grande Cuisine illustrée* ; Ali Bab rivalise avec les *Mille et Une Nuits* ; *l'Heptaméron des Gourmets*, de Nignon et quelques autres, réunit sept littérateurs qui déchaînent leur fantaisie culinaire à cœur joie ; Erik Satie fait retentir *l'Almanach de Cocagne* d'une marche du même nom ; et Bertrand Guégan, à qui l'on doit *La Fleur de Cuisine française*, a publié chez Émile-Paul un *Cuisinier français*, paré d'illustrations merveilleuses.

Tel est, jusqu'ici, l'aboutissement d'un effort plusieurs fois millénaire, qui me semble arrivé à un point culminant de perfection et qui, suivant la loi des choses humaines, n'a plus qu'à rétrograder, non pas vers les taureaux grillés du vieil Homère, mais *rétrograder dans l'avenir* : la barbarie moderne des comprimés,

des pilules alimentaires, et, pour tout dire, pharmaceutiques. A moins que ce ne soit tout à fait la *faim*. Car la douceur de vivre me paraît aussi mélancolique et démodée que les valses viennoises sous les lustres de cristal...

LE GRAND SERPENT-DE-MER

A propos du faux Serpent-de-Mer du Loch-Ness, on est remonté à Job, à Ezéchiel, Amos et Isaïe. Ce patriarche et ces prophètes en ont parlé sous le nom de Rahab et Léviathan, lesquels, dans la cosmogonie populaire, personnifient les éléments vaincus par le Dieu des Juifs.

« *In die illa visitabit Dominus in gladio suo, et grando et forti, super Leviathan serpentem vectem et super Leviathan serpentem tortuosum et occidit cetum qui in mari est.* En ce temps-là le Seigneur, avec son glaive grand et fort, châtiera Leviathan, le serpent perçant, Leviathan, le serpent tortueux, et il immolera la baleine, qui est dans la mer. » (*Isaïe*, XVII, *verset I*).

« *Si absconditi fuerint in vertice Carmeli, indè scrutans auteram eos ; et si celaverint se at oculis meis in profundo maris, ibi mandato serpenti et mordebit eos.* — S'ils se cachent sur la cime du Carmel, j'irai les y chercher et les en chasserai, et s'ils voulaient se dérober à ma vue ou dans le fond de la mer, j'y enverrais le serpent, qui les mordra. » (*Amos*, IX, *verset* 35).

Ces monstres, dit en substance Salomon Reinach, dans le compte-rendu d'un livre de Loisy sur les *Mythes Babyloniens*, se rattachaient à la même famille de Tiamat, la Mer. Ils reparurent dans la littérature chrétienne pour s'identifier à Satan et devenir le dragon apocalyptique, dont la ruine finale assure le triomphe des saints.

La bête vaincue par Michel est un dragon ; et ce combat fait suite à celui de Iavhé contre Rahab. Mais laissant de côté l'origine commune que l'on peut établir entre ces derniers, les animaux préhistoriques de Cuvier, le Serpent-de-Mer et les divers dragons de la Fable ancienne et moderne, comme celui des Hespérides, le serpent de Cadmus et celui d'Angélique délivrée par Roger, on ne s'arrêtera qu'à des faits constatés ou relevés par des historiens, des naturalistes, des voyageurs et des témoins oculaires.

Le premier de ces faits est la relation du *Catoplepas* d'Attilius Regulus, que l'on rencontre dans le *Supplément au XVIIIe Livre* de Tite-Live, chapitres XV et XVI, pendant la première guerre punique et après la victoire du consul sur les galères d'Amilcar et d'Hannon.

« ...Regulus, à force de conquérir le pays de proche en proche, était parvenu jusqu'aux lieux qu'arrose le fleuve Bagrada. Tandis que les Romains étaient campés sur ses bords, un fléau auquel ils étaient loin de s'attendre leur fit beaucoup de mal, et leur causa encore plus de frayeur. Les soldats qui allaient à l'eau furent assaillis par un serpent d'une prodigieuse grandeur, dont l'aspect les remplit d'épouvante. Le monstre, malgré tous leurs efforts, en engloutit plusieurs dans l'abîme de son énorme gosier, étouffa les autres dans les nombreux replis de son vaste corps, ou les écrasa par les coups de sa queue, ou bien les fit périr par le souffle de sa gueule empestée. Enfin, il donna tant d'embarras à Regulus que ce général se trouva dans la nécessité d'employer toutes ses forces pour lui disputer la possession du fleuve.

Mais comme il perdait beaucoup de soldats sans pouvoir vaincre ou blesser le dragon, dont l'impénétrable cuirasse, formée par ses écailles, repoussait aisément tous traits qu'on lui lançait, il eut recours aux machines de

guerre, et, ayant fait approcher les balistes et les catapultes il le fit attaquer comme une forteresse. Déjà plusieurs projectiles avaient été lancés en vain contre cet ennemi lorsqu'un énorme rocher lui rompit l'échine du dos et ôta au monstre formidable toute sa fougue et toute sa vigueur. Après qu'il eut été ainsi blessé, on eut encore bien de la peine à l'achever. L'horreur qu'il inspirait aux légions et aux cohortes était telle que les soldats avouaient qu'ils aimeraient mieux donner l'assaut à Carthage même que d'attaquer une bête aussi redoutable. Les troupes romaines ne purent camper plus longtemps en cet endroit; elles furents contraintes de fuir en un lieu où elles ne trouvèrent que des eaux corrompues et un air empoisonné par la puanteur pestifère que répandait dans les environs le corps du monstre. Il ressort de là quelque chose d'humiliant pour l'orgueil humain, qui a souvent la folie de croire qu'il n'est rien dont ses forces ne puissent triompher, puisqu'il demeure constant qu'une armée romaine, commandée par Regulus, victorieux sur terre et sur mer, un serpent seul la tint en échec pendant sa vie, et la contraignit de s'éloigner après sa mort. Aussi le proconsul ne rougit-il pas d'envoyer à Rome les dépouilles de cet ennemi, pour que ce monument public y fût un aveu, et de la grandeur de sa crainte, et de la joie de sa victoire ; car il y fit porter la peau de cet animal, qu'il en avait fait dépouiller. On rapporte que cette peau était longue de cent vingt pieds, et qu'elle demeura suspendue dans un temple de la ville, jusqu'au temps de la guerre de Numance. »

On sait que ce Supplément de Tite-Live est une sorte de centon confectionné avec art par Freinschemius, d'après Florus, Valère-Maxime, Julius Obsequens et Aulu-Gelle, ce dernier relatant le fait selon Quintus-Elius Tuberon, dont l'œuvre est perdue.

Les naturalistes latins, comme Solin, l'appelaient aussi

physétère. Dans le *Polyhistor* de Solin, où l'on voit des serpents traverser les mers, celui qui nous occupe dépasse les plus hautes colonnes et coule les vaisseaux par l'eau de ses évents. Puis Pline, dans le XVIIIe livre, parle d'un poisson du Gange que les Indiens nommaient *plataniste* et qui atteignait 15 coudées ; Stace Sebose et Solin de vers prodigieux (*vermibus*) que l'on trouvait dans le même fleuve, qui ont deux ouïes, soixante coudées de longueur, et qui sont d'une force telle qu'ils entraînent les éléphants par la trompe pour s'en repaître dans l'eau, lorsque ceux-ci viennent boire au bord du fleuve.

Comme l'animal de Stace, celui de Ctésias a deux dents superposées, mais non pas deux branchies, et il ne s'attaque qu'aux chameaux et aux bœufs. C'est l'*Odontotyrannus*, que l'on retrouve dans Palladius, Cédrène, Glycas, et dans le pseudo-Callysthènes.

« On le prend, traduit Larcher, d'après Ctésias, avec un grand hameçon recouvert d'un agneau ou d'un chevreau. Cet hameçon tient à une chaîne de fer. Lorsqu'on a pris ce ver, on le tient suspendu pendant trente jours sur des vases de terre. Il s'en distille environ 10 cotyles attiques d'une huile épaisse. Les trente jours passés, on jette l'animal ; on scelle ensuite les vases d'huile et on les porte au roi d'Inde. Il n'est permis à nul autre d'avoir de cette huile. Toutes les choses sur lesquelles on la verse, bois ou animal, l'enflamment. Ce feu ne s'éteint qu'en l'étouffant avec une grande quantité de boue épaisse. »

Il a sept coudées de long dans Ctésias et ressemble, pour la forme, à celui que l'on trouve communément sur les figuiers, tandis que Elien le compare au ver qui vit dans le bois.

Aristote a parlé d'anguilles d'une longueur démesurée. Ce sont celles que Solin a nommées anguilles bleues et qui ne sont autres que l'*Odontotyrannus*. Mais Aristote,

dans son livre VIII, dit aussi que l'on voit souvent sur les rivages d'Arabie quatre ou cinq dragons enlacés et se promenant sur l'eau, la tête élevée dans les airs.

Dans Diodore de Sicile, un serpent amphibie d'Egypte est apporté vivant à Alexandre et par lui offert en présent à Ptolémée II. Capturé dans un défilé au moyen d'un filet, il avait dévoré les troupeaux des fermiers voisins de son antre, et tué plusieurs hommes qui cherchaient à le combattre.

***

L'Occident, lui aussi, a connu des serpents monstrueux, comme celui d'Etrurie dont parle Suétone, sous le règne d'Auguste, et qui mesurait 75 pieds. Sa rencontre fut publiée aux Comices. Dion Cassius, confirmé par Pline dans le Livre II de l'*Historia Mundi*, en cite un de la même contrée : il avait 85 pieds et fut frappé par la foudre. Solin parle d'un autre qui avait enlevé un jeune enfant dans la campagne, et, au VIe siècle, Grégoire de Tours relate que, pendant une inondation du Tibre, on vit un serpent marin promenant majestueusement son corps ainsi qu'une grande poutre : « *in modum trabis validæ* ».

Le *physétère*, plus ou moins décrit par les Anciens, rejetait une si grande quantité d'eau qu'il pouvait faire sombrer un bâtiment, et, comme une trombe, élever ses débris dans les nues.

Mais ce sont les Scandinaves qui, les premiers, l'ont dépeint de la façon la moins légendaire. Ils l'appelèrent d'abord *Soe-trolden*, ou fléau des mers, avec le baron Charles de Grippenheim, qui l'avait pris pour une des *Gummer's ores* du géographe Burœns, ces îles merveilleuses qu'on voyait apparaître et disparaître parmi les récifs en

vue de Stockholm. La confusion s'était déjà faite entre le serpent-de-mer proprement dit et le poulpe géant que les pêcheurs nommaient *Kraken*, et dont ils racontaient que de sa masse flottante sortaient des bras semblables à des vergues, qu'il aurait pu en saisir un vaisseau de ligne, et qu'en s'affaissant il déplaçait un tel volume qu'il occasionnait des tourbillons.

Olaüs Wormins l'appelait *hafguse*. Il le disait, lui aussi, pareil à une île, et il devait vivre aussi longtemps que le monde. Cependant, en 1680, un jeune *Kraken* vint s'échouer, pour y périr, entre les récifs d'Alstahong. L'assesseur consistorial, M. Friis, rapporte que son corps remplissait presque tout le chenal et que sa décomposition menaçait d'engendrer une peste qui eût désolé la contrée. Ponttopidan, évêque de Bergen, et auteur renommé d'une *Histoire Naturelle de la Norvège*, parue en 1752, écrit que l'on croyait si fortement à l'existence de cet animal qu'on aurait fait sourire d'en douter, comme si l'on eût nié l'existence de l'anguille ou de tout autre poisson commun. On le nommait encore *Sœ-armen* ou *ale-tust*, et on lui attribuait six cents pieds de long, une tête de cheval, des yeux noirs et une crinière blanche. « Il se dresse, disait-on, comme un mât de navire et pousse des sifflements qui effraient comme ceux de la tempête. »

Les Norvégiens prétendaient qu'il naissait sur la terre ferme, qu'il était amphibie, comme celui de Pline, de Valère-Maxime, d'Aulu-Gelle, de Ctésias et de Diodore. Il ne quittait la terre que lorsque sa grosseur l'empêchait de s'y mouvoir à l'aise. Un pasteur protestant, Nicolas Gramins, raconta, le 6 janvier 1656, d'après le rapport de Gulbrandi Honsgrud et d'Olaüs Andersen, qu'il avait vu ce serpent se rendre à la mer, renversant tout sur son passage, y compris les arbres et les maisons de bois. Ses hurlements remplissaient de terreur. Les pois-

sons, dévorés ou chassés, disparurent de la côte. Les pêcheurs ne purent ou n'osèrent continuer leur métier, et personne ne se hasardait plus sur la grève. A la fin de l'automne, les habitants d'Odale l'aperçurent à distance et jugèrent que sa tête était grosse comme un tonneau. Son corps s'élevait au-dessus des ondes à une hauteur de trois pieds de Norvège.

Au siècle précédent, Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal et souverain de Svécie et Gothie, l'appelait savamment *Physétère* ou *Prister*, dans son *Histoire latine des pays septentrionaux*, dont Plantin d'Anvers fit paraître une traduction savoureuse, ornée de bois délicieux, en 1561. Olaüs le Grand lui donnait donc deux cents coudées de long. « Il êt, dit-il, par le truchement de son vieux traducteur, fort cruel et malicieux : car souvent il se leve jusques à la hauteur des vergues, et lors il rejette l'eau qu'il avoit puisée en ses canaux ou flûtes qu'il a sus sa tête, dedans le navire, de façon que par céte impetuosité d'eau, le navire êt submergé, ou êt en grand danger de périr. Il a la gueule grande et large, toute ronde comme celle d'une lamproye, dont il tire et suce l'eau, ou prend sa viande. Et si par fortune il vient à la poser sur la proue ou poupe du navire, il la renverse et met à fonds. Céte méchante bête n'étant contente d'avoir ainsi jetté force eau dedans les navires... les pousse du dos et de la queüe et les renverse aussi aisément que si ce n'étoit qu'un petit bateau. Elle a le cuir fort noir et épois par tout le corps, des ailerons fort longs faits en façon de piés fort larges ; la queüe fourchue, large de quinze ou vingt piés, de laquelle elle serre fort étroit les parties du navire qu'elle empoigne.

« Les mariniers, toutefois, se savent fort bien sauver de sa méchanceté par le soin d'une trompe de guerre, parce qu'elle ne peut endurer d'écouter ce grêle son et aigre qu'elle fait, ou jettant au-devant d'elle force grands vaisseaux

(*barrils*) pour empêcher son cours et l'amuser ; ou bien lui tirant force coups d'artillerie, plus pour l'épouvanter et étonner que pour la blesser, à raison que les boulets perdent incontinent leur force, étonnés par l'eau, et aussi qu'ils ne peuvent grandement l'offenser à raison du grand cors et fort gras qu'elle a, lui servant la gresse comme un rempart à l'encontre des boulets. »

Dans un autre passage, il lui donne vingt pieds de circonférence et une crinière de deux pieds de long. Des écailles couvrent son corps ; ses yeux brillent comme des flammes. Aux environs de Bergen, par les nuits de lune, il sort des rochers, où il se nourrit de crabes, et va dévorer les veaux, les moutons et les porcs. Il attaque aussi les navires et choisit les matelots sur le tillac. « Mais, ajoute le prêlat, l'animal plonge et disparaît si l'on a pu répandre de l'essence de musc... »

Olaüs Magnus parle encore de combats de Farther et de Fridleve contre des serpents qui sont plutôt les dragons des légendes germaniques. Mais cette obsession scandinave du serpent et du dragon serait déjà une demi-preuve de leur existence si nous n'en possédions de plus positives ; et les *snakars* avec les *drakars* des Vikings, qui portaient l'épouvante au loin sur la mer, ne laissent pas d'être troublants dans la question qui nous occupe.

Le portrait tracé par Olaüs Magnus concorde avec celui du Dr Petit, que l'on trouvera à la fin de cette étude ; plus encore avec le récit du second voyage au Groënland de l'évêque missionnaire Hans Egède, le célèbre ethnographe des Esquimaux, récit confirmé par son fils, dans la suite du « Journal de la mission ».

Hans Egède note donc, dans sa *Description et Histoire naturelle du Groënland*, que, le 6 juillet 1734, sous le 64e degré, il vit apparaître un monstre hideux dressé si haut sur les vagues que sa tête s'élevait jusqu'à la hune du

grand mât. Il avait un nez long et pointu, et il soufflait l'eau comme une baleine. Au lieu de nageoires, il portait de larges ailerons, des écailles couvraient son corps aussi gros que le vaisseau, et qui, ridé et raboteux, se terminait comme celui d'un ver. Lorsqu'il se mouvait, il se jetait en arrière, le ventre en avant et relevait sa queue, de toute la longueur du navire. La sienne pouvait être de cent pieds et dépassait trois ou quatre fois le bâtiment.

Dans l'édition originale, paraît-il, car je n'ai pu consulter que la traduction française de Partenay-Desroches, une carte d'un fragment du Groënland porte le serpent et le navire dessinés par Bing, un collègue d'Egède. La tête, d'un volume énorme, montre des dents formidables, un mantelet d'ailerons et des sourcils effrayants ; son haleine, enfin, se condense en volutes.

N'est-ce pas là le modèle même du drakar des Vikings ?.. Cependant, par ses évents, ses ailerons, ses squames et son museau, il diffère de l'autre spécimen à peau unie, déjà connu de l'Antiquité et que l'on signale dans les temps modernes, en concurrence avec lui. Ce serait un parent du *Catoplepas* et du monstre trop vaguement décrit par Vertot dans l'*Histoire des Chevaliers de Malte*, que l'illustrateur de l'édition Mame a confondu avec une sorte d'alligator, sans doute pour mieux marquer sa nature amphibie. Dans Vertot, il est vaincu à Rhodes par un chevalier nommé Dieudonné de Gozon, *Draconis extinctor* ; et l'abbé fait cette réflexion que l'île de Rhodes fut anciennement appelée *phiense*, du mot ὄφις, qui signifie serpent ; cela à cause de la multitude des reptiles qui infestaient le pays. Mais, en réalité, *Rhodes* vient du chaldéïque *Jérod*, qui veut dire *dragon*, ce qui revient au même, et accuse doublement l'origine du nom.

***

« Qu'il existe des serpents amphibies, on le conçoit, lit-on dans un article anonyme de la *Retrospective Review*, intitulé *Des Animaux Apocryphes*, et reproduit par la *Revue Britannique* en 1835 ; mais il est difficile d'admettre sans discussion le fait de la double existence attribuée au serpent-de-mer, qui vivrait d'abord à terre, et se développerait dans l'océan. Ce changement de lieu ne pourrait se faire qu'avec une altération dans les principaux organes et les fonctions animales du jeune reptile. Il est encore très possible que le serpent-de-mer fasse de courtes irruptions sur le rivage, qu'il soit entraîné d'un fleuve à la mer et de la mer à un fleuve par des inondations générales ou de fortes marées, qu'il vive même dans des terrains marécageux, ou dans les rochers d'une plage momentanément désertée par les flots. Petrus Undalinus parle aussi de serpents énormes qui habitent certains lacs de Norvège. »

Qu'il soit amphibie ou non, des témoignages précis et concordants attestent l'existence du serpent-de-mer déterminé. La plupart disent, en effet, que la moindre brise l'oblige non pas à baisser la tête mais à plonger au fond ; car, écrit encore le rédacteur anglais, on conçoit avec quelle force un grain frapperait sur un corps d'une taille si haute et comparativement si grêle. C'est la raison pour laquelle on ne le croise que par un beau temps sans risée. Il lui arrive de faire naufrage, qu'il se soit aventuré sur une rive peu profonde, que la violence de la tempête l'ait roulé contre les rochers, ou qu'elle l'ait engagé dans une passe difficile : il y périt et empoisonne l'air pendant plusieurs mois, comme on l'a vu avec Pontoppidan, à Amonds-

Waagen, dans le Norfiord et dans l'île de Karmen. A Kopperwij, en 1720, forcé de séjourner en une crique, à laquelle, poussé par la marée, il avait accédé par un chenal étroit, il laissa plusieurs toises de sa peau, comme les serpents terrestres, et elle fut touchée par un correspondant de l'évêque de Bergen, nommé Korlack-Korlacksen. Il la trouva douce et limoneuse. Elle resta longtemps engagée dans le goulet, puis elle fut emportée par le reflux.

A Kopperwij, des riverains plus heureux en avaient fait un tapis de table. Ponttopidan ne put le voir, mais des matelots ayant capturé un serpent jeune lui certifièrent la douceur de son enveloppe ; ils ajoutèrent qu'ils furent contraints de le jeter à la mer, à cause de la puanteur « qu'exhalait un limon visqueux, dans lequel tout le corps s'était transformé ».

Le P. Labat, au tome V de ses *Nouveaux Voyages aux Iles françaises de l'Amérique*, dit à peu près la même chose d'un jeune serpent de quatre pieds capturé par l'équipage. « Nous l'attachâmes au mât du vaisseau après l'avoir assommé pour voir quelle figure il aurait le lendemain. Nous connûmes combien notre bonheur avait été grand de n'avoir point touché à ce poisson, qui sans doute nous aurait tous empoisonnés ; car nous trouvâmes le matin qu'il s'était entièrement dissous en un eau verdâtre et puante qui avait coulé sur le pont sans qu'il restât autre chose que la peau, quoi qu'il nous eût paru le soir très ferme et fort bon. Nous conclûmes, ou que ce poisson était empoisonné par accident, ou que de sa nature il n'était qu'un composé de venin. Je crois que c'était quelque vipère marine. J'en ai parlé à plusieurs pêcheurs et bonnes gens de mer sans avoir jamais pu être bien éclairci de ce que je voulais savoir... »

Ce liquide, cette eau verdâtre et malodorante correspond à l'huile dont parle Ctésias. Comme il lui fut transmis

qu'elle pouvait servir d'huile à brûler, et que cette transmission fut altérée au passage d'un ou plusieurs tiers, il enregistra qu'elle consumait tout ce qu'elle touchait.

Mais revenons aux observations des navigateurs norvégiens.

Sa marche, qui fait bouillonner l'eau comme un bief de moulin, est cependant comparée au vol de la flèche par les poètes nationaux ; les pêcheurs, qui ont l'imagination moins brillante, n'en prennent pas moins des précautions quand ils l'aperçoivent, soit que ces « muscadins » inattendus arrosent leurs barques de musc, toujours selon Pontopidan, qui tombe d'accord avec le vieil Olaüs Magnus ; soit qu'ils rament dans la direction du soleil, « le monstre ne pouvant les voir lorsque sa tête est tournée vers l'astre qui l'éblouit. » Plusieurs disent aussi qu'il forme un cercle autour d'une barque, lit-on dans la revue susdite, et que l'équipage se trouve ainsi enveloppé. L'expérience a appris aux marins, en cas d'apparition fortuite, à ne pas se diriger vers les vides que laissent sur l'eau l'alternative de ses plis et replis, de peur qu'il ne se redresse et ne fasse chavirer le bateau. Il est plus sûr de gouverner droit sur la tête, car il est probable que l'animal plonge et disparaît... Ceux qui le découvrent à distance se hâtent de faire force de rames vers le rivage, ou du côté de quelque crique inaccesssible à ce formidable ennemi.

Mais voici, d'après la revue anglaise, quelques preuves écrites et plus positives ; d'abord, une lettre du capitaine Laurent de Ferry, de Bergen.

« A la fin du mois d'août 1745, je revenais d'un voyage à Trundhin, par un temps calme et chaud. J'avais l'intention de relâcher à Molde, lorsqu'à trois lieues de ce port, au moment où j'étais à lire... j'entendis comme murmurer les huit hommes qui tenaient les rames, et j'observai que

celui qui était au gouvernail s'écartait de la terre. A ma question, il fut répondu qu'on apercevait un serpent-de-mer devant nous. J'ordonnai alors au pilote de se diriger de nouveau vers la côte, et d'approcher une créature singulière, dont j'avais ouï faire tant de contes. Malgré leurs vives alarmes, nos matelots furent forcés d'obéir. Mais, en peu de temps, le serpent-de-mer nagea dans la même direction que nous, et, malgré tous nos efforts, il nous eut bientôt dépassés. Je pris mon fusil, qui était chargé, et tirai sur lui. Il plongea presque au même instant, ne reparut plus, et nous vîmes que je l'avais atteint de quelques plombs, car l'eau resta rougeâtre pendant une minute ou deux, à l'endroit où le serpent avait plongé. Sa tête, qui s'élevait à plus de deux pieds au-dessus des vagues les plus hautes, ressemblait à celle d'un cheval. Il était de couleur grise, avec la bouche très brune, les yeux noirs, et une longue crinière qui flottait sur son cou. Outre la tête de ce reptile, nous pûmes distinguer sept à huit des replis qui étaient très gros et renaissaient à une toise l'un de l'autre. Ayant raconté cette aventure devant une personne qui en désira une relation écrite, je la rédigeai et la lui remis avec les signatures de deux matelots, témoins oculaires, Nicolas Peverson Kopper et Nicolas Nicolson Anglewerren, qui sont prêts à attester sous serment la description que j'en ai faite. »

L. DE FERRY.

Bergen, 21 février 1751.

En 1827, écrit le rédacteur de la même revue, divers journaux d'Ecosse et d'Angleterre ont publié la lettre suivante, adressée par le Révérend M. Maclane des îles Hébrides au secrétaire de la Société wernérienne d'histoire naturelle.

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 1er courant, et j'y aurais répondu plus tôt si je n'avais tenu à multiplier les renseignements relatifs à l'animal dont vous me demandez la description. Si ma mémoire est fidèle, je l'aperçus en juin 1808, non sur la côte d'Eigg mais sur celle de Coll. Je me promenais dans un bateau lorsque je remarquai à un demi-mille de distance, un objet qui excita peu à peu ma surprise. A première vue, il m'avait paru un petit rocher. Sachant qu'il n'y avait pas de rocher dans cette situation, je l'examinai attentivement. Je vis alors qu'il s'élevait considérablement au-dessus du niveau de la mer ; et, après un lent mouvement, je distinguai un de ses yeux. Alarmé de l'aspect extraordinaire et de la taille énorme de cet animal, je dirigeai le gouvernail de ma barque de manière à ne pas trôp m'éloigner du rivage, lorsque tout à coup nous vîmes le monstre plonger de notre côté. Juste au moment où nous venions de nous élancer sur un rocher, où nous nous hissâmes le plus haut que nous pûmes, nous le vîmes se glisser rapidement à fleur d'eau vers notre proue. A quelques toises de la barque, trouvant l'eau peu profonde, il redressa son horrible tête, et, faisant un détour, il parut évidemment embarrassé pour se dégager de la crique. Nous l'aperçûmes encore pendant l'espace d'un demi-mille. Sa tête était grosse et de forme ovale, portée sur un cou plus effilé que le reste du corps. Ses épaules, si je puis les appeler ainsi, n'avaient aucune nageoire, et le corps allait en s'amincissant jusqu'à la queue, dont il était difficile de bien voir la forme, parce qu'il la tenait continuellement basse. Il paraissait se mouvoir par ondulations progressives de haut en bas. Sa longueur pouvait être de soixante-dix à quatre-vingts pieds. Il s'avançait ou s'éloignait plus lentement chaque fois que sa tête était hors de l'eau ; et lorsqu'il la redressait au-dessus de la mer, il semblait

évidemment chercher à distinguer les objets lointains.

A la même époque où je vis ce serpent marin, il fut aperçu dans les parages de l'île de Canora. Les équipages de treize bateaux de pêche éprouvèrent une telle peur de son apparition que, d'un commun accord, ils se réfugièrent tous dans la crique la plus proche. Entre Rum et Canna, une barque le vit venir sur elle. la tête hors de l'eau. Un des hommes de cette barque déclara que sa tête était aussi grosse qu'un petit bateau et ses yeux larges comme une assiette. Du reste, je n'ai pu obtenir d'aucun de ceux qui l'ont rencontré aucune particularité plus intéressante que celle de ma propre relation.

DONALD MACLEAN.

Il est fort difficile de noter au vol, si j'ose dire, une apparition inattendue et d'un caractère si « espovantable ». La surprise ou la frayeur enlèvent à l'observateur le plus précis ses moyens et sa mémoire. On ne peut donc compter que sur une capture ou sur un échouage, quoique, dans l'un et l'autre cas, les circonstances font que l'on ne peut prévenir les savants ; que la matière est périssable, ou que, dans la plupart des conjonctures, les spectateurs n'ont cure de la science. La mer reprend son enfant ; les animaux de la terre et du ciel ont déjà prélevé leur part : c'est ce que l'on appelle la sérénité de la Nature...

Mais voici justement deux observations plus précises, telles qu'on les souhaitait jusqu'ici, encore que l'homme de science n'ait pas eu l'autorité suffisante pour imposer son hypothèse.

« Quelques mois après l'apparition de cet animal, dit la *Rétrospective Review*, le corps monstrueux d'un serpent mort échoua sur la plage de Stronsa, l'une des îles Orcades. Il avait cinquante-cinq pieds de longueur et environ dix

pieds de circonférence ; une sorte de crinière hérissée s'étendait depuis le renflement qui succédait au cou jusqu'à trois pieds environ de la queue. Ces soies, lorsqu'elles étaient humides, devenaient lumineuses dans l'obscurité. Il était pourvu de nageoires qui mesuraient quatre pieds et demi de longueur, et ressemblaient assez aux ailes déplumées d'une oie... Ce monstre, vu et examiné par un grand nombre de personnes, a été décrit dans des rapports constatés par devant des juges de paix du pays et des savants tels que le docteur Barclay. Sir Edward Home voulut le classer parmi les poissons de l'espèce du *squalus maximus*, mais cette opinion n'a pas été admise par les naturalistes de l'Ecosse. Enfin, une des dernières apparitions du grand serpent marin eut lieu en vue des côtes d'Amérique. Un comité fut désigné par la Société Linnéenne des Etats-Unis pour faire un rapport sur cet étrange animal... »

Il ressort des observations faites au mois d'août 1817, à environ trente milles de Boston, que le corps ressemblait à celui d'un serpent, qu'il se mouvait avec une prodigieuse rapidité, n'étant visible que par temps calme et ensoleillé, et qu'au repos il flottait sur la mer comme une chaîne de tonneaux, ce qui coïncide avec les descriptions des Norvégiens.

Vu par l'un des déposants à la distance de 250 à 280 toises, le monstre ne pouvait tenir dans l'objectif de la lorgnette, sinon par huit fractions différentes, coupées par leur ondulation verticale. Il filait un demi-mille environ par minute, et l'on put l'observer pendant une heure. Au cours d'une seconde observation, il demeura tranquillement étendu, montrant 50 pieds de son corps bleu foncé. Un troisième témoin estima sa longueur de 90 à 100 pieds, et compara sa tête, du volume de celle d'un cheval, à la tête du serpent à sonnettes. Tantôt il nageait en cercle

et tantôt en ligne droite. Un quatrième témoin lui vit ouvrir la gueule : elle ressemblait à celle du serpent terrestre ; un cinquième le vit le même jour. Un sixième lui tira un coup de feu, car un marin a toujours avec lui un fusil, un chien et un pot de peinture ; aujourd'hui, il y ajoute un accordéon et une bicyclette.

« Le monstre, dit le rapport, ne parut pas intimidé. Il se retourna sur lui-même, comme s'il eût voulu s'élancer sur son agresseur, puis il plongea, et passant directement sous la barque il alla se montrer de nouveau à cent toises de l'endroit où il avait disparu. »

Un septième témoin le vit étendu sur l'eau, la tête élevée d'un pied au-dessus de la surface ; un huitième s'approcha de lui à deux longueurs d'aviron, mais ne le put détailler à cause de la chute du jour. Néanmoins, il lui parut long de 50 pieds, tandis qu'un neuvième lui en donna 70, lorsqu'il sortait d'une caverne du rivage. Il passa sous la quille du vaisseau et navigua de conserve à la proue. On lui tira derechef un coup de fusil, dont il parut vexé, car il se tint à l'écart. « Sa tête et sa queue, dit-on encore, se rapprochaient quelquefois, de manière à décrire une courbe puis se séparaient et s'agitaient dans une direction contraire. »

« Le bruit de cette apparition, ajoute la *Rétrospective Review*, la publicité donnée à l'enquête et aux rapports qui en furent la suite, réveillèrent les souvenirs de plusieurs personnes qui attestèrent avoir vu un monstre semblable, quelques mois auparavant : Elkannah Finey, de Plymouth assura avoir aperçu un serpent-de-mer à Warren's-Cove, en 1815 ; et le Rév. M. Abraham Cummings déclara qu'un serpent marin s'était fréquemment montré pendant trente ans dans la baie de Penobscot... »

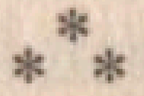
Je ne citerai que pour mémoire la relation pourtant si intéressante du capitaine du *Dædalus*, en 1848 ; de

François Morgan, en rade de Singapour, le 8 mars 1854 ; du capitaine Harrington, sur le *Castillan*, en 1857, et qui donne au monstre vu à vingt mètres une crête membraneuse ; du capitaine Tessa, commandant le trois-mâts *Coq*, de Bordeaux, et qui consigna le fait sur le livre de bord, pour en arriver à des récits romancés, comme celui de Bénédict Henry Revoil, rédacteur au *New-York Hérald* et auteur des *Pêches de l'Amérique du Nord* ; à celui, dénué de sens commun et de respect pour le lecteur, que fit le comte Dillon, naviguant sur *l'Albatros*, à Georges Gautron, lorsque ce dernier préparait une communication ridicule à l'Académie des Sciences : *La Vérité sur le Grand Serpent de Mer*, publiée à Rouen en 1905 ; et, enfin, à l'article du *Free-Press*, de Singapour, 13 septembre 1866. On y voit un monstre de 300 pieds avaler la voile d'étai du petit-mât de hune, le grand et le petit focs et couper les haubans d'un coup de mâchoire, pour aller ensuite attaquer au large un cachalot ! Il est encore moins utile de parler de la lettre d'un marin de l'*Eléphant*, publiée par le *Marsouin* de Rouen, en 1819 : un habile canonnier envoie un boulet dans la gueule du monstre entouré de *vingt* de ses congénères ; on dépèce son corps de 100 pieds de long, et le signataire en conserve les *défenses* pour faire un joli cadeau à sa *sweet-heart* d'Angleterre ! Tout cela ressortit au fameux canard du *Constitutionnel*...

Les romanciers ne paraissent pas avoir trop exploité le serpent-de-mer. Walter Scott n'y fait qu'une allusion dans le *Pirate*, mais, pour le ranger, avec le *Kraken*, ou poulpe géant, au nombre des fables. Cependant, Dumas père, en une relation de voyage que je confesse n'avoir pu retrouver, bien que j'aie remué une grande partie de son fatras, Dumas père raconte qu'il l'aperçut dans la Méditerranée, étant à bord d'un navire qui ne doit pas être le *Véloce*. Le serpent était alors enroulé sur lui-

même à la surface de la mer, la tête dépassant sa masse imposante. Il happait au vol des goëlands autour de lui, quand Dumas sauta sur son inséparable carabine, peut-être la fameuse Devisme à balle conique dont il étonnait les Arabes, et il lui logea une balle dans le corps. Au moment de plonger, le monstre portait une patte d'oiseau au coin de la gueule, détail qui peut paraître trop pittoresque. Néanmoins, son analyse succincte et le dessin qu'il prit aussitôt après concordent avec ceux que nous connaissons, de même avec plusieurs observations relatives aux oiseaux et publiées dans la *Nature* de 1878. Des correspondants comme Joseph Drew, Ingleby et Andrew Wilson y attestent avoir vu le serpent environné de pétrels ou de cormorans. Un autre correspondant, au nom prédestiné de Bird, soutint même qu'ils étaient des *Pelicani cristali*...

Mais déjà Otto von Kotzebue, fils du célèbre écrivain allemand, avait publié un *Voyage dans la mer du Sud et le Détroit de Behring*, où il rapporte les mêmes choses.



En tenant le plus grand compte des *Etudes Naturalistes* du docteur allemand E. Budde, qui consacre un chapitre à l'existence d'un amphibie d'allure reptilienne, celles du zoologue Muller, en 1873, qui relate la première apparition au Brésil de notre physétère en 1871, et celles, enfin, d'Henry Lee, dans *Sea Monsters Unmashed*, de 1889, ce ne fut qu'en 1892 que l'esprit critique intervint avec une opulence inusitée en la matière, sous la plume d'Oudemans, autre savant authentique et en posture d'exercice officiel. Dans cette attachante compilation, *The Great Sea-Serpent*, de 592 pages, in-4°, enrichie d'une

copieuse bibliographie, de procès-verbaux, de rapports, de correspondances et de dessins d'après nature, il conclut qu'on ne pouvait nier l'existence du monstre, après avoir examiné chronologiquement vingt-huit apparitions, du XVIe au XIXe, et cent trente-quatre, de 1802 à 1890 : soit cent soixante-deux observations, la plupart concordantes, effectuées par des officiers de la marine de guerre, des capitaines au long cours, des missionnaires, des pasteurs et des gens dignes de foi. Mais on n'attend pas que je les analyse ici en courant... Les dimensions les plus fréquemment indiquées varient entre soixante-quinze et trente mètres. Au repos, il flotte sur la mer. La tête est d'un vingt-cinquième de la longueur. Il porte deux nageoires semblables à celles des phoques et se termine par une queue effilée, qui forme la moitié de la mesure totale. Il a aussi deux autres nageoires antérieures ; la peau est lisse et brillante, sa couleur brune, mais plus foncée sur le dos. Pour la crinière, les avis sont partagés. En attendant qu'il soit classé *Plésiosaure* ou *Enaliosaure*, et pour illustrer sa *mégalographie*, Oudemans le nomme *Mégophias Megophias*.

M. Paul Budker, à qui j'emprunte la majeure partie des précisions qui vont suivre, a consacré au *Megophias* un article fort substantiel dans le *Sabord* de 1930, revue d'érudition nautique que nous avons fondée avec quelques amateurs, parmi lesquels mon ami Annibal t'Sterstevens.

Or, en 1897, M. Racovitza, ancien sous-directeur au Laboratoire Arago, à Banyuls-sur-Mer, et présentement directeur de l'Institut roumain de Cluj, M. Racovitza fit une communication à la Société Zoologique de France, reproduite dans le bulletin de février 1903. A la suite d'Oudemans, et fort instruit lui-même par une campagne antarctique, il avoua être persuadé de la réalité du « sujet » et donna la nomenclature de ses dernières rencontres. Au

mois de juillet 1897, le lieutenant Lagrésille, de la canonnière *Avalanche*, croisa, dans la baie de Fai-Tsi-Long, au nord de la baie d'Along, deux spécimens de l'animal, d'environ vingt mètres sur trois. Le même officier, le 15 février 1898, en prit deux autres en chasse, dans la même baie et fit tirer le canon comme la première fois. Les obus ne les ayant pas atteints, il mit le cap dessus, dans l'espoir d'en aborder un, dont il vérifia le mouvement ondulatoire vertical. La chasse dura une heure et demie, mais on dut l'abandonner à la nuit tombante. Le 23 février, l'officier fit le récit de ses rencontres devant Paul Doumer, gouverneur général de l'Indochine, dans une réception donnée par l'amiral La Bédolière. Le lendemain, et dans la même baie, le commandant Johannet, du *Bayard*, aperçut les deux animaux et leur donna la chasse pendant trente-cinq minutes. L'amiral écrivit alors à Paul Doumer pour lui confirmer la rencontre qui avait fait sourire la veille.

« Le *Megophias*, écrit M. Brudker, semble abondant dans la baie d'Along, en raison de la richesse exceptionnelle de sa faune marine. Mais il a été aperçu dans toutes les mers, et en particulier dans l'Océan Atlantique Nord, au large des côtes de Norvège et des côtes des Etats-Unis. M. Racovitza rapporte qu'à Punta-Arenas, plusieurs personnes lui ont parlé d'un animal gigantesque qui apparaît dans le parage du Cap-des-Vierges. »

Toutefois, se demande M. Brudker, comment se fait-il que nul *Megophias* ne se soit encore échoué à la côte, comme il arriva aux serpents norvégiens et à celui des Orcades ? Eh bien, dans les mêmes parages d'Along, un docteur de ma connaissance et frère d'un de nos plus éminents critiques, a repéré un naufrage de *Megophias* ! Il a trouvé une vertèbre gigantesque, qu'un indigène lui dit avoir appartenu au corps de *Celui que l'on ne nomme pas*, et qui, durant de longs mois, avait empesté le rivage de sa

putréfaction. Le docteur conserve encore cette vertèbre, qui n'est ni celle d'une baleine, ni de tout autre cétacé.

En outre, ajoute cette fois M. Brudker, M. Krempf, directeur du Service Océanographique des Pêches de l'Indochine, a relaté dans une note envoyée à Saïgon, le 15 septembre 1921, l'échouage d'un serpent-de-mer qu'un Annamite avait vu et touché trente-huit heures auparavant. La tête avait disparu. Le corps mesurait 19 mètres de long sur 1 de large, et se trouvait formé de segments successifs d'un mètre de long sur 0,60 d'épaisseur. Il portait deux appendices longs de 0 m. 80 et ses téguments sonnaient comme de la tôle. On dut remorquer au large, à cause de son odeur pestilentielle, celui que l'indigène nomma *conrit*, c'est-à-dire « mille-pattes ».

M. Budker cite encore un long fragment du Dr C. Petit, auteur de l'*Industrie des Pêches à Madagascar*, et membre de deux missions scientifiques effectuées en 1920-1926. L'hiver de cette dernière année, regagnant Tuléar en pirogue, il rencontra un animal de 20 à 25 mètres, qui répandait dans la nuit une lueur phosphorescente comparable à celle d'un projecteur de marine. Au dire des pagayeurs, qui tremblaient de tous leurs membres et annonçaient quelque catastrophe prochaine, celui qu'ils nommaient *Tompondrano*, ou « Maître de la Mer », faisait des apparitions fort rares. Son corps large et plat serait couvert de plaques analogues à celles des crocodiles. La bouche ventrale obligerait l'animal à se retourner, comme les requins pour attaquer. La tête lumineuse lancerait des feux, et le corps serait bigarré. Pour conjurer le « Maître », les indigènes suspendent à la proue une hache et un anneau d'argent.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Saint-Amand (Cher). — Impr. R. Bussière. — 24-10-1936.

MERCVRE DE FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

FONDATEUR : ALFRED VALETTE

DIRECTEUR : GEORGES DUHAMEL

Le *Mercure de France*, fondé en 1890, est à la fois une revue de lecture comme toutes les revues et une revue documentaire d'actualité. Chacune des livraisons se divise en deux parties très distinctes. La première est établie selon la conception traditionnelle des revues en France, et, en même temps que toutes les questions dans les préoccupations du moment y sont traitées, on y lit des articles ou des études d'histoire littéraire, d'art, de musique, de philosophie, de science, d'économie politique et sociale, des poésies, des contes, nouvelles et romans. La seconde partie est occupée par la « Revue de la Quinzaine », domaine exclusif de l'actualité, qui expose, renseigne, rend compte avec des aperçus critiques, attentive à tout ce qui se passe à l'étranger aussi bien qu'en France et à laquelle n'échappe aucun événement de quelque portée.

Le *Mercure de France* paraît en copieux fascicules in-8, formant dans l'année 8 forts volumes d'un maniement aisé. Une table générale des Sommaires, une table alphabétique par noms d'Auteurs et une Table chronologique de la « Revue de la Quinzaine » par ordre alphabétique des Rubriques sont publiées avec le numéro du 15 décembre, et permettent les recherches rapides dans la masse considérable d'environ 7.000 pages que comprend l'année complète.

Il n'est pas inutile de signaler que le *Mercure de France* donne plus de matières que les autres grands périodiques français et qu'il coûte moins cher.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande adressée 26, rue de Condé, Paris-6e

IMP. GROU-RADENEZ, 11, RUE DE SÈVRES, PARIS. 53212 — 10-36



